This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

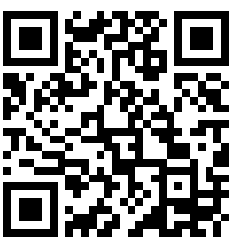

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Library
of the
University of Wisconsin

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CITÉ DE CARCASSONNE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

JOSEPH POUX

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Dessins et Planches de PIERRE EMBRY

LES ORIGINES

Jusqu'à l'avènement des comtes de la maison de Barcelone (1067).

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

—

1922

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CITÉ DE CARCASSONNE

Digitized by Google

Ouvrage publié sous les auspices du Conseil général de l'Aude et de la Ville de Carcassonne.

Digitized by Google

LA
CITÉ DE CARCASSONNE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

JOSEPH POUX

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Dessins et Planches de PIERRE EMBRY

LES ORIGINES

Jusqu'à l'avènement des comtes de la maison de Barcelone (1067).

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

1929

Digitized by Google

Digitized by Google

310391
NOV -2 1926
F3791
C17
F86

A MA VILLE NATALE

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

L'œuvre des plus anciens historiens de Carcassonne offre peu d'éclaircissements sur la Cité monumentale. Dès 1645, G. Besse[1] se contente de recueillir une tradition bizarre attribuant aux Goths du v^e^ siècle les constructions à bossages qui datent proprement du xiii^e^ siècle[2]. Cent ans plus tard, le P. Bouges[3] délaisse totalement le point de vue archéologique et porte uniquement sur le terrain de l'histoire la question si controversée des origines[4].

A travers tout le xviii^e^ siècle, la Cité ne s'impose à l'attention du grand public qu'à raison de son caractère pittoresque. C'est à peine si Basville[5] estime assez remarquable le corps des fortifications[6]; il mentionne en passant le Château « bâti à l'antique » et confond improprement, sous la désignation équivoque de « triple enceinte[7] », la clôture de

1. *Histoire des antiquitez et comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645, in-4°.
2. *Ibid.*, p. 38.
3. *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, in-4°.
4. *Ibid.*, p. 21, 174.
5. *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*, Amsterdam, 1734, in-12.
6. *Ibid.*, p. 317.
7. *Ibid.*, p. 263.

Digitized by Google

cette dépendance et les deux murailles du front principal. Balainvilliers[1], de son côté, n'est frappé que de la haute situation de la ville « sur un roc escarpé ».

Le préfet C.-I. Barante[2] déplore en termes académiques[3] l'état d'abandon consécutif à la suspension des travaux d'entretien qui, dès 1802, menaçait de ruine le monument. Son successeur, le baron Trouvé[4], met en relief le caractère « classique » de la Cité pour les études de fortification ancienne, et s'efforce de communiquer à ses lecteurs le goût qu'il professait lui-même pour cet « édifice précieux[5] ». A cet effet, il introduit dans la *Description générale et statistique du département de l'Aude* (1818) un plan, gravé par Ambroise Tardieu, représentant la Cité et ses faubourgs[6]. La planche est accompagnée d'une nomenclature en légende des cinquante-deux tours et des sept corps de logis qui, sous l'ancien régime, relevaient, dans l'intérieur des murs, du domaine de la couronne[7]. Il y a là comme un embryon de monographie synoptique, supérieure en qualité à tout le courant de production littéraire qui, pendant les vingt

1. *Mémoires sur le Languedoc divisés par diocèses et subdélégations en 1788*, in-fol. ms.

2. *Essai sur le département de l'Aude adressé au Ministre de l'Intérieur*, Genève, s. d., in-12.

3. Il conclut (p. 164) par cette phrase à effet : « Ce vaste monument, devenu inutile, s'avance, par une dégradation de chaque jour, vers sa ruine totale. »

4. *Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, 1818, in-4°.

5. *Ibid.*, p. 176.

6. Planche hors texte, entre les pages 174 et 175.

7. Les tours sont numérotées de 1 à 52; les annexes sont marquées des lettres A à G.

Digitized by Google

années suivantes, par Millin[1], Pigault-Lebrun[2], Prosper Mérimée[3] et J. Taylor[4], transporte la Cité en pleine atmosphère romantique. Parmi cet amas d'impressions, les sept lithographies du livre de Taylor[5] ont gardé longtemps un attrait documentaire, qui s'efface aujourd'hui devant les publications photographiques d'Ed. Vié et du chanoine L. Verguet. Vié a pris de la Cité, dès 1850, quelques beaux clichés au collodion[6]. Verguet a constitué, de 1860 à 1865, le noyau principal d'un très méritoire travail d'objectif, s'appliquant à tous les aspects — ensembles et détails — de la double enceinte, avant et pendant les premières restaurations. Par don de l'auteur, soixante et un clichés Verguet[7]

1. *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, 1807-1811, 4 vol. et atlas (t. III : Carcassonne).

2. *Voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1827, in-8°.

3. *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, in-8°.

4. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, 1835 (t. II, 1re partie), grand in-fol.

5. *Ibid.*, nos 120 à 126. — Sur la Cité de Carcassonne on consultera avec fruit les références graphiques (140 articles) de E. Roschach, *Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc*, Toulouse, 1905, in-fol., p. 526 et 527, 571 à 575, 644, 663.

6. Voir ci-après (pl. XV) une vue de la Porte d'Aude avant la restauration.

7. Le lot comprend : 26 clichés 18 × 24, 30 clichés 18 × 18, 5 clichés 13 × 18. — Des épreuves de cette collection figurent dans un album spécial, tiré à un très petit nombre d'exemplaires et distribué par l'auteur aux bibliothèques de Carcassonne, Toulouse, Paris (musée Carnavalet), Madrid (Biblioteca nacional) et Rome (Vaticane). L'exemplaire personnel du chanoine a été déposé aux Archives de l'Aude, en même temps que la série des clichés originaux, en 1912. Indépendamment d'un précis descriptif imprimé, commun aux divers tirages (*Quelques photographies, soit anciennes, soit actuelles, de la Cité de Carcassonne*, 1899, in-fol.), il contient une abondante annotation autographe, ainsi qu'un important supplément,

Digitized by Google

sont entrés aux Archives de l'Aude; quelques-uns sont des documents de première valeur[1].

Les publications de Viollet-le-Duc sur la Cité de Carcassonne sont, avant tout, l'œuvre d'un architecte et d'un dessinateur[2]. Mémoires et rapports ne se distinguent ni par la sûreté de l'information historique, ni par la perfection de la méthode archéologique. Au lieu de s'assujettir à suivre en historien, d'époque en époque, l'évolution de l'organisme entier pris dans son entité monumentale, Viollet-le-Duc procède analytiquement; il dépouille la Cité membre à membre, pour en définir les plus menus organes et transporter le produit de ses observations dans le cadre lexicographique de sa doctrine[3]. On perdrait son temps à dépouiller l'œuvre de Viollet-le-Duc pour tenter d'en extraire la matière d'une monographie critique de la Cité. L'unité de composition, qui paraît à peu près réalisée dans la matérialité de la restauration, ne s'exprime, sous quelque

inséré au jour le jour, de photographies, croquis, cartes postales illustrées, etc.

1. Voir ci-après pl. X.

2. *La Cité de Carcassonne*, dans *Annales archéologiques*, 1844, t. I, p. 255-262, et *Annuaire de l'Aude pour 1851*, 3e partie, p. 5-17; — *Rapport sur les restes de l'ancienne Cité de Carcassonne*, Paris, 1853, in-8°; — *Cité de Carcassonne* (*Aude*), Paris, 1858, in-8°, ouvrage sans cesse réimprimé et dont une version en langue anglaise a paru en 1919 par les soins de l'éditeur Morancé, sous le titre : *The City of Carcassonne* (*Aude*) *by Viollet-le-Duc*, Paris, s. d., in-8°. — Nos références renvoient à l'édition originale de 1858. — Cf. également *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. III, p. 1-41, 29 pl.

3. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854-1869, 10 vol. in-8°. — La nomenclature des modèles empruntés à la Cité de Carcassonne figure à la table analytique du tome X.

Digitized by Google

forme que ce soit, dans aucune des publications du maître.

Au cours de son premier volume sur le comté de Carcassonne (1846)[1], J.-P. Cros-Mayrevieille est amené, par l'objet même du livre, à ne traiter des formes monumentales de la Cité qu'en étroite corrélation avec l'exposé des faits politiques. Mais dans *Les Monuments de Carcassonne* (1850)[2], il aborde isolément l'étude critique de la Cité. Deux sous-chapitres en forme de précis exposent le détail de la constitution et de l'évolution monumentales, depuis l'occupation des Volces jusqu'à l'an 1850. La description proprement dite se fractionne, par étapes de construction, en sept parties, dont cinq consacrées à la fortification[3] et deux aux édifices religieux. Les notices sont très sommaires; la matière archéologique est pauvre et souvent entachée d'hérésie. L'auteur n'a certainement pas dépassé le but modeste qu'il se propose dans l'avertissement au lecteur : « populariser ses études ». L'ouvrage, remanié et réimprimé en 1876 sous un nouveau titre[4], présente à peu près intégralement la rédaction de 1850 peu amendée. Les notes qui, dans la première forme du livre, faisaient suite au texte principal, ont été supprimées, mais un plan démarqué de la planche de Tardieu enrichit la nouvelle édition d'un utile complément.

1. *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, Paris, 1846, in-8°.
2. Paris, 1850, in-8°.
3. La cinquième partie embrasse également deux constructions étrangères au corps de la place : la prison de l'Inquisition et la tour du Moulin du Roi.
4. *Monuments de la Cité et de la Ville basse de Carcassonne*, Carcassonne, s. d., in-8°. Il a aussi paru du même auteur un *Précis des monuments de Carcassonne*, Carcassonne, s. d., in-8°.

Digitized by Google

A son apparition, en 1866, l'étude sur Carcassonne de P. Foncin[1] pouvait passer pour un essai didactique, recommandable par un ensemble de qualités d'ordre et d'exposition. Depuis cette époque, les progrès de l'érudition et le perfectionnement des méthodes n'ont pu ruiner, sur ce point, le mérite de l'ouvrage, mais ils n'ont cessé d'accuser, avec un relief toujours croissant, l'incoordination de la doctrine, l'étrangeté de certains jugements, l'abus répété d'opinions toutes faites. P. Foncin ne s'est pas suffisamment efforcé d'assimiler l'œuvre d'initiation d'A. de Caumont et de Viollet-le-Duc; c'est pourquoi, en dépit de sa très réelle sagacité et de sa grande culture, il reste souvent inférieur à l'objet de ses descriptions. Ce défaut s'aggrave encore dans l'édition de 1902[2], transcrite, à quelques phrases près, du texte de 1866, et dont le lecteur garde l'impression insupportable qu'à trente-cinq ans de distance, l'auteur n'avait rien vu ni rien appris de plus.

Les notices de V. Boyer[3] et de L. Fédié[4] sont des productions anodines répondant, dans un cycle gradué d'études sur la Cité, au manuel du commençant. Suivant le même ordre d'idées, le livre de G. Jourdanne[5] figure le degré élé-

1. *Guide historique, archéologique et descriptif à la Cité de Carcassonne*, Carcassonne, 1866, in-16. — Foncin avait préludé à la publication de cet ouvrage par un *Essai sur la Cité de Carcassonne*, discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Carcassonne, le 8 août 1864. Cf. *Le Courrier de l'Aude* du 10 août 1864.

2. *Guide à la Cité de Carcassonne*, 2e édition, Toulouse, 1902, in-16.

3. *La Cité de Carcassonne, guide du visiteur*, Paris, 1884, in-8°; — 2e éd., Carcassonne, 1902, in-8°.

4. *Histoire de Carcassonne, Ville basse et Cité*, Carcassonne, s. d., in-16.

5. *Carcassonne, étude archéologique, historique et descriptive*, Carcassonne, 1900, in-12.

Digitized by Google

mentaire. L'historique d'introduction tient en huit pages; l'aperçu archéologique, pour être développé du double, n'est pas beaucoup plus substantiel. L'auteur se façonne docilement aux directives de Viollet-le-Duc. Ses descriptions de détail ne font qu'effleurer les formes apparentes; sa classification des modèles se fonde sur des observations superficielles ou des affinités suspectes. G. Jourdanne ignorait à peu près tout de l'archéologie; mais il avait assidûment pratiqué l'histoire locale et ses connaissances, transportées dans son ouvrage, communiquent à celui-ci un aspect confortable qui n'est pas dénué d'agrément. L'ouvrage, quelque peu remanié par l'auteur avant sa mort, a été réimprimé en 1905[1], sous la direction de M. Achille Rouquet, et embelli par l'éditeur Stock d'une illustration agréable, d'après les dessins de Jane et Auguste Rouquet.

En 1906, un officier en retraite de l'armée allemande, le lieutenant-général B. Rathgen, s'engageait, sans le savoir, dans la voie ouverte, dès 1861, par Arcisse de Caumont[2], en publiant une série de remarques sur le tracé des enceintes romaine et wisigothe, stratifiées en pleine construction du Moyen âge[3]. Ce travail renferme un fonds d'idées utiles

1. *La Cité de Carcassonne et la Ville basse*, Paris, 1905, in-16. — De son côté, M. A. Rouquet a publié quelques notes sans prétention sur le même sujet, dans *Programme officiel du concours régional agricole et hippique du 20 au 28 mai 1899*, Carcassonne, 1899, in-12.

2. Cf. *Bulletin monumental*, 3e série, t. VIII, 1862, p. 115.

3. *Notes sur la Cité de Carcassonne*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907, p. 201-215. Le mémoire était accompagné de 32 vues photographiques, sur lesquelles étaient surchargés au crayon rouge les vestiges de la fortification « romaine », enclavés dans l'œuvre du Moyen âge.

Digitized by Google

que nous avons été amené à examiner et à développer.

Vers le même temps, nous adressions aux *Annales de l'Alliance scientifique universelle* une esquisse archéologique de la Cité à la fin du XVI^e^ siècle, esquisse établie sur les données de treize exercices financiers de comptes royaux, échelonnés de 1563 à 1609[1]. La précision et l'abondance des faits que nous avons recueillis pour cette période, ne font apparaître que plus sensible, pour les temps antérieurs, la perte d'une documentation qui assure à la doctrine archéologique un fondement inébranlable.

Nous ne pousserons pas plus loin cette revue sommaire des livres[2], en ayant soin d'écarter des nomenclatures bibliographiques toute la production accessoire (guides de congrès[3], itinéraires de tourisme, divagations légendaires, sélections pittoresques) qui les alourdirait, sans profit appréciable pour la documentation critique. Nous pensons que le lecteur n'a pas attendu la fin de l'énumération pour s'étonner, avec nous, de l'insuffisance des travaux consacrés jusqu'ici au plus parfait ensemble d'architecture militaire qui existe en France[4]. L'ouvrage que nous projetons d'écrire

1. *La Cité de Carcassonne à la fin du XVI^e^ siècle, étude archéologique d'après des comptes royaux inédits* (Editions des *Annales de l'Alliance scientifique universelle*), Paris, 1907, in-8°.

2. Citons pour mémoire les publications sans valeur de H.-Ch. Guilhe, *Histoire de Carcassonne spécialement rapportée aux temps antiques de la Cité*, Bordeaux, 1838, in-8°, et de Scévole Bée, *Précis de l'histoire de Carcassonne*, dans *Annuaire de l'Aude pour 1841*.

3. Dans les procès-verbaux des *Congrès archéologiques de France* (35^e^ et 73^e^ sessions), les notes sur la Cité de J. de Verneilh, J. de Lahondès et L. Serbat sont à peu près dénuées d'intérêt.

4. Se reporter à la *Bibliographie de l'Aude* du chanoine Sabarthès (Nar-

Digitized by Google

pourrait peut-être contribuer, dans une mesure appréciable, à combler une lacune que tout le monde déplore, s'il nous était donné de remplir jusqu'au bout le programme que nous nous sommes tracé. Il s'agirait, en effet, de prendre le monument au berceau, dans sa constitution première (les Origines), de déterminer, étape par étape, tout le détail de son développement organique entre le XII^e^ et le XIV^e^ siècle (l'Épanouissement), de suivre pas à pas l'incessante désagrégation de l'œuvre à travers cinq cents ans d'inutilisation pratique et de quasi-abandon (la Décadence), de caractériser enfin la physionomie nouvelle imprimée à des ruines par le talent puissant mais inégal de Viollet-le-Duc (la Restauration).

Le présent volume répond à la première des quatre phases de cette évolution près de vingt fois séculaire. Il embrasse la durée comprise entre les temps légendaires et l'avènement des comtes de la maison de Barcelone en 1067. Il se partage en deux parties : l'une historique, l'autre descriptive.

Dans l'ordre historique, nous n'avons exploité la suite chronologique des faits que dans la mesure étroite où nos emprunts aux sources narratives et diplomatiques pouvaient concourir à l'élucidation des questions monumentales[1].

bonne, 1914, in-8°) pour une liste de travaux de détail sur la Cité — certains très estimables — publiés par les auteurs ci-après : J. Astruc, E. Baichère, M. Bouffet, A. de Caumont, L. Charpentier, A. et J.-P. Cros-Mayrevieille, J. Depaule, J. Desmaret, A. Dumège, C. Enlart, A. Falcou, J. de Lahondès, P. Laurent, E. Lefèvre-Pontalis, H. Mullot, F. de Neufchâteau, H. Sivade, G. Teisseire, F.-P. Thiers, L. Verguet, etc.

1. Ainsi donc que le lecteur veuille bien ne pas perdre de vue que nous

Digitized by Google

Dans l'ordre descriptif, nous avons placé en tête des chapitres consacés aux détails une étude analytique de la construction wisigothe au double point de vue des matériaux et procédés, ainsi que des formes et modèles.

Avec le concours de notre ami Pierre Embry, qui, cinq années durant, fut pour nous un assistant fidèle et souvent un conseiller avisé, nous avons pu embellir le livre d'une illustration abondante.

Au terme de notre tâche, M. Albert Sarraut, député, ministre des Colonies, s'est employé spontanément, avec un empressement généreux dont nous ne saurions assez le remercier, à obtenir du Conseil général de l'Aude la consécration officielle de notre effort et l'insigne faveur d'une très large subvention sur le budget départemental.

De son côté, la Municipalité de Carcassonne, sur la proposition d'un de ses membres, M. J.-F. Jeanjean, nous a également honoré de son patronage ainsi que de son très utile concours financier.

Pénétré de ces précieux encouragements, nous livrons notre œuvre au public, en précisant à l'adresse particulière de ceux de nos compatriotes qui voudront bien s'intéresser à l'entreprise, qu'ils la doivent toujours prendre « pour un tesmoignage de nostre affection envers le lieu de nostre naissance, plustost que pour une vaine ambition d'estre le dernier venu qui traictant des antiquitez de Carcassonne, allons montrer aux autres ce qu'ils en peuvent croire[1] ».

écrivons l'histoire du monument et non celle des comtes, des évêques ou des institutions.

1. Paraphrasé de G. Besse dans son Avant-propos *in fine*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE[1]

Acta sanctorum. Januar., t. III; — maii, t. III; — septemb., t. VIII. Paris, 1865-1866, 3 vol. in-fol.

Aimoinus. *Historia translationis sancti Vincentii ex Hispania in Castrense Galliae monasterium*, dans Migne, *Patrologia*, t. CXXVI.

Amardel (G.). *Monnaies wisigothes du musée de Narbonne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. I, 1890-1891.

— *Monnaie d'un roi wisigoth inconnu frappée à Narbonne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. I, 1890-1891.

— *Les monnaies gauloises qu'on peut attribuer à l'arrondissement de Saint-Pons*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. IV, 1896-1897.

— *Les monnaies d'Anastase, de Justin et de Justinien frappées à Narbonne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. V, 1898-1899.

— *Les plus anciennes monnaies wisigothes de Narbonne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. V, 1898-1899.

— *Les derniers chefs goths de la Septimanie*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. VI, 1900-1901.

— *Le comte Milon*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. VII, 1902-1903.

— *Les marques monétaires de l'atelier de Narbonne au VI^e siècle*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. VII, 1902-1903.

— *Le T cursif dans les inscriptions monétaires carolingiennes*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. VIII, 1904-1905.

1. En règle générale, sont seuls compris dans cette Bibliographie les ouvrages cités en note. Exception a été faite cependant pour certains répertoires locaux, que nous avons parfois consultés avec profit, sans néanmoins les citer comme sources.

Digitized by Google

AMARDEL (G.). *Les monnaies wisigothes anonymes du musée de Narbonne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. IX, 1906-1907.

Archives de la Commission des monuments historiques. Cité de Carcassonne, t. III, p. 1-41, 29 pl. in-fol.

Art de vérifier les dates... depuis la naissance de Jésus-Christ, 3e édit., Paris, 1783-1787, 3 vol. in-fol., avec la continuation de V. de Saint-Allais, Paris, 1818-1819, 18 vol. in-8°.

ASTRUC (Jean). *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de la province de Languedoc*. Paris, 1737, in-4°.

ASTRUC (Joseph). *L'Albigéisme et la prise de Carcassonne par les Croisés*, dans *Bulletin de l'Association des anciens élèves du petit séminaire de Carcassonne*, 4e année, n° 4, janvier 1908.

— *L'évêque de Carcassonne Étienne (683) a-t-il été canonisé?* dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 2e série, t. VII, 1911.

BAICHÈRE (E.). *Catalogue des médailles romaines impériales trouvées dans le département de l'Aude et conservées, pour la plupart, au musée de Carcassonne*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907.

— *Nécrologe Birot*. Carcassonne, 1908, in-8°.

BALAINVILLIERS. *Mémoires sur le Languedoc divisés par diocèses et subdélégations en 1788*, in-fol. ms.

BALUZE. *Capitularia regum Francorum*. Paris, 1677, 2 vol. in-fol.

— *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*. Paris, 1708, 2 vol. in-fol.

BARAILON (J.-F.). *Recherches sur les premiers ouvrages de tuilerie et de briqueterie exécutés pendant le séjour des Romains dans les Gaules*. Paris, 1806, in-8°.

BARANTE (C.-I.). *Essai sur le département de l'Aude adressé au Ministre de l'Intérieur*. Genève, s. d., in-8°.

BARRY (Edward). *Tolosa Tectosagum*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 7e série, t. V, 1873.

BARTHE (chanoine). *Catalogue provisoire des collections lapidaires du musée de Carcassonne*, dans *Bulletin de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 2e série, t. I, 1905.

BASVILLE (DE). *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*. Amsterdam, 1734, in-12.

BAZIN DE BESONS, voy. *Rituel du diocèse de Carcassonne*.

BÉE (Scévole). *Précis de l'histoire de Carcassonne*, dans *Annuaire de l'Aude pour 1841*.

Digitized by Google

BÉNECH. *Toulouse, cité latine, ou du droit de latinité dans la Narbonnaise et dans les provinces romaines en général*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 4e série, t. III, 1853.

BESSE (G.). *Histoire des antiquitez et comtes de Carcassonne*. Béziers, 1645, in-4°.

BESSE, voy. *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne*.

BESSE (dom). *Les premiers moines gallo-romains*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. I, 1877-1879.

Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne. Paris-Leipzig, 2e édit., s. d., 45 vol. in-8°.

BLANCHET (Ad.). *Les enceintes romaines de la Gaule*[1]. Paris, 1907, in-8°.

— *Manuel de numismatique française*. Tome Ier, Paris, 1912, in-8°.

BLANCHETIÈRE. *Antiquités de Jublains; rédaction d'un plan général et documents nouveaux*, dans *Bulletin monumental*, 3e série, t. IV, 1858.

Bollandistes, voy. *Acta sanctorum*.

BOUFFET (M.). *Les restaurations de la Cité de Carcassonne*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900.

BOUGES (R. P.). *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*. Paris, 1741, in-4°.

BOUQUET (dom). *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Tomes II-V, VII, IX. Paris, 1737-1757, 6 vol. in-fol.

BOYER (V.). *La Cité de Carcassonne, guide du visiteur*. Paris, 1884, in-8°; — Carcassonne, 1902, in-8°.

BRUTAILS (J.-A.). *Précis d'archéologie du Moyen âge*. Toulouse et Paris, 1908, in-8°.

CAESAR (C. J). *De Bello Gallico*. Édit. Joan. Goduinus, Paris, 1678, in-4°; — Nipperdeï, Leipzig, 1853; — Frigell, Upsal, 1861.

CAGNAT (R.). *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*. Paris, 1892, in-4°.

CANET (V.). *De l'invention et de la translation des reliques de saint Vincent par Aimoin*, dans *Société littéraire et scientifique de Castres*, 4e et 5e années, 1860-1861.

CASTELLANE (DE). *Notes sur les rois goths qui ont régné dans le Midi de la France et sur leurs monuments*, dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. II, 1834-1835.

1. Les travaux cités de seconde main, d'après des emprunts faits à cet ouvrage, ne sont pas mentionnés dans la présente Bibliographie.

Digitized by Google

CATEL (G.). *Mémoires de l'histoire de Languedoc*. Tolose, 1633, in-fol.

CAUMONT (A. DE). *Cours d'antiquités monumentales*. Paris, 1830-1838, 5 vol. in-8°, atlas.

— *Note sur l'appareil d'une tour de l'enceinte murale de Cologne*, dans *Bulletin monumental*, t. IV, 1838.

— *Le castellum gallo-romain de Larçay près de Tours*, dans *Bulletin monumental*, 3e série, t. II, 1856.

— *Les ruines romaines de la ville d'Autun*, dans *Bulletin monumental*, 3e série, t. IX, 1863.

— *Sur les murs de Senlis*, dans *Congrès archéologique de France*, 33e session, 1866.

— *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*. Caen, 1869-1870, 3 vol. in-8°.

CAUVET. *Étude sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie aux VIIIe et IXe siècles et sur la fondation de Fontjoncouse par l'Espagnol Jean au VIIIe siècle*. Montpellier, 1898, in-8°.

CHABAT (P.). *Dictionnaire des termes employés dans la construction*. Paris, 1881, 4 vol. in-8°.

CHANOINE. *Les murailles gallo-romaines de Sens*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1851.

CHARVET (G.), voy. HOMBRES (M. D') et G. CHARVET.

CHESNE (André DU). *Historiae Francorum scriptores coaetanei*. Tome III, Paris, 1641, in-fol.

CHOISY (A.). *Histoire de l'architecture*. Paris, s. d., 2 vol. in-8°.

CONDE (J.-A.). *Historia de la dominación de los Arabes en España*. Madrid, 1820-1821, 3 vol. in-fol.

Congrès archéologique de France, 73e session, 1906. Paris et Caen, 1907, in-8°.

Corpus inscriptionum latinarum. Tomes XII et XIII. Berlin, 1 vol., 1888, et 5 fasc., 1899-1906, in-fol.

COUGNY (E.) et H. LEBÈGUE. *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*. Paris, 1878-1892, 6 vol. in-8°.

CROS-MAYREVIEILLE (A.). *Note sur l'inscription de Caius Julius Niger*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907.

— *Trouvailles au plateau de Carsac*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, 2e série, t. VII, 1911, et *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. XXII, 1911.

CROS-MAYREVIEILLE (J.-P.). *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*. Paris et Carcassonne, 1846-1896, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

CROS-MAYREVIEILLE (J.-P.). *Les monuments de Carcassonne.* Paris, 1850, in-8°.

— *Monuments de la Cité et de la Ville basse de Carcassonne.* Carcassonne, s. d., in-16.

— *Précis des monuments de Carcassonne.* Carcassonne, s. d., in-8°.

DANIEL (le P.). *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules.* Paris, 1713, 3 vol. in-fol.

DAREMBERG (Ch.) et Edm. SAGLIO. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments.* Tome Ier. Paris, 1877, in-4°.

Description de la province Narbonnoise, selon le texte de Pline, éclairci par des remarques géographiques, historiques et critiques, dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec les Mémoires de littérature tirés des registres de cette Académie.* t. XXIX, 1764.

DESJARDINS (E.). *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine.* Paris, 1876-1893, 4 vol. in-8°.

DESMARETS (J.). *Notes soumises à la Société des arts et sciences de Carcassonne dans sa séance du 5 février 1899 à propos de la couverture en ardoises des tours de la Cité,* dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne,* t. IX, 1899-1900.

Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique. Tome Ier. Paris, 1875, in-fol.

DIEHL (Ch.). *Manuel d'art byzantin.* Paris, 1910, in-8°.

Différens morceaux antiques que l'on voit à Toulouse chez M. Rivalz, professeur de l'Académie royale des arts. S. l. n. d., in-4°.

DOUAIS (C.). *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200).* Paris et Toulouse, 1887, in-4°.

DUCHESNE, voy. CHESNE (André DU).

DULAURE (J.-A.). *Des cités, des lieux d'habitation, des forteresses des Gaulois, de leur architecture civile et militaire avant la conquête des Romains,* dans *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société royale des antiquaires de France,* t. II, 1820.

DUMÈGE (A.). *Statistique générale des départements des Pyrénées et des provinces de Guyenne et de Languedoc.* Paris, 1828-1830, 2 vol. in-8°.

— *Histoire générale du Languedoc par dom Claude de Vic et dom Vaissette, commentée et continuée jusqu'en 1830.* Toulouse, 1840-1846, 10 vol. in-8°.

— *Archéologie pyrénéenne.* Toulouse, 1858-1863, 3 vol. in-8° et atlas in-fol.

ENLART (C.). *Manuel d'archéologie française, architecture civile et militaire.* Paris, 1904, in-8°.

Digitized by Google

ERHARD. *Oppidum de Murviel*, dans *Revue archéologique*, 1863, pl. III.

ESPÉRANDIEU (E.). *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*. Tome I^er^. Paris, 1907, in-4°.

FÉDIÉ (L.). *Histoire de Carcassonne, Ville basse et Cité*. Carcassonne, s. d., in-16.

FONCIN (P.). *Guide historique, archéologique et descriptif à la Cité de Carcassonne*. Carcassonne, 1866, in-16.

— *Guide à la Cité de Carcassonne*, 2^e^ édit., Toulouse, 1902, in-16.

Gallia christiana. Editio vetus, 1656, t. II; — editio nova, 1739, t. VI. Paris, 2 vol. in-fol.

GAVOY, voy. MULLOT et GAVOY.

GAYRAUD DE SAINT-BENOÎT. *Recherches historiques sur les monnaies des comtes et vicomtes de Carcassonne, Rasez et Béziers*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, t. II, 1858-1859.

GERMAIN (A.). *La Septimanie sous la domination gothique*, dans *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. VIII, 1882-1893.

GRASSALIO (Ch. DE). *Regalium Franciae libri duo, jura omnia et dignitates...* Lyon, 1538, in-8°; — Paris, 1545, in-8°.

GREGORIUS TURONENSIS. *Historia ecclesiastica Francorum*. Paris, 1699, in-fol.

GRIVAUD DE LA VINCELLE (C.-M.). *Recueil de monuments antiques inédits, découverts dans l'ancienne Gaule*. Paris, 1817, 2 vol. in-4° et atlas.

GUILHE (H.-Ch.). *Histoire de Carcassonne spécialement rapportée aux temps antiques de la Cité*. Bordeaux, 1838, in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). *Le soldat de Carcassonne*, dans *Congrès archéologique de France*, 73^e^ session, 1906.

Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne, autrement appelés princes des Goths, ducs de Septimanie et marquis de Gothie (797-1567). Paris, 1660, in-4°.

HOMBRES (M. D') et G. CHARVET. *Dictionnaire languedocien-français*. Alais, 1884, in-4°.

HUMBOLD (C.-G. DE). *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der waskischen Sprach*. Berlin, 1821, in-4°.

HYGIN. Edit. Ruhdorff. Berlin, 1848, in-8°.

JOURDANNE (G.). *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. IV, 1896-1897.

— *Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900.

— *Contribution au folk-lore de l'Aude*. Carcassonne, 1900, in-8°.

Digitized by Google

JOURDANNE (G.). *Carcassonne, étude archéologique, historique et descriptive.* Carcassonne, 1900, in-12.

— *La Cité de Carcassonne et la Ville basse.* Paris, 1905, in-16.

LABBE et COSSART. *Conciliorum collectio maxima ad regiam editionem exacta, quarta parte auctior.* Tome V. Paris, 1672, in-fol.

LAHONDÈS (J. DE). *La Cité de Carcassonne, construction de l'enceinte,* dans *Congrès archéologique de France,* 73e session, 1906.

LALLIER. *Recherches sur les murailles gallo-romaines de la ville de Sens,* dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens,* 1846.

LA NOË (G. DE). *La fortification gauloise. La fortification romaine,* dans *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques,* t. II, 1887.

LAROUSSE (P.). *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle.* Paris, 1866-1876, 15 vol. in-fol.

LEBÈGUE. *Mémoire sur les colonies romaines dans la Province,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France,* séances du 30 novembre 1880 au 2 août 1881.

LEBÈGUE, voy. COUGNY (E.) et H. LEBÈGUE.

LE BLANT (E.). *Les sarcophages chrétiens de la Gaule.* Paris, 1886, in-fol.

— *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.* Paris, 1892, in-4°.

LEDAIN (B.). *Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction,* dans *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest,* t. XXXV, 1870-1871.

— *Notice sur l'enceinte romaine de Saintes,* dans *Congrès archéologique de France,* 61e session, 1894.

Les villes de la Gaule rasées par M. J.-A. Dulaure et rebâties par P.-A. de Golbery. Paris, 1821, in-8°.

LONGNON (A.). *Géographie de la Gaule au VIe siècle.* Paris, 1878, in-8° et atlas.

MABILLON (J.). *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti.* Paris, 1668-1702, 9 vol. in-fol.

— *De re Diplomatica lib. 6.* Paris, 1709, in-fol.

MAHUL. *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne.* Paris, 1857-1885, 6 vol. in-4° et tables.

MALAFOSSE (J. DE). *Études et notes d'archéologie et d'histoire, documents toulousains.* Toulouse, 1898, in-8°.

Digitized by Google

MANTEYER (G. DE). *La Provence du premier au douzième siècle. Études d'histoire et de géographie politique.* Paris, 1908, in-8°.

MARCA (P. DE). *Marca hispanica seu limes hispanicus.* Paris, 1688, in-fol.

MARTÈNE (dom). *Thesaurus novus anecdotorum.* Tome I^er^. Paris, 1717, in-fol.

MAURY (A.). *Croyances et légendes du Moyen âge.* Paris, 1896, in-8°.

MAZAS (A.). *La Guienne, le Languedoc et la Provence divisés en départements.* Paris, 1852, in-4°.

MÉNARD, voy. *Description de la province Narbonnoise, selon le texte de Pline...*

MÉRIMÉE (P.). *Notes d'un voyage dans le Midi de la France.* Paris, 1835, in-8°.

MICHAUD, voy. *Biographie universelle.*

MILLIN (A.-L.). *Voyage dans les départements du Midi de la France.* Paris, 1807-1811, 4 vol. et atlas.

[MOT] (Gustavius a Sancto Vincentio). *La primitive paroisse de Saint-Vincent de Carcassonne, translation des reliques de saint Vincent (863),* dans *Semaine religieuse du diocèse de Carcassonne,* 43^e^ année, 1910.

MULLOT et GAVOY. [*Communications relatives à des trouvailles de débris et objets romains près de la Cité*], dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude,* t. II, 1891.

NOGUIER (L.). *Enceinte murale de Béziers à l'époque gallo-romaine et au Moyen âge,* dans *Bulletin de la Société archéologique de Béziers,* 2^e^ série, t. VII, 1873-1874.

PAULUS EMERITENSIS. *Vitae patrum Emeritensium.* Antverpiae, 1638, in-4°.

PIGAULT-LEBRUN et AUGIER (V.). *Voyage dans le Midi de la France.* Paris, 1827, in-8°.

PLINIUS MAJOR. *Historia naturalis.* Collect. Nisard. Paris, 1848-1850, 2 vol. in-4°.

POUX (Joseph). *La Cité de Carcassonne à la fin du XVI^e^ siècle, étude archéologique d'après des comptes royaux inédits* (Éditions des *Annales de l'Alliance scientifique universelle*). Paris, 1907, in-8°.

Procès-verbaux de la Commission archéologique [*de Narbonne*] *de 1835 à 1889,* dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne,* t. XIV, 1916-1917.

Rapport sur des hâches celtiques et diverses médailles recueillies dans le département de l'Aude, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne,* t. III, 1870.

RATHGEN (B). *Notes sur la Cité de Carcassonne,* dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne,* 2^e^ série, t. III, 1907.

REINAUD. *Invasions des Sarrasins en France et de France en Savoie, en Pié-*

Digitized by Google

mont et dans la Suisse, pendant les huitième, neuvième et dixième siècles de notre ère. Paris, 1836, in-8°.

RÉNIER (L.). *Itinéraires romains de la Gaule,* dans *Annuaire de la Société des antiquaires de France,* 1850.

Rituel du diocèse de Carcassonne, imprimé par l'autorité de Mgr Armand Bazin de Besons, évêque de Carcassonne. Paris, 1764, in-4°.

RIVALZ, voy. *Différens morceaux antiques que l'on voit à Toulouse...*

ROSCHACH (E.). *Musée de Toulouse, catalogue des antiquités et des objets d'art.* Toulouse, 1865, in-8°.

— *Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc.* Toulouse, 1905, in-fol.

RUINART (Th.). *Vita Urbani II,* dans Œuvres posthumes de Mabillon. Paris, 1724, in-4°.

SABARTHÉS (A.). *Donation de Floranus et d'Anseria à l'abbaye de Lagrasse (Aude),* dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne,* t. X, 1901-1904.

— *Essai sur la toponymie de l'Aude.* Narbonne, 1907, in-8°.

— *Géographie historique du département de l'Aude.* Paris, 1912, in-4°.

— *Dictionnaire topographique du département de l'Aude comprenant les noms de lieux anciens et modernes.* Paris, 1912, in-4°.

— *Bibliographie de l'Aude.* Narbonne, 1914, in-8°.

SABATIER-DÉSARNAUD. *Aperçu sur la confédération des Volkes Tectosages pendant la conquête romaine,* dans *Bulletin de la Société archéologique de Béziers,* 2e série, t. XI, 1881-1882.

SACAZE (J.). *Inscriptions antiques des Pyrénées.* Toulouse, 1892, in-8°.

SAGLIO, voy. DAREMBERG (Ch.) et Edm. SAGLIO.

SAINT-ALLAIS, voy. *Art de vérifier les dates.*

SALLE (E. DE). *Lettre à M. Cros-Mayrevieille sur les débris de la langue arabe existant dans les patois du Midi,* dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne,* t. I, 1849-1851.

SALVERTE (E. DE). *Essai historique et philologique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation.* Paris, 1823, 2 vol. in-8°.

SCHNEEGANS (F.-E.). *Die Quellen des sogennanten Pseudo-Philomena.* Strasbourg, 1891, in-8°.

— *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam, lateischnicher Text und provenzalische Uebersetzung.* Halle, 1898, in-8°.

SCHUERMANS (H.). *De l'époque où furent construits les murs d'enceinte des*

Digitized by Google

villes gallo-romaines, à propos des remparts d'Arlon et de Tongres, dans *Bulletin monumental*, 5e série, t. VI, 1878.

SERBAT (L.). *Description de l'enceinte de la Cité de Carcassonne*, dans *Congrès archéologique de France*, 73e session, 1906.

SICARD (G.). *Le plateau de la Matte et ses environs*, dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. III, 1892.

SIRMOND. *Concilia antiqua Galliae, tres in tomos ordine digesta*. Tome Ier. Paris, 1629, in-fol.

TAYLOR (J.), Ch. NODIER et A. DE CAILLEUX. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Tome II, 1re partie. Paris, 1835, in-fol.

THIERS (F.-P.). *Notes sur l'enceinte pré-wisigothique de Narbonne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. I, 1890-1891.

— *Inscriptions wisigothiques de Gléon*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. I, 1890-1891.

— *Sur les postes optiques des Romains en Languedoc*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. III, 1894-1895.

— *De Narbonne aux Pyrénées par la voie Domitienne*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. III, 1894-1895.

— *Narbonne, monuments romains*, dans *Congrès archéologique de France*, 73e session, 1906.

TISSOT (Ch.). *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*. Paris, 1884-1888, 2 vol. in-4°.

TOUTAIN. *Rapport sur les travaux de divers officiers, concernant les traces de l'occupation du sud Tunisien à l'époque romaine*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1903.

TROUVÉ (baron). *Description générale et statistique du département de l'Aude*. Paris, 1818, in-4°.

VAISSETTE (dom) et DEVIC (dom). *Histoire générale de Languedoc*. Édit. Privat. Toulouse, 1874-1892, 15 vol. in-4°.

VASSEUR (Ch.). *Quelques réflexions sur le tracé de l'enceinte gallo-romaine de Lisieux*, dans *Bulletin monumental*, 3e série, t. VI, 1860.

VERGUET (L.). *Mémoire concernant la limite des propriétés de Verguet, Pagès, Pérès à Carcassonne, rue de Notre-Dame (Cité)*. Carcassonne, 1879, in-8°.

— *Quelques photographies, soit anciennes, soit actuelles, de la Cité de Carcassonne*. S. l., 1899, in-fol.

VERNEILH (J. DE). *Rapport sur la visite à la Cité de Carcassonne*, dans *Congrès archéologique de France*, 35e session, 1868-1869.

VIC (G. DE). *Chronicon episcoporum ac rerum memorabilium ecclesiae Carcassonis*. Carcassi, 1667, in-fol.

Digitized by Google

VIOLLET-LE-DUC, voy. *Archives de la Commission des monuments historiques.*

— *La Cité de Carcassonne*, dans *Annales archéologiques*, t. I, 1844, et *Annuaire de l'Aude pour 1851.*

— *Rapport sur les restes de l'ancienne Cité de Carcassonne.* Paris, 1853, in-8°.

— *Cité de Carcassonne (Aude).* Paris, 1858, in-8°.

— *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e^ au XVI^e^ siècle.* Paris, 1854-1869, 10 vol. in-8°.

VITRUVIUS. *De architectura.* Collect. Nisard. Paris, 1846, in-4°.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

TEMPS LÉGENDAIRES ET ORIGINES LOINTAINES

Fables et traditions. — Du radical *Carcaso*. — L'immigration celtique. — L'oppidum tectosage.

Les origines de Carcassonne sont enveloppées de ténèbres ; on a pu justement observer, avant nous, que l'énigme historique de la fondation de la Cité avait, depuis Polybe, exercé sans résultat la sagacité des chroniqueurs[1]. A défaut d'aliment plus substantiel, les premiers annalistes ont fait une ample consommation de légendes. Plusieurs siècles durant, leur zèle audacieux a puisé dans les livres saints ou aux sources lointaines de l'antiquité héroïque des preuves d'illustre origine, qui s'accumulent, dans une belle confusion, autour du berceau de la ville naissante[2]. G. Besse s'étend complaisamment sur ces fables dont la trame littéraire

1. L. Fédié, *Histoire de Carcassonne, Ville basse et Cité*, Carcassonne, s. d., p. 3.

2. Déjà le peu scrupuleux Dumège s'élevait contre la manie, généralisée au XVI^e^ siècle, « de créer des origines impossibles et de les appuyer sur des légendes ridicules » (*Archéologie pyrénéenne*, Toulouse, 1858-1863, t. I, p. LXI).

Digitized by Google

flattait ses goûts d'humaniste[1]. De son côté, le populaire les recueillait avec ferveur; elles enflaient le courant de la vanité locale, qui eut pensé se déconsidérer en ne décorant la Cité que d'une bourgeoisie commune et sans éclat.

Dès le xv^e^ siècle, sinon antérieurement, une tradition très répandue met la fondation de Carcassonne au compte d'une colonie de Troyens, conduits sur les bords de l'Aude par Enée, fils d'Anchise[2]. Mais déjà, au siècle suivant, Charles de Grassalio s'inscrit en faux contre la version troyenne. Il argumente avec assurance sur l'autorité de certaine chronique manuscrite, extraite des coffres royaux de la Cité et utilisée par lui dans une compilation juridique sur la régale[3]. A l'entendre, ce furent les Hébreux et non les fils de Troïe qui peuplèrent les rives du fleuve Atax, sous l'égide de Carcas, eunuque de la reine Esther. Notre commentateur, qui n'est pas pris de court, place cet événement mémorable l'an 550 avant Rome, antérieurement à la fondation d'Ilion, et après la sortie d'Égypte des enfants d'Israël. Nous donnons sa chronologie pour ce qu'elle vaut. Elle ne nous paraît pas plus troublante que la version répandue par les contradicteurs de Grassalio, lesquels faisaient partir d'Asie un petit-fils de Noé pour venir, à la tête d'une nombreuse caravane, fonder l'oppidum de Carcas. L. Fédié s'est imposé la tâche inutile d'interpréter ces deux légendes, qu'il compare pompeusement à

1. *Histoire des antiquitez et comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645, in-4°. — La critique des « fables absurdes » de Besse est faite sans ménagement par le même Dumège, *ibid.*, p. CVI-CIX.

2. G. Besse dans l'Avant-propos. — Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1857-1885, t. V, p. 221; — L. Fédié, p. 43; — G. Jourdanne, *Contribution au folk-lore de l'Aude*, Carcassonne, 1900, p. 143.

3. *Regalium Franciae libri duo...*, Lyon, 1538, lib. I, IV s. 1; — G. Besse, Avant-propos; — Mahul, t. V, p. 222; — L. Fédié, p. 43.

Digitized by Google

« deux feuillets tirés de la Bible[1] ». Il a exprimé l'opinion que la double fable pouvait être la création des Juifs, désireux de conjurer la haine de leurs persécuteurs goths, en invoquant auprès d'eux la communauté d'origine. La conjecture, séduisante au premier abord, s'évanouit d'elle-même, quand on récapitule la très longue liste des villes de France qui plongent par quelqu'une de leurs fausses racines en pleine tradition sacrée, et que l'on considère le penchant, bien connu, des plus humbles écolâtres du Moyen âge pour les affabulations historiques, accoutrées d'écriture sainte.

Pour suppléer aux données négatives de l'histoire, G. Besse s'engage résolument dans le maquis de la linguistique comparée. Malheureusement pour lui, sur ce terrain glissant, il ne tarde pas à perdre pied. Traduire *carcas* par *carquois*[2] est déjà d'une assez belle hardiesse; attribuer au vocable une exacte synonymie dans les idiomes troyen et gaulois confine proprement à l'incohérence. Il n'est que juste, toutefois, d'observer que Besse n'a pas, au moindre degré, le scrupule des interprétations définies : après « carquois », il propose « cité de grâce », d'après l'hébreu, et sur cette variante, il greffe coup sur coup deux versions nouvelles : l'une chaldéenne, « trosne de l'agneau » et l'autre grecque, « rude et forte ceinture[3] ».

Dans le domaine étymologique, la première incursion digne de mémoire remonte à 1737. A cette époque, J. Astruc faisait dériver *Carcaso* des racines celtiques *car* ou *caer* (ville) et *casi* ou *cassi* (limite). L'oppidum primitif aurait tiré son nom de sa si-

1. L. Fédié, p. 43.

2. « Les Troyens l'appelèrent le Carquois d'Anchise; ... les anciens Gaulois l'ont appelée *Carcaso*, Carquois, à cause qu'elle estoit comme l'arsenal et le magasin des flesches de toute la Gaule Narbonnoise » (p. 274).

3. Pages 273, 274.

Digitized by Google

tuation sur la frontière commune des Volces Tectosages et des Volces Arécomiques[1]. Le baron Trouvé et Prosper Mérimée ont accueilli l'opinion d'Astruc sans débat[2]. D'accord avec les promoteurs de l'origine celtique, Eusèbe de Salverte a proposé une interprétation différente de la désinence *cas* ou *cass*. D'après cet auteur, la terminaison indiquerait une réunion d'individus, un rassemblement de population[3]. Plus circonspect, J.-P. Cros-Mayrevieille s'abstient de prendre parti dans cette controverse obscure, mais il se prononce sans hésitation pour l'origine celtique contre la thèse allemande de C.-G. de Humbold, qui inclinait à rattacher le radical *Carcas* à l'un des idiomes ibérien ou basque[4]. Comme on peut le voir, une préoccupation commune hante l'esprit de ces divers commentateurs; ils s'efforcent tous d'emprisonner la naissance de *Carcaso* dans les limites de la période celtique, « relativement récente[5] », que les écrits de l'antiquité font connaître avec quelque précision. E. Desjardins a été amené à rechercher plus haut, dans l'ordre des temps, la lointaine parenté de Carcassonne. Il classe *Carcaso* ou *Carcassum* parmi les villes et bourgades des Tectosages dont les noms sem-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de la province de Languedoc*, Paris, 1737, p. 427; — Mahul, t. V, p. 734, 758.

2. Trouvé, *Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, 1818, p. 164; — P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, p. 436, cité par P. Foncin, *Guide historique, archéologique et descriptif à la Cité de Carcassonne*, Carcassonne, 1866, p. 193, note.

3. *Essai historique et philologique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation*, Paris, 1823, t. II, p. 117; cité par J.-P. Cros-Mayrevieille, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, Paris, 1846, t. I, p. 10.

4. *Prufung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens, vermittelst der waskischen Sprach*, Berlin, 1821, p. 92; cité par J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 4, note 2.

5. A. Sabarthès, *Géographie historique du département de l'Aude*, Paris, 1912, p. 3.

Digitized by Google

blent accuser une origine gauloise ou phénicienne. « *Carcaso* a certainement de l'analogie, dit-il, avec les noms sémitiques *Carcar* au nord de Petra en Perée, *Carchemis* en Mésopotamie; et le premier terme *car* avec le mot *cars*, ville, dans *Carsladash* (Carthage)[1] ». Qu'on accepte ou non la thèse de l'éminent géographe, on ne saurait du moins s'aventurer aussi loin que G. Jourdanne, en prétendant, avec cet auteur, que les Phéniciens ont, sinon fondé, du moins fréquenté Carcassonne[2]. D'une semblable allégation aucun indice réel n'a paru jusqu'ici assurer le fondement[3].

Ce qui est hors de discussion, c'est la présence de l'homme aux abords immédiats de la Cité, dès les temps les plus reculés. D'abondants témoins de la main-d'œuvre préhistorique jalonnent

1. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1896, t. II, p. 221 et note 7; — cf. aussi A. Sabarthés, *Essai sur la toponymie de l'Aude*, Narbonne, 1907, p. 5. — On ne saurait entourer de trop de réserves la conjecture, selon nous très hardie, qui se prévaut d'une apparente similitude de formation des mots *Larr-aso* et *Carc-aso* pour assimiler *Carcaso* à une divinité éponyme. « Il est probable, écrit F.-P. Thiers, que le petit *pagus* de Douzens, isolé, avait pour centre religieux la fontaine de *Larraso* [divinité topique]. Je serais porté à croire que les différents *pagi* formant la confédération des Volques Tectosages se réunissaient à jour fixe autour de la nymphe *Carcaso* et que sur ce point se forma la ville gauloise aujourd'hui disparue. » L'auteur, il est vrai, s'empresse de confesser que son hypothèse manque de preuves matérielles (*La stèle de Fadia Domestica et la voie d'Aquitaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 488, 489).

2. *Carcassonne, étude archéologique, historique et descriptive*, Carcassonne, 1900, p. 3, et *La Cité de Carcassonne et la Ville basse*, Paris, 1905, page 9.

3. Au contraire, depuis un demi-siècle, on a constaté qu'à Carcassonne comme dans tout le reste du département, sauf, bien entendu, l'arrondissement de Narbonne, on ne rencontrait, au cours des fouilles, « ni phocéennes, ni phéniciennes du littoral méditerranéen gaulois » (*Rapport sur des haches celtiques et diverses médailles recueillies dans le département de l'Aude*, dans *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, t. III, 1870, p. 476).

Digitized by Google

la rive droite de l'Aude, depuis la plaine alluvionnaire de la Mayrevieille en remontant la vallée du fleuve dans la direction de Leuc. Des fouilles pratiquées en 1911 sur le revers du plateau de Carsac, à quelques centaines de pas du front sud-ouest de la Cité, ont mis à jour d'importants vestiges d'un habitat préhistorique. La comparaison des vocables *Carsac* et *Carcas*, à peine différenciés par une « inversion », a naturellement entraîné MM. Amardel, Rouzaud et A. Cros-Mayrevieille à proposer l'identification de Carsac « avec l'emplacement originel de la peuplade qui alla, plus tard, se concentrer et se fortifier dans la Cité actuelle, en emportant même le nom du site primitif, parce qu'il était peu éloigné[1] ». L'hypothèse offre d'autant plus d'attrait qu'elle donne corps aux allégations de J.-P. Cros-Mayrevieille sur l'occupation simultanée des deux lieux dits[2]; elle s'affilie, d'un autre côté, aux développements de F.-P. Thiers sur les emplacements successifs de Carcassonne, avant et après le IVe siècle[3]. Mais qui oserait affirmer hardiment qu'elle est en exacte concordance avec la très obscure réalité?

Le premier témoignage historique sur Carcassonne n'est pas antérieur au premier siècle de notre ère. Le *Carcaso Volcarum Tectosagum* de Pline[4] embrasse, dans son laconisme étroit, toute la chronique de la Cité gallo-romaine. Par la simple adjonction de Καρκασώ à la liste des établissements de la Narbonnaise occidentale, Ptolémée, au siècle suivant, n'enrichit d'aucun éclair-

1. *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2e série, t. VII, 1911, p. 13, 61-65, et *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. XXII, 1911, p. 59-65.

2. *Les monuments de Carcassonne*, Paris, 1850, p. 7, 8; — Mahul, t. V, p. 222.

3. *La stèle de Fadia Domestica*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 496.

4. *Hist. natur.*, lib. III, 5; collect. Nisard, t. I, p. 160.

Digitized by Google

cissement la mention concise du naturaliste latin[1]. Ce n'est pas, toutefois, sans surprise, que l'on observe, autour de *Carcaso*, cette espèce de cristallisation du qualificatif ethnique, non seulement cent ans après que César eut commencé l'œuvre de l'assimilation romaine, mais plus d'un siècle après la mort d'Auguste. Mommsen a émis là-dessus l'avis autorisé qu'un archaïsme de ce genre attestait vraisemblablement le souvenir persistant de la primitive attache[2].

On s'accorde aujourd'hui pour fixer au v^e^ ou vi^e^ siècle avant J.-C. l'immigration celtique sur le territoire qui devint plus tard la Gaule[3]. Néanmoins, J.-P. Cros-Mayrevieille n'osait reporter au delà du iii^e^ siècle l'époque extrême de la fondation de *Carcaso*[4]. Mais il acceptait la doctrine, passée depuis à l'état vivace, qui met au compte des Tectosages non pas seulement la fondation, mais l'occupation séculaire de l'antique oppidum. Contre cette doctrine s'étaient jadis élevés d'Anville et son commentateur C.-I. Barante. D'accord l'un et l'autre pour contester le principe de l'invariabilité des limites entre Tectosages et Arécomiques, ils affirmaient également que Carcassonne n'avait pas toujours appartenu à la première des deux tribus[5]. Ce point de vue, éminemment subjectif, ne saurait prévaloir contre le témoignage contradictoire de l'archéologie. Les découvertes concordantes de la numismatique ont permis, à notre époque, de cantonner

1. Éd. Cougny et H. Lebègue, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, Paris, 1878-1892, t. I, p. 277; — Mahul, t. V, p. 222; — E. Desjardins, t. III, p. 362.

2. G. Jourdanne, *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 173.

3. A. Sabarthès, *Géographie histor. de l'Aude*, p. 3.

4. *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 7, 8; — Mahul, t. V, p. 222.

5. C.-I. Barante, *Essai sur le département de l'Aude adressé au Ministre de l'Intérieur*, Genève, s. d., p. 161, 162.

Digitized by Google

assez étroitement les Tectosages entre les Corbières à l'est, la Montagne Noire et l'Espinouse au nord. La peuplade s'étendait sur une partie des arrondissements actuels de Saint-Pons et de Béziers; elle dépassait cette dernière ville au nord-est et venait atteindre en quelque point du cours de l'Hérault[1]. Il y a tout lieu de présumer qu'à raison même de sa position au cœur du pays tectosage, Carcassonne dut se soustraire aux tribulations territoriales, plus fréquentes, habituellement, entre peuples rivaux, sur les confins qu'à l'intérieur de leurs domaines respectifs.

Visiblement influencé par les théories linguistiques en faveur à son époque, J.-P. Cros-Mayrevieille a pu s'abandonner un moment à appliquer à la tribu le radical *Carcas* afférent, dans le texte de Pline, au seul oppidum[2]. Il a été ainsi entraîné à forger de toutes pièces l'étrange et barbare appellation de *Carcasses*, qu'il applique sans ménagement aux premiers colons volces de la Cité[3].

L'existence d'une Carcassonne gauloise se confond, dans l'esprit de tous les annalistes, avec la notion d'un centre fortifié[4]. A la suite de Besse, le P. Bouge s'obstine à identifier l'oppidum primitif avec « le magasin ou l'arsenal » des Volces Tectosa-

1. G. Amardel, *Les monnaies gauloises qu'on peut attribuer à l'arrondissement de Saint-Pons*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 18, 22.

2. J.-P. Cros-Mayrevieille n'a pas persisté longtemps dans sa tentative; la thèse esquissée dans le premier volume de l'*Histoire des comtes*, paru en 1846, est bannie de l'ouvrage sur les *Monuments de Carcassonne*, imprimé en 1850.

3. Cf. *Monuments de Carcassonne*, p. 3. — Ce barbarisme est adopté avec empressement par V. Boyer, *La Cité de Carcassonne, guide du visiteur*, Paris, 1884, et Carcassonne, 1902, p. 3.

4. Avant nous, Fédié (p. 45) a souligné l'accord unanime, sur ce point, des divers historiens de Carcassonne.

Digitized by Google

ges[1]. Plus près de nous, des présomptions contradictoires, toutes également incertaines, ont été formulées sur le compte de la ville naissante. En 1896, G. Jourdanne proposait d'assimiler Carcassonne et Toulouse aux deux principaux établissements des Tectosages dans la région[2]; vingt ans auparavant, les rédacteurs du *Dictionnaire celtique* avaient affirmé, au contraire, que l'oppidum de Carcassonne n'avait, en tant que ville, pris une certaine ampleur qu'après la conquête romaine[3].

Seule, la conception générale d'un centre fortifié, qui se dégage de la tradition obscure et incertaine, s'appuie sur un fonds de réalité objective qui s'impose, avec la même force, à tous les observateurs. On ne peut nier que la configuration du plateau de la Cité, son étendue, sa valeur stratégique au seuil de la haute vallée de l'Aude conviennent de tous points à l'emplacement d'un de ces oppida à large développement, dont l'organisation défensive dépendait presque exclusivement de la nature et non de l'art. On sait aussi que l'oppidum, caractérisé par l'étendue de son enceinte et par la simplicité de son tracé, constituait le lieu de refuge habituel des tribus gauloises, et pouvait, outre ses défenseurs, abriter, à la première alerte, une population nombreuse, avec ses troupeaux et ses provisions[4]. On objecte, il est vrai, en ce qui concerne *Carcaso*, l'absence totale de témoignages fondés sur le produit de fouilles fructueuses[5]. Mais nul n'ignore

1. *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, p. 2.

2. *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 134.

3. *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*, Paris, 1875, t. I, verb. *Carcaso* et *Carcassonne*.

4. G. de La Noë, *La fortification gauloise*, dans *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques*, t. II, 1887, p. 233-331.

5. D'une prétendue découverte, à Carcassonne, « d'un didrachme au type

Digitized by Google

que l'oppidum gaulois est un ouvrage assez précaire, peu apte à marquer d'une empreinte durable un sol bouleversé comme l'assiette de la Cité. Réduit à un retranchement unique, sans aucune addition intérieure ou extérieure, il offrait à l'action destructive du temps des matériaux éminemment dissociables. On peut, à l'heure actuelle, juger par quelques exemples des caractères de la fortification gauloise dans nos contrées. L'oppidum occupe invariablement une situation élevée; il embrasse dans son enceinte tout le système de croupes qui forment le couronnement d'un promontoire, d'un plateau; il les circonscrit en épousant les ondulations, les mouvements du plan d'assiette. Le plan polygonal irrégulier est commun à tous les retranchements[1]; la chaussée ou levée de mur (*agger muri*) se profile ver-

de Rhoda et de monnaies celtibériennes d'Empurias et de Nédena », on n'a pour preuve que l'affirmation sans référence du *Dictionnaire celtique*. D'autre part, c'est avec raison que Grivaud de la Vincelle tient pour suspects deux types de monnayage qu'il reproduit de seconde main dans son *Recueil des monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule*, Paris, 1817, atlas, pl. XVII, nos 1 et 2 (Pl. I), et qui lui furent présentés comme ayant été ramassés « dans le voisinage de Carcassonne, au bord de l'Aude » (t. II, p. 160; — Mahul, t. V, p. 735). Au XVIIe siècle, le chanoine Bernard Estellat prétendait distinguer sur ces pièces la série des fondateurs légendaires de la Cité : Karkassa, princesse tectosage, et sa sœur la reine Pédauque; Karkas, eunuque de la reine Esther, accompagné du bœuf Apis. M. Ad. Blanchet a pris la peine de nous faire connaître que la figure 1 de la planche de Grivaud ne répond, en réalité, à aucune monnaie connue. Quant au n° 2, il pourrait, à la rigueur, représenter une déformation maladroite d'un exemplaire mal conservé des bronzes gaulois, analogues aux plus lourds de Massilia qui furent émis par la région de Narbonne (cf. Ad. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, Paris, 1912, t. I, p. 29, *fig.* 29). Des échantillons identiques au modèle proposé, sous les plus expresses réserves, par notre éminent correspondant, ont été exhumés du sol de Vieille-Toulouse (E. Roschach, *Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc*, Toulouse, 1905, p. 461, n° V, 1, 2).

1. M. G. Sicard a relevé ce plan polygonal très irrégulier au petit oppi-

Digitized by Google

ticalement sur 1 à 4 mètres, quelquefois par étages en retraite que soutient, vers l'extérieur, sur une assez faible hauteur, un revêtement en pierre sèche (Murviel)[1] ou en briques (Vieille-Toulouse)[2]. Pas d'armatures formées à l'aide de poutres entrecroisées dans l'épaisseur des levées de terre : le *murus gallicus* de César est un accessoire inconnu des oppida languedociens. Assez souvent enfin, la chaussée et le sous-sol ont une constitution géologique radicalement différente. C'est ainsi qu'à Vieille-Toulouse, sur une base argilo-sablonneuse, le terrassement était fait d'un humus noirâtre et friable, mêlé de nombreux tessons de poteries, d'ossements d'animaux, de débris d'ustensiles et de monnaies antiques.

Sur ce patron, il est loisible d'imaginer sommairement l'aspect général des établissements gaulois de Carcassonne. En l'absence de vestiges positifs, il serait dangereux de s'aventurer plus loin, d'esquisser un plan, de proposer des mesures ou d'épiloguer sur la configuration interne de l'oppidum[3]. A une époque qui commence à s'éloigner de nous, deux érudits rivaux, J.-A. Dulaure et P.-A. de Golbéry[4], ont perdu leur temps et leur peine à tenter

dum de la Matte, dans la Montagne Noire, non loin de Carcassonne (*Bull. de la Soc. d'études scientifiques de l'Aude*, t. III, 1892, p. 164-166).

1. Cf. la gravure de Erhard, dans *Revue archéologique*, 1863, pl. III, cité par E. Roschach, *Hist. graphique de Languedoc*, p. 473.

2. Ed. Barry, *Tolosa Tectosagum*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 7e série, t. V, 1873, p. 356, 357.

3. Dans cet ordre d'idées, signalons pour mémoire l'attribution, purement imaginaire, aux Tectosages, des travaux de creusement du grand puits de la Cité (cf. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 16, et *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 27, 128; 1876, p. 16).

4. J.-A. Dulaure, *Des cités, des lieux d'habitation, des forteresses des Gaulois, de leur architecture civile et militaire avant la conquête des Romains*, dans *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*

Digitized by Google

de coordonner, sur cette matière délicate, les enseignements incertains et souvent contradictoires des écrits de l'antiquité.

publiés par la Société royale des antiquaires de France, t. II, 1820, p. 82-142; — *Les villes de la Gaule rasées par M. J.-A. Dulaure et rebâties par P.-A. de Golbéry*, Paris, 1821.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA CONQUÊTE ROMAINE

Débuts de la pénétration romaine : *Carcaso*, poste militaire. — Controverses à propos d'un texte douteux de César. — Examen critique des dénominations *oppidum*, *colonia*, *civitas*, appliquées à l'agglomération romaine. — Le castellum de l'Itinéraire de 333. — Les monuments romains attribués à Carcassonne. — Topographie sommaire du bourg et du castellum.

La fondation de Narbonne en l'an 118 av. J.-C. et l'occupation de Carcassonne par les Romains s'enchaînent aux yeux de certains historiens dans une étroite dépendance chronologique[1]. A l'appui de cette conception, la plupart d'entre eux font valoir qu'il n'y avait ni existence, ni sécurité possibles pour les compagnons de L. Licinius Crassus, avant qu'une zone d'influence n'eût été taillée en plein continent, afin d'envelopper le noyau de la colonie naissante d'un vaste périmètre de protection. Sabatier-Désarnaud fait la part la plus large à la prévoyance romaine; il laisse entendre qu'au lendemain même de la défaite du roi Bituit, Cn. Domitius Ahenobarbus s'employa à préparer les voies à l'immigration de 118, en disposant de faibles garnisons dans les « principales villes » des Tectosages (121 av. J.-C.[2]). Il est

1. Cf. Lebègue, *Mémoire sur les colonies romaines dans la Province*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, séances du 30 novembre 1880 au 2 août 1881, p. 9. — Le P. Bouges (p. 12) et, après lui, Viollet-le-Duc (*La Cité de Carcassonne*, Paris, 1858, p. 1), avaient précédemment opiné dans le même sens.

2. *Aperçu sur la confédération des Volkes Tectosages pendant la conquête romaine*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, t. XI, 1881-1882, p. 231.

Digitized by Google

certain du moins que pendant les trois ou quatre années qui précédèrent l'arrivée des vétérans colonisateurs, toute l'étendue du pays, de Toulouse au littoral, fut parcourue et foulée par les légions. Toutefois, on ne saurait en définitive s'abuser sur les effets pratiques de ces démonstrations ; au sein de tribus turbulentes « où la domination romaine était considérée comme une domination étrangère[1] », les progrès d'une pénétration militaire, contrariée sans relâche par d'innombrables foyers d'insoumission, durent être à la fois très lents et très disputés. On sait avec quelle facilité, Toulouse, la ville sainte des Tectosages, put surprendre un moment la vigilance des garnisaires romains (108 av. J.-C.). Il y a des apparences que Q. Servilius Cépion n'eût pas trouvé l'occasion de s'illustrer en Gaule par les excès d'une répression tristement célèbre, si Rome avait été en mesure d'imposer, dès le principe, aux territoires occupés l'étroite surveillance armée qui lui garantissait, d'ordinaire, de la part des populations subjuguées, un loyalisme forcé mais durable. L'agitation qui persistait au moment où Marius prit possession de son commandement, l'élan impétueux du mouvement insurrectionnel de Copill sont autant de preuves indirectes que l'empire des Romains ne dut s'affermir en pleine contrée tectosage qu'au lendemain de la victoire de Sylla (105 av. J.-C.). J.-P. Cros-Mayrevieille anticipe à peine sur cette date, en fixant l'installation à demeure d'une garnison romaine à Carcassonne aussitôt après la sanglante répression de l'an 107[2].

G. Jourdanne a pris sur lui de mêler le nom de *Carcaso* au récit des événements qui remplissent, dans le midi de la Gaule, la fin du second siècle avant notre ère. Il assure que ni Carcas-

1. G. Jourdanne, *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 131.

2. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 20.

Digitized by Google

sonne, ni Narbonne ne mirent d'obstacle à la marche de Cn. Domitius Ahenobarbus ; il incline à penser que Copill recruta des partisans parmi les tribus indigènes des bords de l'Aude[1]. Il eût été plus sage de respecter, sur tous ces points, le silence obstiné de l'histoire. Et ne serait-on pas, en vérité, mieux fondé à mettre en doute, dès la création de Narbonne, la survivance de *Carcaso* en tant qu'oppidum gaulois, quand on envisage l'empressement des Romains à substituer partout, dans les régions occupées, aux retranchements barbares, des défenses façonnées d'après les règles de leur fortification ?

Par méconnaissance du régime politique imposé à la nation tectosage après sa soumission, certains auteurs sont entraînés à divaguer sur la nature et l'importance du premier établissement stable fondé à Carcassonne par les Romains. Fixer l'origine de cette ville à l'an 550 de Rome (205 av. J.-C.), « c'est nous apprendre seulement, déclare G. Besse avec sérénité, qu'elle fut en ce temps-là enfermée de murailles construites de certaine petite pierre quarrée avec des cordons de brique, et qu'on peut voir encore en quelques endroits de la grande muraille[2] ». Ainsi, une puissante enceinte murale, édifiée de toutes pièces dès la fin du IIIe siècle av. J.-C., se dresse dans l'imagination prodigue du naïf chroniqueur. J.-P. Cros-Mayrevieille n'a pas eu de peine à se garder d'une exagération semblable, mais il accorde que l'ancienne cité gauloise offrait, quelques cent sept ans avant l'ère chrétienne, un périmètre suffisant pour abriter une garnison « capable d'assurer la conquête[3] ». C'est encore, à notre avis, beaucoup dire. Les recherches de savants tels que

1. *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. II, 1892-1893, p. 416, et t. IV, 1896-1897, p. 133.
2. *Hist. des antiquitez et comtes de Carcassonne*, p. 4.
3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 20.

Digitized by Google

Jullian, Hirschfeld, Allmer aboutissent à cette conclusion rigoureuse que Rome, jusqu'à l'arrivée de César, n'apporta à la Narbonnaise aucun bienfait : ni la prospérité de l'agriculture, ni le culte des lettres; elle n'avait même pas su lui donner la paix. La nouvelle conquête n'était qu'un lieu de passage pour ses troupes, « quelque chose comme la marche de la province espagnole[1] », une mine à exploiter pour ses trafiquants et ses publicains. Bénech trace une assez sombre peinture de l'état précaire des tribus indigènes du Midi, sous le régime de « servitude et d'oppression absolue » qui fut la conséquence des succès de Sylla[2]. Comme toute la contrée environnante, Carcassonne dut certainement pâtir d'un ensemble de conditions générales aussi défavorables. En outre, sa situation géographique était un assez sérieux obstacle à son développement. Placée fort en arrière du chemin de ronde de la Méditerranée, comme on a pittoresquement baptisé la voie Domitienne, elle n'avait qu'un rôle stratégique secondaire[3] : c'est pourquoi, sans doute, la poste l'ignorait[4]. Nous concédons volontiers qu'il a pu paraître indispensable aux Romains d'observer et de dominer « la grande dépression par laquelle se sont, de tout temps, écoulées les migrations de peuples entre la Méditerranée et l'Atlantique[5] », mais, à vrai dire, un très médiocre ouvrage suffisait à la tâche. Dès le XVIII[e] siècle,

1. G. Jourdanne, *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 160.

2. *Toulouse, cité latine, ou du droit de latinité dans la Narbonnaise et dans les provinces romaines en général*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 4[e] série, t. III, 1853, p. 204.

3. G. Jourdanne, *Carcassonne*, 1900, p. 4, et 1905, p. 10.

4. F.-P. Thiers, *De Narbonne aux Pyrénées par la voie Domitienne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. III, 1894-1895, p. 642.

5. M. Bouffet, *Les restaurations de la Cité de Carcassonne*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900, 1[re] partie, p. 327.

Digitized by Google

les Bénédictins de Saint-Maur parlent d'un simple *castellum*[1]. Ainsi Jourdanne n'a fait que rafraîchir une tradition déjà vieille, en exprimant l'avis que les fortifications de Carcassonne « ne dépassaient pas la moyenne de celles de colonies de second ordre »; seulement, il s'engage un peu trop, selon nous, en affirmant, contre toute vraisemblance, que les Romains se sont contentés des ouvrages gaulois[2].

A l'abri du *castellum* sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, une bourgade naquit et dut se développer. On connaît aujourd'hui, après les exposés de R. Cagnat, les conditions habituelles qui présidaient à la formation de ces centres d'habitation; on sait qu'ils se constituaient invariablement par la seule agglomération des vétérans dans les contrées primitivement désertes, ou par leur mélange avec les indigènes, quand le pays était déjà peuplé[3]. Autour de la Cité, les découvertes de débris de la civilisation gallo-romaine s'accordent rigoureusement avec les observations d'Arcisse de Caumont sur la présence constante

1. *Art de vérifier les dates* (continuation de V. de Saint-Allais), t. IX, p. 418; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 41, note 3.

2. *Carcassonne*, 1900, p. 25, et 1905, p. 27. — L. Fédié ne partage pas cette opinion; il parle (p. 48) de travaux de défense « importants » exécutés par les Romains.

3. *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, 1892, p. 481, 482. — Le régime de paix qui suivait habituellement l'occupation romaine favorisait ces sortes d'établissements. Dans son récit de la révolte de Civilis, Tacite (*Hist.*, IV, 22) raconte qu'à la faveur de l'apaisement survenu dans la contrée, « une espèce de ville » s'était formée non loin du camp de *Vetera*, sur le Rhin. Parlant du mur limite construit par Sévère à la frontière de la Bretagne romaine, A. de Caumont expose qu'« en dehors des murs de chaque enceinte ou *castrum*, il y avait une bourgade habitée par des laboureurs, des artisans et d'autres hommes, tant Romains que Bretons, qui s'étaient placés sous la protection de la forteresse » (*Cours d'antiquités monumentales*, Paris, 1830-1838, t. V, p. 20).

Digitized by Google

de vestiges révélateurs au voisinage des centres habités[1]. Le rapprochement par ordre d'importance des gîtes reconnus de monnaies et autres objets aboutit à la localisation certaine, sur les aspects nord et nord-est du plateau[2], de la bourgade primitive, le *canaba* si souvent exploré par Ch. Tissot au pied de la forteresse romaine[3]. Mais, abstraction faite de cette indication topographique, le mystère est opaque autour de Carcassonne romaine et les monuments communs, sans signification propre, recueillis aux abords de la Cité, n'apportent aucun éclaircissement sur cette période lointaine de son histoire. En présence de cette lacune, on s'explique l'attrait irrésistible, exercé sur d'excellents esprits par certain passage souvent cité de la Guerre des Gaules, où Carcassonne est mentionnée en même temps que Narbonne et Toulouse. Le texte rapporte en substance qu'au moment où César employait la troisième année de son gouvernement dans les Gaules à soumettre les Celtes établis de la Garonne à la Seine, Carcassonne, avec ses deux voisines, fournit à Crassus le concours de ses plus braves citoyens (*mullis viris fortibus*) pour la campagne de diversion que ce général entreprit en l'an 56 au cœur de la région aquitaine, entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan[4].

1. *Abécédaire ou rudiment d'archéologie, ère gallo-romaine*, Caen, 1870, p. 601 ; — *Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 341.

2. Un certain nombre de médailles romaines du musée de Carcassonne proviennent de la Trivalle haute, de la pépinière Roux et des abords du bâtiment de l'octroi dit de Trèbes. Les trouvailles de débris romains ne sont pas rares dans ces parages (E. Baichère, *Catalogue des médailles romaines impériales trouvées dans le département de l'Aude...*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907, p. 90, 95, 103, 106, 138, 177, 188).

3. Notamment à *Ubaza Castellum*, auj. Terrabaza (Tunisie). — *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, Paris, 1884-1888, t. II, p. 536.

4. Lib. III, cap. XX.

Digitized by Google

De Catel à C.-I. Barante, en passant par G. Besse, dom Vaissette, Ménard et la série de leurs commentateurs[1], la conviction s'est fortifiée, sur la foi de ce témoignage, que Carcassonne était élevée au rang de ville dès le milieu du premier siècle avant notre ère. Les Bénédictins se sont aussitôt mis en quête d'un qualificatif et ils parlent, dans l'*Histoire de Languedoc*, d'une « ville considérable[2] ». J.-P. Cros-Mayrevieille rattache d'office Carcassonne aux centres notoires de la *Gallia braccata*, érigée en province romaine dès l'an 55[3], et G. Jourdanne, à son tour, souligne l'importance du texte des Commentaires, « le plus ancien, dit-il, qui fasse mention de Carcassonne[4] ». Dans l'intervalle, il est vrai, quelques esprits avisés avaient élevé des doutes sur l'authenticité du texte et soupçonné une interpolation possible. Le scrupule était-il donc si mal fondé que d'aucuns ont semblé le croire[5]? Il résulte du dépouillement critique effectué par Aug. Molinier en 1875[6] que si les anciennes éditions de César portent, en effet, Carcassonne à côté de Toulouse et Narbonne, celles de Nipperdeï dans la collection Teubner et du Suédois Frigell, publiée à Upsal en 1861, s'accordent pour le supprimer. D'après le

1. G. Besse, *Hist. des antiquitez et comtes de Carcassonne*, p. 31; — *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, t. I, 1874, p. 128, 222, et t. II, 1876, p. 22, 450; — [Ménard], *Description de la province Narbonnoise, selon le texte de Pline, éclairci par des remarques géographiques, historiques et critiques*, dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec les Mémoires de littérature tirés des registres de cette Académie*, t. XXIX, 1764, p. 238; — C.-I. Barante, *op. cit.*, p. 161; — Mahul, t. V, p. 222.

2. Tome I, p. 128.

3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 21, 22.

4. *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 149, 163.

5. Cf. le ton assez âpre de J.-P. Cros-Mayrevieille contre les partisans de la thèse de l'interpolation (*Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 9, note 1, et p. 42).

6. *Hist. de Languedoc*, t. II, note 113, p. 450.

Digitized by Google

tableau des manuscrits de l'édition Frigell, on peut s'assurer que dans la série des *codices* du IXe siècle, l'omission est générale ; par contre, un manuscrit de Paris porte la forme *Carcasone* (*e* cédillé), qui, en raison d'une analogie marquée avec le Καρκασώ de Ptolémée, pourrait être une forme archaïque ; mais le document est du XIe siècle et peut avoir été écrit dans le midi de la France. En définitive, pour quiconque est résolu à faire état indistinctement de tous les témoignages, il peut paraître interdit de se prononcer entre les deux opinions, encore qu'à notre sentiment, la réserve des plus récents éditeurs se justifie amplement. Mais, d'autre part, en suivant l'alternative qui introduit le mot *Carcasone* dans la rédaction originale, le détail ne laisse rien préjuger quant à l'importance de ce centre d'habitation, disjonctivement à ceux de Narbonne et de Toulouse. En effet, l'individualité prospère de ces deux dernières villes, au temps de César, est attestée par un concours de témoignages historiques dont il est bien malaisé de produire l'équivalent pour Carcassonne[1].

La qualification d'*oppidum* attribuée à *Carcaso* n'implique pas nécessairement une importance notoire. E. Desjardins a fait observer que dans le tableau des cités privilégiées de la Narbonnaise, Pline confond les *civitates* avec d'obscures bourgades et qu'il fait entrer dans sa nomenclature des localités d'ordre très inférieur, voire des noms de très anciens peuples comme les *Umbranici* (Ambrons)[2]. On ne pouvait dénoncer plus à propos les dangers d'une interprétation trop littérale, appliquée à un ensem-

1. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que la plus ancienne médaille romaine de provenance contrôlée, trouvée à Carcassonne, date du règne d'Agrippa. On n'a pas encore, à notre connaissance, recueilli autour de la Cité d'échantillon de monnayage antérieur à l'an 18 av. J.-C. (*Catalogue Baichère*, p. 90, 198).

2. *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 87.

Digitized by Google

ble de termes qui ont été manifestement détournés de leur signification classique par le naturaliste latin.

Il n'est pas indispensable d'élever Carcassonne au rang de ville pour lui conférer l'aptitude à la latinité. De l'avis de tous les commentateurs, les peuples aspirant au privilège n'étaient assujettis qu'à une obligation de principe : accepter le joug romain. Lorsqu'ils avaient ainsi donné des gages de loyalisme, on les assimilait aux alliés les plus favorisés, aux Latins[1]. A partir de ce moment, ils se trouvaient engagés dans un état de transition vers l'homogénéité future dont l'investiture latine marquait la première étape. G. Jourdanne observe assez justement que rien n'est plus insaisissable que la définition du *jus Latii*. Il n'est pas exact de prétendre que la latinité fût toujours le démembrement de telle ou telle partie des droits civils[2]. Parmi les avantages qu'elle dispensait d'office, Bénech mentionne l'indépendance communale ou privilège municipal, l'autonomie administrative, le droit de propriété quiritaire avec ses diverses conséquences, l'aptitude à acquérir l'isopolitie romaine[3]. En échange de leurs droits, les villes latines étaient astreintes aux charges fiscales de Rome et elles fournissaient des combattants aux légions[4]; ceux-ci servaient en qualité d'alliés et non d'auxiliaires[5]. E. Desjardins caractérise d'un mot l'état politique des *oppida latina*,

1. *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 437.

2. *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 175, note 1.

3. *Toulouse, cité latine*, dans *Mém. de l'Académie des sc., inscript. et belles-lettres de Toulouse*, 4e série, t. III, 1853, p. 217, 218; — *Gallia christiana*, Paris. 1739, t. VI, col. 860; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 105, 128; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 28 à 31; — E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 333, 342.

4. *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 448.

5. *Toulouse, cité latine...*, p. 211.

Digitized by Google

en disant qu'ils représentaient « la Gaule à demi-romaine[1] ».

Le titre de *colonia* n'est pas davantage représentatif d'une importance réelle définie. J.-P. Cros-Mayrevieille ne reconnaissait pas Carcassonne comme siège de colonie latine[2]. Prétendait-il par là réformer l'opinion du P. Bouges qui fait procéder l'origine de Carcassonne romaine d'un dédoublement de la mission de peuplement conduite sur le littoral du golfe de Lion par L. Licinius Crassus[3]? Dans ce cas, il était fondé à s'exprimer comme il le fait, puisque l'érection de Carcassonne en colonie est postérieure de trois quarts de siècle au moins à la fondation de Narbonne. Selon E. Desjardins, la création de la *colonia Julia Carcaso* doit être reportée aux Triumvirs, par conséquent entre les années 43 et 30 avant notre ère[4]. Bénech, Jullian, Allmer retardent l'événement jusqu'à l'arrivée d'Auguste en Gaule[5]. De recherches menées parallèlement par E. Desjardins et A. Longnon, il semble résulter que la nouvelle colonie fut comprise, dès l'an 27 av. J.-C., au nombre des vingt cités de la province sénatoriale de Narbonnaise, qui durent être inscrites par Auguste sur les états de l'Empire[6]. Mais l'honneur pour Carcassonne d'avoir été élevée à la dignité de chef-lieu ne saurait, en aucune manière, faire illusion sur l'importance de l'agglomération elle-même; celle-ci, en dépit de sa qualité, peut avoir conservé l'as-

1. *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 237.
2. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 11.
3. *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 12.
4. *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 78, 79; — Lebègue, *Mémoire sur les colonies romaines dans la Province*, p. 9.
5. G. Jourdanne, *Études sur Narbonne romaine*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IV, 1896-1897, p. 178, note 2.
6. *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 180. — J.-P. Cros-Mayrevieille fait déjà, à cette date, de Carcassonne une « ville d'entrepôt » sur la grande voie romaine venant de Bram. — *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 23; — *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 9, et 1876, p. 5.

Digitized by Google

pect d'une médiocre bourgade, groupée au pied du *castellum* primitif. Rien ne laisse supposer que la possession d'une constitution assimilant la *colonia* à un organisme autonome[1], soit un privilège uniquement dévolu à des centres importants. Dans l'organisation territoriale de la Narbonnaise à la mort d'Auguste (an 14 ap. J.-C.), les chefs-lieux de colonies nominales, comme Carcassonne, ne forment que le troisième échelon des *civitates*, après la *colonia deducta* de Narbonne et les villes d'Arles, Fréjus, Béziers et Orange, peuplées par des vétérans[2]. Parmi ces colonies nominales, plusieurs (Apt, Riez, Alps) ont eu une destinée assez obscure. Carcassonne est assimilable à l'un de ces centres peu favorisés. E. Desjardins assure qu'il est impossible de préciser à quelle date la *colonia Julia Carcaso* a pris le nom de Jules[3]. On sait seulement par les inscriptions de Rieux-Minervois et de Bretzenheim qu'elle fut inscrite dans la tribu *Voltinia*[4]. Longtemps on a tenu pour suspecte la tablette de Rieux qui la gratifie d'un préteur[5]; si la critique a pris, à la longue, le parti de se déterminer en faveur de l'authenticité du texte, elle est encore aujourd'hui fort mal instruite des attributions de l'énigmatique Cominius Bitution. L. Fédié n'avance rien de certain quand, de son propre chef, il départit au préteur « le gouvernement de la province[6] », et J.-P. Cros-Mayrevieille est beaucoup trop absolu

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin, 1888, t. XII, p. 522; — E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 342.

2. E. Desjardins, *op. cit.*, t. III, p. 237.

3. *Ibid.*, p. 234.

4. *Gallia christ.*, t. VI, col. 860; — *Corpus inscript. lat.*, t. XII, p. 624, et t. XIII, n° 7234; — *Hist. de Languedoc*, t. XV, p. 395, n° 1319 et note 2.

5. Aug. Molinier conclut, en 1876, qu'il est impossible de rapporter sûrement l'inscription à Carcassonne (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 449). Quatre ans plus tard, Lebègue affirme, au contraire, que le texte peut avoir été très discuté, mais qu'il ne paraît plus douteux (*op. cit.*, p. 9).

6. *Hist. de Carcassonne*, p. 48.

Digitized by Google

quand il fait application au régime municipal de Carcassonne, vers la fin du premier siècle, de copieux développements tirés de constitutions strictement étrangères à la contrée[1].

C'est, en définitive, sur une équivoque que repose toute la reconstitution d'une « cité noble[2] », entourée de « vastes faubourgs » et administrée « par un personnel nombreux » de fonctionnaires[3]. Nous n'aurons pas de peine à montrer que les médiocres vestiges d'habitation recueillis autour de la Cité ne laissent rien subsister de cette magnifique conception.

Un détail aurait pu, semble-t-il, dès la première heure, illuminer le débat. Nous voulons parler de la dénomination *castellum* qui s'applique à Carcassonne dans l'*Itinéraire Hiérosolymitain* de l'an 333[4] et qui, selon nous, place sur son véritable terrain la question si controversée de l'aspect primitif de la ville. Qu'est-ce en effet qu'un *castellum*? C'est le diminutif d'un camp fixe (*castra stativa*), l'abri stable d'un corps d'occupation à faibles contingents, un ouvrage défensif d'étendue variable, le plus souvent restreinte, qui, dans tous les cas, se différencie nettement de l'enceinte murale d'une ville[5]. Par le choix du terme approprié, l'auteur de l'*Itinéraire* définit la nature spécifique du point habité qu'il mentionne; il réduit celui-ci à ses véritables proportions. La diminution est si manifeste que nul, avant

1. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 28 à 31.

2. La locution est de J.-P. Cros-Mayrevieille (*ibid.*, p. 28, 36), qui assimile le soi-disant *oppidum nobile* à l'*oppidum latinum* de Pline.

3. *Ibid.*, p. 34, et le P. Bouges, p. 13.

4. *Gallia christ.*, t. VI, col. 860; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 41; — *Annuaire de la Société des antiquaires de France*, 1850, n° 559; — Mahul, t. V, p. 222; — E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, p. 34.

5. Cf. A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907 : Castra et castella sur la ligne du Rhin et en Gaule, p. 220 à 235.

Digitized by Google

CIPPE FUNÉRAIRE DE C. JULIUS NIGER

D'après un moulage du cabinet de M. A. Cros-Mayrevieille.

Digitized by Google

Digitized by Google

nous, ne s'avise de la contester. Les historiens dont elle anéantit la fiction de cité opulente, de colonie populeuse, ne tentent pas de la révoquer en doute. Préoccupés seulement de concilier leur point de vue avec la révélation brutale du document, ils s'efforcent de la présenter comme un événement tardif, comme une conséquence des calamités qui affligèrent la Gaule à la fin de la domination romaine. La thèse a été amorcée par Ménard dès 1764. La désignation de *castellum*, écrivait à cette date le subtil académicien, « doit se rapporter à la position de l'ancienne ville de Carcassonne, bâtie sur une éminence qui pouvoit alors, par les dévastations arrivées dans le pays, être réduite à nn simple château[1] ». J.-P. Cros-Mayrevieille argumente sur le même thème, sauf plus de précision apparente. A l'entendre, Carcassonne aurait été reléguée au rang de *castellum* après la mort de Constantin (317 ap. J.-C.), lorsque le déplacement à Byzance de la capitale de l'Empire, la nouvelle subdivision des provinces, un ordre tout nouveau qui succédait à l'ancien, précipitèrent la décadence de la puissance romaine et amenèrent la désertion progressive de « tous les points sur lesquels les forces de l'Empire avaient été réunies[2] ». L'auteur n'en est pas d'ailleurs à vingt ans près pour ses supputations chronologiques; dans un autre de ses ouvrages, il ajourne à l'an 337 le déclassement de la « cité noble » de Carcassonne[3]; en quoi il est assez mal inspiré, puisque la rectification est en contradiction avec la lettre de

1. *Description de la province Narbonnoise.....*, dans *Mém. de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIX, 1764, p. 238.

2. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 41. — L'auteur ne pense pas que la dénomination de *castellum* impliquât une diminution politique quelconque de l'agglomération. Il rapporte le cas d'Uzès, mentionné, dit-il, indifféremment, sous la double qualité de *civitas* et de *castellum ;* par malheur, il omet d'appuyer son affirmation d'une référence.

3. *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 9, et 1876, p. 5.

Digitized by Google

l'*Itinéraire*, qui garantit l'existence du *castellum* quatre ans auparavant. Dom Vaissette avait émis une opinion qui se trouve également formulée, à peu près dans les mêmes termes, dans le mémoire de Ménard. Il pensait que la dénomination de *castellum* provenait sans doute de ce que Carcassonne « n'était pas encore élevée à la dignité de cité ou de ville épiscopale, honneur qu'elle ne reçut que sous les rois wisigoths[1] ». Les annotateurs contemporains de l'*Histoire de Languedoc* n'ont pas admis la conjecture; l'un des plus autorisés d'entre eux, Aug. Molinier, se rallie à la thèse de l'ancienne *civitas*, diminuée d' « une partie de son importance[2] ».

Du chef des divers auteurs que nous venons de passer en revue se manifeste, en somme, la même inclination à restituer la physionomie de Carcassonne romaine sur les données comparées de trois termes génériques : *oppidum*, *colonia*, *civitas*, interprétés dans le sens le plus étendu. Nous avons souligné le danger de la méthode. Il n'est, en réalité, de véritable appellation spécifique que celle de *castellum*. L'image évoquée d'un centre d'habitation, limité à une forteresse flanquée de sa bourgade, s'accorde sans embarras avec ce que laisse entrevoir l'histoire de l'obscur état politique, créé en Gaule par la conquête. Il faut retenir que la médiocrité de Carcassonne aux plus beaux jours de l'occupation romaine, ressort, incidemment, de deux groupes de faits : le lieu ne figure sur aucun des itinéraires de la poste impériale; il n'est nommé que dans de « très rares manuscrits » de la Notice des cités[3] et seulement

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 128.
2. *Ibid.*, t. II, p. 437.
3. *Notitiae provinciarum et civitatum Galliae*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. II, 1739, p. 3, 7, 8, 11; — *Hist. de Languedoc*,

Digitized by Google

à une époque où le mot *civitas* a perdu toute signification[1].

Il n'est que juste également de faire entrer en compte le silence des anciens historiens; on n'y saurait raisonnablement suppléer par des allégations gratuites. Pour préciser, citons le cas de J.-P. Cros-Mayrevieille qui inscrit trois dates apocryphes aux annales de Carcassonne des IVe et Ve siècles : la prise de la ville en 350 par les Francs et les Alamans, le retour offensif des Romains en 395, l'occupation de la place par les Wisigoths en 412[2]. Or si, comme l'observe judicieusement Mahul[3], il existe, en fait, une relation entre les événements ainsi affirmés et les circonstances générales de l'histoire de la Narbonnaise à l'époque correspondante, il n'en est pas moins vrai que nul n'est fondé à retenir sous date certaine des faits purement conjecturaux[4].

Le décompte du maigre patrimoine archéologique, qui figure l'élément représentatif de la prospérité de *Carcaso* sous la domination romaine, n'est pas fait pour alimenter de complaisantes

t. II, p. 52, 57; — Mahul, t. V, p. 390; — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, Paris, 1878, p. 614.

1. La dénaturation du mot *civitas* était consommée dès la fin du second siècle de notre ère (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 452). — Desjardins observe que cette qualification, appliquée à *Carcassona* par la *Cosmographie du Ravennate*, n'a pas, en réalité, de signification précise. « Pour cet ignorant cosmographe, toutes les localités qu'il mentionne sont des villes, *civitates*; il ne connaît point de *castra*, de *vici*, ni de *villae*. » (*Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, p. 211).

2. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 42, 45, 46; — *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 9.

3. *Cartulaire*, t. V, p. 222.

4. D'après Foncin (*Guide de 1902*, p. 20), la ville aurait été peut-être détruite au IVe siècle par le soulèvement des Bagaudes. Viollet-le-Duc, plus réservé, observe assez opportunément qu'on ne sait, en réalité, ce qu'il advint de la ville entre l'arrivée des Romains et le Ve siècle (*La Cité de Carcassonne*, 1858, p. 5).

Digitized by Google

illusions. Le noyau, restreint, de monuments authentiques est dépourvu de toute valeur propre. On chercherait vainement l'inscription votive, le fragment architectural, le motif de décoration qui repèrent, dans la plupart des cas, l'emplacement d'une cité de quelque consistance. Nous mettrons hors de cause, pour le moment, les restes, réputés romains, de constructions militaires, l'occasion devant s'offrir plus tard de redresser, sur ce point, la doctrine traditionnelle; qu'il nous suffise, à cette heure, de passer en revue les divers objets mobiliers.

I. — Monuments funéraires.

A. — *Monuments épigraphiques.* — On n'en compte que deux échantillons garantis d'attribution locale[1]. Ces inscriptions, dédiées à d'obscurs particuliers, remontent au premier siècle de notre ère.

L'une, découverte au village de Rieux-Minervois en 1847, est déposée au musée de Narbonne[2]. Elle porte, accompagné de la qualité de préteur, le nom d'un certain Cominius Bitution, personnage qui n'est pas autrement connu. La lecture proposée par Herzog pour la troisième et dernière ligne du corps d'écriture,

1. C'est à tort, en effet, que dans son *Catalogue des antiquités du musée de Toulouse* (1865, p. 91, n° 209), E. Roschach classe sous la mention d'origine *Carcassonne* une tablette votive mutilée, dédiée par un certain L. Cornélius à [sa femme] Rutilia Exorata (*Corpus inscript.*, t. XII, n° 5372). — Cette inscription romaine provient, en réalité, du territoire d'Aragon, village situé à 12 kilomètres au nord-ouest de Carcassonne; elle fut exhumée, vers 1820, de la parcelle cadastrale 427, section D, qui était la propriété du baron Peyrusse. — Cf. Mahul, t. I, p. 46.

2. *Corpus inscript.*, t. XII, n° 5371. — J. Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1892, p. 44.

Digitized by Google

prail(ori) c(oloniae) J(uliae) C(arcassonis), a soulevé des oppositions irréductibles[1]; elle semble prévaloir aujourd'hui.

Un cippe à fronton du musée de Mayence présente l'épitaphe gravée d'un soldat de la *legio II^a Augusta*, C. Julius Niger, originaire de Carcassonne, mort dans la Germanie supérieure, sur les bords du Rhin, au début du premier siècle de notre ère. Le monument provient du village de Bretzenheim[2]. L'interprétation *Vol(tinia) Carc(asone)* est ici plus transparente que sous la graphie de la tablette précédente *(Pl. II)*.

En s'autorisant d'une particularité, selon nous fictive, on peut, sous toutes réserves, adjoindre au groupe des monuments épigraphiques certain « tombeau antique de pierre du pays », qui aurait existé à Carcassonne en 1774, s'il faut en croire la légende sommaire d'un croquis à la plume pris, sur place, à cette date, dans une maison voisine de « l'hôpital », par le comédien antiquaire Pierre de la Ruette de Beaumesnil[3]. Ce croquis au trait,

1. De la part d'Aug. Molinier notamment. Cf. *Hist. de Languedoc*, t. II, note 113, p. 449, et t. XV, p. 395, n° 1319.

2. *Corpus inscript.*, t. XIII, n° 7234; — *Hist. de Languedoc*, t. XV, p. 395, note 2; — A. Héron de Villefosse, *Le soldat de Carcassonne*, dans *Congrès archéologique de France*, 73e session, 1906, p. 191, 206 et 260; — A. Cros-Mayrevieille, *Note sur l'inscription de Caius Julius Niger*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907, p. 216. — C'est tout à fait gratuitement que J. de Lahondès (*Congrès de 1906*, p. 4) affirme la présence, dans les musées rhénans, de « plusieurs stèles de soldats originaires de Carcassonne »; hormis celle de Mayence, il n'en a pas été signalé d'autre, à notre connaissance.

3. En 1774, Carcassonne avait deux hôpitaux : auquel des deux établissements faut-il rapporter le voisinage? Beaumesnil ne précise pas. N'y aurait-il pas lieu, d'autre part, de rechercher à Narbonne le sarcophage en question? Toutes les présomptions à cet égard paraissent singulièrement fortifiées par la publication récente des procès-verbaux de la Commission archéologique pour l'année 1841 :

« *Séance du 5 avril :* M. le Président fait décider que MM. Larraye, Gros

Digitized by Google

signé, provient du cabinet de l'abbé de Tersan et fait partie du fonds de la Bibliothèque nationale[1]. Il représente un sarcophage païen, sans couvercle, auquel la notice attribue 2 pieds 6 pouces (0 m. 81) de haut, sur 6 pieds 7 pouces (2 m. 13) de long. De construction « assez barbare », la cuve servait au XVIII^e^ siècle de puisard pour l'arrosage d'un jardin. Sur l'une des faces larges, au centre, dans le champ d'un étroit cartouche dont un des ailerons est marqué d'une rosace, se détache l'inscription *Dis manibus* en toutes lettres (*Pl. I, fig. 3*). Sous cette forme et à l'état isolé, l'inscription ne s'accorde qu'avec un cippe, à l'exclusion de tout autre monument funéraire; elle orne, en pareil cas, un autel consacré aux Morts[2]. Par contre, dans le cas d'un monument individuel, comme un sarcophage, la formule s'accompagne d'un complément de rigueur, énonçant la personnalité du défunt; elle se présente alors, le plus souvent, sous l'abréviation usuelle par sigles DM.

Il convient, en définitive, au sujet de ce croquis, de se retrancher prudemment derrière la défiance qu'inspire à la critique contemporaine l'ensemble de l'œuvre de Beaumesnil[3]. Sans

et Cartault seront chargés de visiter un tombeau antique qui se trouve à l'hôpital [de Narbonne], et de traiter avec les administrateurs de l'hôpital l'abandon de ce tombeau au musée.

« *Séance du 3 mai :* M. Cartault rend compte des démarches faites pour obtenir l'abandon du tombeau antique qui se trouve à l'hôpital. Vu l'état de ce tombeau servant d'auge, la Commission décide de ne donner aucune suite à cette affaire » (*Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. XIV, 1916-1917, p. 223, 224).

1. Ms. franç. 6954, n° 141. Dimensions de la feuille : o^m^213 × o^m^106; du dessin : o^m^184 × o^m^083.

2. Cf. *Histoire de Languedoc*, t. XV, p. 336, n° 948, et p. 337, n^os^ 949, 950, 952.

3. Cf. *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1854, t. III, p. 407. — M. A. Blanchet (*Enceintes romaines de la Gaule*, p. 174, note 1) confesse que Beaumesnil fut souvent « un faussaire impudent ».

Digitized by Google

affirmer qu'ici, comme dans d'autres cas notoires, l'acteur archéologue a sacrifié à une manie bizarre en créant de toutes pièces un monument inexistant, nous tenons du moins pour certain que son dessin est une reproduction infidèle, à laquelle il serait dangereux d'attribuer une valeur représentative absolue.

La présence à Carcassonne d'un sarcophage romain, même authentique, n'impliquerait d'ailleurs par elle-même aucune certitude touchant l'origine précise de l'objet. On sait en effet que souvent, pendant tout le cours du Moyen âge, les tombeaux antiques, fort recherchés, ont été importés de loin pour recevoir la dépouille de puissants ou saints personnages. C'est même en considération de cette pratique que parlant des tombes de Nîmes, E. Le Blant incline à croire qu'elles sont de provenance étrangère[1].

Grivaud de la Vincelle se fait l'écho de Beaumesnil dont il put feuilleter l'œuvre chez M. de Tersan[2], en comprenant le sarcophage de l'hôpital parmi les antiquités romaines de Carcassonne. Il y a apparence qu'il lui ait également emprunté la mention d'un deuxième sarcophage, qu'il donne comme ayant été en dépôt, « il y a nombre d'années », au voisinage du Château de la Cité[3]. La rédaction de Grivaud marque assez clairement, en effet, que la double information relative aux tombes de l'hôpital et du Château émane de la même source.

1. *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886, p. 108, et *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, 1892, p. 341.

2. Sur les rapports de ces deux personnages, voy. *Biographie universelle*, t. XLI, p. 182.

3. Grivaud de la Vincelle, *op. cit.*, t. II, p. 161; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 32; — Foncin, *Guide de 1866*, p. 273; — Mahul, t. V, p. 735.

Digitized by Google

B. — *Monuments anépigraphes.* — Le même auteur exprime une opinion inacceptable, en donnant un des monuments de son recueil pour un bas-relief votif, dédié par les fidèles de Carcassonne à une divinité indigène, passée, après la conquête, du culte gaulois dans le panthéon gallo-romain[1]. Cette figure de sexe soi-disant indéterminable, vêtue, d'après Grivaud, de braies et du sayon gaulois, coiffée d'une « cuculle » participant du « capuchon » et du « turban », correspond, en fait, au type bien connu d'Attis, personnification classique, chez les Latins, de la mort prématurée et peut-être aussi symbole de l'espoir d'une résurrection[2] (*Pl. I, fig. 2*). A travers des déformations qui tiennent à l'inexactitude du dessin autant qu'à l'état d'altération du modèle, persistent tous les éléments distinctifs du costume asiatique, particulier au dieu adolescent : le bonnet phrygien[3], la tunique à manches collantes, le manteau agrafé sur l'épaule et les anaxyrides à bandelettes croisées enveloppant les pieds et les jambes. L'effigie du dieu est entourée des attributs funéraires de rigueur : le chien, la colombe, l'aiguière, la patère, le flambeau[4],

1. Grivaud de la Vincelle, *op. cit.*, t. II, p. 118 et 119; atlas, pl. XIV, n° 3; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 32; — Foncin, *Guide de 1866*, p. 273; — Mahul, t. V, p. 734, 735. — La gravure de Grivaud mesure 0^m085 de hauteur sur 0^m045 de largeur à la base; elle correspond aux dimensions ci-après de l'original : 4 pieds (1^m30) de haut sur 21 pouces (0^m56) de large.

2. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877, t. I, p. 1688. — Notons, à ce propos, que M. E. Espérandieu (*Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, Paris, 1907, t. I, n° 627) identifie correctement avec une figure d'« Attis dans une attitude de méditation et de tristesse » un bas-relief funéraire de Narbonne, où E. Roschach (*Hist. graph. de Languedoc*, p. 222, fig. 121) voyait à tort l'effigie d'un « jeune esclave oriental ».

3. C'est le turban de Grivaud; la confusion s'explique peut-être par l'état de dégradation du sommet de la pierre, au moment où fut pris le croquis.

4. Plutôt que l'aspergille proposée par Grivaud.

Digitized by Google

auxquels s'ajoute un accessoire de complément, inexplicable aux yeux du premier éditeur, et qui n'est autre que la syrinx du dieu berger, aimé de Cybèle. Très mutilé sur la pierre, l'objet est passé dans la gravure sous l'aspect de menus tubes parallèles, d'inégale hauteur. Ces légères déformations ne peuvent rendre méconnaissable une représentation symbolique, très répandue dans le midi de la Gaule romaine. M. E. Espérandieu n'énumère pas moins de treize effigies d'Attis, recueillies dans les anciens remparts de Narbonne[1]; auparavant, Dumège avait signalé quelques images du dieu à Alet et à Toulouse[2]. En supposant donc que l'attribution d'origine exprimée par Grivaud soit hors de doute, le bas-relief de Carcassonne se résout, en définitive, en un type de monument funéraire assez banal.

Le géomètre J.-A.-N. Marianne, mort en 1828, nous a laissé la relation d'une découverte d'antiquités romaines qu'il suivit en personne, vers 1805, au terroir de la Cité, dans le champ d'un certain David Noé. Trente-deux urnes en poterie furent trouvées en terre, couchées à plat sur trois de front, emboîtées les unes dans les autres, les cols orientés vers le nord (1/4 N.-E.). Ces échantillons céramiques étaient étroitement cantonnés entre deux murs parallèles qui laissaient entre eux l'intervalle de trois files[3]. Cette disposition répond de tous points à l'aménagement intérieur d'un hypogée romain. A. de Caumont a signalé deux trouvailles analogues d'urnes funéraires, ainsi emboîtées et alignées en cordons, l'une dans le cimetière romain de Tours, l'autre dans celui de Terre-Nègre, à Bordeaux[4].

1. *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I, nos 622 à 625, 627 à 629, 704, 707, 710, 746, 761, 789.
2. *Archéologie pyrénéenne*, t. III, p. 134, 135, 141.
3. Cf. le ms. de Marianne, géomètre du cadastre, cité par Mahul, t. V, p. 735.
4. *Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 269, 270.

Digitized by Google

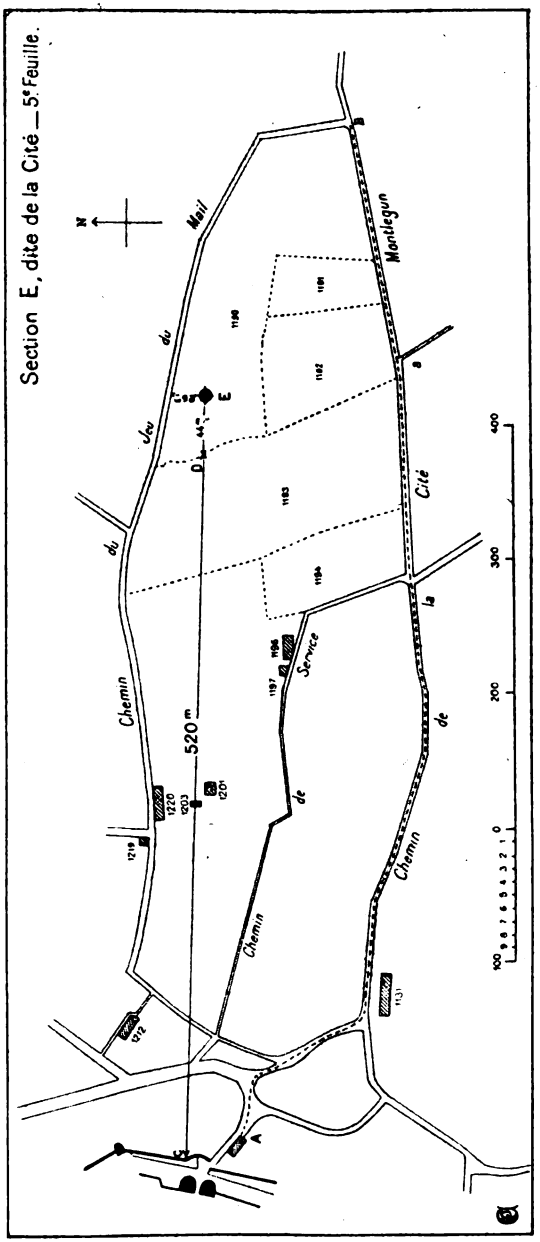

FIG. 1. — Emplacement de l'hypogée de Marianne.

L'ancienne propriété de David Noé occupe sur le plan parcellaire de la commune de Carcassonne une pointe de territoire formée par la jonction de deux voies rurales qui se détachent, à l'est, de la Cité : le chemin du Jeu du Mail et le chemin de Montlegun[1] (*fig. 1*).

1. Le chemin de Montlegun est porté sous le numéro 33 dans le tableau général de reconnaissance des chemins ruraux de la commune de Carcassonne, dressé en 1839. D'après les actes officiels, il commence à la métairie du Château-Vert (auj. laiterie), où il s'embranche sur le chemin de la Cité à Palaja, se dirige à l'est, traverse le ruisseau de Pech-Mary et aboutit au village de

Digitized by Google

Elle correspond au n° 1190 de la section E du cadastre et son extrême pointe, à l'est, se trouve distante de 809 mètres de l'entrée du châtelet précédant les tours Narbonnaises, par la ligne des chemins de Palaja et de Montlegun[1]. La limite occidentale du fonds est à 520 mètres à vol d'oiseau du front de l'enceinte extérieure de la Cité[2]. La pièce est bornée au nord et à l'est par le chemin du Jeu du Mail dans la dernière partie de son parcours; au sud, par le chemin de Montlegun et les n^os^ 1191, 1192; à l'ouest, par la parcelle 1193. Marianne rapporte que les urnes furent exhumées dans l'angle nord-ouest du champ, en un point situé à 26 mètres du chemin du Jeu du Mail et à 44 mètres de la bordure occidentale de la parcelle[3].

A la lecture d'une relation aussi nette, on a de la peine à concevoir l'étrange méprise de F.-P. Thiers, lequel situe l'emplacement des trente-deux urnes « dans un champ *contigu* au front est de l'enceinte[4] ». Or, ce qui est particulièrement grave, c'est que faisant fonds sur cette inexactitude, l'auteur en déduit une reconstitution arbitraire des limites orientales de Carcassonne romaine, au IV^e^ ou V^e^ siècle. Sous l'influence du récit de Marianne, il rappelle qu'au moment où l'Empire éleva un peu partout des fortifications pour résister aux Barbares, l'usage s'établit d'enfouir au pied des nouvelles murailles les amphores qui garnis-

Montlegun. Sa longueur sur le territoire de la commune de Carcassonne est de 2.400 mètres.

1. Cette distance de 809 mètres correspond, sur la figure 1, au trajet AB marqué par un trait interrompu.

2. Suivant l'axe visuel CD d'un observateur adossé au rempart extérieur, près du retour septentrional de la barbacane de la Porte Narbonnaise, et portant son regard droit devant soi.

3. Point E du croquis.

4. *Notes sur l'enceinte pré-wisigothique de Narbonne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 160, note 2.

Digitized by Google

saient les hypogées. « On les coucha à plat, dit-il, emboîtées les unes dans les autres, le long des chemins de ronde, quelquefois à l'intérieur de l'enceinte, comme nous l'avons constaté à Narbonne, quelquefois au dehors ». A Carcassonne, c'est au dehors qu'elles auraient été déposées. Ceci revient à dire que si l'emplacement élu par F.-P. Thiers pour le champ de David Noé s'était trouvé exact, il eût fallu, sur les traces de cet archéologue, aller chercher l'ancien front gallo-romain en avant de la ligne extérieure des fortifications du XIII^e^ siècle. Nul ne s'avisera, pensons-nous, de reprendre à son compte les errements de F.-P. Thiers pour proposer, après rectification des fausses données topographiques qui ont servi de point de départ à l'érudit narbonnais, de reporter l'enceinte de la ville romaine à près de 600 mètres en avant du front de la Cité du Moyen âge. A l'appui d'une thèse aussi audacieuse, il faudrait produire un faisceau de témoignages autrement significatifs que la simple découverte d'un hypogée. Par contre, la présence d'un monument de cette espèce à courte distance du point où nous situons le berceau de la bourgade gallo-romaine, milite assez sérieusement en faveur d'un type d'agglomération restreinte, tel que nous le concevons personnellement. Étant donné, au surplus, l'usage constant, chez les Latins, de rejeter hors des quartiers urbains l'emplacement des nécropoles, on peut être assuré qu'aux premiers siècles de Carcassonne, la parcelle cadastrale 1190 ne faisait pas partie du périmètre occupé par le noyau principal d'habitations.

II. — Monuments divers.

Dom Vaissette avait cru discerner dans certain monument public avec inscription portant le nom de Numérien, « prince de

Digitized by Google

la jeunesse », un témoignage de loyalisme dynastique, dédié au fils de Carus « par le peuple de Carcassonne[1] ». D'assez bonne heure, le P. Bouges a redressé ce jugement, en restituant au monument son origine et son caractère véritables[2]. Il s'agit, en réalité, d'une simple colonne milliaire découverte au village de Villesèquelande au début du XVIII[e] siècle et transportée en 1837 au musée de Carcassonne, où elle est encore[3]. Une note de l'*Histoire de Languedoc* fixe l'époque de ce marbre à l'une ou l'autre des années 282 ou 283, avant le départ de Carus pour l'Orient[4].

Le nom de Numérien associé à celui de Carin, son frère, reparaît dans les annales de l'archéologie locale, à propos de deux bustes, dont la présence « dans une maison de campagne, à un kilomètre de la ville », est rapportée en 1866 par P. Foncin[5]. L'auteur assure que l'un des bustes subsistait, au moment de la mise sous presse de la première édition du *Guide à la Cité*. Parmi tous les historiens du cru, P. Foncin est le seul qui mentionne les deux effigies ; encore n'en certifie-t-il que l'existence, sans rien indiquer de la provenance. Nous avons quelques raisons de croire qu'il se trompe et qu'il applique involontairement, par transposition, à des morceaux fictifs de statuaire les détails con-

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 347.
2. *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 13.
3. Villesèquelande, canton d'Alzonne, arrondissement de Carcassonne. — La colonne est portée sur le catalogue du chanoine Barthe (*Bull. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2[e] série, t. I, 1905, p. 215). Alex. Mazas, dans son ouvrage *La Guienne, le Languedoc et la Provence*, Paris, 1852, p. 121, parle de deux colonnes élevées par les habitants de Carcassonne, l'une à Trajan, l'autre à Carus : « Les débris de celle-ci, ajoute-t-il, furent trouvés dans un champ voisin de l'Aude. » Ainsi se déforme la tradition en s'amplifiant.
4. Tome XV, p. 395, n° 1318.
5. Page 273.

Digitized by Google

sacrés par ses prédécesseurs au milliaire de Numérien. Ce qui rend notre distinction infiniment probable, c'est que dans la nomenclature des antiquités de Carcassonne, telle que la propose Foncin, les bustes des fils de Carus tiennent la place de la colonne de Villesèquelande, laquelle n'est pas mentionnée[1].

FIG. 2.
Torse du musée de Toulouse.

Il n'est pas possible aujourd'hui de s'assurer si l'antique statue représentant, selon la tradition populaire, le bienheureux légendaire saint Pégout, procédait ou non de l'art romain[2]. On sait seulement que cette statue, dressée avant 1789 dans le passage couvert de la Porte Narbonnaise, ornait encore, il y a un demi-siècle, la fontaine du Rec de Jacques, sur le chemin de Montredon[3]. Elle a depuis longtemps disparu sans laisser de trace.

Un important fragment de sculpture antique paraît avoir puissamment contribué à entretenir, chez plusieurs historiens de Carcassonne romaine, l'illusion d'un centre notoire et opulent. On peut admirer au musée de Toulouse un magnifique torse viril, qui provient des collections du peintre Rivalz (*fig.* 2). Celui-ci

1. L'auteur a-t-il plus tard reconnu sa méprise? Il n'est pas soufflé mot des bustes en question dans l'édition de 1902.

2. J.-P. Cros-Mayrevieille, qui paraît avoir vu le monument, ne croyait pas à l'origine romaine (*Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 33; — Mahul, t. V, p. 735).

3. Foncin, *Guide de 1866*, p. 272, note 2; — Mahul, t. V, p. 735.

Digitized by Google

au XVIII[e] siècle[1], M. E. Espérandieu en 1907[2] en ont donné d'intéressantes reproductions. E. Roschach distingue dans ce bel échantillon de l'art gréco-romain un fragment de « figure assise[3] »; avec plus d'apparence de raison, M. Espérandieu penche pour un corps d'athlète, un discobole peut-être. Si l'identité du morceau est assez énigmatique, sa provenance est tout à fait incertaine. A la vérité, Rivalz affirme expressément que le marbre fut « trouvé dans la rivière d'Aude, à Carcassonne », et Roschach transcrit l'affirmation sans y rien objecter. Par contre, le dernier éditeur, M. Espérandieu, n'accepte pas en bloc le témoignage du chevalier peintre. S'il consent à retenir le lit de l'Aude comme gîte d'origine de la trouvaille, il ne dit mot de la ville riveraine et classe l'objet sous la rubrique *Narbonne*, parmi les monuments issus de la métropole et de son territoire. J.-P. Cros-Mayrevieille a jadis ajouté au bref signalement de Rivalz une précision caractéristique; il assure que le torse fut recueilli « au-dessus du pont de pierre » jeté sur l'Aude, au pied de la Cité, pendant le Moyen âge[4]. Le détail n'a rien qui puisse choquer; on conçoit sans difficulté que la statue ait pu originellement appartenir à l'œuvre d'un pont antique. On a souvent décrit la richesse de certains ponts romains, surmontés de portes et d'arcs de triomphe, véritables monuments appelés à concourir à l'embellissement d'une ville[5]. Mais à retenir l'indication, il nous est interdit d'en faire application à Carcassonne, celle-ci n'ayant possédé, aux temps

1. *Différens morceaux antiques que l'on voit à Toulouse chez M. Rivalz, professeur de l'Académie royale des arts*, s. l. n. d., n° 17.

2. *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I, p. 468, n° 812.

3. *Catalogue du musée de Toulouse*, p. 91, n° 208.

4. *En amont* eût été moins amphibologique. — *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 32; — Foncin, *Guide de 1866*, p. 273; — Mahul, t. V, p. 734.

5. Cf. les ponts romains de Saint-Chamas, Saintes, etc. — A. de Caumont, *Abécédaire d'archéologie, ère gallo-romaine*, p. 100.

Digitized by Google

gallo-romains, qu'un rustique pont de bois[1]. Nous devons, sur les traces de M. Espérandieu, descendre jusqu'à Narbonne. Là se trouvait le pont romain de proportions colossales, la merveille d'architecture somptueusement ornée. Plusieurs siècles après Sidoine Apollinaire, un chroniqueur oriental élève la voix à son tour pour attester l'imposante beauté de l'édifice : « Sur la rivière est un grand pont et sur ce pont sont des marchés et des maisons... Les navires montent de la mer jusqu'à la ville et entrent sous le pont... Celui-ci a été construit par les anciens : personne maintenant ne pourrait en faire un semblable[2] ». Ainsi, en se fondant sur des présomptions très sérieuses, il n'est pas irrationnel d'admettre une erreur d'attribution à la charge du chevalier Rivalz. De telles mésaventures affligent parfois la race crédule des collectionneurs. La première déchéance qui frappe les objets errants est l'altération plus ou moins rapide de leurs références d'origine ; à mesure qu'avec le temps s'épaissit le mystère autour de leur berceau, ces reliefs, anonymes et mutilés, n'apportent à la critique historique que des éléments de plus en plus précaires, dont il est prudent, à la longue, de se désintéresser.

Nous ne pouvons nous résoudre, sur de simples affirmations, à adhérer *de plano* au sentiment de A. Dumège et de J.-A.-N. Marianne, qui pensaient reconnaître des canalisations de création romaine, l'un dans quelques tuyaux en poterie exhumés en 1821 à l'est de la Cité[3] ; l'autre dans d'épais blocs forés qui furent re-

1. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Les monuments de Carcassonne*, 1850, p. 63 ; — Mahul, t. V, p. 755.

2. E. Cauvet, *Etude historique sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie aux VIII^e et IX^e siècles*, Montpellier, 1898, p. 12.

3. *Statistique générale des départements pyrénéens*, Paris, 1828-1829, t. II, p. 76 ; — *Histoire générale du Languedoc... commentée et continuée jusqu'en 1830*, Toulouse, 1840-1846, t. I, p. 140, col. 2 ; — Mahul, t. V, p. 736.

Digitized by Google

cueillis, de son vivant, non loin de la porte Narbonnaise[1]. Dumège avait, assure-t-il, dressé sur place un relevé graphique qui devait, dans l'*Archéologie pyrénéenne*, accompagner la relation des fouilles. Les réductions apportées au plan primitif, lors d'une publication tardive de l'ouvrage, semblent nous avoir frustrés de cet indispensable complément[2].

En l'absence d'indice réel, une tradition vivace situe dans le quartier rural de Pech-Mary l'origine de l'aqueduc de la Cité romaine. J.-P. Cros-Mayrevieille place le point de captation d'eau au milieu d'un bois touffu, « près du mont Saint-Étienne et du mont Saint-Michel[3] ». G. Jourdanne se répand en commentaires sur l'ouvrage, qu'il suppose ruiné bien avant le XIII[e] siècle, car, selon lui, dans l'alternative contraire, les ingénieurs royaux n'auraient pas manqué de réparer une canalisation, susceptible de rendre les plus grands services aux habitants de la Cité, mal pourvus en eau potable[4]. Il n'est certes pas illogique de rechercher des restes de travaux d'adduction imputables aux Romains[5] dans un secteur géographique, vers lequel

1. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 32; — Foncin, *Guide de 1866*, p. 274; — Mahul, t. V, p. 735. — Le rapport de Marianne attribue aux pierres en question « un mètre de largeur ».

2. Les dessins annoncés en 1840 sont introuvables dans les diverses publications de Dumège, parues entre 1821 et 1860. — N'y aurait-il pas lieu ici, sans intention malicieuse, de méditer le jugement d'un fin critique contemporain sur ce « fécond travailleur qui recueillait tout, puisait à toutes les sources, amplifiait et finalement inventait pour donner tournure, transformant aisément en faits historiques les légendes les plus controuvées, fournissant au besoin des documents à l'appui »? (J. de Malafosse, *Études et notes d'archéologie et d'histoire, documents toulousains*, Toulouse, 1898, p. 32).

3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. II, p. 108; — G. Jourdanne, *Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude*, dans *Mém. de la Société des arts et sc. de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900, 2[e] partie, p. 185.

4. *Carcassonne*, 1900, p. 16, et 1905, p. 21.

5. A Lambèse, R. Cagnat a mis à nu les conduits souterrains qui ame-

Digitized by Google

s'est souvent orientée l'activité des ingénieurs, chargés d'alimenter en eau la Cité[1]. Mais justement à cause des entreprises qui ont pu être pratiquées de tout temps dans une région sillonnée d'eaux vives, il importe d'entourer de précautions l'identification des restes plus ou moins informes que le hasard fait découvrir. Il y a lieu de considérer notamment que les débris en sous-œuvre du quartier Saint-Michel, aggloméré dès le XI^e^ siècle sur le front oriental de la Cité[2], peuvent concourir à engendrer les plus fâcheuses méprises. Dans l'état actuel des recherches, on ne peut qu'enregistrer les indications de Dumège et de Marianne, en s'en remettant au hasard du soin de fournir dans l'avenir de nouveaux éléments d'appréciation.

Les monuments significatifs, qui manquent au sol de la Cité, ne se trouvent pas davantage aux abords immédiats de la place, dans le périmètre correspondant à l'étendue présumée de l'agglomération romaine[3]. Y compris la très ancienne découverte d'une mosaïque rapportée par G. Besse[4], le lot des antiquités locales

naient à la porte du camp, sinon dans le camp même, l'eau de sources captées dans le voisinage. — *L'armée romaine d'Afrique*, p. 524.

1. Cf. Mahul, t. V, p. 771, 772, note.

2. Dès 1004 (A. Sabarthés, *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, Paris, 1912, p. 407, verb. Saint-Michel).

3. Sur quelques découvertes d'antiquités gallo-romaines autour de Carcassonne, cf. *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. IV, 1879-1884, p. 16, 365, et t. VIII, 1896-1898, p. 132 à 134; 2^e^ série, t. I, 1905, p. 61, et t. III, 1907, p. 90, 95, 103, 106, 138, 177, 188; — *Bull. de la Soc. d'études scientif. de l'Aude*, t. XVII, 1906, p. LIX. — Toutes ces communications portent sur des objets de valeur infime : tessons de poteries, monnaies, briquetages, ossements, etc. — Deux pièces en bronze du musée Saint-Raymond de Toulouse (un lion courant et une tête de nègre), sont indiquées par E. Roschach (*Hist. graph.*, p. 512) comme provenant des « environs de Carcassonne », sans plus de précision.

4. La découverte en question, qui remonterait « au commencement du XIII^e^ siècle » (?), s'applique à « des pavés en petites briques, avec bitume

Digitized by Google

se limite à une assez mince collection de pauvretés. J.-P. Cros-Mayrevieille parle succinctement de substructions antiques reconnues, avant lui, « sur la rive droite de l'Aude »; il repère, en outre, sommairement, divers gisements céramiques, mêlés d'abondants débris funéraires, au nord de la Cité, sur le vieux chemin de Trèbes[1]. D'autres restes de même nature auraient été observés plus tard, en 1890, à proximité du même point, le long de la route de Narbonne et à cent mètres environ du bâtiment de l'octroi[2]. Ces découvertes sont généralement rattachées à la présence « d'une espèce de faubourg[3] », fondé dans ces parages au déclin de l'occupation romaine. L'explication nous laisse assez incrédule, l'annexion de tous ces gîtes de sépultures au périmètre des quartiers habités se conciliant mal avec la rigueur des prohibitions romaines en matière d'inhumations.

De déduction en déduction, Carcassonne romaine achève pour nous de s'identifier avec un type de bourgade, d'étendue et de développement médiocres. Le noyau aggloméré ne devait pas

et carreaux aussi petits que des dez », le tout recueilli au sud de la voie romaine. — G. Besse, *op. cit.*, p. 174; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 32, note; — Mahul, t. V, p. 736.

1. Des vestiges antiques ont été recueillis, suivant J.-P. Cros-Mayrevieille, aux abords de la voie romaine, « au sud-est de Carcassonne » (?), sur les coteaux qui dominent le ruisseau d'Aguillane; sur la rive droite de l'Aude, près du Moulin du Roi, et sur la rive gauche, au point occupé par le quartier d'Artillerie; au nord de la Cité, dans le jardin *Mansus*, et dans le faubourg de la Barbacane, près de l'ancien couvent des Minimes (*Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 34, et t. II, p. 105, note; — *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 130, 131; — Mahul, t. V, p. 736). — Il n'est nullement démontré, d'ailleurs, que toutes ces trouvailles s'appliquent à des témoins de la civilisation gallo-romaine.

2. Communications de H. Mullot et H. Gavoy, *Bull. de la Soc. d'études scientif. de l'Aude*, t. II, 1891, p. XLIII.

3. L'expression est de J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 34; — Mahul, t, V, p. 736.

Digitized by Google

sensiblement excéder les limites du quartier actuel de la Trivalle haute. La zone bâtie s'étendait le long des versants nord et nord-est du plateau, depuis le front septentrional du *castellum* jusqu'au pli de terrain bordé par la hauteur de la Gravette[1]. Du côté de l'ouest, le bourg couronnait une sorte de falaise basse et trapue dominant la vallée de l'Aude, celle-ci élargie sur toute la Trivalle basse en une vaste grève qu'envahissaient les hautes eaux[2]. Vers Narbonne, au contraire, la ligne des habitations dévalait sur la campagne en rampe molle. A peu près à la hauteur de l'actuel enclos Roux, les dernières maisons rejoignaient les premiers tombeaux. La voie romaine de Toulouse à Narbonne traversait le bourg dans sa largeur[3]. Sur les autres aspects du plateau, peu ou point de constructions, du moins aux abords de la forteresse ; leur présence eût fait obstacle à l'application du principe tactique qui réservait toujours à la garnison les avantages d'une défense active[4]. Par sa situation en contrebas et sous

1. Ce pli de terrain a été profondément échancré pour livrer passage au tracé rectiligne de la route nationale n° 113, depuis la chapelle du Séminaire jusqu'au delà de la montée carrossable qui aboutit à la Porte Narbonnaise.

2. Sur les données de Pomponius Mela, appuyées de quelques observations personnelles, J.-P. Cros-Mayrevieille a émis d'excellents aperçus sur le cours de l'Aude dans l'antiquité. La rivière, dit-il, coulait au bas du plateau de Carsac, « côtoyait le rocher sur lequel est bâtie la Cité, arrivait jusqu'au pied de la colline où s'élève aujourd'hui l'église Sainte-Marie-du-Sauveur, et couvrait fréquemment l'espace occupé par la Trivalle basse, la moitié de la ville basse et la prairie des chanoines » (*Les monuments de Carcassonne*, 1850, p. 8, 130). — A rapprocher de ces observations les découvertes concordantes de bancs de gravier faites, dans ces dernières années, des deux côtés et à une assez grande distance du lit actuel de l'Aude, sur les emplacements occupés par la nouvelle Gendarmerie et par le pavillon du Cercle du Commerce, en bordure du boulevard du Musée.

3. Voir ci-après, *fig. 3*, le tracé en trait interrompu de cette voie.

4. De La Noë, *Fortification romaine*, p. 298.

Digitized by Google

le commandement des ouvrages militaires, le bourg échappait aux griefs que les experts n'eussent pas manqué de faire valoir contre une poussée ascendante de bâtiments, susceptible de déborder les autres faces du *castellum* et, partant, de contrarier l'effort utile des défenseurs.

La bourgade était ouverte et aucun lien militaire ne l'unissait au *castellum*. Les villes ainsi démunies d'ouvrages de défense abondent sur tous les points de la Gaule romaine. Noguier ne croit pas que Béziers, assise comme Carcassonne au pied d'un poste militaire, fût une cité fortifiée, durant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. « Strabon, dit-il, qui écrivait sous Auguste et sous Tibère, ne parle que de la forte situation de la ville ; il ne dit rien de ses murailles[1] ». Quand saint Pélerin arriva à Auxerre en l'an 259, la cité n'était pas encore ceinturée de murs ; elle ne dut être fortifiée que vers la fin du IIIe siècle[2]. La ville romaine de Lisieux (*Neomagus*), dotée, dès les premiers temps de la conquête, de splendides monuments, ne possédait point de fortifications ; bien plus, ses défenses naturelles étaient annihilées et les constructions civiles les dépassaient pour envahir les coteaux avoisinants[3]. Il paraît superflu de multiplier les exemples ; qu'il nous suffise de rappeler qu'en ce qui concerne proprement Carcassonne, rien n'a été signalé, dans l'exploration des abords de la place, qui puisse être rattaché à l'architecture militaire des Romains.

Mal instruits des détails de la configuration du bourg, nous ne sommes pas renseignés davantage sur le *castellum*. Et d'abord, il convient de faire table rase de la doctrine traditionnelle, qui s'efforce d'identifier les restes de la citadelle romaine avec les

1. *Bull. de la Soc. archéol. de Béziers*, 2e série, t. VII, 1873-1874, p. 278.
2. *Bull. monumental*, 5e série, t. VI, 1878, p. 293.
3. *Ibid.*, 3e série, t. VI, 1860, p. 316.

Digitized by Google

massifs en fondation des tours wisigothes. La dualité d'origine qu'on prétend distinguer à la base de ces tours ne résiste pas, comme nous le montrerons, à un examen, même superficiel.

Il est fâcheux seulement que l'unique indice réel capable, selon nous, de projeter quelque lueur sur la question obscure du *castellum*, procède de constatations archéologiques déjà vieilles de près de trois siècles. On connaît l'allusion laconique de G. Besse à la présence d'un soi-disant « temple antique » dans l'enceinte de la Cité[1]. En 1645, les restes de l'édifice étaient encore visibles, au coin dit de Notre-Dame[2], dans la rue joignant la porte Narbonnaise à l'entrée principale du Château. De la prétendue affectation religieuse du monument comme de sa dédicace à Apollon, nul, pensons-nous, ne s'aventurerait à se porter garant, sur la simple affirmation d'un historien tel que G. Besse. Aux yeux de ce dernier un édifice quelconque, pour peu qu'il fût orné, pouvait sans difficulté passer pour un sanctuaire païen. Le récit de Besse ne prend une signification assez troublante que par rapprochement avec un passage connu de Flavien Josèphe, où le *praetorium*, organe essentiel du camp romain et résidence du chef de la garnison, est présenté comme affectant habituellement l'aspect d'un temple[3]. R. Cagnat, il est vrai, paraît

1. *Hist. des antiquitez et comtes de Carcassonne*, p. 13, 58; — Bouges, *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 9; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 32; — Foncin, *Guide de 1866*, p. 273; — Mahul, t. V, p. 734.

2. Au croisement des rues Cros-Mayrevieille et du Plo. Le coin tire son nom d'une statue de Notre-Dame de Bon Voyage, érigée à cette place par la piété d'un bourgeois nommé Laveny (*Nécrologe Birot*, édit. Baichère, Carcassonne, 1908, p. 72, 209; — Mahul, t. V, p. 733). — Actuellement, l'effigie en question occupe le fond d'une niche, pratiquée sur la façade septentrionale de l'immeuble portant le n° 5 de la rue Cros-Mayrevieille et appartenant à M^me^ veuve Pennabaire.

3. A. de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 290.

Digitized by Google

assez disposé à réduire le prétoire aux médiocres proportions de « la maison romaine[1] », mais il ne dénie pas à ce genre d'édifice une certaine recherche décorative, instruit qu'il est à cet égard par l'exemple du *praetorium* de Lambèse, « décoré extérieurement de deux ordres superposés de pilastres et de colonnes isolées, portées sur des piédestaux très saillants[2] ».

Autour de notre sentiment personnel qui incline — nous en convenons volontiers — à confondre les ruines du coin Notre-Dame avec les restes d'un prétoire antique, se groupe tout un noyau d'observations de détail, en concordance rigoureuse avec les principes directeurs de la castramétation romaine.

Notons d'abord la localisation sur un même point des seules substructions gallo-romaines, rencontrées dans l'enceinte de la Cité. Cette particularité s'accorde avec les conditions fondamentales réglant la constitution interne des *castella*. Dans cette catégorie d'ouvrages, tout était consacré à la défense, si bien qu'en dehors du prétoire, on n'y élevait, de l'aveu d'A. de Caumont, ni édifices publics, ni bâtiments agglomérés[3].

La position des ruines antiques sur l'une des plus grandes artères et dans l'axe de l'issue principale de la Cité n'est pas moins suggestive, surtout si l'on tient compte de la direction est-ouest de la rue[4]. Il y a là un rapprochement qui s'impose avec l'emplacement traditionnel du *praetorium*[5], sur le trajet de

1. *L'armée romaine d'Afrique*, p. 513, 514.
2. *Ibid.*, p. 526.
3. *Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 359.
4. Dans la conception d'un camp parfaitement orienté, la porte *praetoria* regardait l'est. — R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 512; — A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 267.
5. Le *praetorium* occupait toujours le point d'intersection de deux voies perpendiculaires aboutissant aux quatre portes du camp qui regardaient les quatre points cardinaux. — A. de Caumont, *Abécédaire, ère gallo-*

Digitized by Google

la *via principalis* d'un *castellum* rectangulaire[1] normalement orienté, en face de la porte prétorienne, à laquelle la porte Narbonnaise fait invinciblement songer.

Ce *castellum*, idéalement restitué autour du point central que repèrent les vestiges de Besse, occupe, dans l'ordre tactique, une position qu'Hygin, Végèce et leurs commentateurs militaires eussent jugée privilégiée : il s'étend à flanc de plateau, sur un terrain à pente douce et uniforme[2]. Distant à la fois du point culminant de la montée et de l'escarpement occidental qui domine le fleuve, il évite de s'adosser à un accident naturel. Accessible par toutes ses faces, il se plie aux diverses modalités d'une défense active[3].

Ainsi située, la position est on ne peut plus propice pour sur-

romaine, p. 607; — De La Noë, *Fortification romaine*, p. 303; — R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 513. — Dans ses *Notes sur la Cité de Carcassonne* (*Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907, p. 206), Rathgen place le *praetorium* au point culminant de la Cité, sur l'emplacement du Château. Cette opinion est inconciliable avec les règles de la castramétation romaine, et le point désigné conviendrait tout au plus à l'emplacement d'un de ces petits postes vigies que les Romains édifiaient souvent au sommet d'une hauteur, dans le voisinage mais hors de l'enceinte du *castellum*, lequel restait confiné sur une des pentes.

1. La forme rectangulaire était la plus usitée, celle qui était particulièrement recommandée. R. Cagnat (*op. cit.*, p. 509) rapporte à ce sujet les préceptes concordants de Josèphe, Végèce, Léon le Philosophe, Hygin et Jules l'Africain. — Cf. également le rapport de M. Toutain touchant les travaux de divers officiers sur les traces de l'occupation romaine dans le sud tunisien, dans *Bull. archéologique*, 1903, p. 272 à 409 *passim*.

2. C'est, d'après Hygin, la position la meilleure pour l'établissement d'un camp fixe. L'auteur met au second rang le terrain de plaine, au troisième celui d'une hauteur, et le terrain montagneux au quatrième (A. de Caumont, *Antiquités monumentales*, t. II, p. 309, note 2). — Au camp de Lambèse, édifié dans les conditions réputées le plus favorables, la différence de niveau est de 18 mètres entre la partie supérieure et la partie inférieure du périmètre (R. Cagnat, *op. cit.*, p. 519).

3. De La Noë, *Fortification romaine*, p. 298.

Digitized by Google

veiller la voie romaine qui longeait, en contrebas, le front septentrional du *castellum*, à travers l'agglomération de la bourgade[1]. On sait que cette voie se détachait de la rive droite de l'Aude aux abords du Moulin du Roi. Des substructions découvertes en 1816 semblent avoir appartenu à l'infrastructure du pont de bois, qui reliait les deux amorces de la piste par-dessus un étranglement du lit du fleuve[2]. De ce point, la voie gagnait en droite ligne le revers occidental du plateau et devait s'élever assez rapidement au-dessus de la dépression qu'occupent les quartiers conjugués de la Barbacane et de la Trivalle basse. On a proposé d'acheminer la voie romaine par la rue de la Gaffe et le passage de la Baouto[3]. L'itinéraire est assez mal protégé, dans la portion voisine du fleuve, contre l'invasion des hautes crues. Il offre cependant des probabilités plus grandes que la dérivation de J.-P. Cros-Mayrevieille par le midi de la Cité[4]. A l'heure actuelle, la voie a disparu, ensevelie sans doute sous la coulée débordante des glacis, qui encombrent de leurs terrassements amoncelés le revers du plateau, entre la porte d'Aude et la porte Narbonnaise.

1. De La Noë (*ibid*, p. 290) observe à propos que tous les *castella* étaient placés sur une route conduisant vers le territoire ennemi : « Ces routes, dit-il, ne traversent jamais les *castella*, mais elles les longent. » La remarque est confirmée par Toutain (*Bull. archéol.*, 1903, p. 316), en ce qui concerne les *castella* du sud tunisien.

2. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 63, 131; — Mahul, t. V, p. 736, 755.

3. G. Mot (Gustavius a Sancto Vincentio), *La primitive paroisse de Saint-Vincent de Carcassonne; translation des reliques de saint Vincent (863)*, dans *La Semaine religieuse du diocèse de Carcassonne*, 1910, p. 863.

4. *Les monuments de Carcassonne*, 1850, p. 131; — Mahul, t. V, p. 736. — Contre la thèse, aujourd'hui définitivement délaissée, d'un tracé par la ville basse et le vieux pont de pierre, J.-P. Cros-Mayrevieille (*ibid.*, p. 132 à 134) a jadis rassemblé un faisceau très solide d'objections, qui n'ont rien perdu de leur valeur.

Digitized by Google

Le tronçon correspondant à la haute rue Trivalle, à partir de l'enclos du Séminaire, a été lui-même bouleversé, au cours des travaux qui ont découronné et entaillé l'escarpement occidental du bourg romain pour frayer, plus tard, au chemin royal un passage en pente adoucie sur le front de la falaise primitive[1].

A la suite des modifications profondes qui depuis le haut Moyen âge n'ont cessé d'intervenir pour modifier le site, toute tentative de récolement vicinal aux abords immédiats du bourg et du *castellum* paraît frappée de stérilité. D'aucune des quatre voies cardinales qui se détachaient des flancs de la forteresse ne subsiste quelque trace appréciable. C'est à peine si, sur la foi de la dénomination traditionnelle « chemin romain[2] », on ose risquer un vague rapprochement entre le chemin dit de Montlegun et le prolongement extérieur de la *via principalis* du *castellum* par la porte prétorienne. Encore, dans ce cas, est-on forcé d'admettre qu'à sa sortie du camp, la voie en question se serait légèrement détournée du côté du midi, pour ne reprendre qu'à la hauteur du Château-Vert sa direction normale vers l'est[3].

Du poste romain de Carcassonne ainsi restitué sur le modèle usuel du *castellum*, il est peu probable que des découvertes ultérieures permettent jamais de pénétrer le mystère. Les exemples de Larçay, de Jublains, de Bayeux, du Mans attestent que les

1. Les talus, qui bordent aujourd'hui la haute rue sur la plus grande partie du trajet, sont les témoins d'anciens terrassements de voirie. On peut se rendre compte approximativement de l'escarpement primitif du site au-dessus de la Trivalle basse, en considérant, d'une part, le niveau supérieur des terres derrière le lavoir public, d'autre part, l'élévation du sol de la chapelle du grand Séminaire, à laquelle on accède par un perron fort raide de 3 + 15 + 7 + 3 + 1 = 29 marches.

2. Cf. Marianne, dans la relation des fouilles de la parcelle 1190 (Mahul, t. V, p. 735).

3. Voir le trajet en trait interrompu AB de la *fig. 1*.

Digitized by Google

murs de défense des *castella* ont été très souvent assis sur le sol superficiel, sans excavations préalables[1]. C'est assez faire entendre qu'à la Cité où survinrent, au cours des siècles, des bouleversements si profonds, des maçonneries sans fondations (si tant il y a qu'elles aient été ainsi traitées) n'ont pu laisser leur empreinte. Vaine, voire imprudente, apparaît, dans ces conditions, toute velléité quelconque de calcul, portant sur la capacité du *castellum*. A. de Caumont estimait jadis qu'un camp de 300 pieds de longueur et de largeur proportionnée pouvait constituer un abri suffisant pour une cohorte forte, suivant les cas, de 396 à 756 hommes[2]. Comparés avec l'étendue de terrain stratégiquement utilisable autour du point de ruines indiqué par Besse, ces chiffres peuvent concourir à fixer sommairement les idées. On ne saurait, du moins, les accueillir que sous réserve, car, en réalité, tout le travail d'exploration de R. Cagnat en Tunisie a démontré que les *castella* affectaient les dimensions les plus variables[3]. Les mêmes variations s'appliquent aux effectifs d'occupation. Les recherches infructueuses de von Cohausen sur les garnisons romaines du Rhin[4] ont suffisamment accusé, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, l'incertitude de la méthode qui prétend, en matière aussi délicate, procéder uniquement par voie de supputations systématiques.

1. *Bull. monumental*, 3e série, t. II, 1856, p. 316. — De La Noë, sur les indications de von Cohausen, limite à « quelques décimètres » la profondeur usuelle des fondations des *castella* du Rhin (*Fortification romaine*, p. 302).

2. Selon qu'à l'effectif normal s'ajoute ou non un corps d'auxiliaires. — *Antiquités monumentales*, t. II, p. 336.

3. Voici quelques exemples empruntés au livre de R. Cagnat ; Castellum d'El Kasbat, 234 × 138 m.; de Besseriani, 170 × 100 m.; de Bondjem, 140 × 90 m.; de Tamesmida, 90 × 55 m.; de Ksar-Rhelan, 30 × 25 m., etc.

4. R. Cagnat reconnaît le premier que les calculs de von Cohausen n'ont abouti qu'à des résultats tout à fait incertains. — *L'armée romaine d'Afrique*, p. 676.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA DOMINATION WISIGOTHE

La confusion des premières années du v[e] siècle. — Époque présumée de la fondation de la ville wisigothe. — Le siège de 508. — Les rivalités franco-gothiques du vi[e] siècle et l'institution de l'épiscopat à Carcassonne. — La triple offensive infructueuse des Francs, sous Térentiole, le duc Didier et Boson. — Origine de la dénomination gothique *Carcassona*. — Comment il faut entendre la locution « architecture wisigothe ».

Aux annales confuses du début du v[e] siècle Carcassonne n'apporte aucune contribution. On ignore à quelles tribulations le lieu fut voué, au moment de crises décisives, comme la chevauchée vandale de 406-409[1] et les premières incursions des Wisigoths d'Espagne à partir de 412. On préjuge timidement qu'Ataulphe dut occuper le *castellum*, pendant sa marche victorieuse sur Toulouse (413)[2]. Après quoi, sans doute, la bourgade dut pâtir du triste régime d'incohérence politique, qui fut la suite des premières négociations du patrice Constantius (419) et qui ne cessa de désoler le midi de la Gaule jusqu'à la paix de 439 entre Théodoric I[er] et Valentinien. Dom Vaissette paraît disposé à comprendre Carcassonne dans la zone territoriale effectivement soumise aux Barbares, au moment de l'expédition de Narbonne, pendant l'éloignement momentané d'Aetius (435)[3]. De son côté, Viollet-le-Duc tient l'intrusion barbare pour accom-

1. F.-P. Thiers pense que Narbonne fut fortifiée en 408, à la suite du passage des Vandales (*Congrès archéol. de 1906*, p. 72).

2. Nous avons déjà fait observer que J.-P. Cros-Mayrevieille est nettement affirmatif en ce qui concerne l'occupation d'Ataulphe.

3. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 429; — Mahul, t. V, p. 223.

Digitized by Google

plie en 436; il pense que l'accord entre Romains et Wisigoths ne fit que consacrer une annexion de fait, réalisée, trois ans auparavant, au profit de Théodoric Ier, par la force des armes[1].

C'est assez malencontreusement que certains auteurs se sont évertués à rapporter à Alaric Ier la fondation de Carcassonne. Nous ne rappellerons qu'en passant la lourde mésaventure de G. Besse : aveuglé par le qualificatif *gothique* qu'il prend à la lettre, l'infortuné annaliste s'abandonne bénévolement à attribuer au rival d'Honorius « les grandes et hautes murailles et tours de structure à la rustique[2] », dont le Trésau réalise le plus parfait spécimen. G. Jourdanne justifie la prétendue résolution d'Alaric Ier par des considérations politiques : la nouvelle citadelle aurait été édifiée sur un pied formidable pour parer aux conflits entre Goths et Francs, que son auteur appréhendait dans un avenir prochain[3]. De semblables explications apparaissent assez dénuées de crédit, quand on considère que la mort d'Alaric Ier se place en 412 et que l'épilogue de Vouillé ne survient que près de cent ans plus tard. A Jourdanne comme à certain auteur anonyme contredit, dès 1834, par de Castellane[4], il est aisé de remontrer qu'aux alentours de 412, les Wisigoths n'avaient aucun moyen de s'établir à demeure dans le pays. La prise de Narbonne ne fut qu'un succès éphémère; dès 412, sous la poussée de Constantius, les Barbares avaient réintégré la péninsule; ils y demeurèrent confinés pendant cinq ans[5].

1. *La Cité de Carcassonne*, 1858, p. 3.

2. *Hist. des antiquitez et comtes de Carcassonne*, p. 38.

3. *Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900, 2e partie, p. 102.

4. *Notes sur les rois wisigoths qui ont régné dans le midi de la France et sur leurs monuments*, dans *Mém. de la Soc. archéol. du Midi de la France*, t. II, 1834-1835, p. 117-119.

5. A. Sabarthés, *Dictionn. topograph. de l'Aude*, p. v.

Digitized by Google

Le P. Bouges, suivi par le baron Trouvé, fixe à l'an 440, sous Théodoric Ier, l'époque initiale des travaux de la Cité[1]; de Castellane et J.-P. Cros-Mayrevieille[2] reprennent docilement cette affirmation. Les uns et les autres s'accordent d'ailleurs pour limiter d'assez court l'initiative des nouveaux conquérants; loin d'assimiler la Cité à une œuvre originale, ils n'y veulent reconnaître que le produit d'une restauration étendue des ouvrages romains.

A l'encontre d'Aug. Molinier qui écartait d'office, faute de témoignages positifs, la thèse des origines wisigothes[3], P. Foncin préjuge de la fortune de Carcassonne, en tant que place militaire, d'après la suite des événements qui accompagnent les progrès de la monarchie barbare entre 436 et 462. Il est d'avis que postérieurement à l'échec de Théodoric Ier devant Narbonne et avant le suprême abandon de la Narbonnaise Ire par l'Empire, Carcassonne, bastion limite vers l'est du royaume de Toulouse, dut recevoir de Théodoric II sa ceinture de remparts. Selon lui, l'établissement en ce lieu d'une « solide base d'opérations » ne précéda que d'une année la campagne de 459 et le siège d'Arles[4].

1. *Description générale et statistique du département de l'Aude*, p. 165. — De Castellane a l'indulgence d'attribuer à « une faute d'impression » (*op. cit.*, p. 117) la confusion qui, au sujet de cet événement, s'établit dans la rédaction de Trouvé entre Théodoric Ier et Alaric II (p. 165, 175).

2. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 49; — *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 9, et 1876, p. 5.

3. *Hist. de Languedoc*, t. VII, p. 455, note 1; — Foncin, *Guide de 1902*, p. 21, 22.

4. *Guide de 1902*, p. 26. — La plus grave objection à cela, c'est qu'il n'y a pas eu de siège d'Arles en 459. D'après l'étude très serrée de M. G. de Manteyer, voici quelle fut la progression de la pénétration wisigothe en Provence au Ve siècle. Cantonnés dans la Novempopulanie et l'Aquitaine IIe dès 419, les Wisigoths entrent *momentanément* à Arles en 455, s'emparent de la Narbonnaise Ire en 462, ravagent vers 470, *sans s'y arrêter*, Arles,

Digitized by Google

Tout en reconnaissant que ces opinions variées s'alimentent toutes sur un fonds plus ou moins controversé de réalité historique, nous pensons que l'ère d'occupation paisible, issue des conventions de 462, fut peut-être plus propice pour l'organisation défensive de la contrée que le demi-siècle antérieur de pénétration progressive et intermittente. C'est pourquoi, il nous semble assez indiqué d'allonger jusqu'à Euric (466-484) le rôle des compétiteurs admissibles au titre de fondateur de la Cité. Sous Euric, Carcassonne, qui avait dû déjà bénéficier du prompt accroissement de la puissance wisigothe[1], possédait « certainement », au rapport de G. Amardel, un des ateliers monétaires de la Gaule gothique[2]. Or, on sait par le dénombrement des marques de l'atelier de Narbonne que l'activité des souverains wisigoths pour la frappe du numéraire s'accentua surtout à la fin du v[e] et pendant les trois premiers quarts du vi[e] siècle[3]. Dans ces conditions, il n'y a pas d'obstacle à conjecturer que Carcas-

Riez, Avignon, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valence et Aps, s'emparent de l'Aquitaine I[re] en 475. En 476, ils franchissent le Rhône pour pénétrer *à demeure* dans Arles, qu'ils n'avaient eue que momentanément en 455, et, vers 480, ils ont fini d'occuper la rive droite de ce fleuve en emportant Viviers. — *La Provence du premier au douzième siècle*, Paris, 1908, p. 19, 20.

1. G. Amardel fixe l'apogée de la puissance wisigothe en Gaule au règne d'Euric. — *Les monnaies d'Anastase, de Justin et de Justinien frappées à Narbonne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. V, 1898-1899, p. 150.

2. L'auteur, encore hésitant au cours du travail que nous venons de citer dans la note qui précède, conclut formellement à l'existence de l'atelier de Carcassonne dans l'article un peu postérieur intitulé : *Les plus anciennes monnaies wisigothes de Narbonne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. V, 1898-1899, p. 391, 605.

3. G. Amardel, *Les marques monétaires de l'atelier de Narbonne au VI[e] siècle*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. VII, 1902-1903, p. 119 à 163; — A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, t. I, p. 187.

Digitized by Google

sonne pût être parvenue à son plein épanouissement à l'avènement d'Alaric II (484). Quoi qu'il en soit, il est, pour le moins, périlleux de faire traîner jusqu'à ce prince les travaux de construction de la Cité, quand, d'autre part, à tort ou à raison, on rapporte à Théodoric Ier la première mise en train de l'œuvre[1]. Une telle conception offre la bizarrerie d'échelonner sur cinquante ans une entreprise monumentale dont l'exécution n'a pas absorbé, à beaucoup près, un espace de temps aussi long[2].

Au cours de son récit de la chute du royaume de Toulouse, Procope de Césarée consacre quelques développements au séjour temporaire des trésors d'Alaric II dans la Cité, au lendemain de la bataille de Vouillé (507)[3]. Naturellement, le détail a reçu un accueil empressé de la part des anciens annalistes, toujours épris de merveilleux[4]; à l'heure actuelle, il est généralement relégué au rang de fable. Aug. Molinier a fort judicieusement apparenté la version de Procope à la tradition orientale des fameux trésors de Salomon, tradition qui, sous de multiples

1. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 54.

2. D'après M. A. Blanchet, une partie de l'enceinte de Vérone, longue de 800 mètres et datée par une inscription, a été construite en huit mois. Même en supposant que la main-d'œuvre ait été plus rare en Gaule qu'en Italie, M. Blanchet estime que les plus grandes enceintes de la basse époque, telles que celles de Poitiers, de Sens et de Bordeaux, ont peut-être été élevées en moins de trois ans. Le troisième étage tout entier de la tour occidentale de la *Porta Nigra*, à Trèves, a pu être monté en trois semaines. — *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 297.

3. *Histoires*, IIe tétrade, livre I, dans Cougny et Lebègue, *op. cit.*, t. V, p. 361-363; — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. II, p. 33.

4. Cf. G. Jourdanne, *Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900, 2e partie, p. 100 et 101. — Tous les auteurs, cependant, n'ont pas admis la version de Procope; certains, se fondant sur un texte de Grégoire de Tours (l. II, c. 37), assurent que Clovis enleva de Toulouse tous les trésors d'Alaric (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 137; — Mahul, t. V, p. 223).

Digitized by Google

variantes, encombre la littérature légendaire du Moyen âge[1].

On puise à la même source byzantine l'unique allusion connue au siège de Carcassonne en 508. Grégoire de Tours ne s'étend pas sur les opérations des Francs dans le midi de la Gaule à l'époque correspondante; il indique seulement qu'après Vouillé, une partie des forces victorieuses se porta sur l'Albigeois et le Rouergue[2]. Certain commentateur pense que l'investissement de la place se prolongea « plusieurs mois » et que Clovis se retira « au plus tôt vers le mois d'août », sous la menace de l'arrivée prochaine des Ostrogoths, passés d'Italie en Provence à la fin de juin[3]. D'après les Bénédictins, la retraite des Francs sur Toulouse suivit de près la déroute d'un corps de couverture, refoulé par Ibbas près d'Arles[4]. De la « vigoureuse résistance des assiégés » vantée par dom Vaissette[5], nous n'avons d'autre indice que de très chétives présomptions fondées sur la durée des opérations. Il est certain, du moins, que Clovis ne prit pas la ville. Le récit de Procope, très laconique, ne laisse rien percer des circonstances, grosses ou menues, qui accompagnèrent l'événement principal du siège, si bien que sans heurter de front aucun témoignage contradictoire, le P. Daniel a pu jadis porter à l'actif de Thierry[6] le fait d'armes dont on s'accorde aujourd'hui à décorer les propres fastes de Clovis.

Le P. Bouges rapporte qu'après 508, les fortifications de Carcassonne furent élargies, pendant qu'on bâtissait simultanément

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 539, note 3.
2. *Ibid.*, t. I, p. 537.
3. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 53.
4. *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 137; — Mahul, t. V, p. 223.
5. *Ibid.*, t. I, p. 539; — Mahul, t. V, p. 223.
6. *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, Paris, 1713, t. I, p. 47; — *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 137; — Mahul, t. V, p. 223.

Digitized by Google

« deux grands fauxbourgs » pour recueillir les nombreux réfugiés goths, dépossédés de leurs terres par les Francs. Le roi Amalaric se serait efforcé de préserver, à ce prix, contre de nouvelles entreprises l'intégrité menacée de ses États[1]. Au même moment, fut institué, selon G. Besse, un duc goth, résidant tantôt à Narbonne, tantôt à Carcassonne, avec mission de faire politiquement échec au dignitaire de même rang établi par Clovis à Toulouse[2]. Or, rien dans l'ordre historique ou archéologique ne vient en confirmation des allégations de Bouges et de Besse. Nous pensons, cependant, que l'un des premiers soins des Wisigoths fut de relier par un mur d'enceinte l'ancien périmètre de la bourgade romaine au noyau de la forteresse[3]. Bouges a pu confondre avec une extension des ouvrages de la place le simple accouplement au corps de défense de cette large annexe de peuplement; il peut avoir vu une création de faubourgs dans la réoccupation du sol de la bourgade antique, laquelle avait dû disparaître, au cours des événements troublés de la première moitié du v[e] siècle. Selon nous, il assigne aux travaux d'extension de la ville wisigothe une époque tardive, en en ajournant l'exécution après la crise de Vouillé; nous estimons que le bourg dut être agrégé à la citadelle au moment même où celle-ci fut bâtie, d'où une régression chronologique d'au moins quarante ans sur la date fatidique de 508. Quant à la fiction singulière d'un « duché » de Septimanie à deux capitales alternati-

1. *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 26. — Voir aussi le Mémoire historique de la fondation du couvent des Capucins de Carcassonne, dans Mahul, t. V, p. 741.

2. *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne, autrement appelés princes des Goths, ducs de Septimanie et marquis de Gothie*, Paris, 1660, p. 46.

3. C'est aussi l'opinion du rédacteur anonyme du Mémoire des Capucins (Mahul, t. V, p. 741).

Digitized by Google

ves, elle tombe d'elle-même devant une double constatation : 1° on ne connaît pas un seul nom de gouverneur goth de Carcassonne; 2° les chefs de même race établis à Narbonne apparaissent avec le titre de *comte* dans les actes officiels du VII^e^ et de la première moitié du VIII^e^ siècle[1].

La prétendue répercussion sur Carcassonne des opérations militaires engagées dans le Midi par Théodebert, a donné corps à deux affirmations historiques contradictoires. Suivant dom Vaissette, la ville ne cessa de rester au pouvoir des Wisigoths pendant la campagne de 533. Le savant bénédictin déduit du texte de Grégoire de Tours que les Francs soumirent le Rouergue, occupèrent Lodève et Cabrières, prirent ensuite la route du Rhône et entrèrent en Provence, où ils s'emparèrent d'Uzès[2]. D'après A. Longnon, au contraire, les empiètements de Théodebert en pays wisigoth s'étendirent effectivement sur le territoire de Carcassonne, qui resta un moment englobée dans la conquête franque. « Ce serait cette extension momentanée de l'empire franc sur une partie de l'ancienne *civitas Narbonensium* qui, à coup sûr, aurait déterminé l'élévation de Carcassonne au rang de cité ou de ville épiscopale[3] ». Bien avant A. Longnon, dom Vaissette avait accusé le même synchronisme entre le passage de Théodebert en Septimanie et l'institution du premier évêque de Carcassonne; mais comme il était convaincu, d'autre part, que la ville s'était entièrement dérobée aux entreprises des Francs, il n'envisage pas l'éventualité d'une participation étrangère à la création du nouveau diocèse. Pour lui, ce sont les Wisigoths qui

1. Cf. les exemples de Ansémond et de Milon rapportés par G. Amardel, *Le comte Milon*, dans *Bull. de la Commission archéologique de Narbonne*, t. VII, 1902-1903, p. 1-30.

2. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 571.

3. *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, p. 614, 615.

Digitized by Google

firent ériger Carcassonne et Elne en cités épiscopales, pour se dédommager de la perte de Lodève et d'Uzès[1].

Les origines de l'évêché de Carcassonne sont indépendantes des menées de Théodebert en Wisigothie; elles se nouent à une suite précise d'événements, très postérieurs au règne de ce prince; elles procèdent du premier effort de la monarchie wisigothe pour racheter l'erreur de l'arianisme, cause initiale de l'insuccès politique de la dynastie dans les pays au nord des Pyrénées.

On a pu s'étonner que les Wisigoths, pourvus d'une rare aptitude à recevoir l'empreinte de la civilisation romaine, des idées romaines, des principes romains, n'aient pu rien fonder de durable. C'est parce que, durant leur occupation de la Gaule méridionale, ils sont demeurés, comme les Ostrogoths d'Italie, fidèles à l'arianisme. Non seulement ils persévérèrent dans cette doctrine à une époque de foi profonde, où l'arianisme apparaissait aux populations romaines comme essentiellement antipathique à l'orthodoxie, mais ils eurent l'insigne maladresse de persécuter les catholiques de leur domination[2]. De l'intolérance arienne au v[e] siècle nos contrées gardent encore des vestiges matériels[3]. Sous Euric, prince arien, qui, suivant le mot de Sidoine Apolli-

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 571, et t. II, p. 121; — dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. II, p. 719, note *a*; — Mahul, t. V, p. 393, note 1.

2. A. Germain, *La Septimanie sous la domination gothique*, dans *Mém. de la Soc. archéol. de Montpellier*, t. VIII, 1882-1893, p. 400-402.

3. Cf. l'inscription mutilée de la petite chapelle en ruines de Gléon (commune de Villesèque-des-Corbières, canton de Durban). — F.-P. Thiers, *Inscriptions wisigothiques de Gléon*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 309; — E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII[e] siècle*, Paris, 1892, p. 356.

Digitized by Google

naire, « semblait plutôt le chef de sa secte que le roi de sa nation »[1], l'agitation anti-orthodoxe parvint à son comble. Des évêques furent violemment arrachés à leur siège; l'abandon et le délaissement affligèrent les églises rurales; les réunions de fidèles devinrent rares dans les sanctuaires des villes. Le détail de cette longue désolation ne pouvait manquer de solliciter le zèle réformateur des trente-quatre dignitaires présents au concile d'Agde en 506. Prélats et clercs célébrèrent à l'envi, sous le masque adouci d'une déférence diplomatique, les dispositions conciliantes d'Alaric II qui avait autorisé la réunion, tout en avisant âprement, en secret, aux moyens les plus prompts pour servir le catholicisme contre ses oppresseurs héréditaires. Certains membres de l'assemblée appelaient de leurs vœux le roi Clovis; ils l'attendaient comme un Messie providentiellement envoyé pour châtier l'arianisme. Le concile venait à peine de se clore que tout le Midi brûlait d'impatience d'acclamer les Francs libérateurs[2].

On sait que si l'action militaire de Clovis n'aboutit qu'à une conquête partielle de l'empire wisigoth, sa politique habile et clairvoyante sut ménager aux Francs d'indéfectibles dévouements parmi les populations romaines demeurées sous le joug gothique. L'état d'agitation consécutif à la juxtaposition géographique des trois races fournit aux Gallo-Romains de Septimanie des occasions fréquentes de pactiser, en secret, avec leurs coreligionnaires du Nord. Quatre-vingts ans ans après la chute du royaume de Toulouse, les progrès de la pénétration franque en Septimanie alarmaient justement la clairvoyance inquiète de Reccarède. Sous la menace d'un antagonisme d'autant plus redoutable qu'il

1. *Epist.* VII, 5; cité par Le Blant, *ibid.*, p. 355.
2. A. Germain, *op. cit.*, p. 403-405.

Digitized by Google

empruntait le caractère religieux, ce prince prit le parti d'intimider la puissante coalition gallo-franque, en ralliant à sa cause, par l'éclat d'une abjuration solennelle, le plus grand nombre possible de partisans. Le catholicisme venait de sortir triomphant de la conférence de 587; Reccarède s'empressa de rompre violemment avec l'arianisme vaincu. Sa conversion entraîna celle de la plupart des évêques de la secte et de la majeure partie de la nation[1].

C'est au moment où l'attachement du monarque à la nouvelle confession s'exprime par des largesses de toute sorte aux églises catholiques[2], qu'apparaît tout à coup, dans l'histoire, la première mention authentique d'un évêque de Carcassonne. Revêtu de cette dignité, un prélat du nom de Sergius souscrit à deux assemblées ecclésiastiques, tenues en 589 dans les limites des États wisigoths : le troisième concile de Tolède et la réunion provinciale de Narbonne[3].

Dans la recherche des origines historiques de l'évêché de Carcassonne, la fausse version de l'apostolicité exposée par Gérard de Vic[4] ainsi que les traditions sans fondement défini qui balan-

1. A. Germain, *op. cit.*, p. 412. — Narbonne vit néanmoins un soulèvement des ariens contre le roi nouvellement converti (Paul de Mérida, *Vitae patrum Emeritensium*, c. XIX, édit. de 1638, p. 65; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 638; — Le Blant, *Nouveau recueil d'inscriptions chrétiennes*, p. 356, note 1).

2. E. Cauvet, *Étude historique sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie aux VIII^e et IX^e siècles*, p. 78.

3. Sirmond, *Concilia antiqua Galliae*, Paris, 1628, t. I, p. 399; — Labbe, *Conciliorum collectio maxima*, Paris, 1672, t. V, col. 1016 et 1601; — dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. IV, p. 110; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 648, 650; — Mahul, t. V, p. 393. — L'ouverture du concile de Tolède est du 6 mai 589, celle de l'assemblée de Narbonne du 1^er novembre suivant.

4. Gérard de Vic rapporte à saint Crescent, disciple de saint Paul, l'institution de l'épiscopat à Carcassonne (*Chronicon historicum episcoporum ac rerum memorabilium ecclesiae Carcassonis*, Carcassi, 1667, p. 1). « Ce qu'il

Digitized by Google

cent alternativement de Gimer à Hilaire une illusoire priorité, n'empruntent à nos yeux aucune espèce de prestige[1]. D'un évêque du nom de Gimer on ne peut produire de preuve avant le x^e^ siècle[2]. D'autre part, de fragiles liens semblent rattacher le temps d'apostolat d'Hilaire aux origines obscures de l'abbaye de Saint-Saturnin[3]. Un texte établit, tout au moins, que le prélat consacra, dans le monastère de ce vocable, l'autel qui abritait encore sa sépulture en 978[4]. Or, il n'apparaît par aucune circonstance de l'histoire que la fondation pieuse des bords du Lauquet soit antérieure au triomphe définitif des Francs, après l'occupation de Narbonne (759)[5]. A l'instar des premiers établissements religieux de la contrée, l'abbaye fut fondée par les

raconte des autres premiers évêques de cette église n'est pas mieux fondé » (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 52; — Mahul, t. V, p. 390). — Mêmes ténèbres impénétrables autour de la prétendue mission de saint Saturnin à Carcassonne au III^e^ siècle (P. Bouges, *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 30; — *Rituel du diocèse de Carcassonne*, 1764, p. x; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 36; — Mahul, t. V, p. 393, 729).

1. Gérard de Vic (*Chronicon*, p. 35) est partisan de la priorité d'Hilaire; Catel (*Mémoires de l'histoire de Languedoc*, Tolose, 1633, p. 1004) de la priorité de Gimer. Les auteurs du *Gallia christiana* sont partagés : l'*editio vetus* (1656, col. 475) se prononce pour saint Gimer; l'*editio nova* (1739, col. 862) pour saint Hilaire (Mahul, t. V, p. 392).

2. *Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 55, 56; — Mahul, t. V, p. 395, 396.

3. Bouges, *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 32.

4. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, Paris, 1668-1702, t. V, p. 552; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 262; — *Gallia christ.*, t. VI, 1739, *Instrum.*, ch. XVI, col. 426; — Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 34; — Mahul, t. V, p. 61, 233, 400.

5. Le P. Bouges (p. 32, 33 et 53) dit expressément que l'origine du monastère « ne devance pas le huitième siècle ». En se basant sur le plus ancien document connu, qui est de 780, il est amené à porter l'épiscopat d'Hilaire vers 740. Il estime toutefois que l'époque de cet épiscopat peut être abaissée jusqu'à la limite extrême de 780; en quoi l'opinion du savant religieux se concilie sensiblement avec la nôtre.

Digitized by Google

moines bénédictins, encouragés par le pouvoir laïque à relever les ruines de l'occupation sarrasine, en constituant de nouvelles colonies agricoles dans les solitudes dépeuplées de la Septimanie[1]. C'est pourquoi, un anachronisme irréductible semble faire obstacle à la filiation, imaginée par dom Vaissette, entre les épiscopats d'Hilaire et de Sergius[2]. D'un autre côté, tous les actes de Sergius trahissent ses attaches gothiques. Le prélat siège à Tolède aux côtés du métropolitain de la monarchie; il participe au « concile national » qui consomma la fusion religieuse entre Wisigoths et Romains[3]. Il affecte, en ces conjonctures solennelles, l'attitude d'un ferme acolythe de Reccarède. Il comptait assurément parmi les favoris du prince, et nous pensons que son investiture s'apparente de près à l'acte décisif de la conversion[4]. Ainsi se fortifie, en concordance rigoureuse avec les catalogues critiques et les données de la liturgie, la doctrine historique qui assimile sagement « le premier évêque authentiquement connu[5] » au premier titulaire réel du siège.

1. Sur l'activité des moines bénédictins après l'expulsion des Sarrasins, cf. E. Cauvet, *Étude historique sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie*, p. 73, 74. — Dom Vaissette observe qu' « à la réserve des monastères de Saint-André d'Agde et de Saint-Gilles et peut-être aussi de celui de Saint-Bausile de Nîmes, nous n'avons aucune connoissance certaine des anciens monastères de la Septimanie durant tout le règne des Visigoths dans cette province ». — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 651.

2. *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 52, 53; — Mahul, t. V, p. 390.

3. A. Germain, *op. cit.*, p. 413.

4. Aug. Molinier (*Hist. de Languedoc*, t. IV, note 150, p. 736) attribue la création de l'évêché de Carcassonne à l'initiative des éléments gallo-romains coalisés, à l'exclusion des Wisigoths, sous prétexte que ceux-ci, étant ariens, ne pouvaient s'intéresser à une institution catholique. Il nous paraît qu'après l'acte de la conversion de Reccarède, il ne peut rien subsister d'une objection fondée sur le particularisme arien.

5. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 614.

Digitized by Google

On aperçoit désormais les difficultés auxquelles se heurte l'hypothèse d'une ingérence des Francs dans l'institution du nouvel évêché. Jusqu'à l'arrivée de Pépin, hormis le temps de l'occupation maure, l'église de Carcassonne subit sans restriction la tutelle des rois wisigoths, seigneurs du territoire[1]. Les secrètes tribulations que dénonce l'incoordination des séries épiscopales de 683 à 791, furent provoquées par le caprice ou l'intolérance de certains représentants de la dynastie[2]. Les lacunes des catalogues affectent visiblement des vacances correspondantes du siège. L'épiscopat ne poussa de racines profondes à Carcassonne qu'à partir de l'établissement définitif des Carolingiens, qui furent les premiers à entretenir l'institution avec toute la ferveur de catholiques nés.

Les cinq années qui précèdent l'apparition de Sergius sont marquées, dans les annales de la Cité, par de sanglants épisodes. L'incessante rivalité entre Francs et Wisigoths réemprunte, pour un temps, la forme aiguë. A la suite du partage de l'héritage wisigoth entre Liuva et Léovigilde, celui-ci avait réuni en 572 la Septimanie à la couronne d'Espagne. En 585, il fit mettre à mort son propre fils Hermenegilde, pour le punir d'avoir embrassé la foi catholique. L'épouse du prince martyr, Ingonde, fille de Sigebert et de Brunehaut, réduite en captivité et envoyée

1. Cette circonstance est mise en relief par P. de Marca, qui note la présence assidue des évêques de Carcassonne, de Sergius (589) à Étienne (683), aux divers conciles tenus à Tolède, métropole ecclésiastique des Wisigoths. Après la conquête franque, les évêques de Carcassonne abandonnent Tolède pour Narbonne, la nouvelle métropole carolingienne. — *Marca hispanica seu limes hispanicus*, Paris, 1688, col. 82; — Mahul, t. V, p. 393.

2. L'action personnelle de Wamba pour entretenir la concorde entre évêques et réformer les abus engendrés par d'âpres et incessants conflits, ne témoigne-t-elle pas, par ailleurs, d'une crise, déjà très accentuée, de l'institution épiscopale au déclin du septième siècle?

Digitized by Google

en exil par son beau-père, mourut dans un port d'Afrique, en naviguant vers Constantinople[1].

Pressé de tirer vengeance de l'affront fait à sa race dans la personne de l'infortunée princesse[2], Gontran, roi de Bourgogne, décida d'acheminer sur le Midi une armée considérable, avec mission de conquérir la Septimanie et de pénétrer ensuite jusqu'au cœur de l'Espagne. Sa résolution fut affermie, dès les premiers préparatifs, par la découverte d'un complot ourdi contre Childebert par Léovigilde et Frédegonde[3].

L'un des deux corps de l'expédition, sous la conduite de Térentiole, comte de Limousin, parvint sous les murs de Carcassonne et fut accueilli volontairement par les habitants, qui ouvrirent leurs portes. Mais, sur ces entrefaites, les guerriers francs s'étant pris de querelle avec les gens de la Cité, ceux-ci s'insurgèrent et chassèrent de la ville Térentiole et sa garnison. Piqué de cet affront, le comte de Limousin s'apprêtait à reprendre la place de vive force, quand il fut tué par la chute d'une pierre lancée du haut des tours. Avertis de cette mort, les assiégés firent une brusque sortie, s'emparèrent du corps de Térentiole et en détachèrent la tête qui fut exposée sur les murs de la ville. L'horreur inspirée par ce spectacle aussi bien que l'approche d'une armée de secours, sous le commandement de Reccarède, fils de Léovigilde, concoururent à précipiter la fuite des Francs, qui se dispersèrent et ne tardèrent pas, pour la plupart, à succomber sous les coups d'une population hostile[4].

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 628.
2. Gontran était l'oncle d'Ingonde.
3. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 629.
4. Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, Ruinart, Paris, 1699, lib. VIII, cap. XXX; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 630; — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. II, p. 325; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 63; — Mahul, t. V, p. 223. — Il n'est

Digitized by Google

L'échec communiqua du ressentiment à Gontran, sans décourager sa convoitise. Dès 587, un zélé serviteur du roi de Bourgogne, le duc Didier, gouverneur de Toulouse, s'employait, dans un but avoué de conquête, à exploiter au profit de son maître le mécontentement d'un groupe de barons ariens, indignés de la récente conversion de Reccarède. Avec la complicité de ces Goths dissidents, le duc vint mettre le siège devant Carcassonne[1]. L'armée de Reccarède, après s'être efforcée de dissocier les éléments de la ligue, prit contact avec les troupes de Didier. Par une manœuvre habile, elle réussit à éloigner de la place les forces d'investissement, qui s'épuisèrent à donner la chasse aux Wisigoths. Ceux-ci, gagnant du large, se repliaient en bon ordre sous la menace. Lorsque le duc, fatigué de poursuivre un ennemi insaisissable, reparut devant Carcassonne avec des effectifs harassés, la garnison de la place se précipita sur ses troupes et les tailla en pièces. Les Francs subirent des pertes considérables et furent contraints d'abandonner leur camp, sans même avoir pu s'opposer au massacre de leur chef[2].

Consacrée l'année suivante par le mariage de Clodosvinte, nièce de Gontran, avec le roi Reccarède[3], la paix entre Francs et Wisigoths fut de courte durée. Après une trêve de quelques mois, Gontran, repris par son humeur aventureuse, confiait à

pas fait mention par Grégoire de Tours des « fossez » de la ville, où, suivant le récit quelque peu amplifié du P. Bouges (*Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 35), les Carcassonnais auraient abandonné le corps décapité de Térentiole.

1. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, lib. VIII, cap. XLV; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 639; — *Rec. des histor. des Gaules et de la France*, t. II, p. 333; — Mahul, t. V, p. 224.

2. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 639, 640; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 68, 69; — Mahul, t. V, p. 224.

3. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 643.

Digitized by Google

Boson la conduite d'une nouvelle expédition en Septimanie. Au généralissime furent adjoints, en qualité de lieutenants, Austrovalde, duc de Toulouse, et Antestius. « L'armée commandée par ces trois généraux étoit composée, pour la plupart, des peuples de la Saintonge, de l'Agenois, du Bordelois, du Périgord et du Toulousain. Le duc Austrovalde se mit le premier en campagne et s'avança, avec les troupes de son gouvernement, du côté de Carcassonne. Il parut à peine devant cette ville, que les habitans, soit par intelligence, ou par l'envie qu'ils avoient de se voir sous la domination françoise, lui en ouvrirent les portes et lui prêtèrent serment de fidélité. Boson, suivi d'Antestius, y entra peu de temps après; mais comme il étoit le principal commandant de l'armée et qu'il étoit d'ailleurs fort jaloux de son autorité, il trouva fort mauvais qu'Austrovalde fût entré dans cette place et qu'il eût reçu le serment de fidélité des habitants, avant son arrivée et sans sa participation. Il lui en témoigna publiquement sa peine et lui en fit des reproches très vifs, après quoi, il se mit en marche pour aller attaquer l'armée des Wisigoths, campés au voisinage[1]. »

En se fondant sur les relations contemporaines de Grégoire de Tours, Jean de Biclar et Isidore de Séville, dom Vaissette a restitué avec précision les circonstances de l'action décisive qui mit aux prises, dans les environs de Carcassonne[2], les Francs de

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 644, 645.

2. Grégoire de Tours (lib. IX, cap. XXXI) dit simplement que Boson campa « super fluvium parvulum propinquum urbis ». Dans l'énigmatique petit cours d'eau voisin de Carcassonne, dom Vaissette distingue l'Aude; J.-P. Cros-Mayrevieille le Fresquel (*Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 71; — Mahul, t. V, p. 224). Des deux identifications, la seconde paraît la plus probable. Toutefois, en l'absence de donnée plus précise, l'emplacement des troupes franques ne peut être tenu, encore aujourd'hui, pour pleinement déterminé.

Digitized by Google

Boson et les Wisigoths du duc Claude. L'auteur souligne d'abord l'attitude présomptueuse des Francs en face d'un ennemi inférieur en nombre, mais non en résolution et en courage. Puis, il expose la conduite audacieuse de Claude, son agression simulée du camp ennemi en vue de provoquer une prise d'armes générale et d'entraîner derrière des effectifs mobiles et intentionnellement limités la poursuite tumultueuse des Francs. Quand le stratagème eut abouti, en effet, à livrer aux coups des Goths le parti commandé par Boson en personne, Claude, poursuivant son plan, dispersa la cavalerie et se retourna contre l'infanterie qu'il tailla en pièces. Il rejoignit ensuite les escadrons francs empêtrés dans leurs « équipages », massacra un grand nombre de fuyards et rejeta le reste hors des limites du territoire wisigoth. « Par cette victoire, conclut dom Vaissette, le duc Claude demeura maître du champ de bataille, de tout le bagage de l'armée françoise et d'un grand nombre de prisonniers. Ce général eut la générosité de donner la liberté à la plupart d'entre eux, dont le nombre montoit en tout à deux mille, au rapport de Grégoire de Tours. Suivant le même auteur, les François n'eurent que cinq mille hommes de tués dans cette action; mais, s'il faut s'en rapporter à deux historiens espagnols qui sont également contemporains, la perte de ces derniers fut infiniment plus considérable, puisque, selon leur témoignage, la plus grande partie de l'armée françoise, qui consistoit en soixante mille hommes, demeura sur le champ de bataille[1]. » L'abbé de Biclar limite à trois cents hommes seulement les effectifs engagés par le duc Claude, au cours de cette affaire. Le détail, inspiré peut-être par un excès de jactance nationale, a paru suspect

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 646; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 71, 72; — Mahul, t. V, p. 224.

Digitized by Google

à dom Vaissette, qui incline, non sans quelque raison, à identifier cette petite troupe avec le détachement chargé « d'insulter le camp de Boson ». Quoi qu'il en soit, Isidore de Séville a parfaitement mesuré la portée considérable de cette victoire pour les Wisigoths[1], et dom Vaissette, après lui, en définit les conséquences en ces termes : « Il paroît que depuis ce temps-là, Gontran vécut en paix avec Reccarède et qu'il n'osa plus rien entreprendre contre lui. Les rois de France, ses successeurs, laissèrent, à son exemple, les Visigoths paisibles possesseurs de la Septimanie. Cette province demeura ainsi toujours soumise à ces peuples jusques à l'invasion des Sarrasins qui s'en rendirent les maîtres, comme nous le verrons dans la suite[2]. »

En résumé, l'active participation des habitants de Carcassonne à l'offensive wisigothe, couronnée par trois échecs consécutifs des Francs entre 585 et 589, atténue considérablement la portée des démonstrations sans lendemain, qui accueillirent l'arrivée de Térentiole et d'Austrovalde. Ce fait suffit à dissiper toute fausse illusion sur les suites de la très éphémère occupation de Gontran. En dépit de son opiniâtreté turbulente, le prosélytisme gallo-franc ne put parvenir à sérieusement user, au cours du VI^e^ siècle, le loyalisme dynastique d'une ville qui se savait redevable envers les Wisigoths de l'existence même.

D'après des éléments tirés de suites monétaires, dom Vaissette rapporte aux temps de la domination wisigothe en Gaule la substitution définitive des appellations *Narbona* et *Carcassona* aux formes *Narbo* et *Carcaso*, exclusivement usitées à l'époque gallo-romaine[3]. Cette opinion paraît solidement fondée. Le mot NARBONA, en toutes lettres, figure sur une série de pièces émi-

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 647.
2. *Ibid.*, t. I, p. 648.
3. *Ibid.*, t. I, p. 697.

Digitized by Google

ses par l'atelier de la métropole entre les premières années de Léovigilde et la fin du règne d'Achila (573-719?)[1]. Il est possible même qu'on ait plus tard les moyens d'en contrôler l'emploi dès le début du VI^e^ siècle, si l'interprétation légendaire du monnayage généralement attribué à Amalaric cesse un jour d'être aussi incertaine[2]. Il semble assez admissible de conclure, par analogie, à la transformation parallèle de *Carcaso* en *Carcassona*, sous l'influence des mêmes circonstances générales. Il est, dans tous les cas, malaisé de produire des exemples authentiques des formes *Narbona* et *Carcassona* avant la fin du V^e^ siècle. Les graphies de l'Itinéraire de 333 (*castellum Carcassone*) et de la Table de Peutinger (*Carcassione*) sont évidemment calquées sur des nomenclatures géographiques pratiquées beaucoup plus tard, au moment où de ces documents furent exécutées les seules copies, relativement modernes, qui subsistent[3].

En ce qui concerne la définition applicable au style architectural de la Cité primitive, les opinions sont très divisées. D'aucuns scindent l'œuvre prémédiévale en deux époques différentes et nettement tranchées; naturellement, ils superposent le produit d'un art dit wisigoth aux restes apparents d'un art antérieur dit romain[4]. P. Foncin s'évertuait, dès 1866, à caractériser l'ap-

1. *Hist. de Languedoc*, t. VII, p. 317-325; — G. Amardel, *Monnaie d'un roi wisigoth inconnu frappée à Narbonne, Monnaies wisigothes du musée de Narbonne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 19-23, 144-146; — E. Roschach, *Hist. graphique de Languedoc*, pl. VI; — A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, t. I, p. 187.

2. A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, t. I, p. 186, 187.

3. Les deux manuscrits connus de l'Itinéraire de 333 sont du IX^e^ (Vérone) et du X^e^ siècle (Paris). Le manuscrit unique de la Table de Peutinger ne date que du XIII^e^ siècle (Vienne).

4. L'enceinte wisigothe s'est-elle effectivement modelée sur sa devancière? Jourdanne répond par l'affirmative (*Carcassonne*, 1900, p. 128; 1905, p. 82). Avant lui, Viollet-le-Duc, à l'exemple de J.-P. Cros-Mayrevieille (*Hist. du*

Digitized by Google

port respectif de chaque peuple, à l'aide d'une série de comparaisons fragiles, tirées de la carrure des matériaux[1]. A cette thèse s'oppose la fiction contradictoire d'une civilisation wisigothe sans génie et sans aptitude pour les réalisations monumentales[2]. Suivant les partisans de cette doctrine, les Barbares, grossiers et ignorants, doivent être éliminés de la liste des peuples bâtisseurs. La Cité s'érige, au déclin des temps antiques, comme un pur bloc gallo-romain, façonné par la main des derniers ingénieurs de l'Empire. D'inspirateurs les Wisigoths tombent au rang d'usurpateurs de l'œuvre[3], et leur empreinte — si empreinte il y a — est toute superficielle et ne se révèle à l'observateur sagace que par d'imperceptibles détails de restauration.

Viollet-le-Duc a toujours préconisé la conception, strictement erronée, d'une enceinte wisigothe stratifiée sur des ruines romaines[4]. Mais il ne s'abusait pas quant aux différences spécifiques

comté de Carcassonne, t. I, p. 33; *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 30; 1876, p. 18), se montrait un peu plus circonspect, tout en notant déjà la concordance rigoureuse des deux âges superposés d'élévations en deux points définis du périmètre, sur les aspects nord et sud *(Cité de Carcassonne*, 1858, p. 48). D'une manière générale, les rapports d'enchaînement des deux groupes d'architectures passent assez inaperçus de tous les partisans déterminés d'une enceinte mi-romaine, mi-wisigothe.

1. *Guide de 1866*, p. 15.

2. Aug. Molinier, *Hist. de Languedoc*, t. VII, note 58, p. 455; — F.-P. Thiers, *Sur les postes optiques des Romains en Languedoc*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. III, 1894-1895, p. 142. — De l'avis de ce dernier, les Wisigoths « n'ont rien construit ».

3. C'est encore l'opinion de F.-P. Thiers. Bien que la Cité, dans ses parties anciennes, représente bien, selon lui, un « type » de fortifications, telles qu'on les conçut au cinquième siècle, après les incursions des Vandales, l'auteur ne croit pas à l'attribution traditionnelle aux Wisigoths. Ceux-ci, affirme-t-il, n'ont pas créé l'œuvre, ils « n'ont fait qu'en profiter ». — *Notes sur l'enceinte pré-wisigothique de Narbonne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 158, 160.

4. *Cité de Carcassonne*, 1858, p. 2.

Digitized by Google

des deux ordres de constructions. Jamais il n'a prétendu qu'il existât une architecture proprement wisigothe[1]; il énonce simplement qu'on découvre à la Cité des constructions qui remontent au temps de la domination des Wisigoths[2]. Ceux-ci, insiste-t-il, n'ont rien inventé; ils se sont appliqués exclusivement à faire valoir la technique gallo-romaine dont ils sont les imitateurs, les continuateurs[3].

L'état actuel des connaissances sur les sources de l'art wisigoth n'infirme en rien ce jugement. L'étude, très poussée dans ces dernières années, des équipements et des parures barbares, a démontré qu'il n'y a rien, dans l'ornementation des objets livrés par les nécropoles gothiques, qui ne puisse être rattaché à la tradition antique. Seule, la finesse des insertions de métal trahit incontestablement une influence orientale[4]. Le même amalgame de fonds gréco-romain et d'apport oriental doit se retrouver à la base de l'architecture militaire des Wisigoths. Toutefois, la

1. Cf. G. Jourdanne, *Carcassonne*, 1900, p. 24, 25, et 1905, p. 26, 27.

2. Après lui, Jourdanne (*ibid.*, 1900, p. 25, et 1905, p. 27) a observé, non sans à-propos, qu'à l'exception des Wistgoths, aucun autre occupant de la Cité, du v^e^ au x^e^ siècle, n'a réalisé les conditions de ressources et de durée nécessaires à l'accomplissement d'une œuvre défensive de cette importance. On ne peut, d'autre part, suivant J. de Lahondès (*Congrès archéologique de 1906*, p. 5), nourrir longtemps l'illusion d'une place déjà forte sous les Romains, quand on considère l'aisance avec laquelle les Wisigoths semblent être entrés à Carcassonne à plusieurs reprises consécutives, avant de s'y établir définitivement.

3. On peut même ajouter les imitateurs médiocres. — Cf. *Dictionn. d'architect.*, t. I, p. 116, et t. IV, p. 3.

4. E. Roschach, *Hist. graphique de Languedoc*, p. 276. — De son côté, G. Amardel fait remarquer que les Wisigoths sont toujours restés fidèles à la tradition romaine en ce qui concerne la frappe des monnaies. C'est ainsi qu'ils ont imité couramment sur leurs pièces divers attributs romains, entre autres la Victoire. — *Les monnaies wisigothes anonymes du musée de Narbonne*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. IX, 1906-1907, p. 13.

Digitized by Google

contribution ethnique y est beaucoup moins sensible que dans les produits de l'industrie mobilière[1]; peut-être même se réduit-elle, dans la plupart des cas, à un simple déplacement de réminiscences classiques, déplacement qui semble pouvoir s'expliquer par la dégénérescence de la technique[2].

Les quelques remarques qui précèdent achèvent de définir le sens qui s'attache à la locution *architecture wisigothe*, usuellement employée. L'expression est synonyme d'*architecture romaine*[3], mais avec des précisions de temps et de lieu : de temps, puisque les productions qu'elle embrasse restent confinées dans la période crépusculaire de l'art antique qui fait suite aux invasions; de lieu, puisque son aire géographique ne s'étend pas en Gaule au delà des limites extrêmes du royaume wisigoth de Toulouse. Sous le bénéfice de ces observations, nous voyons, quant à nous, d'assez sérieux avantages pratiques à faire entrer la locution dans la terminologie courante.

1. C'est apparemment ce qui faisait dire à Aug. Molinier que Viollet-le-Duc eût été sans doute fort embarrassé d'indiquer à quels signes précis il reconnaissait un monument wisigothique. *Hist. de Languedoc*, t. VII, note 58, p. 455.

2. Un des champions les plus résolus des origines romaines, le lieutenant-général allemand B. Rathgen, distingue nettement dans les élévations d'origine wisigothe le produit d'une architecture abâtardie, sensiblement différenciée de l'art classique et qu'il baptise du « romain IIe période ». — *Notes sur la Cité de Carcassonne*, dans. *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2e série, t. III, 1907, p. 205. — Après ce que nous venons de dire, la locution est moins inintelligible qu'on serait tenté de la juger tout d'abord.

3. C'est l'avis d'un grand nombre d'auteurs qui ont étudié la Cité : J.-P. Cros-Mayrevieille, Foncin, Viollet-le-Duc, Fédié, Jourdanne, Bouffet, J. de Lahondès; c'est aussi la doctrine classique d'A. de Caumont (*Antiquités monumentales*, 5e partie, p. 36; *Abécédaire, architecture civile et militaire*, p. 382) et de G. de la Noë (*Fortification romaine*, p. 269).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'OCCUPATION SARRASINE

La *gazouat* de 713. — La prise de Carcassonne vers 725. — Caractère précaire du régime d'occupation des infidèles. — Carcassonne délivrée par l'effort de la coalition franco-gothique. — Des bouleversements et des créations attribués aux Sarrasins dans l'œuvre des fortifications.

La critique contemporaine accorde peu de crédit aux récits de deux historiens arabes, Maccarî et Zohri, qui reportent aux années 712 ou 713 l'effort initial de la pénétration sarrasine en Septimanie. Maccarî fait progresser cette première invasion jusqu'à Carcassonne; Zohri l'arrête aux portes de Narbonne. Il ressort, au plus, de ce double témoignage, que les Sarrasins durent franchir les Pyrénées vers 713[1]. A ce moment, pénétraient-ils en Gaule pour la première fois? E. Mabille envisageait jadis avec complaisance l'hypothèse d'incursions antérieures, sous la forme de brèves et furieuses chevauchées[2].

J.-P. Cros-Mayrevieille ne s'est pas mépris sur le caractère et la portée de l'expédition de 713 qu'il assimile à une entreprise de pillage, une simple *gazouat*[3]. Ce qui domine, en effet, dans la relation arabe, c'est l'expression de la frénésie de rapine, de l'in-

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 777, note 2, et t. II, p. 552, 553, 555. — E. Cauvet observe avec circonspection que le silence absolu des auteurs chrétiens et les exagérations que contiennent les récits arabes rendent très contestable la réalité de la première invasion sarrasine entre 713 et 715. — *Étude histor. sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie*, p. 8.

2. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 778, en note.

3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 88; — *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 10; — Mahul, t. V, p. 224.

Digitized by Google

satiable soif de butin. Maccarî raconte que les infidèles accourus d'Andalousie furent frappés par les dimensions colossales de sept colonnes d'argent fin, qui décoraient l'église Notre-Dame dans la ville forte de *Carchachouna*, où mourut le chef de l'expédition Mousa-ben-Noçaïr[1]. L'exagération toute orientale du fonds[2] a fait tort jusqu'ici à deux précisions du texte, qui s'accordent, sans contredit, avec de menues réalités historiques : d'abord, le nom de la ville qui persiste, très reconnaissable, sous la déformation que lui inflige Maccarî; ensuite, la dédicace de l'église Notre-Dame, qui est proprement celle de la première cathédrale fondée, au VI[e] siècle, dans les limites du bourg. Par malheur, il est inutile de s'enquérir là-dessus de renseignements complémentaires auprès des chroniqueurs chrétiens; leur silence est absolu.

La même incertitude enveloppe les détails de la grande expédition de El-Samah, qui aboutit à la prise de Narbonne entre 719 et 721. Indépendamment de l'imprécision chronologique qui fait flotter sur trois années la date de l'événement capital de la campagne[3], il n'existe que de très maigres présomptions sur le fait même de la soumission de Carcassonne, pendant la marche victorieuse des infidèles sur Toulouse. Fauriel est d'avis que El-Samah fut nécessairement amené à prendre Carcassonne pour assurer la liaison de ses troupes avec la base de ravitaillement de Narbonne[4]. Il faut croire cependant que l'affaire ne fit pas grand bruit, puisque aucun chroniqueur n'en souffle mot. Suivant le

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 777, note 2; — G. Jourdanne, *Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900, 2[e] partie, p. 107.

2. Cf. les réserves formelles de l'annotateur H. Zotenberg, dans *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 552.

3. Voir à ce sujet E. Cauvet, *op. cit.*, p. 11.

4. *Hist. de la Gaule méridionale*, t. III, p. 76; — Mahul, t. V, p. 224, 225.

Digitized by Google

P. Bouges, la garnison aurait livré la place, afin d'échapper au traitement exemplaire qui avait été infligé aux défenseurs de Narbonne[1]. Dans cette alternative, le silence des historiens pourrait, à la rigueur, procéder d'un excès de dédain compréhensible, une capitulation sans combat ne constituant, à vrai dire, qu'un incident sans relief. Du moins, devons-nous constater que l'affirmation de Bouges ne repose sur aucune donnée précise.

L'échec de El-Samah sous les murs de Toulouse fut suivi d'une réaction offensive du duc Eudon qui parvint à rejeter sur Narbonne les Sarrasins défaits[2]. J.-P. Cros-Mayrevieille, en rapportant l'événement d'après la chronique d'Aniane, étend abusivement les termes de la relation et assure qu'Eudon usa de sa victoire pour replacer Carcassonne sous la domination chrétienne[3]. Or, sur ce point, aucune source narrative connue ne mêle le nom de Carcassonne au récit de la campagne du duc de Toulouse.

Il faut, de proche en proche, descendre jusqu'à l'an 725, pour enregistrer la certitude historique de l'occupation de la Cité par les Sarrasins. Un des premiers actes du vali Anbasa-ben-Sohaïm fut, dit-on, de venir assiéger la place. Il l'emporta d'assaut, « malgré l'avantage de sa situation et la vigoureuse défense des assiégés[4] ». Puis il s'avança du couchant au levant et se rendit

1. *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 47.
2. Annales d'Aniane, *Hist. de Languedoc*, t. II, Preuves, col. 3 et 4.
3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 95; — Mahul, t. V, p. 225.
4. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 786; t. II, p. 185, 204, 553, et Preuves, col. 4. — Le membre de phrase entre guillemets correspond à une interprétation, quelque peu amplifiée par dom Vaissette, des simples mots *expugnat et capit* (Annales d'Aniane) et *obsedit* (Chronique d'Uzès). C'est par un artifice analogue que le P. Bouges retient les Sarrasins devant la ville « pendant plusieurs jours » (*Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 49).

Digitized by Google

maître de presque toute la contrée qui s'étend de l'Aude au Rhône. On a la preuve que les infidèles étaient arrivés à Nîmes du 19 mai 725 au 18 mai 726[1]. S'il est vrai, comme semble l'indiquer la double rédaction des chroniques d'Aniane et d'Uzès, que la prise de Carcassonne ait précédé de peu la marche des Sarrasins sur Nîmes, l'époque du premier événement se trouverait, par comparaison, approximativement déterminée.

Ibn-al-Athîr énonce sommairement quelles furent pour les habitants de la Cité les conséquences de la défaite. Ils durent abandonner au vainqueur la moitié de leurs biens et délivrer tous les captifs musulmans. Ils s'obligèrent, en outre, à payer un tribut annuel et à se soumettre au contrôle du khalifat dans leurs relations politiques et militaires[2].

De ces effets, purement transitoires, des lois de la guerre on a tenté de dégager le cadre d'un régime politique particulier, imposé par les Sarrasins aux vaincus. Ce fut jadis une des erreurs de l'école bénédictine, suivie par l'orientaliste Reinaud, d'attribuer aux Maures un plan méthodique de conquête et d'assigner à leurs établissements de la Gaule une fixité que ceux-ci n'ont point connue[3]. Les récits, composés longtemps après les événements, des historiens arabes[4] ont puissamment contribué à égarer les doctes religieux de Saint-Maur et leurs disciples. On n'ignore plus, à l'heure actuelle, que ces compilations tardives, bien que s'inspirant parfois de traditions plus anciennes, ne font, en général, que projeter en deçà des Pyrénées, dans le cadre factice du VIII[e] siècle, des détails d'organisation politique et de civilisation, empruntés au régime des provinces de la péninsule,

1. G. de Manteyer, *La Provence du premier au douzième siècle*, p. 71.
2. *Hist. de Languedoc*, t. II, p. 556.
3. *Ibid.*, p. 549, note 118.
4. *Ibid.*, p. 555.

Digitized by Google

pendant la période d'éclat de la souveraineté musulmane. C'est pourquoi, il n'est que juste de reléguer au rang de hors-d'œuvre tous les développements que consacre J.-P. Cros-Mayrevieille aux souvenirs de la domination sarrasine à Carcassonne[1]. Les copieuses digressions de cet auteur sur le gouvernement, le droit, les institutions, voire la linguistique, dérivent, pour la plupart, des enseignements démodés de Reinaud, auxquels l'auteur a adjoint de longs extraits, empruntés à des sources plus suspectes encore, tel le fameux ouvrage de José-Antonio Conde, *Historia de la dominación de los Arabes en España*[2].

E. de Salle pressentait déjà, vers 1850, que l'occupation sarrasine n'avait pas dû s'étendre, autour de la Cité, au delà d'une étroite zone de couverture[3]. Au cours d'une étude plus récente, E. Cauvet a conclu que l'établissement des infidèles eut un caractère de stabilité moins marquée dans les pays de Carcassonne et de Nîmes que dans le Narbonnais et le Roussillon[4]. Ils est per-

1. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 91 à 95, 102, 106 à 109. — G. Jourdanne a déjà fait entrevoir les réserves qu'il convenait de faire autour des prétendues attaches orientales d'un certain nombre de termes du patois atacin, auxquels J.-P. Cros-Mayrevieille et E. de Salle attribuaient une origine arabe. Cf. *Lettre à M. Cros-Mayrevieille sur les débris de la langue arabe existant dans les patois du Midi*, et *Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. I, 1849-1851, p. 133 à 136, et t. IX, 1899-1900, 2e partie, p. 107.

2. Madrid, 1820-1821, 3 vol. in-fol. — Voici l'opinion de l'orientaliste Dozy sur le « faussaire » Conde. « Conde, dit-il, a travaillé sur les documents arabes sans connaître beaucoup plus de cette langue que les caractères avec lesquels elle s'écrit; mais, suppléant par une imagination extrêmement fertile au manque des connaissances les plus élémentaires, il a, avec une impudence sans pareille, forgé les dates par centaines, inventé des faits par milliers, en affichant toujours la prétention de traduire fidèlement des textes arabes » (*Dict. Larousse*, édit. 1866-1876, t. VII, p. 892, col. 4).

3. *Lettre sur les débris de la langue arabe.....*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. I, 1849-1851, p. 135.

4. *Étude sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie...*, p. 14.

Digitized by Google

mis de s'engager plus avant que ces timides contradicteurs des Bénédictins et d'affirmer sans hésitation que la Narbonnaise entière ne supporta pas longtemps le joug du Croissant. Si les Maures réussirent à se maintenir à Narbonne pendant près de quarante ans, les seigneurs goths avaient déjà recouvré leur indépendance dès les premiers temps qui suivirent la prise de cette ville et la conquête de la province[1]. G. Amardel a rapporté le cas caractéristique de Milon, comte souverain du territoire formé par la réunion des diocèses de Narbonne, d'Elne et de Carcassonne. Au moment de la conquête franque, Pépin le Bref dut abandonner à ce puissant personnage l'exercice viager de véritables prérogatives régaliennes, en l'autorisant à graver son nom sur le numéraire qu'il émettait, afin d'acheter à ce prix l'adhésion du chef wisigoth à l'œuvre de pacification et d'union que le roi des Francs cherchait à réaliser entre les deux peuples[2]. D'aussi sensibles abdications pour l'amour-propre franc ne se peuvent accorder avec la fiction d'une Narbonnaise gothique, strictement asservie au joug des Sarrasins. Pour justifier au regard de Pépin des sacrifices onéreux, il fallait assurément que le concours wisigoth valût d'être associé à l'effort de la pénétration franque. Et l'on sait qu'en fait, l'appoint des forces indigènes fut décisif, pour mettre les alliés en état de prendre Narbonne et d'occuper ainsi le dernier boulevard de la résistance musulmane en Septimanie.

Carcassonne dut être délivrée des infidèles plusieurs années avant Narbonne. Les querelles entre Berbères et Arabes d'Espa-

1. G. Amardel, *Les derniers chefs goths de la Septimanie*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. VI, 1900-1901, p. 573.

2. *Le comte Milon*, dans *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. VII, 1902-1903, p. 20, 21; — *Le T cursif dans les inscriptions monétaires carolingiennes* (*ibid.*, t. VIII, 1904-1905, p. 16, 22).

Digitized by Google

gne[1], en déterminant, en Gaule, de la part des effectifs maures d'occupation, un mouvement continu de régression, semblent avoir contraint à la retraite les garnisaires musulmans de la Cité.

En 742, s'il faut en croire Maccarî, Okba, gouverneur dépossédé de l'Espagne, trouve encore auprès de ses coreligionnaires de Carcassonne un asile et un tombeau[2]; mais, dix ans plus tard, quand Pépin aborde la Septimanie, les Sarrasins ne disposent plus que d'une place en état : Narbonne[3]. Il se peut que l'abandon de Carcassonne ait été ordonné par le vali de la métropole qui jugeait la cité incapable d'arrêter les Aquitains du duc Waïfre[4]; il convient cependant de remarquer que les divers récits du coup de main de 751 ne nous donnent là-dessus aucune assurance positive.

Nous sommes également fort mal instruits de l'époque historique de certains bouleversements de l'enceinte originale, plus particulièrement accusés sur le front septentrional de la Cité. Il y a là des brèches énormes que l'on a attribuées aux travaux du siège d'Anbasa[5]; on aurait pu tout aussi bien les présenter comme les témoins d'un démantèlement précipité de la place, lors du reploiement sur Narbonne des forces sarrasines talon-

1. *Hist. de Languedoc*, t. II, note 118, p. 553.

2. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 102; — Mahul, t. V, p. 225.

3. E. Cauvet, *Étude sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie...*, p. 47.

4. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 103; — Mahul, t. V, p. 225.

5. P. Foncin, *Guide de 1902*, p. 28. — L'auteur fonde son opinion sur deux ordres de faits : 1° de 725 à 1083, l'histoire ne mentionne aucun siège de Carcassonne; 2° les constructions du XI[e] siècle (?) s'appliquent directement sur celles du V[e].

Digitized by Google

nées par les Goths et les Aquitains. Mais, en réalité, ces bouleversements procèdent de causes naturelles. La chute par renversement des élévations les plus éprouvées est due à l'effort combiné de deux facteurs : l'ébranlement du banc des fondations à la suite du glissement extérieur des terres fluides de l'assiette ; la pression statique des terres cohérentes accumulées en remblai contre la face interne des maçonneries et soumises, pendant des siècles, à l'action profonde des eaux d'infiltration. Nous reviendrons en détail sur cet objet. Qu'il nous suffise, pour le moment, d'observer que l'action destructive des divers agents atmosphériques a pu s'exercer sans arrêt, au cours des cinq à six cents ans, vides de tous travaux d'entretien, qui se sont écoulés entre le déclin de la domination wisigothe et les grandes reprises d'œuvres du XII^e^ siècle. C'est plus de temps qu'il n'en faut pour disloquer, sinon pour ruiner de fond en comble, les ouvrages les plus résistants.

Nous aurons l'occasion de décrire plus loin la tour Pinte. En attendant, si nous rappelons ici l'erreur de J.-P. Cros-Mayrevieille sur l'origine de cette tour[1], c'est pour proposer également de rectifier le jugement porté par Viollet-le-Duc sur ce même ouvrage. Assurément, la tour Pinte n'est pas arabe[2] ; mais elle n'est pas davantage, dans son intégralité tout au moins, une construction romane. Quoique rectangulaire, le plan est wisigoth ; les lourds quartiers taillés des blocs de liaison de base, quelques surfaces encore parementées en petit appareil décèlent,

1. *Les monuments de Carcassonne*, 1850, p. 48, 157, 158, et 1876, p. 64.

2. Après avoir adhéré, en 1866 (p. 249 à 251 ; — Mahul, t. V, p. 727), à la doctrine de J.-P. Cros-Mayrevieille assimilant la tour Pinte à une *atalaya* ou tour arabe d'observation, P. Foncin s'est ravisé et a admis en 1902 (p. 196), sans réserve, l'opinion de Viollet-le-Duc qui distingue dans ce même ouvrage tous les caractères de l'art roman.

Digitized by Google

sans hésitation possible, le travail du v[e] siècle[1]. Le culot de la tour wisigothe reste apparent, en divers endroits de la basse élévation, sous le corps monumental de la haute reprise féodale.

1. Des restes du parement primitif tapissent la joue septentrionale de la tour, à 3 mètres environ du sol des lices; ils se répètent à la même hauteur dans l'œuvre contiguë du Château. Au-dessus de l'ancien blocage des fondations de la tour, les gros quartiers du pied de liaison s'exposent dans la basse élévation actuelle.

Digitized by Google

CHAPITRE V

L'ÉTABLISSEMENT DES FRANCS ET LES PREMIÈRES DYNASTIES FÉODALES

Pépin à Carcassonne. — Charlemagne et la légende locale. — Apaisement politique des VIII[e] et IX[e] siècles. — La translation des reliques de saint Vincent. — Origine de la locution traditionnelle *civitas Carcassone*. — L'atelier monétaire du roi Eudes. — Moines et juifs à Carcassonne. — De la triple fondation de la cathédrale Saint-Nazaire, de l'hôtel épiscopal et du château des comtes.

L'époque de la première entrée de Pépin à Carcassonne est incertaine, et la plupart des historiens partagent l'hésitation de dom Vaissette entre deux dates également admissibles. L'occupation de la Cité par les Francs peut être contemporaine de l'investissement de Narbonne en 752; elle peut aussi avoir été retardée jusqu'à la reprise de la métropole sur les Sarrasins en 759[1]. Il n'est pas invraisemblable qu'à l'exemple de son voisin Ansémond, Milon ait fait acte de soumission conditionnelle, dès les premiers progrès des Francs en Septimanie; on ignore toutefois si, vers le même temps, Waïfre, duc d'Aquitaine, ne détenait pas justement la partie de l'héritage du comte

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 827, et t. II, note 85, p. 212. — E. Cauvet estime qu'au moment des premières tentatives de la couronne pour occuper la Septimanie orientale avec le concours du comte goth Ansémond, Pépin, imitant en cela Charles Martel, ne s'occupa point des places de Carcassonne et de Lodève. Évitant l'Aquitaine, « qui était hostile », les armées franques suivirent la vallée du Rhône et gagnèrent Narbonne par Nîmes, Maguelonne, Agde et Béziers. Pépin savait qu'après la prise de Narbonne, Lodève et Carcassonne ne pourraient lui échapper. — *Étude sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie...*, p. 51.

Digitized by Google

goth, dans laquelle Carcassonne se trouvait comprise[1]. Ce qui est hors de doute, c'est qu'après la conquête de Narbonne, la Septimanie toute entière passa sous la domination des Francs[2]. La Cité n'est pas nominalement mêlée au récit des luttes qui eurent pour épilogue l'annexion de l'Aquitaine par Pépin, après le meurtre de Waïfre en 768. C'est apparemment pour la symétrie du discours que J.-P. Cros-Mayrevieille imagine un acte solennel de soumission du peuple de Carcassonne au roi des Francs, à la veille du jour où ce prince achevait d'assurer son empire sur la Septimanie et l'Aquitaine réunies[3]. Les preuves manquent aussi du concours fourni, dit-on, par les milices de la Cité aux troupes de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne en 778[4]. Il est à peine nécessaire, aujourd'hui, de dénoncer l'inconsistance de tous les récits sans distinction, qui prétendent mêler la personne du grand empereur à certains épisodes, tous apocryphes, de la vie locale[5]. Le glorieux monarque n'ayant, à aucun moment de son règne, paru sous les murs de Carcassonne, les légendes de la tour inclinée du Vieulas, de la défense héroïque de dame Carcas et de la fontaine de Charlemagne ne

1. *Hist. de Languedoc*, t. II, note 85, p. 212.

2. *Ibid.*, t. I, p. 827.

3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 126; — Mahul, t. V, p. 225.

4. *Ibid.*, p. 127; — Mahul, t. V, p. 225. — Carcassonne n'est pas mentionnée dans le passage des *Annales Mettenses* (ad annum 788), auquel J.-P. Cros-Mayrevieille renvoie à propos de cet événement (cf. A. du Chesne, *Historiae Francorum scriptores coaetanei*, t. III, p. 282).

5. Constatons simplement que ces récits semblent avoir pris corps dans la légende locale, à une époque assez reculée. C'est ainsi que le souvenir de l'occupation de Carcassonne par Charlemagne, après la défaite des Sarrasins, est rapporté, dès 1483, dans le texte d'une protestation élevée par les gens de la Cité contre une ordonnance de l'évêque d'Albi, lieutenant du duc de Berry en Languedoc, assujettissant la population de la forteresse aux charges fiscales du royaume (Mahul, t. V, p. 366, 374).

Digitized by Google

se peuvent réclamer du plus léger semblant d'investiture historique[1]. G. Jourdanne pensait que la tradition locale avait pu être abusée par les rapports apparents que présentent ces récits fabuleux avec la geste sarrasine, et qu'elle avait été ainsi amenée à transporter sur la tête de Charlemagne une partie des actes personnels du roi Pépin, le fléau des Maures de Septimanie. A l'appui de cette opinion, l'auteur allègue qu'en conformité du texte du *Philomena*, qui greffe sur la relation amplifiée des exploits de Charlemagne le dénombrement minutieux de toutes les libéralités pieuses du souverain, Pépin avait lui-même multiplié les donations au clergé des pays de l'Aude[2]. Cette concordance suffit-elle à expliquer la prétendue substitution? La haine de l'infidèle et l'esprit de munificence chrétienne sont deux traits de caractère communs à Charlemagne et à Pépin. On ne saurait, sur d'aussi frêles indices, faire le départ de ce qui, dans la chronique légendaire, doit indubitablement s'appliquer à l'un ou à l'autre des deux princes. On ne peut oublier enfin que la question de la composition et des sources du *Philomena* reste ouverte[3].

Le silence qui pèse sur la Cité au début des temps carolingiens ne semble avoir d'autre cause que le régime de sécurité, affermi en Gaule par l'extension de l'empire franc au delà des Pyrénées. Sous le règne, paisible pour la France, de Charlemagne, les villes ne songèrent pas à se fortifier[4]. Transportés au

1. Sur tous ces événements légendaires, on peut se reporter à l'étude critique de G. Jourdanne, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. IX, 1899-1900, 2e partie, p. 115-142.

2. *Ibid.*, p. 116.

3. Même après les derniers travaux de F.-E Schneegans, *Die Quellen des sogennanten Pseudo-Philomena*, Strasbourg, 1891, et *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, Halle, 1898. — Cf. *Annales du Midi*, t. XII, 1900, p. 222.

4. A. de Caumont, *Antiquités monumentales*, 5e partie, p. 52; — C. Enlart,

Digitized by Google

cœur de la Catalogne, les officiers impériaux n'avaient plus à s'inquiéter de l'ancien boulevard wisigoth de Carcassonne, relégué au rang obscur de poste de l'intérieur[1]. Est-il possible seulement, comme le croit J.-P. Cros-Mayrevieille, qu'ils se soient préoccupés de remettre la Cité en état de défense contre les Sarrasins d'Abd-el-Melek en 793[2]? Outre qu'aucun texte ne fait allusion à une entreprise de cette nature, nous estimons que la prompte défaite des infidèles sur l'Orbieu aurait fait avorter le projet sur-le-champ, à supposer qu'il eût pu un instant être conçu[3].

A partir du IXe siècle, les annales de la Cité, très sobres d'incidents, ne font que refléter l'état de langueur passive, dans lequel la vieille forteresse achève de se consumer. En 798, l'un des deux *missi* délégués en Septimanie par Charlemagne, l'évêque Théodulphe, note, dans la relation poétique de son voyage, l'impression fugitive de son passage à Carcassonne[4]. Vers le

Manuel d'archéologie française, architecture civile et militaire, Paris, 1904, p. 412.

1. J. de Lahondès, *Congrès archéol. de 1906*, p. 7.

2. C'est sans aucune espèce de fondement historique et archéologique que G. Besse (*Hist. des ducs, comtes et marquis de Narbonne*, p. 73) et J.-P. Cros-Mayrevieille (*Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 141) attribuent à Charlemagne la construction de nouveaux ouvrages à Carcassonne en 768 et en 797.

3. L'effort de la campagne n'aboutit, du côté musulman, qu'à des résultats très limités. « Il est certain, dit dom Vaissette, que les François ne perdirent pas un pouce de terre... et que les infidèles ne leur enlevèrent alors aucune de leurs places fortes ni en deçà ni au-delà des Pyrénées... » *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 898. Que devient, dans ces conditions, pour Carcassonne, le besoin d'accroître subitement les ressources de sa puissance défensive?

4. Œuvres poétiques de Théodulphe, évêque d'Orléans, dans dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. V, p. 415; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 142; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 905.

Digitized by Google

même temps, s'affermit dans le comté environnant, en faveur de l'immigration espagnole, le régime de protection qui avait été inauguré par Charlemagne, qui fut étendu et précisé par Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, dans le dessein de repeupler certains districts de la Septimanie, entièrement dévastés pendant les guerres avec les Arabes[1]. Carcassonne est instituée, à cette occasion, co-dépositaire de l'un des textes énonciatifs des nouvelles immunités, texte émané de la chancellerie de Louis le Débonnaire, sous la forme d'un précepte solennel à sept ampliations (10 février 816)[2].

La série précipitée des événements consécutifs est sans répercussion appréciable sur les destinées monumentales de la Cité. L'antique enceinte n'est pas autrement éprouvée par les incidents régionaux du partage de 817, les péripéties tumultueuses des règnes profondément troublés de Pépin Ier et de Pépin II ou le lent avènement des premiers comtes héréditaires[3]. Au déclin de cette période agitée, Carcassonne est mentionnée simplement comme gîte d'étape, dans le récit de la translation du corps de saint Vincent de Saragosse à Castres. Le pieux cortège, longeant les murs de la Cité, vint s'arrêter à l'entrée du bourg, où nombre de démoniaques et d'infirmes furent, dit-on, délivrés de leurs maux au contact des miraculeuses reliques (863)[4].

1. *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 942, note 2; — E. Cauvet, *Étude sur l'établissement des Espagnols dans la Septimanie*, chap. III à V.

2. Baluze, *Capitularia regum Francorum*, t. I, col. 570-571; — *Hist. de Languedoc*, t. II, Preuves, col. 109-111; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 12-14; — Mahul, t. V, p. 226.

3. P. Foncin a déjà marqué que de 759 à 934, aucune construction originale n'attestait à la Cité l'activité des occupants. — *Guide de 1866*, p. 16, et *1902*, p. 28 et 29.

4. *Acta sanctorum*, januar., t. III, p. 16; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 168; — Mahul, t. V, p. 769.

Digitized by Google

Environ dix après la proclamation par Charles le Chauve de la suzeraineté effective de Bernard, comte de Toulouse, sur les territoires de Carcassonne et du Razès[1], paraît, dans les textes diplomatiques, le prototype de la dénomination traditionnelle la *Cité de Carcassonne*, qui était destinée à prévaloir si complètement dans l'usage. On lit *civitate Carcasone* dans une donation à l'abbaye de Lagrasse, transcrite de l'original par M. A. Sabarthés, sous la date doctement commentée d'août 882[2]; *civitate Carcassonna*, dans le préambule d'un plaid de l'évêque Willeran de l'an 883[3]. La forme abrégée CARCASONA CIV figure au revers des monnaies du roi Eudes (887-898), issues de l'atelier de Carcassonne au temps du comte Acfred Ier[4]. Cet ensemble de concordances ne laisse subsister aucun doute sur l'origine chronologique de la locution, laquelle semble nettement remonter au dernier quart du IXe siècle. Dès cette époque, tout au moins, elle est définitivement agrégée au style des actes.

Gayraud de Saint-Benoît rapporte la création à Carcassonne d'un hôtel royal des monnaies à un élan de gratitude inspiré à Eudes par le loyalisme d'une population, qui s'était, dit-on,

1. En 872. — Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. VII, p. 114, 136; — *Hist. de Languedoc*, t. I, p. 1111, et t. II, note 94, p. 347, 348; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 170; — Mahul, t. V, p. 228.

2. *Donation de Floranus et d'Anseria à l'abbaye de Lagrasse* (*Aude*), dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. X, 1901-1904, p. 260.

3. Mabillon, *De re Diplomatica*, p. 505; — Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, t. II, p. 13; — *Gallia christiana*, t. VI, 1739, Instrum. eccl. Carcass., col. 418; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 24; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 72; — Mahul, t. V, p. 60, 230.

4. Gayraud de Saint-Benoît, *Recherches historiques sur les monnaies des comtes et vicomtes de Carcassonne, Rasez et Béziers*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. II, 1858-1859, p. 137; — Mahul, t. V, p. 230; — A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, t. I, p. 377.

Digitized by Google

ouvertement déclarée en faveur du roi de France contre le duc d'Aquitaine et le marquis de Gothie, ses adversaires irréductibles[1]. Seulement, cet auteur anticipe quelque peu, en fixant aux environs de 890 l'époque probable des premières émissions du nouvel atelier. Une expédition préparatoire de Eudes en Aquitaine en 889 était restée sans résultat; ce n'est qu'en 892, six ans avant sa mort, que le défenseur de Paris parvint à établir son pouvoir ou sa suzeraineté en Aquitaine, dans les conditions politiques qui s'imposaient alors à toutes les parties de l'empire carolingien. C'est pourquoi, il paraît interdit d'assigner aux plus anciennes pièces du type odonique frappées à Carcassonne une date antérieure aux années 892 ou 893.

Entre temps, un certain nombre d'institutions locales apparaissent en plein fonctionnement. D'un acte de 918 il ressort que déjà, du vivant d'Oliba II et d'Acfred I^er^, c'est-à-dire vers le milieu du IX^e^ siècle, la justice était rendue dans la Cité par un tribunal de *boni homines*, que présidaient conjointement le comte et le vicomte[2], peut-être d'ailleurs en vertu d'une délégation formelle de l'évêque absent, car, un peu plus tard, Acfred étant en possession du titre comtal, c'est l'évêque Willeran qui préside le plaid, non sans être assisté du comte en personne, du vicomte Sicfred et de l'habituelle cour de clercs, juges et auditeurs (883).

A la discipline d'un pouvoir civil organisé s'associe, de bonne heure, l'action régulatrice du clergé. Les moines de Lagrasse s'acheminent vers la Cité; ils y recueillent, par voie de donation, l'héritage de Floranus et d'Anseria; ils fondent le prieuré de Saint-Pierre[3], sur la rive gauche de l'Aude, dans le site de Ba-

1. Gayraud de Saint-Benoît, *op. cit.*, p. 141.

2. Baluze, *Capitularia regum Francorum*, t. II, col. 1517; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 137; — Mahul, t. I, p. 17, 188.

3. « Ecclesia sancti Petri que est sita prope civitatem Carcassone (908) ».

Digitized by Google

nioles qu'avoisinait déjà le moulin dit plus tard de Saint-Nazaire[1] et dont la possession leur fut confirmée, en 899, par Charles le Simple[2].

Au début du xᵉ siècle, l'évêque Gimer transfère dans l'intérieur de la Cité le siège de la cathédrale qui, depuis l'institution de l'évêché au vɪᵉ siècle, s'érigeait, en plein bourg, dans l'église de Notre-Dame et du Sauveur[3]. Ce sont là autant d'incidents historiques qui portent témoignage du développement paisible de l'agglomération. Il y a même lieu de penser que la vie économique du pays suivait, parallèlement, une progression honnête, car, parmi les éléments de la population au temps de Louis le Débonnaire (839), nous découvrons établis dans la banlieue de la Cité, en qualité de propriétaires fonciers, quelques juifs opulents et honorés de la faveur impériale[4].

Dans le catalogue assez étendu des actes qui se réfèrent aux gouvernements d'Arnaud et de Roger, comtes de la maison de Comminges et de Couserans, on ne découvre pas de charte proprement applicable à l'histoire monumentale de Carcassonne. Alternativement, selon les cas, c'est la ferveur des deux seigneurs

— *Gallia christ.*, t. VI, 1739. Instrum. eccl. Carcass., col. 420; — dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 505; *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 121; — Mahul, t. II, p. 219, et t. V, p. 231.

1. Banioles, localité disparue, non loin du moulin de Saint-Nazaire, rive gauche de l'Aude, commune de Carcassonne. L'existence du moulin est attestée dès 908 : « molendina super fluvium Atax ». A. Sabarthés, *Dictionn. topograph. de l'Aude*, p. 20.

2. Bibl. nat., ms. lat. 8837, fol. 79; — dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 477; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 99; — Mahul, t. II, p. 217.

3. Voir au chapitre suivant l'étude particulière consacrée aux circonstances générales de cette translation de siège.

4. Cf. le diplôme de Louis le Débonnaire en faveur du juif Gaudiocus et de ses deux fils (22 février 839). — *Hist. de Languedoc*, t. II, Preuves, col. 211.

Digitized by Google

et de leurs proches qui s'exprime, dans les textes, par des donations pies au profit de divers monastères (Lézat, Montolieu, Saint-Hilaire, etc.), ou la prévoyance domestique des mêmes personnages qui se dépense en contrats divers, d'ordre privé[1]. La Cité n'est mentionnée qu'à titre incident dans un acte de déguerpissement, souscrit par le vicomte Arnaud aux moines de Saint-Hilaire, à la suite d'un attentat à la charge du baron sur le patrimoine de l'abbaye, attentat dont le tribunal des *proceres* présidé par la comtesse Adalaïs, en l'absence de Roger parti pour Rome, avait été appelé à connaître (1002)[2].

J.-P. Cros-Mayrevieille cède à des suggestions toutes personnelles, en attribuant à Roger Ier la triple fondation de l'église Saint-Nazaire, du palais épiscopal et du puissant ensemble du château comtal[3]. De la première basilique carolingienne élevée *intra muros civitatis* sous le vocable de Saint-Nazaire, nous possédons des preuves irrécusables, qui datent de Gimer et d'Acfred II[4].

1. Voir la série des actes connus sur Arnaud et Roger Ier, dans Mahul, t. V, p. 231-236.

2. Le plaid en question se tint « in civitate Carcassone ». — *Gallia christ.*, t. VI, 1739, Instrum eccl. Carcass., col. 428; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 342; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 41; — Mahul, t. V, p. 65, 235. — La Cité de Carcassonne figure également parmi les legs faits par Roger Ier à Arnaud, son fils, dans un acte testamentaire dont l'original semble n'avoir porté aucune date. — Cf. *Hist. de Languedoc*, t. VI, note 22, p. 112, et t. V, col. 344; — Mahul, t. V, p. 235.

3. *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 194; — Mahul, t. V, p. 236.

4. « Ego Gimera, episcopus, et omnis congregatio S. Nazarii sedis Carcassone... » (925); — Baluze, *Capitul. regum Franc.*, t. II, col. 1534; — *Gallia christ.*, t. VI, Instrum. eccl. Carcass., col. 421; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 26; — Mahul, t. I, p. 75, et t. V, p. 396. — « Ego Gimera qui divina dispositione S. Nazarii Carcassensis titulo fungor... » (931). — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 155; — Mahul, t. I, p. 76, et t. V, p. 396.

Digitized by Google

Or, le saint prélat n'était déjà plus de ce monde en 932[1], et le comte, son contemporain, l'avait rejoint dans la tombe avant 944[2]. D'un autre côté, Roger n'est cité dans les actes que postérieurement à la mort d'Arnaud, son père; en 957, il est encore placé sous la tutelle de sa mère, la comtesse Arsinde, qui préside en personne à l'administration de la seigneurie[3]. Dans ces conditions, il tombe sous les sens que Roger n'est pas qualifié pour assumer la paternité d'un édifice, qui existait plus d'un demi-siècle avant les débuts du gouvernement personnel du jeune comte[4]. L'argument s'applique, dans les mêmes termes, à la résidence épiscopale, car, en l'absence d'élément contradictoire, il paraît peu logique de séparer, dans l'ordre des temps, la cathédrale de son complément naturel, l'évêché. Observons enfin que le château comtal (*palatium*) n'est pas mentionné dans les textes avant 1150[5]. Tel est le fait qui, par-dessus toutes les

1. Cf. la discussion des Bénédictins à propos des diverses opinions émises par Catel, les frères de Sainte-Marthe et Gérard de Vic sur la date initiale de l'épiscopat d'Abbon. — *Hist. de Languedoc*, t. IV, note 13, p. 56; — Mahul, t. V, p. 399.

2. *Hist. de Languedoc*, t. II, Notes, p. 313, et t. III, p. 115; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 183; — Mahul, t. V, p. 231.

3. Cf. deux actes, l'un de 957, l'autre de *circa* 959, dans *Hist. de Languedoc*, t. III, p. 151, et t. V, col. 227, 232; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 33; — Mahul, t. V, p. 233.

4. Il n'est pas possible qu'en parlant de « cathédrale Saint-Nazaire », J.-P. Cros-Mayrevieille ait visé l'église romane, à laquelle a appartenu la nef qui subsiste aujourd'hui. Roger Ier est mort vers 1012; or, en 1096, au moment du passage d'Urbain II, l'œuvre de l'église commençait tout au plus à sortir de terre. Dans ces conditions, et en supposant même, suivant l'alternative la plus favorable, que Roger ait attendu les derniers temps de sa vie pour jeter les bases de l'édifice, il est inadmissible, malgré tout, que quatre-vingts ans se soient écoulés, sans amener de progrès plus sensibles dans la construction.

5. Charte du 17 août 1150. — Dom Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. I, col. 410; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 1120.

Digitized by Google

impressions divergentes, tend à ramener brutalement la construction de l'édifice dans la première moitié du XII[e] siècle[1]. Quant au château Narbonnais (*castellum quod vocant Narbonez*), qui semble avoir abrité le siège de l'autorité comtale avant la fondation du logis fortifié du corps occidental de l'enceinte, c'est très certainement un ouvrage conçu après 1067[2], auquel, par conséquent, Roger I[er], mort vers 1012, ne peut avoir participé.

En matière de reprises ou d'embellissements, l'improductive indifférence de l'alcaïd, des officiers amovibles de la monarchie carolingienne et des premiers comtes héréditaires[3] s'est perpétuée, à travers la lignée des Couserans-Comminges, jusqu'à l'avènement de la maison de Barcelone (1067). Avides de s'assurer à prix d'or la possession de la Cité[4], les représentants de

1. Les plus grandes probabilités sont en faveur de l'opinion de J. de Lahondès qui attribue à Bernard Aton ou, au plus tard, à Roger III, vers 1130, la construction du château. — *Congrès archéol. de 1906*, p. 7.

2. Les deux plus anciennes mentions connues du château Narbonnais sont des années 1084 et 1112. — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 693, 836; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 198, note 3; *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 36, 146, et 1876, p. 28; — Mahul, t. V, p. 249, 253.

3. J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 199; — P. Foncin, *Guide de 1866*, p. 16, et *1902*, p. 28, 29.

4. Acte du 2 mars 1067. — *Marca hispanica*, col. 1132; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 548; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 54; — Mahul, t. V, p. 242. — La prédilection des comtes de Barcelone pour la Cité éclate dans le préambule même de l'acte d'inféodation des comtés de Carcassonne et de Razès, souscrit le 2 mars 1067 par le comte Raimond au profit de Raimond-Bernard, vicomte de Béziers. L'ensemble constitué par la Cité, ses faubourgs et son territoire est formellement exclu de la masse féodale, attribuée par le contrat au vicomte et à sa femme Ermengarde. Dans le même ordre d'idées, le comte Raimond s'empresse, quelques mois plus tard (27 décembre 1067), de racheter à Guillaume de Cerdagne sa part des droits sur Carcassonne, pour achever d'asseoir sa souveraineté personnelle aux alentours de la Cité. — *Marca hispanica*, col. 1132, 1136; — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 551, 556:

Digitized by Google

la dynastie péninsulaire n'ont pas marqué moins d'empressement à accroître la prospérité monumentale de leur nouvelle acquisition. On leur doit, à coup sûr, la construction du château Narbonnais[1] et peut-être l'avant-projet de la cathédrale romane[2]. Et c'est ainsi qu'environ six siècles après avoir reçu des Wisigoths d'Espagne sa couronne murale, Carcassonne vit, pour la seconde fois, accourir d'au delà des Pyrénées les nouveaux maîtres qui allaient s'instituer les premiers artisans de son relèvement.

— P. Bouges, *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 529; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 56, 60; — Mahul, t. V, p. 243, 244.

1. De l'existence du château Narbonnais vers 1084, au lendemain du coup de main qui substitua les Trencavel à la dynastie catalane, on peut d'autant plus légitimement conclure à l'attribution de l'ouvrage aux comtes de Barcelone, qu'antérieurement à 1067, aucun texte ne signale cette importante annexe.

2. Les douze années pleines, qui s'écoulent entre l'avènement des Trencavel (1084) et le premier essor de l'œuvre de la cathédrale (1096), semblent désigner *de plano* Ermengarde et Bernard Aton comme les créateurs de Saint-Nazaire. Mais les débuts troublés du gouvernement de ces personnages s'accordent mal avec le principe même d'une activité monumentale quelconque. Les comtes de Barcelone, riches et puissants, nous paraissent autrement qualifiés pour assumer, au déclin de leur domination, la paternité du projet. Nous pensons qu'ils ont pu, avant leur dépossession, en jeter les bases, et que Bernard Aton, une fois affermi dans Carcassonne, en poursuivit la réalisation.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LA CATHÉDRALE PRIMITIVE. — LES FOYERS DE PEUPLEMENT AUTOUR DE LA CITÉ DU Vᵉ AU XIᵉ SIÈCLE.

Sergius, premier évêque de Carcassonne. — La basilique Notre-Dame et du Sauveur, siège cathédral *in burgo* entre 589 et 900. — Le bourg wisigoth. — Le *suburbium* carolingien et la première église du vocable de Saint-Vincent. — Le *castellare* du IXᵉ siècle, berceau du faubourg Saint-Michel. — Saint-Étienne de la Gravette. — Carcassonne, centre économique en 1067.

Après Estellat[1], G. Besse et le P. Bouges tiennent pour certaine la fondation d'un très ancien oratoire au cœur de la Cité, dans le voisinage ou sur l'emplacement d'une geôle sanctifiée, suivant la tradition, par le séjour de saint Sernin, prisonnier des païens de Carcassonne[2]. Cette pieuse conviction s'appuie uniquement sur la légende : l'épisode de la captivité du martyr toulousain et de ses compagnons, Papoul et Honon[3], n'est qu'une affabulation édifiante empruntée aux Actes des Apôtres et dont le récit de la délivrance miraculeuse de saint Pierre a fourni le prototype[4]. De l'église Saint-Sernin aucune preuve n'atteste l'existence avant le

1. Les graphies Destellat ou d'Estellat sont également incorrectes. Bernard Estellat, oncle et neveu, figurent, en qualité de parties contractantes, dans un acte authentique du 9 mai 1621, reçu par Charles Puyssanges, notaire à la Cité. — Étude Escarguel, minutes de Charles Puyssanges, reg. de 1621-1622, fol. 4.

2. *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 30.

3. Sur cet événement légendaire, voir les sources énumérées par J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 36; *Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 46, 153, et 1876, p. 52.

4. A. Maury, *Croyances et légendes du Moyen âge*, Paris, 1896, p. 122.

Digitized by Google

XIII^e siècle[1], et cette circonstance paraît d'autant plus apte à ruiner l'affirmation de Bernard Estellat, que déjà, trois cents ans auparavant, les catalogues font mention d'une demi-douzaine d'édifices du culte, tant dans l'enclos qu'aux abords immédiats de la Cité. Il y a toute apparence que privée de l'appoint du monachisme tard venu dans nos contrées[2], et suspecte, dans l'ordre politique, aux conquérants ariens, la colonie catholique de Carcassonne subsista, de longs siècles durant, à l'état réduit de simple *schola*[3], et que le groupement languissait encore dans une situation mal définie, au moment où saint Cézaire, évêque d'Arles, parut devant la ville pour négocier avec les chefs wisigoths le rachat d'un certain nombre de captifs (512)[4]. Seule, l'institution du premier évêque, entre 587 et 589, put procurer aux catholiques les garanties constitutionnelles résultant à la fois de la sauvegarde des Goths, maîtres du territoire, et de la faveur d'une organisation autonome, sous un gouvernement hiérarchisé. Sergius et ses successeurs aidèrent au développement de l'église naissante, en imposant aux prêtres de leur collège cathédral la discipline de la vie en communauté[5], qui était réputée, en ces temps difficiles, pour le meilleur instrument de perfection chrétienne.

1. Le premier acte rapporté par Mahul (t. V, p. 701, 730) n'est que de 1308.

2. Dom Besse, *Les premiers moines gallo-romains*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2^e^ série, t. I, 1877-1879, p. 161-168.

3. Sur ces premières assemblées et collèges funéraires de chrétiens, cf. *Annales du Midi*, t. XXV, 1913, p. 77.

4. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 385.

5. « Et primo, quod ab olim dicta ecclesia cathedralis Carcassonensis, in sua primœva fundatione, erecta existit in regularem ordinis sancti Augustini. » — Art. 1^er^ du mémoire de protestation présenté à l'évêque de Lavaur, commissaire apostolique délégué pour l'exécution de la bulle de sécularisation du chapitre de Carcassonne. — G. de Vic, *Chronicon*, p. 171; — Mahul, t. V, p. 578.

Digitized by Google

La basilique Notre-Dame et du Sauveur, mêlée au récit des invasions sarrasines, est désignée par le chroniqueur anonyme du couvent des Capucins de la Trivalle comme le siège primitif du gouvernement diocésain[1]. Perdue dans une suite de développements apocryphes sur l'état du christianisme à Carcassonne au IVe siècle, l'indication a pu passer inaperçue des divers historiens qui nous ont précédé. Tous s'accordent pour reconnaître, dès le principe, la place de la cathédrale, au point où, dans la Cité, s'élève la masse romano-gothique de Saint-Nazaire[2]. Ils

1. Mahul, t. V, p. 740, 741. — Le Mémoire parle expressément du conseil presbytéral qui assistait l'évêque dans cette église, « lorsqu'il y estoit résident ».

2. Ils diffèrent seulement d'opinion sur l'époque de la fondation. Le P. Bouges, d'après G. de Vic (p. 289; — Mahul, t. V, p. 614, 615), pense que la construction fut commencée sous Théodoric, au VIe siècle, et achevée beaucoup plus tard par Charlemagne. V. Boyer (*Guide*, 1884, p. 89, 90, et 1902, p. 91) attribue l'œuvre aux premiers comtes francs; J.-P. Cros-Mayrevieille (*Monuments de Carcassonne*, 1850, p. 75, et 1876, p. 94) affirme l'existence d'une « église primitive » ayant précédé la basilique romane, et mentionnée pour la première fois dans un acte de 925. Jourdanne (*Carcassonne*, 1900, p. 83, et 1905, p. 46) ne se prononce pas formellement; mais, à propos des restes d'un ancien cloître carolingien qu'il croyait avoir relevés à l'angle nord-ouest de la sacristie, sous l'aspect de deux bases de piliers enfoncés dans le sol à 1m70 environ, il assigne, dubitativement il est vrai, à ces témoins de la primitive basilique, le Xe siècle comme date d'origine. Foncin a émis coup sur coup deux opinions différentes. De la présence du pseudo-Liviula sur le siège épiscopal de Carcassonne en 851, il avait conclu d'abord à l'existence, dans la Cité, dès le milieu du IXe siècle, d'une première cathédrale, édifiée sur l'emplacement actuel de Saint-Nazaire; la crypte creusée sous le maître-autel n'était, selon lui, qu'un reste de cet ancien édifice (*Guide de 1866*, p. 287, 288). Mais plus tard, l'auteur s'est ravisé : dans le *Guide de 1902* (p. 222, 223), il observe avec beaucoup plus de précision « que la première mention de l'église cathédrale de Saint-Nazaire est de la première moitié du Xe siècle », et il reproche justement à J.-P. Cros-Mayrevieille d'avoir attribué indûment à Roger le Vieux la paternité d'un édifice, qui existait déjà vingt-cinq années avant la naissance de son soi-disant auteur. Il estime, néanmoins, que la basilique carolingienne devait

Digitized by Google

n'ont pas remarqué que l'exposé du compilateur anonyme, évidemment inadmissible dans sa lettre, peut s'appliquer, par transposition, aux origines de l'épiscopat à Carcassonne, sous le patronage des Wisigoths convertis ; qu'à l'intervention légendaire de Constantin supplée, aux mêmes fins, le zèle dévot de Reccarède, et qu'à l'ère fictive des persécutions de Julien se substitue, sans heurt, la période d'épreuve du VII^e^ et de la première moitié du VIII^e^ siècles, remplis par les retours offensifs de l'arianisme et par la désolation de l'occupation musulmane. Ils oublient, d'autre part, qu'en dépit des déclarations de Gérard de Vic et aussi de certaine charte de l'an 851 dont le texte n'a jamais été rapporté[1], le vocable de Saint-Nazaire n'appartient aux annales diplomatiques du Carcassès qu'à partir de la période liminaire de l'épiscopat de Gimer, laquelle est comprise dans les vingt-cinq premières années du X^e^ siècle. On doit même garder une réserve prudente à l'endroit du texte de 904, uniquement connu par le rapport de Gérard de Vic et du P. Bouges et qui, paraît-il, accouplait déjà dans la même énonciation les églises de Saint-Nazaire et du Sauveur[2]. De proche en proche, il faut descendre jusqu'à l'an 925, avant de rencontrer la première preuve authentique de l'existence de Saint-Nazaire[3]. Or, si l'on

être « peu de chose », en tirant un argument assez inattendu d'un fait totalement étranger au débat, à savoir que Roger le Vieux et Adalaïs, sa femme, voulurent être inhumés, non dans la Cité, mais au monastère de Saint-Hilaire.

1. Il s'agit du fameux authentique de l'an 851 dont il est fait état dans la relation de la découverte des reliques de saint Lupin par Christophe de Lestang, en 1609. Au sujet de ce texte, Mahul (t. V, p. 394, 539) n'hésite pas un instant à rejeter le « témoignage unique » de Gérard de Vic. Il semble bien, en effet, que le procès de la charte de 851 soit depuis longtemps jugé.

2. *Chronicon*, p. 51 ; — *Hist. de la ville et diocèse de Carcassonne*, p. 50. — L'acte n'a jamais été produit (cf. Mahul, t. V, p. 746).

3. Baluze, *Capitularia*, t. II, Appendix, col. 1534 ; — *Gallia christ.*, t. VI,

Digitized by Google

s'enquiert au même moment de l'antique église Notre-Dame et du Sauveur, on s'aperçoit, non sans surprise, qu'en face de la cathédrale de Gimer, parée de son titre nouveau, la vieille basilique des invasions sarrasines n'a rien abdiqué de sa dignité première. Les catalogues nous présentent les deux églises invariablement unies, tant au spirituel qu'au temporel. C'est à l'accroissement de leur commun patrimoine que s'appliquent les donations de Gontaldus vers 932[1], de Dodolinus et Radlinde en 936[2]. L'indivision persiste au delà de la première moitié du x^e^ siècle, et si, en 961, Raimond I^er^, comte de Rouergue, ne mentionne dans son testament que la cathédrale Saint-Nazaire, à l'exclusion de l'église Notre-Dame et du Sauveur[3], cinq ans plus tard, en 966, le comte de Barcelone Seniofred ne distingue pas entre les basiliques sœurs, dans l'énumération de ses legs pieux[4].

En fait, le statut d'union des deux églises est clairement défini par le Mémoire des Capucins. On y lit textuellement que si l'évêque, en abandonnant le bourg pour aller « planter son siège en Cité », fit descendre au rang de « cadette » l'église Notre-Dame, « qui avoit jusques alors esté l'aisnée », il n'eut jamais pour objectif d'anéantir le souvenir de la primitive cathédrale. Par ses soins, la basilique du bourg resta « tousjours unie au chapitre et considérée comme membre d'iceluy ». Et pour reconnaître les titres à cette sorte d'honorariat, le doyen des clercs desservants ne cessa, par la suite, d'occuper « une

Instr. eccl. Carcass., col. 421; — J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, Documents, p. 26; — Mahul, t. V, p. 539.

1. Doat, vol. 65, fol. 1; — Mahul, t. V, p. 540, 766.

2. *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 169, 170; — Mahul, t. V, p. 540, et t. VI, 2^e^ partie, p. 413.

3. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. IX, p. 725.

4. *Marca hispanica*, Appendix, col. 887; — Mahul, t. V, p. 540.

Digitized by Google

des premières dignités du chapitre ou sénat des prestres[1] ».

A ces précisions qui déterminent parfaitement le régime de communauté de mense, tel qu'il est révélé par les actes, les auteurs qui placent le berceau de l'épiscopat au cœur même de la Cité, n'opposent que d'inconsistantes allégations. Ils disent ou laissent dire que la basilique du bourg n'était qu'une succursale de l'église majeure de la Cité, une manière de sœur puînée, sous la tutelle de la cathédrale en titre. Mais alors, dans ce cas, que deviennent les deux siècles d'antériorité, accusés par les écrits orientaux au profit de l'église Notre-Dame sur les temps les plus lointains de la cathédrale de Gimer, la seule qui puisse être retenue en bonne critique? Voici, d'autre part, un fait qui ne nous semble pas dépourvu de signification. Quand Urbain II, passant par Carcassonne en 1096, eut béni, dans la Cité, les matériaux de l'œuvre en construction de Saint-Nazaire, le jeudi 12 juin, il ne manqua pas, dès le lendemain, de se rendre à Notre-Dame du Sauveur pour y célébrer la messe[2]. Nous ne croyons pas nous avancer en attribuant à cette pieuse démarche la portée d'une consécration solennelle par le Saint-Siège de l'étroite parenté spirituelle dont le souvenir survivait, à la fin du XI^e^ siècle, à la rupture, depuis longtemps consommée dans l'ordre temporel, entre les deux basiliques[3]; on n'aperçoit pas sans cela à quelles considérations eût cédé le pontife en choisis-

1. Mahul, t. V, p. 740, 741.

2. Dom Ruinart, *Vita Urbani II*, n° 267; — G. de Vic, *Chronicon*, p. 63; — *Gallia christ.*, t. VI, col. 871; — Mahul, t. V, p. 541.

3. La rupture en question paraît s'être progressivement effectuée à partir de la seconde moitié du X^e^ siècle. On peut, dès cette époque, citer deux textes importants, où l'église Saint-Nazaire est citée disjonctivement à celle de Notre-Dame-du Sauveur : le testament de Raimond I^er^, comte de Rouergue (961) et le premier testament d'Adélaïde, vicomtesse de Narbonne (978). — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 240 et 284; — Mahul, t. V, p. 540.

Digitized by Google

sant, pour y officier, l'église Notre-Dame et du Sauveur, de préférence à l'un quelconque des divers sanctuaires qui existaient, à cette époque, dans le rayon de la Cité.

De cet ensemble de concordances découle pour nous la certitude que la basilique Notre-Dame, édifiée par Sergius au début de son épiscopat, a détenu le titre cathédral entre la fin du VI^e^ siècle[1] et l'avènement de Gimer dans le premier quart du X^e^. Durant trois cents ans passés, l'église du bourg fut exposée au contre-coup des incidents tumultueux qui se déroulèrent au pied de la Cité. Foulée et pillée à plusieurs reprises, privée, par intervalles, de pasteur et de corps sacerdotal, ruinée probablement et rebâtie, la première cathédrale de Carcassonne ne connut d'apaisement durable qu'aux alentours de 760, au lendemain de la conquête carolingienne. Cent cinquante ans plus tard, elle perdait son titre séculaire dans des conditions qui rappellent rigoureusement les circonstances de la dépossession de Saint-Aphrodise, la première cathédrale de Béziers. Celle-ci, en effet, bâtie comme Notre-Dame de Carcassonne hors de l'enceinte gallo-romaine, fut dépouillée, dans le courant du VIII^e^ siècle, du siège épiscopal au profit de l'église Saint-Nazaire qu'on venait d'édifier *intra muros*. Ainsi déchue de son rang, elle passa dans la mouvance de l'abbaye bénédictine, qui s'était fondée à ses côtés et qui se maintint hors des murs jusqu'à l'an 1188[2].

Plus tardif qu'à Béziers, le transfert du siège cathédral est intervenu, à Carcassonne, à son terme historique. L'hostilité arienne,

1. Carcassonne, en tant que chef-lieu de diocèse ecclésiastique, n'apparaît pas avant cette époque dans la Notice des cités de la Gaule (A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, p. 3).

2. L. Noguier, *Enceinte murale de Béziers à l'époque gallo-romaine et au Moyen âge*, dans *Bull. de la Soc. archéol. de Béziers*, 2^e^ série, t. VII, 1873-1874, p. 254, 284.

Digitized by Google

même partiellement désarmée après la conversion de Reccarède, n'eût point toléré au VI[e] siècle l'intrusion de la secte romaine au cœur de la place. La situation du catholicisme ne devint prépondérante dans la contrée, que lorsque, après l'expulsion des Maures, la politique des princes carolingiens s'exerça, avec continuité, dans le sens d'un accroissement indéfini du prestige et de la puissance de l'épiscopat. L'initiative de Gimer est le terme logique de l'évolution historique qui, au seuil du X[e] siècle, était parvenue à superposer, selon les règles et dans le cadre de la hiérarchie féodale, la Cité au Bourg, la Cathédrale à la Cité.

La limite du bourg wisigoth n'excédait pas le périmètre de la ville ouverte du déclin de l'Empire (*fig. 3*)[1].

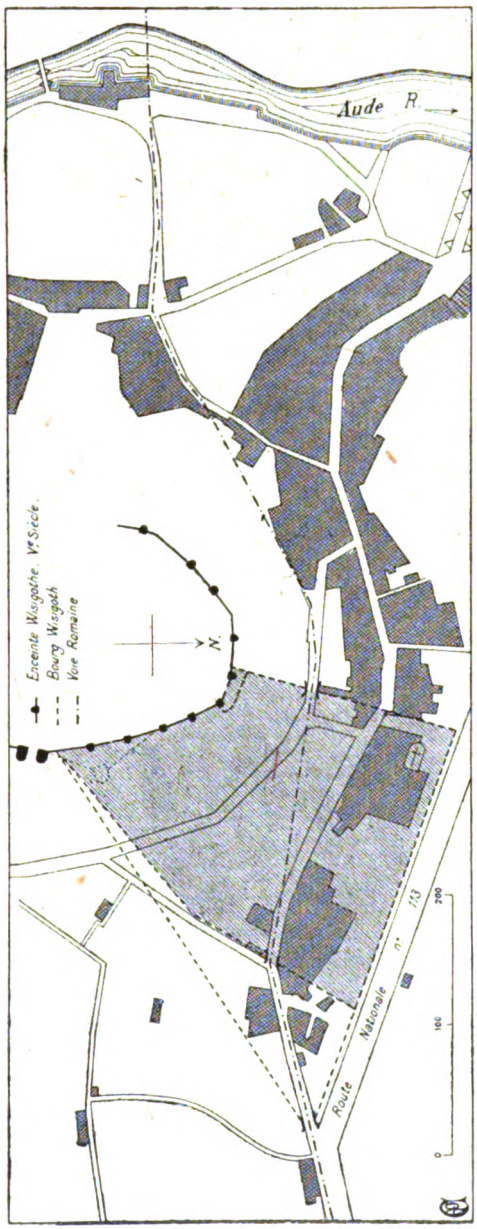

Fig. 3. — Périmètre du bourg wisigoth.

1. Soit, selon Mahul (t. V, p. 738), les limites du quartier dénommé la Trivalle haute.

Digitized by Google

Au nord, le front de clôture se modelait rigoureusement sur le relief du sol d'assiette; il se développait de l'est à l'ouest, suivant une direction générale rectiligne, le long et en deçà du large sillon naturel, qui sépare les hauteurs symétriques de la Trivalle et de la Gravette. Le chroniqueur du couvent des Capucins repère la position du mur de clôture à quelques pas en avant du flanc septentrional de la basilique Notre-Dame, « n'y ayant entre l'esglise et les murailles du bourg qu'un grand chemin et ensuite, hors d'icelle[s], un grand fossé[1] ». Dans l'état actuel des lieux, l'emplacement ainsi déterminé semble correspondre à l'allée en terrasse qui limite, sur la route de Narbonne, l'enclos du grand Séminaire. Du côté de l'ouest, d'après la même relation, le mur s'étendait de la porte d'Amanliar ou des Ameliers à l'église Notre-Dame. On découvre, au fond du retour occidental de la tour de Samson, le plan d'insertion de cette clôture dans le rempart de la forteresse wisigothe. A en juger par la section très nette de la maçonnerie, le mur du bourg mesurait une épaisseur moyenne de 1 m. 50; il dévalait le talus septentrional du plateau, jetait, dans sa course, l'arc d'une porte par-dessus la voie romaine, épousait ensuite la crête de la falaise dominant la basse Trivalle, et, après avoir côtoyé d'assez près le mur occidental de l'église Notre-Dame, rejoignait le tronçon opposé. La pointe nord-ouest du promontoire qui porte la chapelle du grand Séminaire se trouvait ainsi revêtue d'un redan accentué, dont la vigoureuse saillie, couvrant la basilique latine à courte distance, faisait face, au dehors, au site très largement ouvert de la vallée de l'Aude. Sur le front oriental, pas d'indice naturel qui puisse concourir utilement à la détermination du tracé. L'inflexion uni-

1. Mahul, t. V, p. 741.

Digitized by Google

formément douce du versant nord-est du plateau, la très ample déclivité du sol aux lignes fuyantes et molles, n'offrent, sous cet aspect, au regard de l'observateur aucun arrêt topographique. On ne saurait également s'enquérir avec succès du plus menu vestige archéologique. A la suite de la désaffectation du rempart wisigoth entre la porte de Preissan (ou Narbonnaise) et la tour du Moulin du Connétable, et de la construction, sur tout le parcours correspondant, de la formidable élévation à bossages qui s'interpose, à la manière d'un écran, entre le pied artificiellement exhaussé de l'œuvre du v^e^ siècle et la piste en déblai des lices basses, le point de raccord de la muraille du bourg sur l'enceinte de la forteresse a cessé d'être perceptible. C'est également en vain qu'on explore la haute Trivalle et ses abords jusqu'à l'octroi de Trèbes, pour tâcher de déterminer la position de l'issue qui formait, du côté de Narbonne, le pendant de la porte tournée vers l'occident pour capter la voie romaine venant de Toulouse. Serait-il — et il ne l'est pas — rigoureusement localisé, l'emplacement des portes *Salini* et *Finiaci*, mentionnées au temps de saint Louis (1262), ne pourrait servir de terme de comparaison que sous les plus expresses réserves; nous ignorons, en effet, si le tracé du bourg ruiné en 1240 s'était exactement modelé sur l'ancien périmètre wisigoth. Des trois fronts de clôture, deux ont pu être communs aux diverses enceintes consécutives, comme résultant nécessairement de la configuration du terrain; par contre, le front oriental disposait de tout le champ utile pour se développer à peu près librement. C'est pourquoi, nous hésitons à croire qu'à huit siècles environ d'intervalle, le mur du xiii^e^ siècle se soit servilement façonné sur l'ancien tracé du v^e^ siècle. Quiconque ne se déclare pas invinciblement prévenu contre toute espèce de conjecture, peut envisager, avec nous, deux variantes possibles de la limite wisigothe :

Digitized by Google

l'une orientée suivant la traverse nord-est — sud-ouest du carrefour placé au point culminant de la Trivalle, à la hauteur de l'immeuble n° 9 de la rue de ce nom et dans le prolongement de la montée carrossable qui se dirige de ce point vers la Cité; l'autre, plus à l'est, passant non loin de la bifurcation formée par la route de Narbonne et la tête orientale de la rue Trivalle et se développant, suivant un parcours rectiligne, jusqu'aux abords de la porte de Preissan[1]. La constitution architectonique de ce triple front de clôture est incertaine; on voit seulement par quelques vestiges, encore adhérents à la tour de Samson, d'un massif d'escalier sur voûte, que la muraille du bourg était munie d'un chemin de ronde.

Au double noyau, ceinturé de murs, de l'agglomération wisigothe de longs siècles se sont écoulés sans apporter d'additions. Vers le milieu du IX^e^ siècle, au moment de la translation du corps de saint Vincent, quelques logis se groupaient aux abords de la voie romaine, non loin de la porte occidentale du bourg. Les religieux de l'Albigeois qui escortaient les reliques du martyr, firent halte en cet endroit pour y exposer leur précieux fardeau à la vénération des fidèles (855)[2]. En dépit de l'affirmation d'Aimoin, nous ne saurions nous résigner à croire que l'abri honoré, en passant, du saint dépôt, fût en 863 une église déjà consacrée au diacre espagnol, au pied de la Cité de Carcassonne[3].

1. A vrai dire, d'ailleurs, ce second tracé nous paraît beaucoup moins probable que le premier.

2. *Historia translationis sancti Vincentii ex Hispania in Castrense Galliae monasterium*, dans Migne, *Patrologie*, t. CXXVI, p. 1011-1028, traduit par V. Canet, *De l'invention et de la translation des reliques de saint Vincent par Aimoin*, dans *Société littéraire et scientifique de Castres*, 4^e^ année, 1860, p. 522, 562, et 5^e^ année, 1861, p. 126.

3. Aug. Molinier est moins scrupuleux, et il accueille sans défiance la version d'Aimoin : « C'est la plus ancienne mention connue, dit-il, de

Digitized by Google

La ville de Castres d'où la nouvelle dévotion rayonna sur tout le Midi, au retour de Saragosse des moines de l'abbé Gilbert, ne posséda d'église proprement dédiée à saint Vincent qu'après le règne de Charles le Chauve[1]. Il serait malaisé de produire en France une seule charte se rapportant à un sanctuaire du vocable avant le x^e siècle[2]. C'est pourquoi, sur ce point particulier, l'exactitude d'Aimoin nous paraît en défaut, sauf à décharger le savant écolâtre du détail suspect sur quelque interpolateur. C'est en 1125, pour la première fois, que l'église de Saint-Vincent s'insinue dans les listes diplomatiques de Carcassonne[3], et l'édifice auquel s'applique le patronage ne paraît pas antérieur aux dernières années du xi^e siècle. Tout fait pressentir plutôt que les fidèles de la Cité attendirent cette époque tardive, pour substituer un édifice cultuel au rustique reposoir, à la simple croix peut-être, qui, au cœur du *suburbium* carolingien, commémorait, depuis plus de deux cents ans, le grand événement de la translation.

Parmi les opinions en concurrence au sujet de l'emplacement de la première église Saint-Vincent, celle de M. G. Mot nous paraît assez rigoureusement déduite des indications sommaires fournies à ce sujet par G. Besse. M. Mot arrive, en définitive, à

l'église de Saint-Vincent du faubourg de Carcassonne » (*Hist. de Languedoc*, t. I, p. 1093, note 2).

1. *Ibid.*, t. I, p. 1095.

2. Dom Vaissette n'en a pas publié d'antérieure à 961. — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 243.

3. « Poncius, sacerdos et capellanus ecclesie Sancti Vincentii Carcassone », figure dans un acte du 14 décembre 1125. — C. Douais, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris et Toulouse, 1887, p. 350. — M. G. Mot (Gustavius a Sancto Vincentio) est donc quelque peu en défaut, en assurant que l'église Saint-Vincent n'apparaît pas dans les textes avant 1141. — *La Semaine religieuse du diocèse de Carcassonne*, 43^e année, 1910, p. 863.

Digitized by Google

situer la position « en face du prieuré de Sainte-Marie, à l'angle de la rue de la Trivalle et de la côte de la Porte Narbonnaise ou dans le pâté de maisons attenant[1] ». Nous partageons la conviction commune que l'église s'élevait à proximité de l'ancienne voie romaine; c'est pourquoi, nous inclinons à délaisser la zone actuellement bâtie choisie par M. Mot et confinant de trop près, selon nous, à l'extrême bordure du plateau, pour une surface répondant, un peu en arrière, aux parcelles 1757 à 1761, section E, du cadastre, surface qui, d'après nos prévisions, devait confronter au midi à la voie antique. La dédicace de la nouvelle église dut suivre de près le passage du *suburbium* de Saint-Vincent à un bourg fermé, transformation qui semble s'être accomplie vers le milieu du XI[e] siècle[2].

D'origine plus ancienne, le bourg dit de Saint-Michel est nominativement mentionné en 1110[3]; mais dès 1004, une église du vocable s'érigeait à proximité du secteur sud-est de la Cité[4], et quelques cent vingt ans auparavant, en 882, un *castellare*,

1. *Semaine religieuse du diocèse de Carcassonne*, p. 862, sur les indications de G. Besse (p. 173). — Moins défendable nous semble la thèse de M. le curé J. Astruc situant l'église dans la rue de la Trivalle, à 100 mètres environ de la tête orientale du Pont-Vieux, à la hauteur à peu près de l'immeuble Verguet et vers le milieu de la rue actuelle de la Galfe. — *L'Albigéisme et la prise de Carcassonne par les Croisés*, dans *Bull. de l'Association des anciens élèves du petit séminaire de Carcassonne*, 4[e] année, n° 4, janvier 1908, p. 71.

2. Les bourgs de la Cité sont collectivement visés, dès 1067, dans l'acte de cession et vente des comtés de Carcassonne et de Razès au comte de Barcelone : « ... et de totos ipsos burgos qui in circuitu jam dicte civitatis sunt ». — *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 548; — Mahul, t. V, p. 242.

3. Hommage de Bernard Aton, vicomte de Carcassonne, à Léon, abbé de Lagrasse (*Hist. de Languedoc*, t. V, col. 811; — Mahul, t. II, p. 241, et t. V, p. 252).

4. *Hist. de Languedoc*, t. V, col. 1459; — Mahul, t. VI, 1[re] partie, page 324.

Digitized by Google

c'est-à-dire une annexe clôturée de murs, affrontait déjà l'œuvre de la forteresse, à la sortie de la porte méridionale dite du Razès[1]. Basses (*casa*) ou élevées en clair-étage (*solarios*), des habitations coupées de granges (*orreo*) et autres dépendances rustiques (*curte et curtules*), occupaient la superficie du *castellare*, qu'une artère principale sillonnait de l'ouest à l'est. M. A. Sabarthés pense à confondre cette voie avec « le petit chemin qui, partant de la route actuelle de Saint-Hilaire, longe la Cité au midi pour monter vers *les Ourtets* ». A mille ans passés de distance, des rapports de correspondance aussi stricte entre l'état actuel et l'état ancien des lieux ne peuvent être envisagés qu'avec la plus prudente réserve.

Sur la foi du Mémoire anonyme des Capucins[2], on pourrait incliner à penser que l'église Saint-Étienne existait longtemps avant l'époque où un premier document la mentionne, en 1088[3]. En effet, le Mémoire expose que le sanctuaire de la Gravette[4] fut fondé tout exprès pour recueillir l'héritage paroissial délaissé par l'église Notre-Dame et du Sauveur, aussitôt que l'introduction à Carcassonne de la discipline dite de saint Jérôme[5] eut pro-

1. A. Sabarthés, *Donation de Floranus et d'Anseria à l'abbaye de Lagrasse*, dans *Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, t. X, 1901-1904, p. 261.

2. Mahul, t. V, p. 741.

3. *Gallia christ.*, t. VI, Instrum. eccl. Carcass., col. 431; — Mahul, t. V, p. 403, 766.

4. Mahul (t. V, p. 765) et M. le curé J. Astruc (*Mém. de la Soc. des arts et sc. de Carcassonne*, 2e série, t. VII, 1911, p. 122) reproduisent, en s'y conformant, la tradition, unanimement admise aujourd'hui, qui place la primitive église Saint-Étienne sur la butte de la Gravette (podium sancti Stephani). Cette butte, couronnée de la tour d'un moulin à vent désaffecté, s'étend au nord-est du couvent des Petites-Sœurs-des-Pauvres.

5. Saint Jérôme n'a pas écrit de règle monastique; mais, après avoir embrassé la vie ascétique, il traduisit du grec en latin, en l'an 404, la règle de saint Pacôme, pour mettre à la portée des pieux solitaires groupés

Digitized by Google

voqué la transformation du collège presbytéral de l'ancienne basilique en un cénacle régulier. Or, sans remonter jusqu'à Sergius dont les clercs paraissent avoir été déjà groupés en communauté, nous avons la certitude que les membres du chapitre cathédral vivaient au x^e^ siècle de la vie monacale[1]. Est-ce à dire qu'ils eussent pour cela abdiqué aux mains de prêtres séculiers les fonctions curiales de Saint-Nazaire et de Notre-Dame? Nous savons, au surplus, par ailleurs, qu'au déclin du xi^e^ siècle, les desservants de Saint-Étienne étaient eux aussi des réguliers; leur église figure parmi les établissements de Carcassonne, soumis par l'évêque Pierre à l'institution monastique et confirmés dans l'état d'obédience par le pape Urbain II[2]. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'embarrasser d'une tentative inutile pour instituer une fausse corrélation entre les premiers progrès du régime monastique à la Cité et la fondation de l'annexe de Saint-Étienne. Par l'origine que lui assignent les textes, cette église se sépare nettement de la suite particulière d'événements

autour de lui les préceptes d'une discipline régulière. — *Acta sanctorum*, septemb., t. VIII, p. 588, 685.

1. Cf. les chartes déjà citées de 932 et 936, dans J.-P. Cros-Mayrevieille, *Hist. du comté de Carcassonne*, t. I, p. 177, et Mahul, t. V, p. 540, 766, et t. VI, 2^e^ partie, p. 413.

2. On sait que, dès la seconde moitié du xii^e^ siècle, les chanoines de Carcassonne étaient soumis à la règle de saint Augustin. D'après le Mémoire des Capucins, l'abandon de la règle de saint Pacôme aurait entraîné la substitution du titre de prieur au titre d'abbé. Effectivement, l'article 14 des *Praecepta* de saint Pacôme publiés par les Bollandistes (*Acta sanctorum*, maii, t. III, p. 345) désigne par le titre d'*abbas* le chef spirituel de ces premiers groupements religieux. Sur ces données, on est fondé à dire que la substitution rapportée par le Mémoire anonyme s'est effectuée entre l'année 1085, où un certain Pons s'intitule *abbas S. Salvatoris et B. Dei genitricis Marie*, et l'année 1156, où Raimond de Villesèque, qualifié *prior ecclesie B. Marie S. Salvatoris*, figure parmi les membres du chapitre de Carcassonne. — Mahul, t. V, p. 544, 746, 747.

Digitized by Google

à laquelle on s'est efforcé de la rattacher; rien, en vérité, ne fait soupçonner qu'elle puisse être de création très antérieure au dernier quart du XI^e^ siècle, où elle apparaît, en fait, pour la première fois.

En 1067, la ville de Carcassonne voit chaque jour s'étendre son importance et s'accroître sa prospérité. Dans l'antique Cité wisigothe, mal entretenue mais encore robuste d'aspect, une cathédrale romane est sur le point de se substituer à l'humble basilique de Gimer. Tout le long du front septentrional de la forteresse, le bourg du V^e^ siècle déploie son périmètre de défense, entre la porte d'Amanliar et le pied du plateau. Hors de la muraille et face à la bordure occidentale de Notre-Dame, un quartier nouveau a progressivement essaimé, des deux côtés de la voie romaine, entre l'épine de la Gravette et l'Aude. A l'opposé du bourg wisigoth, s'étend le *castellare* carolingien dont les limites restent insaisissables. A supposer que le *castellare* ne prolongeât pas, à l'origine, sa pointe jusqu'à la porte de Narbonne, il est à présumer qu'en conformité de la loi économique qui détermine le déplacement constant des foyers de population à proximité des courants d'échanges, il dut y atteindre au déclin du XI^e^ siècle, lorsque par l'effet d'une série d'accroissements automatiques, l'annexe carolingienne, élevée dès l'an mil au rang de paroisse, eut engendré un bourg distinct : le bourg Saint-Michel.

Aux deux agglomérations, ainsi disposées de part et d'autre de la Cité, s'attache une grosse part de l'activité économique de Carcassonne au XI^e^ siècle. Il appert, en effet, du texte même de l'une des chartes du 2 mars 1067 qu'aux marchés de la Cité se juxtaposaient des centres de négoce, particuliers aux *burgi*. Ouverts à l'arrivée des grandes voies de Narbonne et de Toulouse, ces marchés de l'extérieur se trouvaient dans la situation la plus

Digitized by Google

favorable pour détourner à leur profit le très large courant de transactions, qu'entretenait journellement, sur la place de Carcassonne, l'incessant mouvement d'échanges entre les seuils maritimes de la Méditerranée et de l'Océan.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

DESCRIPTION

Digitized by Google

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

DESCRIPTION

PRÉAMBULE

LE SITE GÉOGRAPHIQUE ET LE CORPS DE DÉFENSE DU Vᵉ SIÈCLE

La croupe de Sainte-Croix et l'assiette de la Cité. — Configuration et aspects du plateau. — Forme et dimensions de l'enceinte wisigothe. — Jalonnement du périmètre fortifié. — L'ancien niveau du sol au vᵉ siècle, d'après les vestiges visibles en élévation de la fondation wisigothe.

L'assiette de la Cité est formée par l'extrémité libre, étalée en plateau, de la croupe dite de Sainte-Croix[1]. Cette croupe s'étrangle entre deux dépressions symétriques, à la hauteur du cimetière qui occupe le glacis du fossé oriental[2]; elle s'élargit au delà de ce point, en se relevant de proche en proche et s'oriente dans la direction générale sud-sud-est pour se raccorder, en définitive, au nord de la ferme de Cazaban (commune de Palaja[3]), aux hauteurs dites de Péchange.

1. L'une des innombrables ramifications en extrême pointe de la chaîne des Corbières.

2. Cimetière paroissial des églises Saint-Nazaire et Saint-Gimer, situé à l'est de la Cité, à quelques pas à droite en sortant du châtelet de la Porte Narbonnaise.

3. Canton de Carcassonne-Est.

Digitized by Google

La croupe de Sainte-Croix mesure 2.500 mètres de développement; elle est élevée de 260 mètres à la charnière d'articulation sur le noyau de Péchange; elle passe par la cote 180 aux abords de la chapelle rurale dont elle tire sa dénomination[1], descend à la cote 148 dans l'enclos fortifié de la Cité (entrée de l'église Saint-Nazaire[2]) et s'affaisse subitement par son revers occidental sur le lit de l'Aude, qui coule en contre-bas, à l'altitude moyenne de 100 mètres.

Placé un peu en aval du débouché de la vallée montagneuse du fleuve, l'éperon fortifié domine la route du sud vers Limoux et les Pyrénées; au nord, il affronte la très large dépression transversale, qui, par les basses vallées de l'Aude et de la Garonne, unit les seuils maritimes de la Méditerranée et de l'Océan.

Considéré des rives de l'Aude et de la basse agglomération formée par les quartiers jumeaux de la Barbacane et de la Trivalle[3], le socle de la Cité a l'aspect d'une butte à versant abrupt. Mais en remontant dans la haute Trivalle[4], en direction de la Porte Narbonnaise, le terrain ne cesse de s'arrondir, pendant que la tombée du plateau s'adoucit. A hauteur du flanc oriental du corps de défense et de part et d'autre de la ligne de crête occupée par le cimetière, s'étendent, à quelque distance des fortifications, deux larges dépressions de configuration très différente. En avant de la Porte Narbonnaise, s'incurve un large cirque ouvert sur le nord-est; en face du front sud-est de clôture,

1. La chapelle est bâtie près de l'ancien chemin de Carcassonne à Lagrasse.

2. Le repère du Service du nivellement général de la France est scellé près du jambage occidental du portail roman.

3. A l'ouest de la Cité.

4. En contournant, par conséquent, les secteurs nord et nord-est de la Cité.

Digitized by Google

se creuse un vallon à bords étagés, au fond duquel serpente le ruisseau d'Aguillane. La corne sud-ouest du plateau se prolonge, en avant du mur de retranchement, par une sorte de promontoire escarpé, qui s'engage dans l'angle formé par le confluent du ruisseau et d'un bras dérivé du cours principal de l'Aude[1].

Le passage d'une dépression à l'autre est marqué, à l'est et le long de la bordure du cimetière, par un ensellement assez accentué de la croupe de Sainte-Croix[2].

Pour isoler le plateau de la Cité de sa ligature sur la masse principale de la croupe, les ingénieurs du XIIIᵉ siècle ont entaillé la levée de terrain d'une énorme échancrure à profil tombant (*fig. 5, coupe GH*)[3]; le fossé qui s'étend entre l'enceinte extérieure et l'esplanade du cimetière marque la ligne de fond de ce terrassement. Dès le Vᵉ siècle, les Wisigoths avaient pareillement sectionné la croupe, mais seulement sur une profondeur médiocre, tout juste équivalente à la mesure de la basse élévation de leur muraille[4]. A cette occasion, ils furent amenés à trancher de haut en bas, vers le Plo, une sorte de verrue de la croupe principale, élevée de 155 mètres.

La partie de cette verrue qui est restée prise dans le périmètre s'abaisse, dans l'intérieur de la Cité, en direction générale du cours de l'Aude (*fig. 4*). La base, très étalée, repose, à la cote 147, sur la ligne de faîte aplanie (axes des rues Diderot et Viollet-

1. Le béal du Moulin du Roi.

2. Par où passe le chemin dit de Palaja.

3. Le long de l'enceinte intérieure, la hauteur du talus épaulé par la fortification est de $7^{m}10$ entre les tours de Balthazar et de Davejean, de $7^{m}90$ entre les tours de Davejean et de Saint-Laurent, de $8^{m}75$ entre les tours de Saint-Laurent et du Trauquet, de $7^{m}35$ entre les tours du Trauquet et du Sacraire. En bordure de l'enceinte extérieure, le fossé plonge à $6^{m}50$ de profondeur au-dessous du plan des lices, en face la tour de Saint-Laurent.

4. Soit sur 6 à 7 mètres environ, épaisseur de fondation comprise.

Digitized by Google

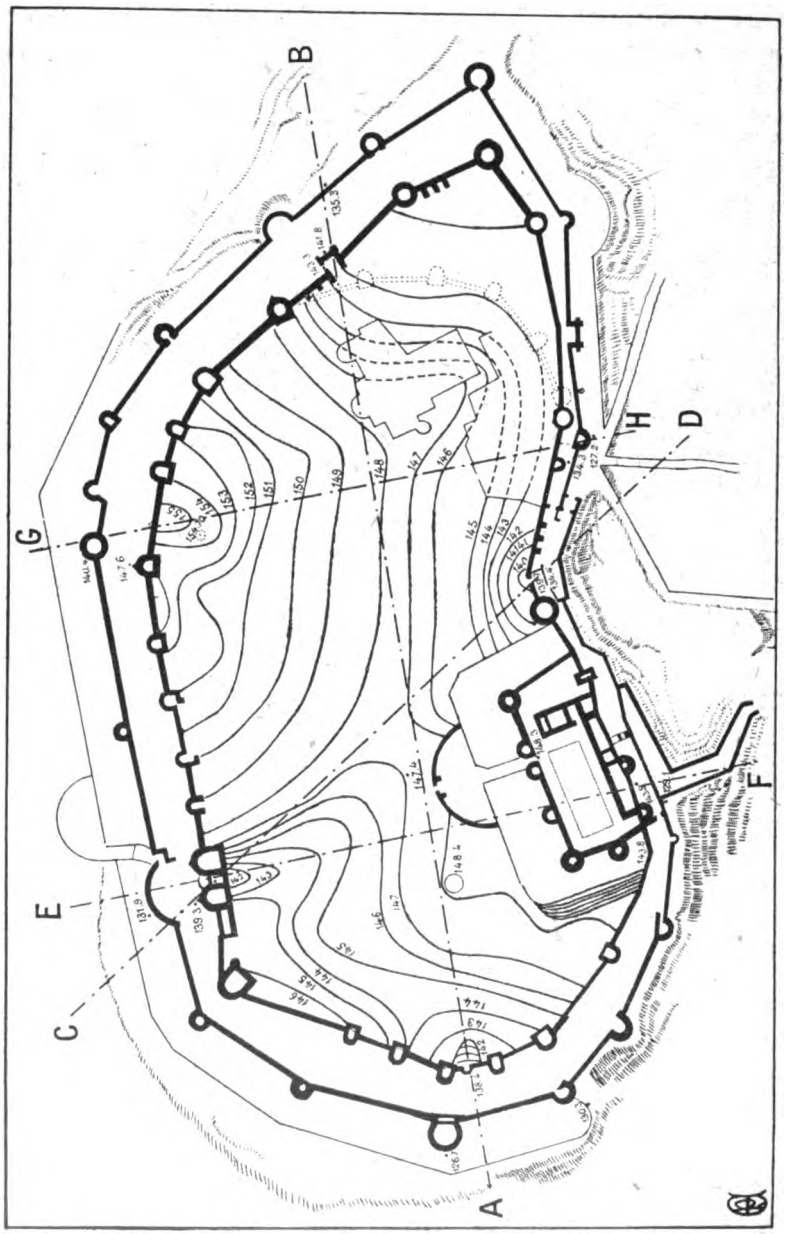

Fig. 4. — Nivellement intérieur de la Cité.

Digitized by Google

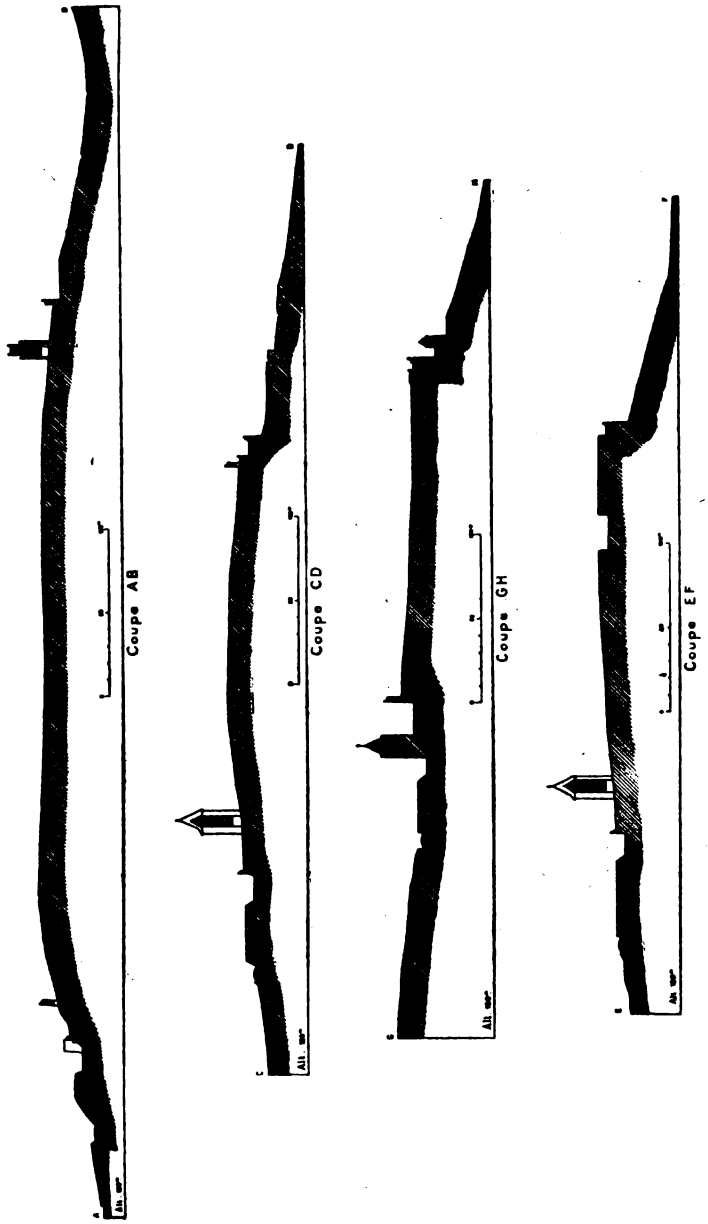

FIG. 5. — Profils de l'assiette de la Cité suivant les quatre axes de la figure 4.

Digitized by Google

le-Duc) de deux versants qui s'inclinent, l'un vers la Porte du Bourg (cote 138,4) et la Porte Narbonnaise (cote 139,3), l'autre vers la Porte d'Aude (cote 139,7) et la vallée du fleuve. La rencontre par leurs sommets des pentes opposées a lieu en face du portail de la barbacane orientale du Château (cote 147,4).

Dans l'état primitif, l'enceinte wisigothe se modelait sur la figure d'un polygone elliptique, flanqué de saillants en segments de cercle pour favoriser un tir oblique et divergent[1]. Une légère dépression de la ceinture au tiers moyen du front occidental imprimait au tracé une certaine analogie avec le contour apparent d'une fève ou d'un rein. Le grand diamètre de cet ovale, du nord-est au sud-ouest, mesure 375 mètres; le diamètre transversal, du sud-est au nord-ouest, en a 180. Selon le cadastre, la superficie est de 7 hectares 10 ares. Le périmètre, déterminé en plan par une série de lignes brisées, avait un développement de 995 mètres[2]. Ce chiffre monte approximativement à 1.070 mètres, si l'on englobe dans le décompte la saillie extérieure des tours[3].

1. Voir le plan général.

2. L'enceinte de Carcassonne offre les plus grandes analogies avec celle de Senlis (plan ovale, 840^{m} de périmètre, 312^{m} de grand diamètre, 6 hectares 38 ares de superficie, 28 tours). — D'après F.-P. Thiers, la figure ovale de la Cité réaliserait la « forme idéale » (?) recherchée, à partir du v^{e} siècle, par les constructeurs militaires (*Bull. de la Soc. archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 160). Rathgen (p. 202) observe que ce tracé elliptique ne s'accorde guère avec le plan, généralement rectangulaire, des villes bâties sur l'emplacement d'un camp romain; c'est pourquoi, il pense que l'enceinte de Carcassonne n'est pas un ouvrage romain créé de toutes pièces, mais qu'elle correspond plutôt à une transformation dans la forme romaine de l'ancien retranchement qui protégeait l'oppidum gaulois. Cette opinion ne peut pas tenir devant un certain nombre d'exemples de centres gallo-romains notoires (Dijon, Senlis), où la forme ovale de l'enceinte existe et ne peut être le résultat d'un facteur topique quelconque.

3. Dans sa forme actuelle et y compris la mesure de tous les saillants, le périmètre de l'enceinte intérieure pris des lices, à 1^{m}50 de niveau moyen au-dessus du sol, se développe sur 1.286^{m}44.

Digitized by Google

Viollet-le-Duc jalonne de trente-deux tours le périmètre wisigoth ou « romain »[1]; de vingt-neuf tours seulement, le même périmètre wisigoth remanié au XIIᵉ siècle[2] (*fig. 6 et 7*). Partant de la Porte Narbonnaise, nous comptons, comme lui, dans l'enceinte primitive, deux tours en flanquement du passage. Nous admettons également, sans difficulté, l'insertion d'une tour intermédiaire à proximité de la corne

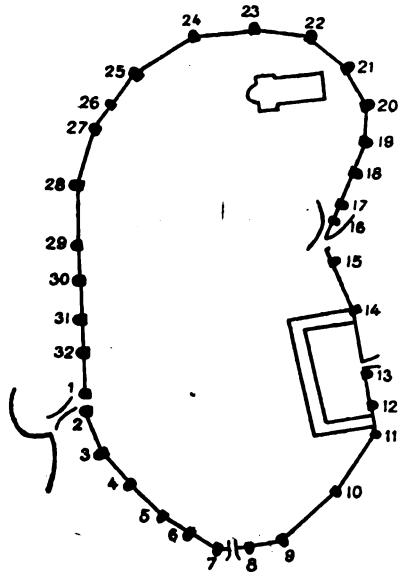

FIG. 6. — La Cité wisigothe, de Viollet-le-Duc.

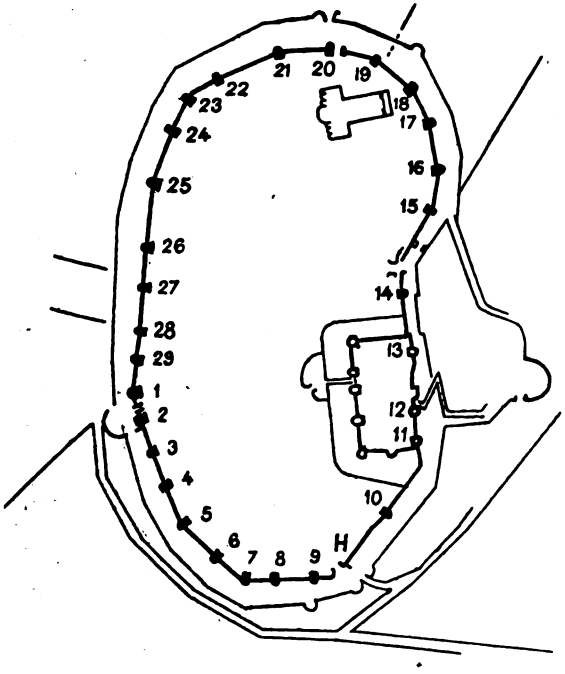

FIG. 7. — La Cité au XIIᵉ siècle, de Viollet-le-Duc.

sud-ouest du Trésau, dans le trajet compris entre la Porte Narbonnaise et la tour ruinée

1. *Dictionn. d'architect.*, t. I, p. 336, fig. 9.

2. Fig. 1 de l'*Album des monuments historiques* et de la *Cité de Carcassonne*, 1850. — Sur ce croquis, Viollet-le-Duc reporte par erreur au delà du Moulin d'Avar l'emplacement de la Porte du Bourg (point H de la figure), qu'il situe correctement, sur le croquis du *Dictionnaire*, entre les tours de la Marquière et de Samson.

Digitized by Google

qui suit. De ce point jusqu'à la poterne rectangulaire du front nord, la série des tours du Moulin du Connétable, du Vieulas, de la Marquière, de Samson et du Moulin d'Avar définit, sans confusion possible, le secteur septentrional. Entre la poterne d'Avar et la tour de la Charpentière, une tour, ignorée de Viollet-le-Duc, a jadis accidenté ce large front de courtine. Rasée aujourd'hui[1], peut-être n'existait-elle déjà plus au XII^e^ siècle, tout comme la tour plantée près du fossé du Château, que Viollet-le-Duc incorpore au périmètre d'origine (*fig. 6*, n° 11) et qu'il élimine soigneusement du périmètre remanié des temps féodaux. Cette tour du fossé est repérée par des vestiges non équivoques, à une très courte distance du passage qui débouche dans les lices. La tour de la Chapelle, rebâtie à neuf, existait au V^e^ siècle; par contre, la tour de la Poudre, féodale de la tête au pied, offre tous les caractères d'une création du XII^e^ siècle[2]. Nous nous acheminons ainsi par la tour Pinte, de souche wisigothe, la tour de Justice, remontée à la place d'un ouvrage du V^e^ siècle[3], la tour Wisigothe et la tour ronde de l'Évêque, autre unité de remplacement, jusqu'à l'origine du tracé conjectural à travers les enclos conjugués de l'Hôtel et du Théâtre de la Cité. Dans le périmètre à trente-deux tours, six éléments jalonnent ce secteur hypothétique (n^os^ 18 à 23); dans le périmètre limité à vingt-neuf vertè-

1. Mais cependant très visible sur le front d'élévation de la muraille, surtout à l'intérieur de la ville, dans l'enclos de l'ancien jardin de Saint-Jean.

2. Cette tour est trop rapprochée de la tour de la Chapelle pour s'ajuster rationnellement au système wisigoth. Elle est d'ailleurs comme insérée dans la façade du Château et n'est accompagnée, de près ou de loin, d'aucun vestige archaïque.

3. Une tour est ici toute indiquée, à raison du voisinage de la Porte d'Aude. Nous aurons l'occasion de montrer que la coulée du blocage wisigoth d'infrastructure est visible sur l'élévation, de part et d'autre de la tour de Justice et en correspondance avec le premier étage de la construction du XIII^e^ siècle.

Digitized by Google

bres, les tours restituées se réduisent à quatre (nᵒˢ 17 à 20). C'est le chiffre adopté par l'architecte Cals pour le plan type de 1854[1], et c'est le seul qui s'accorde avec l'étendue du front à couvrir, tel qu'il est géométriquement défini par la position des têtes de raccord.

De la tour Saint-Martin, qui figure un ouvrage de substitution, à la tour du Plo, le chapelet s'égrène par les tours des Prisons et du Castéra. Un pan de courtine wisigothe, en se détachant du Castéra, désigne comme un index tendu la tour de Balthazar, refaite au XIIIᵉ siècle[2]. La chaîne est renouée à Davejean, et par les tours en série de Saint-Laurent, du Trauquet et du Sacraire Saint-Sernin, l'enceinte achève de boucler sur la Porte Narbonnaise.

Le tracé wisigoth de Viollet-le-Duc à 32 tours tombe au chiffre rectifié de 30 par le jeu de trois suppressions (tour de la Poudre nᵒ 13, 2 tours fictives du secteur sud-ouest) et d'une addition (tour rasée près de la poterne d'Avar). La variante du tracé à 29 tours s'élève à 30 par le jeu de deux additions (tours rasées du front occidental) et d'une suppression (tour de la Poudre nᵒ 12). Les 30 flanquements du front wisigoth restitué sur ce nouveau modèle se décomposent en : 17 tours d'identité réelle[3],

1. Les terrassements pratiqués à toutes les époques dans l'ancien enclos de l'évêché, ainsi que les fouilles profondes exécutées, depuis 1908, pour asseoir, déplacer ou remanier l'assiette du théâtre en plein air, n'ont laissé subsister aucune espèce de repère pouvant permettre de contrôler les données de Cals.

2. Observons en passant que la structure générale de la tour est calquée sur celle des tours wisigothes : base pleine, étages non voûtés, portes latérales interceptant le chemin de ronde, fenêtres à volets tombants, etc. Ce rappel des données fondamentales du type wisigoth dans la ligne architectonique du XIIIᵉ siècle est commun à toutes les tours de la série, entre les Prisons et le Trauquet.

3. Tour ruinée près du Moulin du Connétable, tours du Moulin du Con-

Digitized by Google

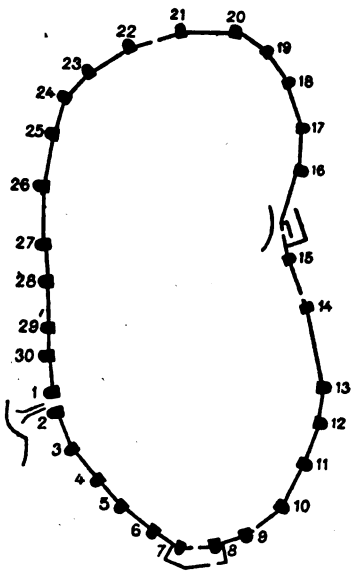

Fig. 8. — Périmètre restitué de la Cité au v[e] siècle.

2 tours détruites uniquement accusées par des vestiges[1], 4 tours de remplacement édifiées au XIII[e] siècle[2], 7 tours purement conjecturales[3]. Vingt-neuf tours wisigothes répondaient au type commun, avec renflement extérieur et dos plat; la tour Pinte était entièrement montée sur plan rectangulaire[4] (*fig. 8*).

Au moment de fonder l'enceinte extérieure, les ingénieurs royaux du XIII[e] siècle ont décharné la bordure du plateau de la Cité, en avant du périmètre wisigoth. La répercussion de ce travail de terrassement sur la physionomie de l'enceinte intérieure s'exprime graphiquement dans la *fig. 9*.

Soit A B le profil d'un terrain en plan incliné, fortifié en C D

nétable, du Vieulas, de la Marquière, de Samson, du Moulin d'Avar, de la Charpentière, de la Chapelle, tour Pinte, tour Wisigothe, tours des Prisons, du Castéra, du Plo, de Davejean, de Saint-Laurent, du Trauquet et du Sacraire-Saint-Sernin.

1. L'une entre la poterne d'Avar et la tour de la Charpentière, l'autre à proximité de la petite porte qui conduit des lices dans le fossé du Château.

2. Tour de Justice, tour ronde de l'Évêque, tours de Saint-Martin et de Balthazar.

3. Deux tours en flanquement de l'issue principale du secteur oriental, une tour à proximité de la corne sud-ouest du Trésau, quatre tours du secteur sud-ouest restitué par l'architecte Cals.

4. L'enceinte romaine de Sens comptait vingt-trois tours demi-circulaires et une tour carrée (*Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, t. XXXV, 1870-1871, p. 201).

Digitized by Google

dans la forme wisigothe, sur un massif de fondation *a*. En avant de ce mur, est assise au XIII^e siècle l'enceinte extérieure E F, après un nivellement préalable G H de la zone inter-

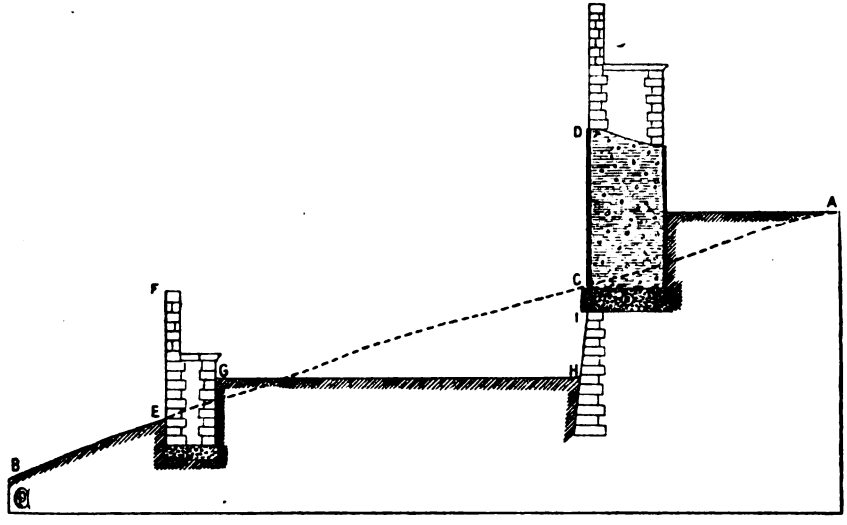

FIG. 9. — Mécanisme de l'exhaussement apparent du front wisigoth.

médiaire, pour créer une piste de circulation entre les deux ceintures. A la suite de cette opération, la fondation *a* est mise à découvert et le terrain d'appui est entaillé verticalement au-dessous du noyau de blocage. Soutenue d'abord au moyen d'étais[1], la section en talus est définitivement stabilisée, à l'aide d'un mur de rempiètement H I.

Imaginons maintenant que, vers le même temps, la courtine

1. Viollet-le-Duc porte témoignage de l'habileté des architectes du Moyen âge dans l'art d'étayer les constructions. La facilité avec laquelle ils se décidaient aux entreprises les plus hasardeuses « tient du prodige, dit-il, et ne peut être comparée qu'à ce que nous voyons faire de notre temps » (*Dictionn. d'architect.*, t. V, p. 332).

Digitized by Google

ainsi rempiétée se soit trouvée délabrée et qu'on ait dû procéder à la réfection des parties hautes et du crénelage : aux yeux de l'archéologue circulant quelques siècles plus tard dans les lices, les éléments d'origine wisigothe — infrastructure et superstructure — apparaîtront comme stratifiés entre deux constructions du Moyen âge : l'une en dessous, l'autre en dessus[1]. Si les surfaces libres en présence ont été correctement dégauchies, le plan de paroi de l'œuvre wisigothe se confondra avec l'aplomb de l'élévation générale; si les fondations primitives se sont conservées à l'état brut ou que l'œuvre du Moyen âge ait été montée quelque peu en retraite des éléments anciens, ceux-ci accuseront un relief plus ou moins sensible sur le nu des maçonneries d'encadrement. C'est sous l'un ou l'autre de ces deux aspects et toujours en association étroite avec le produit du travail de reprise, que se présentent, à Carcassonne, les restes de l'enceinte bâtie par les Wisigoths.

Pour évaluer sommairement, à vue d'œil, l'épaisseur des terres arrachées en avant et sur tout le pourtour du front wisigoth, il suffit de mesurer, dans chaque secteur de l'enceinte, la distance comprise entre le lit supérieur de la fondation primitive et le sol actuel des lices. Cependant, une distinction s'impose en ce qui concerne le talus haut de 6m85 qui porte la tour ruinée, non loin du Moulin du Connétable. Trois mètres de remblai ont été accumulés au XIIIe siècle le long de ce front de clôture, entre le mur du Ve siècle et la grande courtine à bossages, de sorte qu'en

1. C'est ce qu'a parfaitemert observé A. de Caumont visitant la Cité pour la seconde fois en 1861 (il y était déjà venu en 1834) : « Comme les murs ont été exhaussés en même temps que consolidés, les parties en maçonneries avec briques se trouvent, dans certains endroits, entre deux constructions du XIIIe siècle, l'une en dessous, l'autre en dessus » (*Bull. monumental*, 3e série, t. VIII, 1862, p. 115).

Digitized by Google

dépit des apparences, le pied des lices basses n'est pas, en réalité, à plus de 3ᵐ85 au-dessous du niveau supérieur de la fondation wisigothe cachée. De 3ᵐ85 le niveau tombe à 3ᵐ3o sous les blocs de base du soubassement du Moulin du Connétable; il s'élève à 4ᵐ3o au milieu de la courtine suivante, redescend à 3ᵐ4o au-dessous du soubassement du Vieulas, se tient à 3ᵐ8o et 3ᵐ45 sous les éléments de soutènement en arcature du mur voisin, et n'est plus élevé que de 2ᵐ1o à 1ᵐ5o autour du noyau de rempiètement de la Marquière, partiellement engagé dans le revers oriental de la rampe gazonnée qui précède la Porte du Bourg.

Au delà de cette rampe et en travers de la brève dépression qu'occupe le pied de la tour de Samson, le niveau supérieur de la fondation wisigothe court horizontalement, à 2 mètres en moyenne du sol des lices, jusqu'à la tour du Moulin d'Avar. Le massif d'infrastructure de cette tour est emprisonné dans le trajet ascendant d'un subit relèvement du site, correspondant à un changement de direction du tracé fortifié. Au moment de prolonger la percée des lices à travers ce talus, les ingénieurs du Moyen âge ont décidé de n'aménager pour la circulation active qu'une bande de terrain en bordure de la coursière de l'enceinte extérieure; en avant de l'enceinte intérieure, ils ont déchaussé le pied de l'élévation, mais en laissant subsister, par dessous la saignée, une forte épaisseur de terrain qui s'interpose, en forme de bourrelet, entre le front de muraille et la piste battue des lices. Par la crête aplanie qui précède l'avant-corps de la poterne d'Avar, cette espèce de tertre domine, à 2 mètres environ, le pied opposé de la fondation de la tour. Partie de 3ᵐ65 d'élévation apparente aux abords de la poterne, la coulée de la fondation wisigothe dessine en coupe, sur la muraille, les contours profilés d'une croupe ayant jadis porté, au vᵉ siècle, une

Digitized by Google

tour aujourd'hui rasée. La ligne sinueuse monte à 4m40 pour redescendre à l'opposé, par ressauts, à 4m15 et à 3m85. Au delà de la retombée de la croupe en question, le pied de l'élévation wisigothe repose, quelques mètres durant, sur la crête nivelée du tertre d'appui. Mais soudain, la coulée des fondations anciennes reparaît et se relève pour rejoindre, à 2m50 d'élévation, la masse du corps de soubassement rempiété de la Charpentière. Entre cette tour et la tour de la Chapelle, le niveau moyen de l'ancien banc d'infrastructure se maintient à 2m50 environ du sol jusqu'à la porte ouverte sur le fossé du Château; il monte à 3m25 dans le membre de clôture articulé sur la tour de la Chapelle. Le noyau, arrondi en tronc de cône, qui porte le corps circulaire de cette tour, ne mesure pas moins de 4m50 de relief.

Jusqu'à la tour Pinte, montée sur 1m20 de fondation nue, la haute façade occidentale du Château se substitue, de pied en cap, à l'ancien corps de défense du Ve siècle; mais, avec cet ouvrage, l'œuvre primitive fait sa rentrée. Le banc de fondation croît artificiellement de niveau, parce que le pied de la muraille du Moyen âge a été reporté très bas, le long de la très forte échancrure de terrain qui fait partie intégrante des dispositions défensives de la Porte d'Aude. En suivant le lit supérieur du banc rectiligne de blocages, on mesure 2m35 près de la clôture méridionale du Châtelet, 5m70 dans le retour septentrional de la tour de Justice, 5m20 au milieu du trajet de cette tour à la Porte d'Aude. Au delà de la porte, après la chute de niveau qui abaisse subitement le pied de la muraille en bordure de la voie pavée, la diminution de la hauteur du banc est très sensible. On cote 2m85 entre le noyau de soutènement du degré de l'entrée et la masse débordante du premier contrefort de la courtine; 3m70 entre ce contrefort et le suivant; 2m75 après la traverse du Sénéchal, à la crête du mur de rempiètement; 2m95 au-dessous

Digitized by Google

des blocs de base de la tour Wisigothe. Néanmoins, si dans la courtine remontée dans le style du vᵉ siècle en direction de la tour ronde de l'Évêque la hauteur de rempiètement ne figure que pour 0ᵐ70, c'est uniquement parce qu'une erreur d'interprétation, sur laquelle nous nous proposons de revenir, a fait, de nos jours, arbitrairement baisser le niveau primitif de plus de 2 mètres.

Quand, dans les lices hautes, le banc de la fondation wisigothe se profile à nouveau sur l'élévation du Moyen âge, l'arête supérieure de la tranche se tient à 1ᵐ80 et 1ᵐ90 du sol actuel, entre la tour Saint-Martin et la tour des Prisons. Le niveau s'élève aussitôt à 2ᵐ30 sous les blocs du soubassement de la tour des Prisons et se maintient, sans fléchissement, dans la courtine voisine. Les tours du Castéra et du Plo sont aussi peu déchaussées que possible; le socle de l'une est élevé de 0ᵐ55 à peine au fond du retour oriental; la racine de la superstructure de l'autre s'expose à 0ᵐ80 ou 1ᵐ10, suivant les aspects. Au delà de la tour de Balthazar, la section transversale des terrains, qui a profondément entaillé la croupe de Sainte-Croix, a, du même coup, reporté le tracé des lices très en dessous de l'ancienne infrastructure. Le banc wisigoth s'expose à 4ᵐ50 à Davejean; à 4ᵐ10 dans la courtine suivante, non loin de la tour Saint-Laurent. Il descend à 2ᵐ30 sous les blocs du soubassement de la tour du Trauquet et se tient à 2ᵐ85 dans le lambeau de courtine adjacente. Il remonte, il est vrai, à 3ᵐ75, avec le témoin isolé qui s'incruste à fleur de parement à proximité du Sacraire, mais ici la chute par renversement de la courtine contiguë a artificiellement remonté de près d'un mètre le massif de blocage qui nous occupe; le relèvement observé est donc, en réalité, factice. Sous le chapelet des quartiers de liaison du Sacraire, la hauteur apparente de l'ancien blocage en sous-œuvre a repris la mesure

Digitized by Google

normale : $2^{m}95$, et ce chiffre descend à $2^{m}70$ dans la courtine disloquée qui suit et qui s'interrompt brusquement, à quelques pas de la Porte Narbonnaise[1].

1. En résumé, les plus volumineux arrachements de terres affectent la partie du front oriental en bordure de la saignée transversale qui isole l'assiette fortifiée de la croupe de Sainte-Croix. Sur la plupart des aspects du plateau, la déclivité de la zone comprise entre les deux ceintures a pu être annulée, sans déchausser outre mesure le pied des élévations correspondantes. Enfin, pour les escarpements rapides, les ingénieurs du Moyen âge ont usé de l'artifice habile des terrassements en gradins. Cela leur a permis de pratiquer entre les deux enceintes la piste indispensable, tout en conservant aux élévations intérieures leur point d'appui naturel (cf. le front entre le Moulin d'Avar et la Charpentière).

Digitized by Google

LIVRE PREMIER

LA CONSTRUCTION WISIGOTHE

CHAPITRE PREMIER

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

Les fondations : aspect et contexture. — Les gros blocs d'appareil : blocs de liaison, de cuirassement, d'ossature, de décoration. — La maçonnerie d'intérieur : composition et montage. — Le petit appareil : élévation des parements, échantillons d'appareil. — Les cordons de briques : leur rôle et leur disposition dans le parement; bandeaux, types de briques, espacements, joints de lits.

Décomposée en ses divers membres, la construction wisigothe apparaît essentiellement constituée par un massif débordant de fondation et par une élévation à l'air libre, qui se relie au banc d'infrastructure, tantôt directement, tantôt par un pied intermédiaire en gros blocs d'appareil.

L'élévation comprend un noyau de maçonnerie intérieure monté par bancs superposés, sur lequel s'appliquent deux parements en lignes de petit appareil rectangulaire, liaisonnées par des arases en briques.

Nous allons passer en revue chacun des organes du corps d'œuvre ainsi constitué.

Digitized by Google

FONDATIONS

La fondation est montée comme un massif à l'air libre, par couches alternatives de moellons et de mortier[1]. Ordinairement, le banc affecte, à la périphérie, l'aspect d'un mur fruste à assises sommairement parées, tandis que le cœur du noyau a l'apparence d'un agglomérat confus en pierres brutes, de toutes tailles et de toutes formes[2]. Le détail d'un massif type de fondation wisigothe est visible à proximité de la tour du Trauquet. Un lit bas de mortier graveleux, mêlé d'éclats de grès, occupe le pied du massif, sur 0^m40 de tranche; par-dessus, s'élève un lit de moellons de grosseur moyenne, mesurant 0^m65 d'épaisseur; un troisième lit, haut de 0^m95 et assuré à la base par de gros moellons irréguliers, se couronne d'une couche de pierres longues, disposées sur cinq rangs, par assises[3].

Exceptionnellement, la partie supérieure du banc peut être montée en moellons dressés de champ et bloqués l'un contre l'autre, suivant une inclinaison uniforme dans toute la ligne. Près du Moulin d'Avar, le cordon de tête ainsi traité penche vers

1. Cette maçonnerie n'est donc pas du béton; elle a la constitution et à peu près la solidité du béton, mais elle s'en distingue absolument par la manière dont elle a été exécutée. Le mélange des pierres et du mortier n'a pas été fait par avance, et jamais l'agglomérat n'a été obtenu par compression.

2. Telle est, en particulier, la composition habituelle de la fondation des tours, la carrure rectangulaire du noyau se prêtant au dressage régulier des assises de la périphérie.

3. Bien entendu, les trois bancs constitutifs de ce tronçon type ne se retrouvent pas partout. La forme des matériaux et leur mise en œuvre varient d'un point à l'autre du périmètre; ce qui ne change guère, c'est la disposition des éléments de tête, qui tend toujours à se régulariser en se rapprochant de la racine de l'œuvre en superstructure.

Digitized by Google

l'est la suite des moellons qui le composent. Non loin du Castéra, le couronnement à triple assise du banc incline vers l'est les moellons dressés de la ligne basse; vers l'ouest, les moellons, également dressés, des deux rangées supérieures.

L'agglomérat présente toujours une cohésion remarquable dans l'œuvre des tours. Le noyau d'infrastructure s'y décompose en deux ou trois bancs sur joints de lit. Au pied de la tour des Prisons, le sillon caractéristique d'une superposition de ce genre ceinture, à 1 mètre du sol des lices, le tambour démasqué de la fondation wisigothe[1].

Dans les courtines, la concrétion n'est pas également homogène partout. Entre la poterne d'Avar et la tour de la Charpentière, les épaisseurs de mortier paraissent trop fournies par rapport au cube de pierre entrant dans la fondation[2]; en outre, le moellonnage est entremêlé de gros galets de rivière, échelonnés de place en place, par groupements[3].

1. Le banc supérieur, dégagé sur toute sa hauteur, mesure 1m30.

2. L'aspect de la fondation est celui d'un ouvrage hâtif, sommairement traité, surtout dans la partie qui s'étend de l'avant-corps de la poterne à l'emplacement de la tour rasée.

3. On compte 5 ou 6 galets à 2 mètres à l'ouest du coude de la poterne; 7 ou 8 autres, dont 3 très gros, sont rapprochés sur une surface de tranche de moins de 1 mètre carré, à quelques pas du groupe précédent; 4 cailloux (3 énormes) s'exposent à 2m80 à l'est de l'emplacement de la tour rasée; enfin, un dernier groupe de 4 galets occupe le dernier tronçon de la courtine, un peu avant d'atteindre la tour de la Charpentière. On découvre un groupement de 3 galets dans un autre secteur de l'enceinte qui ne se distingue pas précisément par l'homogénéité de l'œuvre d'infrastructure; il s'agit du tronçon voisin du premier contrefort, à la descente de la Porte d'Aude. En revanche, dans les substructions maçonnées avec soin, le gros caillou roulé est très rare et ne se rencontre guère qu'à de longs intervalles et presque toujours à l'état d'échantillon isolé. On peut supposer que ces cailloux sont parvenus à pied d'œuvre, en même temps que les graviers qui les recélaient accidentellement.

Digitized by Google

La nature des pierres ne varie guère de fondation à élévation correspondante. Nous avons été frappé de la parfaite identité de ton — un gris chaud tournant au fauve — qui distingue les grès du membre de muraille, fondations comprises, unissant le Moulin du Connétable et le Vieulas. Il y a lieu de croire que la taille en dépouille des pierres de parement s'effectuait au pied de l'enceinte en construction, et qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le corps d'infrastructure s'agrégeait les débris et rebuts, évacués du carreau des ateliers.

Le mortier de chaux et sable est employé en abondance. Il est épais et tient de sa fabrication une consistance remarquable, qu'un durcissement séculaire n'a fait qu'affermir[1]. Comme le sable, le gravier provient de la vallée de l'Aude. D'un secteur à l'autre et parfois sur deux points très voisins, le grain varie sans raison apparente. Au gros grain du Moulin du Connétable s'oppose un très menu cailloutis, vingt pas plus loin, entre le Vieulas et la Marquière.

La brique est disséminée dans la masse d'infrastructure sur toute l'étendue du périmètre, mais, partout, en petite proportion et toujours à l'état de fragment. Entre plusieurs centaines

1. D'après l'ingénieur Chanoine, dont M. A. Blanchet (p. 252) reproduit les explications, l'hydrate de chaux peut acquérir une grande dureté sans le secours d'aucun agent chimique, lorsqu'il ne contient qu'une quantité d'eau telle que les molécules de l'hydrate puissent réagir les unes sur les autres, selon les lois qui leur sont propres. Par conséquent, la résistance des maçonneries romaines dans l'intérieur même des massifs les plus épais est due probablement à la précaution que les anciens prenaient de ne faire les mortiers qu'avec la quantité d'eau strictement nécessaire pour que la chaux mêlée au sable formât une pâte liante et onctueuse. D'autre part, selon A. Choisy (*Histoire de l'architecture*, t. I, p. 520), le durcissement séculaire suffit par lui-même à expliquer la résistance des mortiers romains, sans aller chercher le secret de cette résistance dans des procédés de fabrication qui, en définitive, ne différaient pas sensiblement des nôtres.

Digitized by Google

de tessons amorphes d'argile cuite, nous avons reconnu quelques échantillons mutilés de briques romaines à rebords[1].

Le banc d'infrastructure débordait plus ou moins sur le plan de façade de la superstructure. Dans les tours, l'ancien socle rectangulaire a été démaigri sur tout ou partie de ses faces pour recevoir l'armure de rempiètement qui l'emprisonne[2]. Dans les courtines, les divers parements d'appareil élevés du sous-sol des lices pour recueillir la construction exhaussée du v^e^ siècle, ont parfois empiété sur la tranche de l'antique fondation[3]. Le plus souvent, le bourrelet saillant de la substruction wisigothe a été attaqué à l'outil pour accommoder en un plan de paroi uniforme l'entière élévation de la façade. A la place du noyau débordant ne subsistent plus aujourd'hui que des rugosités diversement accentuées. Le relief à carrure franche du banc normal s'expose encore : 1° sous l'arcature de décharge, entre le Vieulas et la Marquière; 2° au-dessous de la galerie couverte, entre la

1. Trois de ces échantillons, notamment, sont identifiés avec certitude. Le premier s'enclâsse dans la fondation, à 5^m^80 à l'ouest du coude de l'avant-corps de la poterne d'Avar et à 2^m^80 du pied de la courtine; l'autre figure sur le même front de façade, à 7^m^60 à l'est de la Charpentière et à 2^m^60 du sol des lices; le troisième apparaît dans le bas corps de la tour du Sacraire, sur la face antérieure, à la pointe de l'une des arêtes du prisme de rempiètement et à 1^m^85 au-dessus du niveau des lices. Il paraît en exister beaucoup d'autres, mais frustes, et, par conséquent, d'identification douteuse ou incertaine.

2. Le rempiètement en forme de noyau à arêtes vives laisse toujours subsister, au moins en partie, la disposition débordante du massif parallélipipédique d'infrastructure par rapport au corps rond de l'élévation. Au contraire, les rempiètements cylindriques ou tronconiques s'appliquent, pour la plupart, sur des massifs d'infrastructure, rigoureusement démaigris dans l'aplomb du fût circulaire.

3. Dans ces conditions, l'épaisseur apparente de la tranche est loin de représenter toujours l'épaisseur réelle de la fondation. Il faudrait souvent déparementer la crête du rempiètement du Moyen âge pour découvrir, au-dessous, le pied du banc d'infrastructure du v^e^ siècle.

Digitized by Google

tour de Justice et la Porte d'Aude; 3° sous cette même porte, le long de la montée pavée; 4° enfin et surtout, au départ de la tour du Sacraire, en tirant du côté de la Porte Narbonnaise.

GROS BLOCS D'APPAREIL

Les gros blocs d'appareil ne sont jamais, à Carcassonne, un élément d'infrastructure. Alignés à la base de l'enceinte, ils servent de trait d'union entre le banc en sous-œuvre de la fondation et la racine du corps parementé. Élevés d'un nombre variable d'assises, ils cuirassent le corps cylindrique de certains flanquements. Montés et appareillés sur pieds-droits, ils constituent l'ossature rigide des poternes. Accouplés à des matériaux d'argile ou de petit appareil, ils concourent à diverses combinaisons décoratives rudimentaires.

I. Dans les tours, les gros blocs de base sont rangés sur une ou deux lignes; l'assise supérieure est parfois en légère retraite sur l'assise d'appui, dans les lignes doubles[1]. L'organe de liaison en blocs d'appareil forme soubassement et s'insinue entre la platée du noyau cubique d'infrastructure et le pied de l'élévation annulaire. Ce soubassement, de plan rectangulaire, domine d'une ou de deux épaisseurs d'assises, suivant les cas, la surface du sol d'assiette[2]. Il existe aussi des soubassements élevés en socle, où la semelle de pierre est doublée d'une épaisseur de blocage, parementée sur la tranche de moellons piqués[3]. Les soubassements

1. A la tour Pinte, la profondeur de retraite est de 0^m15.

2. Le soubassement ne comprend qu'une épaisseur d'assise au Vieulas et au Sacraire; il en compte deux à la Charpentière, aux tours Pinte et Wisigothe, aux Prisons et au Castéra.

3. La chape en maçonnerie est parementée sur 3 rangs au Moulin du Connétable, sur 6 rangs à la Marquière, sur 13 rangs au Trauquet.

Digitized by Google

exclusivement faits de gros blocs ont tous souffert du temps ainsi que des travaux de reprise, qui, pendant le Moyen âge, ont écrasé les angles, entamé la surface libre des assises ou grossièrement arrondi les épaisseurs de pierres dans le contour apparent du fût cylindrique. Les socles à couronnement parementé sont ordinairement mieux conservés, et la disposition rectangulaire des blocs de base a partiellement résisté aux dégradations qui affligent surtout la chape de maçonnerie.

Les lignes de renforcement du pied des tours se terminent, de part et d'autre, dans les retours, par des bloc disposés en forme de tenons, pour lier le flanquement aux courtines d'appui. Parmi ces tenons, les uns sont de massives fiches de pierre à corps long, engagées par les extrémités dans la tour et dans la courtine[1]; d'autres sont composés de deux blocs qui s'ajustent à angle droit, tantôt à carrure pleine[2], tantôt par rapprochement des deux arêtes symétriques des joints de côtés[3].

L'emploi du gros appareil d'assise à la racine des courtines est limité à un petit nombre de tronçons du périmètre qui sont, pour la plupart, cantonnés sur le front occidental de l'enceinte. Cinq blocs longs tiennent le pied de la muraille, entre la tour rasée et la Charpentière, d'un bout à l'autre du membre de courtine qui répond à la dépression en vallonnement du sol d'assiette[4]. Des amorces de cordons, doublées à l'intérieur, sur la ville, de six gros blocs en chapelet[5], munissent le pied de l'enceinte entre

1. Voir les tours du Castéra (retour oriental) et du Vieulas (retour septentrional).

2. Voir la tour de Davejean (retour méridional), deuxième et troisième assises de gros blocs.

3. Voir la tour des Prisons (retour oriental).

4. Il s'agit du cinquième et avant-dernier membre du très large front de défense allant de la poterne d'Avar à la tour de la Charpentière.

5. Dont un, le dernier, dressé verticalement dans l'œuvre du mur.

Digitized by Google

la Charpentière et le fossé du Château. La ligne extérieure des quartiers de base s'imprime sur le mur wisigoth qui aboutit à la tour de la Chapelle; elle s'interrompt à la hauteur de cette tour, pour ne reprendre qu'au delà de la tour Pinte et se prolonger dans le voisinage de la tour de Justice. Dans le cordon isolé qui se détache du Sacraire, le type parallélipipédique commun est remplacé par un modèle de dalles épaisses de 0^m25, appliquées contre le pied de l'élévation à la façon d'un blindage[1]. Étant donné l'emploi très limité du bloc de base sur les fronts de courtine, il ne semble pas que l'opinion commune, qui incline à assimiler, dans tous les cas, cet accessoire à un organe de protection contre le bélier ou la tortue[2], soit pleinement justifiée, en ce qui concerne proprement Carcassonne. Outre que le front occidental à grand escarpement s'y trouve généralement pourvu de cette défense qui manque dans des secteurs très découverts, comme ceux du sud et du sud-est, on se demande quelle pouvait être, en définitive, l'efficacité de cette mince assise unique, en comparaison des 10, 11, 12 et 13 assises, qui ont été signalées pour les murs de Sens, Auxerre, Arles et Périgueux[3]. A la réflexion, les tronçons d'assises de Carcassonne n'apparaissent plus que comme une survivance, à peu près sans valeur pratique, du mégalithisme romain, qui, après avoir été en grande faveur jusqu'aux temps avancés de l'Empire, tendait, au déclin du v^e^ siècle, à s'éliminer progressivement des pratiques de la fortification.

Les assises de base du front wisigoth sont toujours exactement réglées; les pierres n'y chevauchent pas les unes sur les autres; lits et joints sont garnis de mortier en couches de faible épais-

1. Ces dalles mesurent, en moyenne, 0^m60 de hauteur.
2. A. Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 238.
3. *Ibid.*, même page.

Digitized by Google

seur[1]. La hauteur des blocs varie de 0^m30 à 0^m60[2], la mesure moyenne oscillant entre 0^m40 et 0^m50. L'échelle des longueurs s'étend de 0^m40 à 1^m30. Les blocs courts et moyens figurent dans les tours en assez bonne proportion ; dans les courtines, au contraire, l'unique assise d'appui est le plus souvent constituée de blocs minces et longs.

II. Les tours du Plo et de Davejean sont les deux seuls flanquements qui présentent à découvert un corps cylindrique d'élévation en blocs d'appareil[3]. Ces deux ouvrages empruntent à cette constitution spéciale une physionomie assez particulière. La tour du Moulin d'Avar laisse entrevoir également, du côté de la poterne, quatre assises de base, presque entièrement submergées d'ailleurs par les éléments d'intrusion qui tapissent les flancs du corps cylindrique.

Les cinq assises du Plo et les dix assises de Davejean sont montées en liaison, sur lits de mortier. La hauteur des blocs varie peu et se tient entre 0^m50 et 0^m58 ; les longueurs s'échelonnent de 0^m40 à 0^m90, par fractions de 0^m10 en moyenne. Quelques quartiers des hautes assises du Plo mesurent 1^m10 et 1^m15. Dans

1. Chez les Romains, l'assemblage des pierres de taille ne comporte qu'assez exceptionnellement l'introduction du mortier ; dans la plupart des enceintes romaines de la Gaule, les gros blocs sont simplement juxtaposés. M. Ch. Diehl (*Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, p. 157) rapporte à l'architecture byzantine l'emploi usuel du mortier pour lier les pierres de taille formant revêtement. Les Goths, venus d'Orient, ont pu parfaitement appliquer à Carcassonne un procédé architectonique qui était d'usage courant à Constantinople, entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle.

2. La hauteur de 0^m60 a été mesurée sur les blocs de base de l'enceinte gallo-romaine de Béziers aux escarpements des Canterelles (L. Noguier, *Enceinte murale de Béziers à l'époque gallo-romaine et au Moyen âge*, dans *Bull. de la Soc. archéol. de Béziers*, 2^e^ série, t. VII, 1873-1874, p. 276).

3. Rathgen (p. 205) distingue parfaitement qu'au Plo, les assises de base débordent sur le plan circulaire de la tour.

Digitized by Google

la tour de Davejean, les blocs de liaison engagés dans les courtines d'appui sont, en général, plus allongés que les pierres de l'assise correspondante du corps de renflement.

Nous ne reviendrons pas ici sur la diversité des grès entrant dans la composition des assises de gros blocs; elle s'exprime par toute une gamme de tons que la patine des siècles n'a pu qu'enrichir. De la diversité des échantillons on infère sans peine la multiplicité des centres d'extraction, que la prévoyance avisée des fondateurs avait ouverts, autour de la Cité, aux constructeurs de la ville naissante.

III. La façon des poternes est dans la tradition mégalithique des plus anciennes architectures. Les encadrements des baies sont édifiés en échantillons de très gros appareil; l'assemblage des montants comporte un jeu de talons et de blocs d'impostes, disposés en longueur et engagés par la queue dans la concrétion d'appui[1]. A la poterne d'Avar, la galerie couverte qui prolonge l'entrée est constituée comme un dolmen; elle est formée de supports massifs en lignes d'assises, surmontés d'un plafond en grosses poutres monolithes. Rien de recherché dans la structure; rien de tourmenté dans les formes : la ligne horizontale domine l'ordonnance générale et la règle. Les blocs sont liés au mortier et l'exacte adhérence des pièces de couverture est assurée par une double ligne d'arasement en plateaux d'argile. L'élévation est montée par assises réglées, en liaison. La carrure énorme des matériaux éveille le sentiment de la stabilité et de la durée.

La hauteur des pierres est à peu près celle des blocs de la ceinture cuirassée du Plo et de Davejean (0m50 à 0m58); les longueurs se tiennent aux chiffres médiocres de 0m50, 0m70 et 0m90

1. Grâce à ces tenons horizontaux à pénétration profonde, le cadre des baies s'est maintenu rigide et sans déformation.

Digitized by Google

dans les échantillons moyens; elles atteignent 1m15, 1m20 et jusqu'à 1m45 dans les pierres de grande taille. Les poutres monolithes du plafond d'Avar ont 1m40 d'envergure; l'un des blocs du pas de porte mesure 1m45[1]. Les largeurs sont en proportion : on note 0m80, d'un bord à l'autre, sur le quartier du seuil qui confine à la tour ainsi que sur le plus épais des mégalithes de recouvrement de la galerie[2].

IV. Un certain effet décoratif a été réalisé dans les tours wisigothes de la Marquière et des Prisons, par le moyen d'un arrangement particulier de blocs de médiocre grosseur.

A la Marquière, le pied de liaison du socle cubique est composé de deux lignes de quartiers taillés[3], séparées par un cordon d'étroites dalles en grès de 0m04 à 0m06. Cette double assise est couronnée d'un assemblage en damier de blocs incrustés à fleur de parement et alternant, par leur face libre, avec d'étroits compartiments rectangulaires, parementés en menus moellons sur trois assises. Ce dispositif n'est conservé aujourd'hui qu'en partie, sur la face antérieure du noyau, entre les arêtes remaniées. Il a pour réplique, sur l'élévation annulaire du flanquement et à la hauteur du premier bandeau de briques, deux autres lignes de blocs moyens, sertis en alternance dans le plan du parement, de part et d'autre et en contact des éléments d'argile[4].

Aux Prisons, les quartiers de pierre sont échelonnés en collerette sur la haute élévation du fût, d'un retour à l'autre. Au

1. C'est celui de droite pour le spectateur faisant face à l'entrée de la poterne.

2. Le troisième à compter de l'entrée.

3. Ces blocs mesurent 0m33 à 0m41 de haut, sur 0m40 à 0m55 de long.

4. Sur le fût, la hauteur des blocs est inférieure d'un tiers environ à celle des échantillons du soubassement; par rapport à la maçonnerie d'encadrement, elle n'est élevée que de deux lignes de moellons piqués.

Digitized by Google

bloc d'amorce, visible au fond du retour oriental, font suite deux autres échantillons dont l'un incrusté à la base d'une archère et l'autre presque envahi par les bossages du XIII^e^ siècle, à la partie antérieure du renflement.

MAÇONNERIE D'INTÉRIEUR

A Carcassonne, le mur wisigoth ne répond nullement à un type d'agglomérat obtenu par le pilonnage des matériaux entre deux parements rigides formant encaissement. La constitution du noyau interne a invariablement précédé l'élévation des plans de parois. Ce noyau est composé de pierres et de mortier en couches alternatives; il a été agrégé élément par élément, le maçon enfonçant chaque pierre dans la masse plastique et façonnant à la main le mélange pour réaliser un tout homogène. Employé généralement à l'état de pâte ferme, le mortier a souvent résisté à la pression qu'on lui faisait subir, ou n'a reflué dans les joints qu'en y conservant de fortes épaisseurs : de là, ces gangues épaisses qui apparaissent en quelques points de la muraille, par l'entre-bâillement de fissures profondes[1].

Les matériaux de l'élévation offrent avec ceux de la fondation une similitude parfaite; ce sont, dans les deux groupes de maçonneries, les mêmes moellons bruts de toutes tailles, les mêmes déchets de carrières et d'ateliers, les mêmes tessons de briques rompues. Le sable, la chaux proviennent des mêmes emplacements[2].

1. Voir notamment la courtine éventrée au pied de la tour de Davejean.

2. Il semble cependant que la mise en œuvre des pierres ainsi que le travail d'assemblage aient été plus soignés dans l'élévation que dans la fondation. Nous avons observé dans le mur, du côté de la ville et non loin de

Digitized by Google

On est instruit aujourd'hui, après les observations recueillies vers 1847, à Sens, par l'ingénieur Chanoine, de la structure des maçonneries intérieures dans certaines enceintes romaines de la Gaule[1]. L'œuvre est montée par bancs superposés de 0^m80 à 1 mètre. Le plan de lit de deux bancs est révélé, en coupe longitudinale, par un mince bourrelet de mortier disposé en filet continu. En se portant dans l'intérieur de la Cité, on aperçoit sur le mur wisigoth un certain nombre de ces veines significatives. Entre la Porte du Bourg et la tour de Samson, un front de muraille, largement écorché, est divisé en quatre bancs superposés par trois sillons parallèles qui s'impriment sur l'élévation ; les deux bancs intermédiaires, dénudés sur toute leur épaisseur, mesurent 0^m80 et 1 mètre. Plus loin, à la hauteur de la tour rasée qui jalonne l'ancien front de défense entre la poterne d'Avar et la tour de la Charpentière, l'étroit sillon divisoire attaque, à 0^m85 du sol, le pied de l'empattement de blocage qui repère une des limites latérales du corps opaque. Le décollement local, qui a dépouillé, sur 10 mètres de front, la haute élévation de la courtine détachée de la Charpentière en direction du Châ-

la tour de Justice (jardin Andry), une surface démasquée de maçonnerie intérieure qui est élevée en moellons finement dégrossis et qui a la correction apparente d'une construction à assises réglées.

1. Un ouvrier était occupé à démolir à la mine la maison d'habitation de l'ingénieur, rue de l'Épée, n° 24, sur le tracé de l'ancienne enceinte gallo-romaine. Au cours des travaux, Chanoine remarqua que l'ouvrier burinait des trous mesurant uniformément de 0^m80 à 0^m90 de profondeur. Interrogé, le mineur répondit qu'il cherchait à atteindre le lit. Effectivement, au moment de la déflagration, le coup de mine ébranlait toute la portion de muraille dans laquelle le forage était pratiqué, puis fusait presque horizontalement le long de ce lit qui n'avait pas échappé à la clairvoyance de l'ouvrier. « Cette circonstance, conclut Chanoine, s'est renouvelée vingt fois en ma présence, et toujours de la même manière » (*Les murailles gallo-romaines de Sens*, dans *Bull. de la Soc. archéol. de Sens*, 1851, p. 90).

Digitized by Google

teau, démasque également le plan de couche très éraillé de deux assises de maçonnerie intérieure. Enfin, une veine de mortier, variant d'épaisseur de 0^m03 à 0^m07, parcourt toute la longueur de la courtine éventrée, qui, à proximité du Castéra, répond à l'emplacement d'un ancien corps de logis disparu. Ici également, l'épaisseur moyenne du massif est élevée de 0^m85 jusqu'à la coursière du chemin de ronde.

Cette mesure du banc, qui se maintient sans grand écart de pied en cap des élévations, correspond, en fait, à la hauteur à laquelle un maçon peut atteindre en travaillant debout. L'ouvrier se plaçait d'équerre au mur qu'il avait à construire; il dressait la maçonnerie par assises, en commençant à ses pieds, et montait jusqu'à la hauteur qu'il pouvait atteindre sans fatigue; à mesure que son travail avançait, il reculait pour se donner de l'espace et étendre l'assise dans le sens de la longueur du mur[1].

Apparemment, dès que l'état d'avancement d'une assise le permettait, on amorçait sur-le-champ l'assise supérieure, et ainsi de suite en remontant jusqu'à la crête du mur, de manière à développer simultanément, par le moyen d'une série d'ateliers en étages, toutes les parties d'un même front de clôture[2].

Pour l'élévation du corps creux des tours dont les murs sont d'épaisseur réduite, l'ouvrier procédait différemment : il dressait la maçonnerie de l'intérieur, en se servant d'échafaudages volants sur tréteaux que l'on hissait, d'abord, sur l'aire du premier palier de la tour, et, de là, sur la charpente du plancher du second palier.

1. Chanoine, *op. cit.*, p. 90, cité par A. Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 242.

2. Cette pratique permettait de grouper sur la construction même et à portée de la main-d'œuvre les amas de matériaux. Ceux-ci étaient hissés à bras jusqu'aux ateliers supérieurs, au moyen d'accessoires mécaniques aussi élémentaires que facilement transportables.

Digitized by Google

Le modèle d'échafaudage romain décrit par A. Choisy[1] et consistant en un plancher mobile sur traverses de bois brut, n'a certainement pas été pratiqué à Carcassonne. Aucune des nombreuses surfaces déparementées du mur ancien n'a révélé la trace de ces soi-disant traverses recépées à fleur de parement, dont la pointe restait engagée dans la masse du mur comme une boutisse.

PAREMENTS DE PETIT APPAREIL

L'application du parement n'intervenant jamais qu'après l'achèvement de l'ossature, il s'ensuit que l'opération pouvait être effectuée sans prendre appui sur la façade, en s'aidant seulement de plats-bords sur étriers, manœuvrés, du sommet des élévations, au moyen de cordes ou de chaînes. Nous n'avons pas perçu la moindre particularité pouvant faire soupçonner l'emploi d'échafaudages sur traverses fixes[2].

La couche de mortier plaquée sur le noyau intérieur mesure, à Carcassonne, entre 0^m25 et 0^m30. La pâte est composée de chaux et de sable siliceux extrait de la rivière d'Aude; elle a été employée à l'état extrêmement ferme, une très grande viscosité paraissant indispensable pour conserver pleins les joints de liaison de l'*opus regulatum*. Les moellons rectangulaires ont été introduits dans le mortier un à un, comme les dés d'une mosaïque dans le gâteau de ciment. Ils sont taillés en dépouille et façonnés en tronc de pyramide rectangulaire, pour que l'adhérence avec la masse plastique de liaison soit plus parfaite. Parfois, les

1. *Hist. de l'architecture*, t. I, p. 521.

2. Les trous de boulins offraient des points d'appui pour les tentatives d'escalade; les constructeurs goths ont pu s'inquiéter d'écarter les risques de ce dispositif.

Digitized by Google

queues semblent avoir été ou trop courtes ou trop uniformément égales, d'où certains décollements, sous l'action dissolvante des eaux d'infiltration tenues en suspension dans l'arrière-poche de mortier, comprise entre le noyau de la muraille et la face interne du parement. Mais, en règle générale, les moellons à queue longue et ceux à queue courte ont été soigneusement choisis et alternés. Ainsi hérissé d'une multitude de boutisses inégales, le champ d'insertion s'est stabilisé de lui-même, — les très larges surfaces parementées de la Cité wisigothe en font foi, — en divisant toute l'épaisseur du mortier d'appui en une infinité de cellules cloisonnées, où tout le travail de dissociation se trouve nécessairement fractionné et n'aboutit qu'à des effets partiels très localisés[1].

Indépendamment des avantages obtenus par la combinaison rationnelle des éléments rigides du parement, les Wisigoths ont aussi réalisé certaines conditions d'équilibre des masses plastiques, dans le noyau interne et dans le corps de recouvrement. On sait qu'afin de prévenir les tassements inégaux capables de séparer le parement du corps du mur, les Romains faisaient, autant que possible, en sorte que la maçonnerie des parements présentât une proportion de mortier équivalente à celle des remplissages[2]. Dans cet ordre d'idées, les deux corps d'œuvres en juxtaposition offrent à Carcassonne une telle similitude d'aspect, qu'il faut, le plus souvent, y regarder de très près pour déterminer le lit d'adhérence des deux élévations accouplées.

Il paraît certain qu'à la Cité, le mortier des jointements n'a

1. Ces ruptures locales se manifestent au dehors, sous l'aspect de crevasses irrégulières exposant à nu le cœur du massif de parement. On en distingue quelques exemples sur le flanc occidental de la Charpentière, ainsi que dans la haute élévation de la courtine contiguë.

2. A. Choisy, *Hist. de l'architecture*, t. I, p. 522.

Digitized by Google

jamais été serré au tire-joint. On n'a d'ailleurs rapporté pour la Gaule qu'un très petit nombre d'exemples d'appareils à joints passés au fer[1]. Quelquefois, le réseau de jointement est plus ou moins décharné en surface[2]. Sur certains points, il expose, autour de chaque moellon, de minces encroûtements formés, tantôt par le reflux extérieur, au moment de la compression, de la couche de mortier trop fluide, tantôt par le suintement vers la périphérie d'eaux regorgées des profondeurs de l'œuvre et saturées de calcaire[3].

Sur la foi de F.-P. Thiers[4], nous avons vainement recherché des exemples de petit appareil monté obliquement. Hormis le cas particulier du bandeau de briques en *opus spicatum* du Sacraire, que F.-P. Thiers ne semble pas avoir eu en vue, l'assemblage du parement ne rompt pas une seule fois avec la ligne horizontale.

L'uniformité de plan des larges surfaces parementées ne s'altère qu'à la racine de quelques ouvrages, courtines et tours, où le pied d'insertion du parement sur le banc d'infrastructure ou la ligne intermédiaire de blocs de base est constitué par une, deux ou trois assises débordantes de petit appareil[5].

1. M. A. Blanchet (*Enceintes romaines*, p. 253, note 3) ne mentionne que le théâtre d'Alise.

2. Entre les Prisons et le Castéra et en façade sur les lices, la muraille wisigothe offre l'image saisissante de nombreuses assises à joints ravagés et de longues suites de moellons déchaussés jusqu'à la racine.

3. Voir notamment le front de parement au-dessous de la Porte d'Aude, entre la porte et le premier contrefort de la courtine, ainsi que les dernières assises de la haute élévation wisigothe, entre les tours du Trauquet et du Sacraire.

4. *Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 160.

5. Un pied d'insertion à unique assise débordante s'expose, sur 1m70 de longueur, au départ de la Charpentière, dans la courtine allant vers le Château; le pied de liaison à assise double agrémente la racine du fût des

Digitized by Google

Il est impossible d'arrêter le moellon type parmi la confusion des petits blocs taillés qui entrent dans la constitution du parement wisigoth. La forme classique à section carrée, correspondant à un échantillon de pierre rigoureusement cubique, n'est presque pas représentée à Carcassonne[1]; la forme rectangulaire, qui est la forme commune, offre les dimensions les plus variées. Les longueurs usuelles sont de 0^m16, 0^m17, 0^m18 et 0^m20, le chiffre de 0^m20 pouvant passer pour le plus fréquent; les hauteurs s'échelonnent sur 0^m08, 0^m09, 0^m10 et 0^m11. La mesure des queues, longues et courtes, prise sur une centaine de pièces dans chaque classe, a donné comme dimensions types : 0^m24, 0^m21, 0^m20, 0^m18 pour les queues longues; 0^m14, 0^m11 et 0^m10 pour les queues courtes.

Quelques échantillons de briques épaisses, mesurant à la tranche $0^m10 \times 0^m20$, comme la plupart des pains d'argile cuite du cordon de base du Moulin du Connétable, ont été insérés çà et là dans le parement, aux lieu et place d'un moellon de grès[2].

Indépendamment des pierres entrant dans la définition du petit appareil romain, on découvre dans la plupart des courti-

tours Wisigothe et de la Charpentière, ainsi que la base du front de courtine allant du fossé du Château à la tour de la Chapelle. Un pied de liaison à assise triple est disposé à la base du dos plat de la tour des Prisons.

1. On en voit cependant quelques exemplaires très réguliers, d'une belle coloration fauve, dans la haute élévation du mur wisigoth, entre les Prisons et le Castéra.

2. On relève deux échantillons dans la troisième et la cinquième assises du parement compris entre le cordon de base et le bandeau n° 2 de la tour du Moulin du Connétable. Un autre échantillon est piqué dans la courtine, entre la Charpentière et le fossé du Château, au centre du front de travée, à quelques douze assises de la crête du mur de rempiètement. Deux pains de briques tenant lieu de moellons sont juxtaposés sur la façade intérieure du front de clôture avoisinant la tour de la Chapelle, à 5 mètres du coude de la poterne du fossé et à la hauteur de la septième assise du parement.

Digitized by Google

nes, généralement vers la base, des matériaux de constitution différente, qui font également partie intégrante de l'œuvre du v[e] siècle. Ce sont des moellons de fortes dimensions, à face libre sommairement équarrie sur plan barlong, qui s'engagent dans la muraille par une queue triangulaire massive. On détaille plusieurs lignes de pierres ainsi façonnées en divers endroits du front de clôture, et notamment entre la tour des Prisons et la tour du Castéra[1]. Une assise débordante d'échantillons de même coupe forme le trait d'union entre le banc d'infrastructure et le parement d'*opus regulatum* en bordure de la voie pavée, sous la Porte d'Aude. Selon nous, ces assises peuvent être considérées comme l'attestation concrète des altérations particulières introduites par les Barbares dans la construction du Bas Empire. L'ancien moellon romain, grossi dans des proportions démesurées et laissé à l'état d'ébauche, prépare ici la transition de l'*opus regulatum* déjà dégénérescent des dernières enceintes de la Gaule romaine, au moyen appareil, sommairement façonné, des premiers temps de la féodalité. Il semble que, dès 1862, A. de Caumont ait perçu les signes de cette adultération locale du fonds gallo-romain, car il déclare expressément qu'en ce qui concerne proprement la construction, les murailles de Carcassonne sont moins belles que celles de Dax et du Mans[2].

CORDONS DE BRIQUES

Le briquetage, à Carcassonne, est un accessoire du parement; il n'agit que dans l'épaisseur de la croûte appareillée; il ne

1. La constitution spéciale de ces gros moellons, bruts de forme, est particulièrement apparente en cet endroit du front de clôture.

2. *Bull. monumental*, 3[e] série, t. VIII, 1862, p. 115.

Digitized by Google

pénètre jamais dans le massif de remplissage pour river les revêtements sur le noyau de maçonnerie intérieure. C'est pourquoi, les dénominations *chaîne* et *chaînage* s'appliquent mal à des lits de briques, façonnés uniquement pour conserver le niveau dans les assises de revêtement et non pour enchaîner ensemble les organes juxtaposés de l'élévation[1].

Les cordons simples deviennent doubles, triples et quadruples, par superposition, sur lits de mortier, de deux, trois et quatre rangs de briques. Un groupement de cordons simples ou multiples, par espacements réglés de *n* en *n* assises, peut ne constituer qu'un même bandeau[2].

Armature de la muraille, la *chaîne* de briques ne peut être interrompue sans dommage pour la construction ; simple régulateur du parement, le *cordon* s'interrompt d'ordinaire assez vite et voici pourquoi. On pourrait, à la rigueur, au prix d'une certaine application, maintenir de niveau, sur un large front, les arases de briques[3] ; on ne peut pratiquement, pour la même portée, garantir la parfaite horizontalité des lignes de parement. Il faut compter avec la difficulté d'assembler en assises indéformables des centaines de menus blocs, taillés sur des mesures forcément différentes. Or, on réduit au minimum les chances de

1. C'est en quoi, à Carcassonne, le briquetage se différencie du chaînage d'un très grand nombre d'enceintes romaines de la Gaule. Presque partout ailleurs, les lits de briques traversent tout le massif de blocage pour relier plus solidement le parement de la muraille au corps de la maçonnerie. M. A. Blanchet, qui formule cette observation (*Enceintes romaines*, p. 246, 247), cite Bordeaux comme une exception, parce que, dans cette enceinte, les lits de briques ne s'engageaient que de $0^{m}12$ dans la construction.

2. Dans la pratique, nous qualifions *bandeaux* les groupements de cordons par espacements égaux et en alternance.

3. On sait, en effet, que les briquetages avec lits épais de mortier ont une force extraordinaire, qui les rend à peu près indéformables (Viollet-le-Duc, *Dictionn. d'architect.*, t. II, p. 251, note).

Digitized by Google

dislocation du réseau, en divisant en deux secteurs les travées étendues et en liaisonnant, par secteur, les assises de parement, à l'aide de cordons amorcés à chaque extrémité de la courtine. Les deux groupes de cordons ainsi disposés sont indépendants l'un de l'autre ; ils se pénètrent, sur un faible parcours, vers le milieu du front de façade.

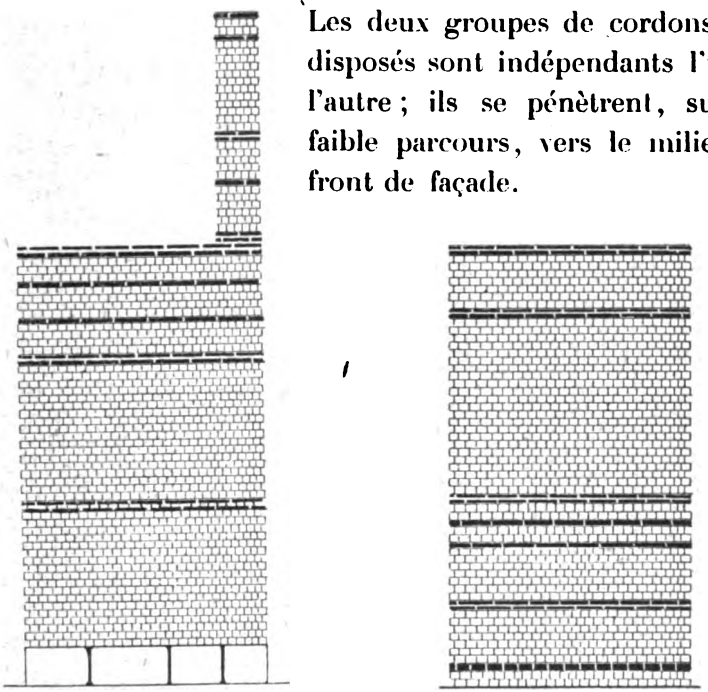

Tour du Vieulas. Tour du Moulin du Connétable.

FIG. 10. — Disposition des cordons de briques.

Cette asymétrie, sur un même mur, des lits d'argile se révèle entre le Moulin du Connétable et le Vieulas, et plus nettement encore, entre le Vieulas et la Marquière. Le détail s'accorde mal avec les développements qui ont été produits jusqu'à ce jour sur la fonction décorative du cordon de briques[1]. A côté de velléités

1. Toutes les monographies antérieures s'étendent plus ou moins sur la « décoration de briques » des restes wisigoths de la Cité.

Digitized by Google

ornementales clairement exprimées par quelques rares assemblages, comme le bandeau d'*opus spicatum* du Sacraire[1] et les demi-lunes de la Marquière[2] (*fig. 11*), on reste frappé de la dis-

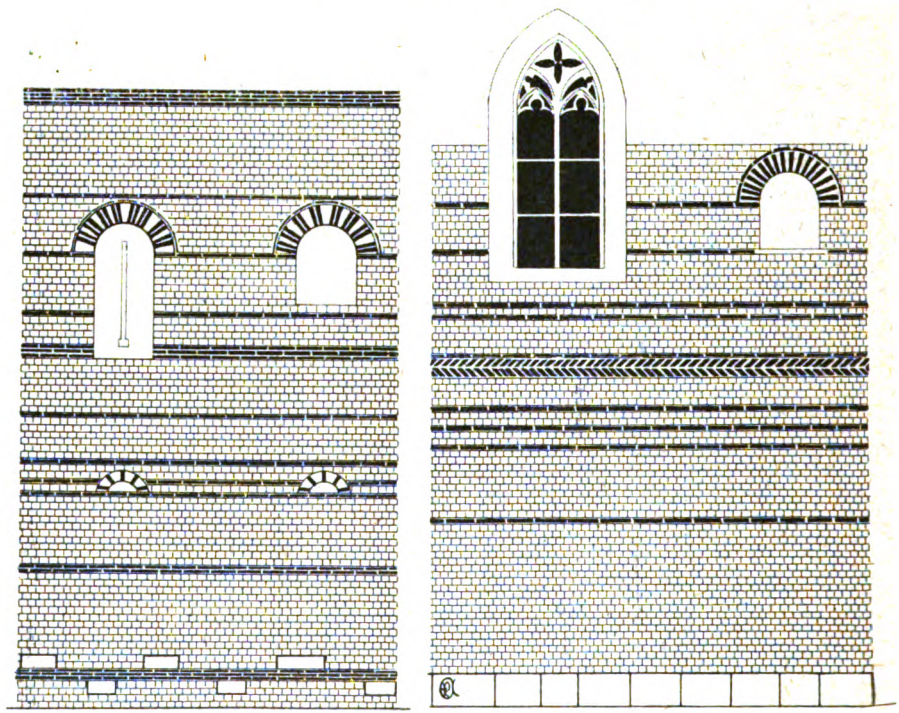

Tour de la Marquière. Tour du Sacraire Saint-Sernin.

FIG. 11. — Disposition des cordons de briques.

position nettement asymétrique de la plupart des combinaisons en œuvre. Il s'en faut de beaucoup que les divers cordons associés s'accordent dans un ordre rythmique quelconque. Non seulement le modèle des carreaux de briques change souvent d'une

1. Cf. livre II, secteur VI, description de la tour du Sacraire.
2. Cf. livre II, secteur I, description de la tour de la Marquière.

Digitized by Google

ligne à l'autre[1], mais fréquemment, dans le même voisinage, des cordons longs s'opposent à des cordons ridiculement écourtés[2]. Rien, en somme, n'atteste de la part du constructeur le souci, la recherche d'une exacte répétition de lignes, qui est à la base de toute ornementation. En outre, le caprice de l'ouvrier a prodigué dans certains secteurs (du Moulin du Connétable au Moulin d'Avar) des éléments qu'on voit mesurés ailleurs avec parcimonie (du Moulin d'Avar à la porte d'Aude), sans raison apparente.

En règle absolue, il n'y a pas de lits de briques dans la paroi intérieure des courtines[3], car il paraît peu indiqué de faire entrer en compte les amorces tronquées, qui se détachent de l'un des flancs du Sacraire[4]. Médiocrement exhaussé au-dessus du niveau de la ville, le massif de soutènement du chemin de ronde est apte à recevoir un parement dont la stabilité soit assurée, sans le secours de lignes divisoires d'argile faisant office de tendeurs.

Dans les tours où la construction s'échafaude très haut au-dessus du sol d'assiette, les conditions d'équilibre du parement se modifient. Pour liaisonner le petit appareil en hauteur, sans négliger l'arasement des assises dans le galbe du fût, il est indis-

1. Cf. les cordons du corps plein de la tour du Sacraire.

2. Cf. la courtine entre la Porte du Bourg et la tour de Samson.

3. La même remarque a été faite en 1906 par le P. C. de la Croix pour la muraille de Poitiers. Le rapport du savant religieux avait laissé M. A. Blanchet quelque peu hésitant : « Il faudrait savoir, objectait l'éminent archéologue, si le parement intérieur était intact » (*Enceintes romaines*, p. 247, note). A Carcassonne, le doute n'est pas possible : sur de très larges surfaces, le parement est intact en effet, et il est invariablement vierge de toute trace de briquetage.

4. Les cordons de briques sont littéralement prodigués sur cette tour ; il est possible qu'exceptionnellement et pour arrêt du réseau, quelques cordons aient été prolongés, sur une courte distance, dans les courtines d'appui.

Digitized by Google

pensable de prolonger à l'intérieur une partie au moins des cordons qui ceinturent le corps extérieur de flanquement. C'est ce qui est réalisé dans les dispositions primitives des quelques tours ayant conservé une notable partie de leur face plate[1]. En rebâtissant, Viollet-le-Duc s'est mépris sur la fonction de ces arases; il a été surtout frappé de leur physionomie pittoresque; en les multipliant jusqu'à la pointe des pignons, il a arbitrairement modifié leur caractère; il en a fait des motifs de pur ornement.

Isolé ou voisin, à un rang de moellons près, d'un élément similaire, le cordon simple représente à lui seul près des 23/30 du chiffre global des lits de briques entrant dans la construction wisigothe; le cordon double compte pour 5/30 et le cordon triple pour 2/30 seulement. Quant au cordon quadruple, il n'est représenté que par une imperceptible majoration, imputée au premier des trois rapports ci-dessus. Pour fixer les idées, disons que des 90 cordons d'origine recensés par nous sur les faces extérieure et intérieure du périmètre, 68 se sont trouvés simples, 15 doubles, 6 triples; un seul était quadruple[2]. Nous ne mêlons pas, bien entendu, à ce décompte le produit du travail dit de restauration, qui a créé le cordon à quintuple ligne ainsi que toute la profusion des éléments distribués en haut des courtines et des tours[3].

Les espacements entre cordons, mesurés par le nombre d'as-

1. Tours du Moulin du Connétable, du Vieulas, de la Marquière.

2. C'est le cordon n° 5 de la tour du Vieulas qui se prolonge dans la courtine vers la Marquière. Il n'est représenté, à l'état actuel, que par un très court fragment.

3. Parmi ces créations, les lits de briques qui encadrent les trous de hourdage à la base des parapets crénelés constituent un anachronisme inadmissible. C'est par des fautes de ce genre, trop souvent répétées, que Viollet-le-Duc n'a que trop réussi à discréditer son œuvre, pourtant intéressante à tant d'autres égards.

Digitized by Google

sises interposées[1], offrent une intéressante variété. Le détail des 17 types d'intervalles d'un lit à l'autre, tel qu'il se révèle dans les parties originales de l'œuvre wisigothe, s'exprime dans le tableau suivant :

ESPACEMENTS	NOMBRE	ESPACEMENTS	NOMBRE
à 1 rang d'assise	7	à 10 rangs d'assises	3
2 —	12	11 —	1
3 —	3	12 —	2
4 —	10	14 —	1
5 —	4	16 —	1
6 —	5	18 —	1
7 —	5	22 —	1
8 —	3	23 —	1
9 —	1		

Les relevés accusent une prédominance marquée des espacements à intervalles faibles; parmi ceux-ci, les trois combinaisons à deux, quatre et une rangée de moellons sont de beaucoup les plus usuelles.

La distance qui sépare le cordon de base du pied des élévations est extrêmement variable. Dans les tours, elle part d'un minimum de 2 (Moulin du Connétable) ou 4 assises (Marquière), pour s'élever à 33 (Castéra) et 40 assises (Charpentière). Les moyennes normales sont données par les tours du

1. La mesure par le nombre d'assises nous paraît préférable à la mesure métrique, parce qu'elle porte sur des rapports existant entre les éléments réels de la construction, au lieu de se borner à énoncer *in abstracto* un chiffre qui ne représente pas grand'chose par lui-même.

Digitized by Google

Vieulas (18 assises), du Sacraire (22 assises) et du Trauquet (25 assises). De même, dans les courtines : de 5 assises à proximité du Moulin d'Avar, le cordon de base se hausse jusqu'à la 27e assise dans la muraille liée à la tour de Samson[1].

Le briquetage des lits présente un certain nombre de modèles variant pour la longueur de 0^m40 à 0^m22, pour la largeur de 0^m30 à 0^m15, pour l'épaisseur de 50 à 30 millimètres. Pour chacun de ces divers échantillons, la largeur correspond à la partie du carreau engagée dans l'épaisseur du parement. La couche de mortier des lits équivaut, le plus souvent, à l'épaisseur des briques qu'elle sépare. S'il est vrai, comme le croit M. A. Blanchet[2], que l'épaississement de la couche de mortier à la mesure des briques du lit correspondant soit une des caractéristiques des constructions de la basse époque romaine, la Cité de Carcassonne se trouverait nettement apparentée par cette particularité aux dernières enceintes militaires, édifiées en Gaule aux IVe et Ve siècles.

Indépendamment des arases de briques, nous avons noté, sur quelques élévations, l'existence de pierres plates qui s'insèrent dans le plan de paroi du parement et paraissent contribuer au renforcement du revêtement appareillé[3]. Un cordon constitué sur ce modèle s'insinue dans le flanc oriental de la tour du Plo, au-dessus de la 17e assise du parement en petit appareil.

1. Entre les Prisons et le Castéra, le premier cordon de briques est séparé par une quarantaine d'assises du pied de l'élévation.

2. *Enceintes romaines*, p. 251.

3. Des pierres plates, ayant environ trois fois la longueur du moellon cubique ordinaire, contribuent à assurer la construction sur le côté septentrional extérieur de la cathédrale de Tours. En relevant le détail, M. A. Blanchet (*ibid.*, p. 247, 248) précise que ces pierres sont placées entre deux lignes de briques. A Carcassonne, le briquetage n'existe pas.

Digitized by Google

CHAPITRE II

FORMES ET MODÈLES

Les courtines : massif d'élévation, coursière et crénelage; hauteurs comparatives et épaisseurs moyennes; espacements des tours. — Les tours : corps renflé, hauteur d'étage, fenêtres et portes; l'étage supérieur et la restauration; le comble et le couvert; hauteurs comparatives des tours. — Les portes : restitution de la porte de Narbonne; dispositions générales des portes du Razès, de l'Aude et du Bourg; les poternes d'appui : rôle, situation, structure. — Dispositifs d'asséchement par drainage du pied des élévations.

L'architecture militaire des Wisigoths, dérivée de la fortification romaine par filiation directe, n'exploite que les formes appauvries du Bas Empire. Ses créations expriment mal l'imposante dignité de la grandeur romaine; elles sont gauchement accommodées, sans aucune recherche de l'effet. L'élément décoratif est absent et l'arcade, circonscrite d'un simple bandeau plat en guise d'archivolte, s'associe par l'austérité de la ligne à l'uniformité stricte des masses silhouettées.

COURTINES

La plupart du temps, les courtines sont établies en liaison avec les corps de flanquement[1]. Cette pratique est déconseillée par Philon de Byzance[2], qui signale le danger des tassements qu'éprouve le sol sous le poids des tours. On peut aujourd'hui

1. C'est là une des principales causes des bouleversements de grande envergure, qui marquent les fronts septentrional et oriental de la Cité wisigothe.

2. A. Choisy, *Hist. de l'architecture*, t. I, p. 501.

Digitized by Google

juger de la valeur du précepte, en considérant la muraille disloquée qui adhère à la tour penchée du Vieulas[1].

Dans les courtines de médiocre épaisseur, les parements se profilent dans le même plan, de la crête au pied du mur[2]; dans les courtines très épaisses, le parement intérieur est dressé par surfaces en échelons[3]. Dans les deux cas, la largeur au sommet a dû être suffisante pour qu'en conformité des indications de Vitruve, deux hommes d'armes pussent se croiser sans difficulté[4]. Des escaliers devaient donner accès au chemin de ronde; M. A. Blanchet est d'avis qu'ils étaient en bois dans la plupart des cas[5]. Le fait est qu'à Carcassonne, il n'en subsiste pas le moindre vestige.

Sur les indications tirées de Nîmes[6], on peut concevoir le couronnement de la muraille sous l'aspect d'une assise de larges dalles à tranche lisse, haute de 0^m20 à 0^m25 et formant saillie de 0^m10 sur la face verticale[7].

M. A. Blanchet est assez disposé à assimiler le crénelage des enceintes gallo-romaines à celui des *castra praetoria* qu'on voit encore noyé dans la masse de l'enceinte d'Aurélien[8]. Nous ne faisons, quant à nous, aucune difficulté à convenir avec lui que

1. A l'opposé du Moulin du Connétable.

2. C'est le cas le plus fréquent.

3. Ce dispositif subsiste partiellement sur la face interne de la grande courtine, entre les Prisons et le Castéra.

4. De La Noë, *Fortification romaine*, p. 274.

5. *Enceintes romaines*, p. 260.

6. *Ibid.*, p. 260. — Le couronnement de la muraille romaine était visible autrefois à l'ancienne Gendarmerie de cette ville.

7. C'est dans ce modèle que Viollet-le-Duc l'a conçu et restitué : 1° entre Samson et le Moulin d'Avar; 2° dans le tronçon de mur lié au flanc septentrional de la tour de la Chapelle; 3° de part et d'autre de la tour Wisigothe.

8. *Enceintes romaines*, p. 261.

Digitized by Google

depuis la plus haute antiquité, le créneau simple a certainement peu varié. Viollet-le-Duc a créé à Carcassonne un type de crénelage fait, à la base, d'une banquette, élevée de 1 mètre et épaisse

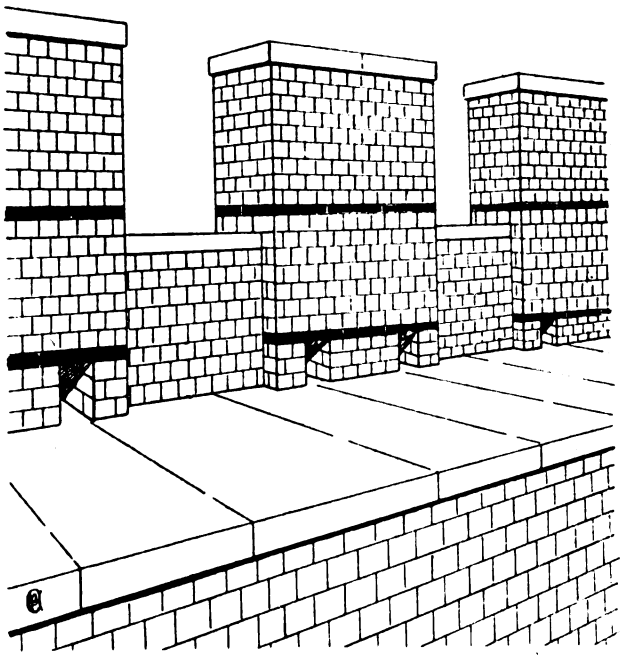

Fig. 12. — Crénelage néo-wisigoth (Viollet-le-Duc).

de 0^m60. Sur cette banquette sont montés, soit à 1 mètre, soit à 0^m60 d'intervalle les uns des autres, des merlons rectangulaires de 1^m50 de largeur sur 1 mètre de hauteur. Créneaux et merlons sont couronnés d'une dalle de pierre épaisse de 0^m12 qui, dans les merlons, fait saillie de 0^m03 sur les faces verticales. Le merlon s'adapte à la banquette, tantôt par simple superposition dans les plans de parement[1] (*fig. 36*), tantôt par le moyen

1. Type appliqué dans le mur lié à la tour de la Chapelle, ainsi que dans les courtines d'appui de la tour Wisigothe.

Digitized by Google

d'un empattement épaississant à l'arrière la carrure de la dent et débordant de 0^m10 en équerre sur toute l'élévation de la face interne du parapet[1] (*fig. 12*). L'existence de meurtrières du v^e^ siècle dans l'enceinte wisigothe de Carcassonne n'est appuyée d'aucune donnée réelle[2].

L'échelle des hauteurs moyennes de la muraille (parapet non compris) peut être dressée par comparaison, en se fondant à la fois sur le relief du terrain d'assiette et sur les différences d'élévations du corps plein des tours. La hauteur de 7 mètres que nous arrivons à déterminer par cette méthode, au voisinage du Moulin du Connétable, paraît représenter la mesure commune de l'enceinte, depuis la Porte Narbonnaise jusqu'au Vieulas. Au delà de cette tour, la muraille baisse, suivant la déclivité du sol; de 6^m50 entre le Vieulas et la Marquière, elle tombe à 6 mètres de la Marquière à Samson. Ici, l'avant-corps, qui tenait écartée du front principal la menace de l'ennemi[3], n'a pas été sans influence sur l'abaissement de la clôture enveloppant la Porte du Bourg.

De Samson au Moulin d'Avar, la muraille remonte à 7 mètres; elle se tient à ce relief, au delà de la tour du Moulin, sur la poterne. Le tracé ascendant, qui dispose en gradins les premiers éléments de la grande courtine à l'ouest du Moulin d'Avar, règle l'élévation de la muraille à l'allure générale de l'escarpement, sur le pied d'environ 4^m50. Cette hauteur se maintient de part et d'autre de la tour rasée. Une courte ondulation du plateau

1. Modèle en place entre Samson et le Moulin d'Avar.

2. F.-P. Thiers affirme avoir vu dans le rempart du v^e^ siècle, à Narbonne, une meurtrière pratiquée dans un élément du crénelage. « Je le prouverai, dit-il, dans le cours de ces études. » (*Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 168, note 3). Malheureusement, l'auteur n'est jamais revenu sur cette affirmation dont la valeur reste, de ce fait, problématique.

3. Cf. Livre II, secteur II, description de la Porte du Bourg.

Digitized by Google

porte aussitôt après à 9m50 au-dessous de la coursière le pied de la muraille wisigothe, le long du cinquième tronçon de la grande courtine; mais à la faveur d'un prompt redressement du sol d'appui, la muraille a reconquis la hauteur normale de 5 mètres avant de rejoindre la Charpentière. A partir de cette tour jusqu'à la Porte d'Aude, l'enceinte est établie en bordure de la tombée occidentale du plateau et la clôture se rapetisse en conséquence. De 5 mètres environ entre la Charpentière et le fossé du Château, la hauteur tombe à 4m30 dans le tronçon directement articulé sur la Chapelle. Ce minimum se maintient ensuite presque sans variation sur tout le front occupé, depuis, par le Château et même au delà, puisque, d'après nos évaluations, la courtine wisigothe qui porte la galerie couverte ne montait pas originellement à plus de 4m50. En quittant la Porte d'Aude, l'élévation de la muraille s'accroît, de propre en proche, le long de la piste en déblai de l'ancienne voie d'accès, pour atteindre 6 mètres environ aux abords de la tour Wisigothe, à la limite où l'enceinte du Ve siècle cesse d'apparaître.

Quand nous la rencontrons à nouveau, entre les Prisons et le Castéra, la clôture wisigothe n'expose pas moins de 7m90 de parement extérieur d'origine pour une hauteur de courtine qui a dû atteindre près de 9 mètres. Ce chiffre constitue un maximum[1]. Réalisé sur l'aspect méridional de la Cité, ce maximum persiste presque sans défaillance dans les secteurs sud-est et est : du Plo jusqu'au Sacraire, les hauteurs relevées d'une tour à l'autre égalent ou excèdent 8 mètres. Il est à présumer que pour des raisons de symétrie, le tronçon de mur joignant le Sacraire à la

1. De La Noë est donc assez mal inspiré en fixant à 30 pieds au moins (10m) la hauteur nécessaire pour mettre les murailles à l'abri de l'escalade (*Fortification romaine*, p. 276). — M. A. Blanchet (p. 257) cite les enceintes de Trèves, Cologne, Aoste et Turin, dont les murailles avaient de 6 à 8 mètres.

Digitized by Google

Narbonnaise retombait au même niveau (7 m.) que le tronçon opposé, détaché de la porte en direction du Moulin du Connétable.

Les épaisseurs sont toujours proportionnelles aux hauteurs. Le rapport de 1/2 à 1 qui règle habituellement les dimensions comparées de la muraille antique[1], — rapport que Grégoire de Tours accuse expressément pour l'enceinte de Dijon[2], — est celui qui, à de menues approximations près, ressort sur tout le périmètre wisigoth de Carcassonne. Entre la Narbonnaise et le Vieulas, pour une élévation de 7 mètres, l'épaisseur, prise sur la courtine ruinée qui avoisine le Moulin du Connétable, est de $3^{m}20$. Entre le Vieulas et la Marquière, le mur haut de $6^{m}50$ est large de $2^{m}70$. De part et d'autre du Moulin d'Avar, où la hauteur de courtine est de 7 mètres, les épaisseurs mesurent $3^{m}15$ et $3^{m}20$. Les courtines montées à $4^{m}50$ qui couronnent l'escarpement de la tour rasée, sont épaisses de $2^{m}20$. Seule, la courtine de $9^{m}50$ élevée dans la dépression du cinquième tronçon ne mesure, parements compris, que $2^{m}60$; mais il faut considérer que ce cinquième tronçon n'est qu'un élément d'un front généralement plus bas; qu'il n'est qu'un trait d'union jeté par-dessus un pas difficile et que la précaution, prise par les constructeurs, d'épaissir l'œuvre en dedans de $0^{m}40$ et de la munir au dehors d'un pied oblique, assure à l'ouvrage, à défaut de profil classique, une parfaite résistance.

1. Les experts s'accordent à dire qu'un mur plein vertical destiné à résister à la poussée des terres offre pratiquement toutes les garanties de sécurité, lorsque son épaisseur équivaut aux 0,3o de sa hauteur. Dans la construction militaire de Carcassonne, les Wisigoths ont élevé le rapport de 0,3o à 0,5o, et l'événement s'est chargé de démontrer que la stabilité de l'ouvrage n'avait pas été pour cela indéfiniment garantie.

2. Trente pieds de haut sur quinze d'épaisseur. — A. de Caumont, *Antiquités monumentales*, 5e partie, p. 15.

Digitized by Google

La courtine de 5 mètres qui se détache de la Charpentière vers le Château est large de 2m60. L'ancienne enceinte en bordure de la façade occidentale du Château accuse 2m20 d'épaisseur contre 4m50 d'élévation, le long du jardin Audry, à quelques pas de la tour de Justice. Si donc, un peu plus loin, au-dessous de la galerie couverte, le mur wisigoth s'épaissit à 2m60 pour une hauteur qui n'a pu excéder ce même chiffre de 4m50, c'est qu'apparemment le voisinage de la Porte d'Aude a dû provoquer un léger élargissement du chemin de ronde[1].

Au midi et à l'est de la Cité, les proportions se maintiennent. La courtine de 9 mètres entre les Prisons et le Castéra est montée sur 3m90 d'épaisseur de base; partout ailleurs jusqu'au Sacraire, à des hauteurs égales ou nettement supérieures à 8 mètres répondent des épaisseurs variant de 3m50 à 3m80.

Sur les fronts mal gardés par la configuration du sol d'appui, l'espacement des tours est normal et se règle par des intervalles variant de 18 à 21 mètres[2]. Il en est ainsi pour les secteurs wisigoths du nord, du midi, du sud-est et de l'est. Sur le front occidental, l'escarpement accentué et parfois abrupt du plateau a permis d'accroître dans des proportions considérables la lon-

1. Sur les variations d'épaisseur du mur en des points différents d'un même périmètre, M. A. Blanchet (p. 258, 259) a produit un certain nombre d'observations intéressantes, tirées des enceintes romaines de la Gaule, des bords du Rhin et de l'Arabie.

2. Les limites extrêmes (20 à 25m) énoncées par M. A. Blanchet (p. 203) sont inexactes; nos chiffres ont été relevés à pied d'œuvre, en septembre 1911. Ils s'accordent à peu près avec les données de F.-P. Thiers pour les murs de Narbonne (18 à 30m), données reproduites par M. A. Blanchet (p. 198). Comme Narbonne, Carcassonne possède en effet des courtines minima de 18m ainsi que des courtines maxima de 34 et 35m. Parmi les enceintes de la Gaule dont l'espacement des tours se rapproche le plus des mesures de Carcassonne, citons, d'après M. A. Blanchet : Grenoble (25m), Beauvais (26m), Senlis (27m), Le Mans (25 à 30m), Andernach (30m), etc.

Digitized by Google

gueur des courtines. En prenant par le pied de la muraille, le plus directement possible, on mesure 35 mètres de la Charpentière à la tour disparue près du fossé du Château, 55 mètres de la Chapelle à la tour Pinte, 34 mètres de la tour Pinte à la tour de Justice, 59 mètres de la tour de Justice à la tour Wisigothe.

Passons sur l'intervalle compris entre la Chapelle et la tour Pinte, car il est impossible de savoir au juste si des flanquements ont ou n'ont pas, au v[e] siècle, accidenté ce large front; passons aussi sur l'espacement excessif qui paraît exister entre la tour de Justice et la tour Wisigothe, car l'avant-corps fortifié précédant la Porte d'Aude[1] constituait, en réalité, un véritable flanquement intercalaire par son ample ceinture saillante. Par contre, il est absolument certain qu'aucune tour d'appui n'a été greffée sur le trajet de la Charpentière à la tour du fossé ou de la tour Pinte à la tour de Justice. Dans ces conditions, des intervalles de 34 et 35 mètres pourraient, à juste titre, paraître assez déconcertants[2], si la configuration des lieux n'intervenait pour démontrer qu'en face des emplacements correspondants, l'obstacle venant du terrain était suffisamment apte par lui-même à contrarier l'effort de l'assaillant, sans qu'il fût besoin d'accumuler les organes de défense.

On peut supposer d'ailleurs que des tours de bois, plus petites que les tours de pierre, ont pu, en cas de nécessité, être élevées rapidement entre les tours de maçonnerie, dans chacun des secteurs qui nous paraissent aujourd'hui anormalement dégarnis. L'usage d'ouvrages de cette espèce est connu et M. A. Blanchet en rapporte divers exemples[3].

1. Cf. livre II, secteur IV, description de la Porte d'Aude.

2. On a cependant mesuré un intervalle de 36[m] sur un point bien conservé de l'enceinte de Fréjus (A. Blanchet, p. 213), entre les deux arcades avec tours qui bordent le clos Serraillier, sur le côté nord-ouest.

3. *Enceintes romaines*, p. 267.

Digitized by Google

TOURS

A l'exception de la tour Pinte, les tours wisigothes sont édifiées sur plan circulaire dans la partie antérieure et sur plan rectangulaire avec flancs et dos plats dans la partie moyenne et postérieure, comprise *intra murum* en deçà du parapet crénelé.

Enté sur le massif de fondation, tantôt directement, tantôt par un ou deux rangs de gros blocs intermédiaires, surmontés ou non d'une semelle en blocage, le fût de la tour est en maçonnerie pleine jusqu'au niveau du premier palier, sur 4m50 à 7 mètres d'élévation, selon les cas[1].

La saillie extérieure du corps renflé est donnée par une longueur de flèche variant de 2m20 à 2m95, épaisseur du mur comprise[2]. Dans certaines tours, la crête d'affleurement du fût plein épaissit de carrure au ras du sol de la ville et déborde légèrement sur le plan extérieur d'élévation, de manière à former un socle d'appui à arêtes vives pour la carcasse en retraite du fût creux[3].

Aucun reste du parement original n'excédant 3m80[4], il est impossible d'assurer un fondement défini à un essai de restitution portant sur les dispositions intérieures des anciennes tours.

1. M. A. Blanchet (*ibid.*, p. 203 et 263, note 1) énonce les chiffres de 6 et 7m, qui sont en effet les plus communs.

2. Tours à saillie extérieure de 2m20 : la Charpentière; — de 2m40 : Samson, Saint-Laurent; — de 2m50 : Moulin d'Avar, Trauquet; — de 2m70 : Moulin du Connétable, Vieulas; — de 2m85 : Wisigothe, Davejean; — de 2m90 : Marquière; — de 2m95 : Castéra.

3. Tour Wisigothe, tour des Prisons.

4. Ce sont les tours de la Marquière (3m80) et du Moulin d'Avar (3m50), qui présentent les plus grandes élévations de parement intérieur d'origine.

Digitized by Google

On constate, cependant, que l'épaisseur du mur varie de 0^m90 à 1 mètre dans la partie renflée et qu'elle tend généralement à diminuer de quelques centimètres dans l'œuvre des flancs et du dos plat.

Des dimensions du palier on peut, avec quelque précision, déduire la hauteur d'étage. Étant donné que les mesures des diamètres s'étendent sur 4^m80 à 5^m90 dans les axes antéro-postérieurs et sur 3^m55 à 4^m80 dans les axes latéraux, on peut affirmer que la hauteur d'étage usuelle a dû, dans tous les cas, dépasser 3 mètres sans jamais atteindre 4 mètres, même dans les salles d'étendue maxima, mesurant près de 6 mètres sur 5. Viollet-le-Duc se cantonne dans ces limites.

Au Vieulas et à la Marquière où l'équilibre des proportions paraît réalisé, les hauteurs d'étage sont de 3^m42 et de 3^m80 pour des diamètres de $5^m \times 4^m07$ et de $5^m90 \times 4^m40$. Le Moulin d'Avar est en léger excès avec une hauteur de 3^m95 pour des diamètres de $5^m15 \times 4^m05$; la tour Wisigothe s'adjuge la hauteur la plus faible (3^m05), répondant à une superficie réduite de $4^m80 \times 3^m55$.

La salle basse des tours prend jour sur la campagne par trois fenêtres en pleins cintres, pratiquées sur le même alignement dans l'épaisseur du mur renflé. Sur les données tirées de la Marquière, on peut affirmer que ces ouvertures comportaient toutes un ébrasement intérieur. Dans la fenêtre type de la tour en question[1], les longueurs de rayons à l'intrados sont de 0^m45 pour l'arc extérieur, de 0^m63 pour l'arc intérieur; la différence d'ouverture des courbes conjuguées mesure la largeur d'ébrasement, pour une épaisseur de baie de 1 mètre et une hauteur d'ajour à la clé de 1^m27. Au Moulin d'Avar, les fenêtres restituées sur les

1. Il s'agit de la fenêtre centrale; les deux autres ont été profondément remaniées au XIII^e siècle.

Digitized by Google

amorces anciennes ont un ébrasement moins accentué, avec des arcs engendrés par des rayons de 0^m45 et 0^m55 et une épaisseur de baie de 0^m90 [1]; néanmoins, l'ébrasement existe encore. C'est pourquoi, on est fondé à reprocher à Viollet-le-Duc son type de fenêtre de la tour de Samson, monté sur pieds-droits parallèles, avec même ouverture d'arc à l'intérieur comme à l'extérieur [2].

La percée des fenêtres ébrasées délimite, en coupe horizontale, des pieds-droits de plan trapézoïdal, à grande base tournée vers la campagne. De son côté, l'élévation des montants détermine, au dehors, un espacement réglé des archivoltes des baies. Cet espacement est annulé à l'intérieur : les archivoltes, élargies à la mesure des arcs correspondants, se pénètrent, à hauteur d'imposte, sur la petite base des massifs trapézoïdaux d'appui [3].

Les arcs d'origine ont tous été tournés en briques; l'alternance de briques et de moellons, introduite par Viollet-le-Duc dans les fenêtres de la tour Wisigothe, est une innovation de pure fantaisie. Par contre, les archivoltes se classent en deux variétés : les unes entièrement montées en briques, les autres assemblées de briques et de claveaux cunéiformes.

Le modèle en briques compte habituellement 33 à 35 carreaux de 0^m27 à 0^m29 sur 40 à 45 millimètres d'épaisseur; ces carreaux sont liés sur joints de mortier, passant de 10 à 30, 40 et 45 mil-

1. L'observation s'applique à la fenêtre centrale et à la fenêtre latérale orientée du côté de Samson; exceptionnellement et pour des raisons qui seront exposées plus loin, la fenêtre biaise dominant l'entrée de la poterne est arquée sur montants parallèles, sans ébrasement.

2. La fenêtre, haute sous clé de 1^m35 sur 0^m90 d'épaisseur de baie, est arquée sur un rayon d'intrados de 0^m45. Les bandeaux d'archivoltes comptent de 33 à 34 briques de 0^m34 de long sur 35 millimètres d'épaisseur; les joints vont de 20 millimètres (intrados) à 35, 40 et 45 millimètres (extrados)

3. Tours de la Marquière et du Moulin d'Avar.

Digitized by Google

limètres de l'arc d'intrados à l'arc d'extrados. La largeur du bandeau, cerclé du filet d'extrados, atteint 0^m33. Habituellement, à l'intérieur, les archivoltes restaurées portent sur les plateaux d'argile des impostes par deux sommiers en pierre.

Les archivoltes de la Marquière exposent, tant au dehors qu'au dedans, de singulières combinaisons de briques et de moellons, associés sans aucune répétition ni symétrie[1]. Ces bandeaux, qui ne paraissent pas avoir été remaniés dans leur constitution première, apportent un nouveau témoignage du caractère très dégénéré de la construction wisigothe. Ils sont extradossés d'un rang de briques.

La hauteur d'allège, tablette comprise, peut aller de 0^m70 à 1 mètre. La profondeur d'embrasure est conditionnée par les variations d'épaisseur de l'allège, lesquelles sont assez peu accentuées d'une tour à l'autre.

Pour figurer l'armement défensif particulier aux fenêtres du v^e^ siècle, Viollet-le-Duc a encastré dans les montants des baies des supports en pierre pour volets tombants. De coupe rectangulaire et profilés à la base en quart de rond, ces supports sont entaillés dans la tranche supérieure d'une gorge pour le logement

1. Autant qu'on peut en juger, à la lorgnette, du pied extérieur de l'enceinte, voici le détail des assemblages en question. Chaque arc est décomposé d'une extrémité à l'autre, suivant le mouvement des aiguilles d'une montre :

Fenêtre vers le Vieulas : cordon d'imposte, 3 moellons, 10 briques, 1 moellon (clé), 10 briques, 3 moellons, cordon d'imposte.

Fenêtre centrale : cordon d'imposte, 1 moellon, 1 brique, 1 moellon, 2 briques, 1 moellon, 6 briques, 1 claveau ciment (clé restaurée), 6 briques, 1 moellon, 4 briques, 1 moellon, cordon d'imposte.

Fenêtre vers Samson : cordon d'imposte, 1 moellon, 1 brique, 1 moellon, 3 briques, 1 moellon, 5 briques, 1 moellon (clé), 4 briques, 1 moellon, 4 briques, 1 moellon, 1 brique, 1 moellon, cordon d'imposte.

Digitized by Google

des tourillons (*fig. 13*)[1]. Ordinairement, ces accessoires sont fixés dans le milieu de l'épaisseur de la baie, à 0^m60 environ des appuis; à la tour Wisigothe, où ils ont été taillés sur un très grand modèle, ils sont reportés dans l'embrasure, en deçà du plan de paroi intérieure de l'allège. La fermeture à mantelet basculant est la plus probable de toutes les combinaisons; mais on peut concevoir une variante de ce dispositif, sans embarrasser la fenêtre de l'encombrante création de Viollet-le-Duc. Il suffit d'articuler le volet tombant sur les montants verticaux d'un châssis rigide, cramponné dans l'épaisseur de la baie.

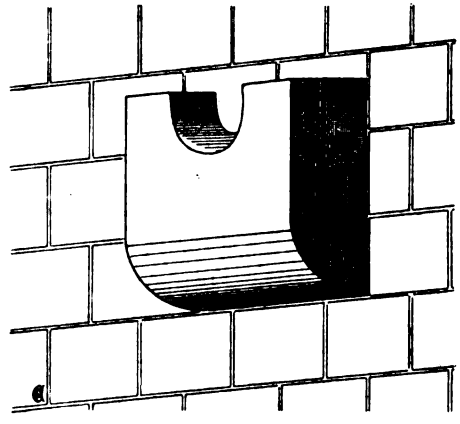

Fig. 13. — Support pour volet tombant (Viollet-le-Duc).

Des deux types de passages aménagés dans les flancs des tours pour capter et interrompre le chemin de ronde, le modèle ancien, quand il n'a pas été altéré par des remaniements postérieurs, est toujours arqué en plein cintre de briques, sur un rayon d'intrados de 0^m77 ou 0^m78. Le double bandeau des archivoltes, intérieure et extérieure, est façonné, tantôt en briques sur joints de mortier, tantôt en briques et moellons disposés en alternance. Les bandeaux sont extradossés d'un rang de briques.

Les archivoltes d'un arc original du Moulin du Connétable sont formées de 42 carreaux d'argile de 0^m29 de long sur 0^m04

1. Le détail perspectif d'une de ces pierres saillantes (non conforme d'ailleurs au modèle en service à la Cité) est dessiné par Viollet-le-Duc, dans *Dictionn. d'architect.*, t. IX, p. 74, fig. 3, détail C.

Digitized by Google

à 0^m05 d'épaisseur, avec joints de mortier passant de 15 à 40, 45 et 50 millimètres de la ligne d'intrados à la ligne d'extrados. Les restes disloqués d'une porte de la Marquière exposent un exemple de modèle d'archivolte alternée. Dans l'état actuel de l'ouvrage, l'ordre d'appareillage des matériaux est peu perceptible; on constate seulement que briques et claveaux mesurent 0^m25; l'épaisseur des briques est de 0^m04 et 0^m05; l'épaisseur moyenne des pierres est de 0^m08.

La hauteur d'ouverture sous clé des portes anciennes se tient à l'entour de 3 mètres.

Les tours wisigothes de l'enceinte n'étaient pas des corps de logis; c'étaient de petites places d'armes couvertes et bien retranchées, échelonnées sur le front de défense; c'est pourquoi, leurs passages, toujours libres en temps normal, ne comportaient pas de fermeture à demeure. Le tableau des baies n'était pas disposé pour recevoir un vantail, sous quelque forme qu'on imagine cet accessoire[1]. Dans la pratique cependant, les précautions devaient être prises pour qu'en cas de danger pressant, les baies pussent être aveuglées et solidement barricadées du dedans, au moyen de madriers et autres apparaux.

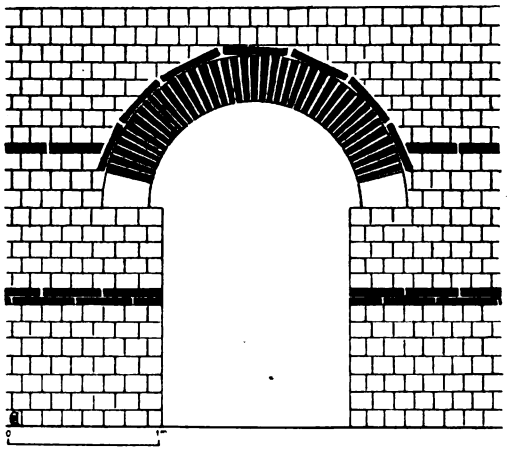

FIG. 14. — Porte arc plein cintre à gouttières.

1. On ne distingue sur les cadres aucune trace de feuillure, aucun vestige d'appui ou de support pour châssis mobile de fermeture.

Digitized by Google

Dans les portes du Moulin du Connétable, les retombées des pleins cintres rejoignent les têtes des montants, à 0^m15 en retraite des arêtes libres des épaisseurs (*fig. 14*); Viollet-le-Duc a utilisé la double gouttière ainsi ménagée à hauteur d'imposte pour bander, dans l'une des deux ouvertures, au-dessous du plein cintre d'origine, un arc surbaissé qui coupe la hauteur d'ajour et transforme radicalement l'aspect de la baie[1]. Un tympan factice en assises de petit appareil remplit l'intervalle des deux arcs (*fig. 15*)[2]. Or, il est peu vraisemblable que ce travail de restitution soit en accord fidèle avec le dessin primitif de la porte. Des remaniements de l'œuvre ancienne sont très apparents du côté des arcs. De plus, en supposant que cet empiètement anormal des montants sur la surface d'ouverture circonscrite par la courbe du plein cintre soit une conception originale, on serait fondé, par l'exemple de la poterne d'Avar, à introduire un linteau là où Viollet-le-Duc bande un arc. Enfin, pour autoriser un bouleversement aussi

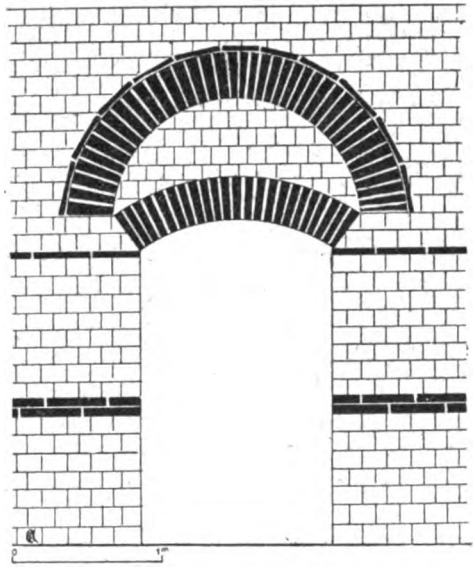

FIG. 15. — Porte arc bombé (Viollet-le-Duc).

1. Le double bandeau intérieur et extérieur de cet arc bombé est composé de 26 carreaux d'argile de $0^m30 \times 0^m12 \times 0^m04$. L'arc intrus ramène de 3^m à 2^m15 la hauteur d'ouverture sous clé.

2. Cette addition offre tous les signes extérieurs d'un travail moderne.

Digitized by Google

profond des formes consacrées de l'architecture wisigothe, il faudrait produire des exemples, ou, tout au moins, des indications utiles qui manquent, en définitive, complètement.

Dans ces conditions, on est d'autant plus enclin à déplorer cette hardiesse d'interprétation que Viollet-le-Duc a fait fonds sur ce premier essai, pour généraliser l'emploi de son modèle de porte; on le retrouve dans la plupart des tours qui ont été relevées par ses soins, à une variante près cependant : tandis qu'au Moulin du Connétable les deux arcs accouplés se joignent par leurs naissances, partout ailleurs ils se séparent en se superposant, et c'est ainsi que le diamètre du plein cintre de décharge est tangent au sommet du bandeau qui répond à l'arc bombé de couverture (*fig. 16*)[1].

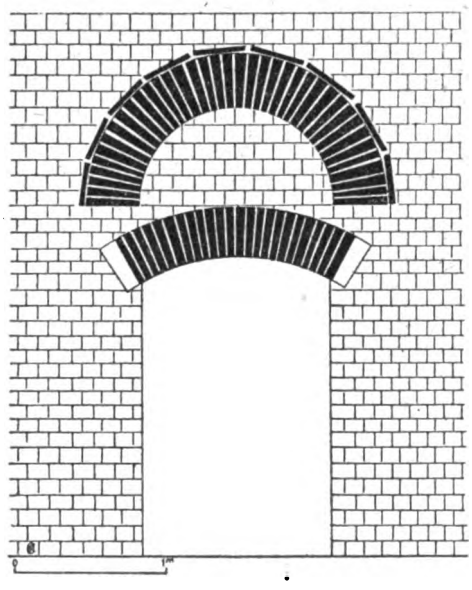

Fig. 16. — Porte néo-wisigothe (Viollet-le-Duc).

Viollet-le-Duc fait allusion à une disposition particulière de la courtine au voisinage immédiat des tours. D'après lui, le chemin

1. Dans les portes qu'il restitue d'après ce modèle (Samson, Moulin d'Avar), Viollet-le-Duc conserve généralement au plein cintre de décharge la longueur de rayon des arcs d'origine (0m77 ou 0m75); la flèche de l'arc surbaissé mesure de 0m23 à 0m27, pour une longueur de corde de 1m25 à 1m45. La hauteur d'ouverture sous clé peut varier de 1m90 à 2m05. La largeur des bandeaux d'archivoltes est de 0m33 pour le plein cintre extradossé, de 0m35 pour l'arc surbaissé.

Digitized by Google

de ronde s'interrompait sur un certain parcours pour ménager, en avant de chaque porte, une tranchée profonde[1]. En temps normal, un tablier mobile assurait d'un bord à l'autre la continuité du passage; au moment d'une attaque, le plancher était enlevé pour soustraire la porte à la poussée directe de l'assaillant. Cette pratique, renouvelée des préceptes de la poliorcétique classique[2], ne semble pas avoir été suivie à Carcassonne : peut-être, au Moulin d'Avar, un plancher mobile a-t-il relié le passage ouvert sur la Charpentière à l'amorce opposée, par-dessus le chemin creux de la poterne; mais là aussi, comme partout ailleurs, le travail d'appropriation du Moyen âge n'a rien laissé subsister des anciennes dispositions.

Les variations de niveau du front de défense s'effectuaient par la courtine, au moyen de perrons qui ramenaient uniformément la coursière sur le plan du premier palier, dans la traversée des tours[3]. Les tours elles-mêmes étaient associées au *cursus* général de ce cheminement par un relèvement ou un abaissement correspondant du corps plein.

Dans sa diversité actuelle d'aspect, l'étage supérieur des tours wisigothes est une œuvre d'interprétation dont rien ne peut certifier la ressemblance avec les formes d'origine. Le modèle en

1. *Dictionn. d'architect.*, t. I, p. 332, fig. 6*bis*. — Le plan coté A figure en C et en D les fossés en question, en avant des issues latérales d'une tour dite wisigothe.

2. Cette conception de la tour, considérée comme un fort indépendant, se retrouve à l'époque byzantine pour Constantinople. Voy. Procope, *De Ædificiis*, II, 5 (Byzantine de Bonn, Procope, t. III, p. 225). — Note de M. A. Blanchet (p. 263, note 7).

3. La prétendue figuration d'une tour wisigothe vue de la campagne, telle que la donne Viollet-le-Duc (*Dictionn. d'architect.*, t. I, p. 333, fig. 6 *ter*), est une simple fiction, dépourvue de toute valeur représentative. La tour, en effet, a trois paliers (!) dont un crénelé sous comble, et le chemin de ronde aborde la tour par le palier n° 2.

Digitized by Google

rotonde, avec baies de dimensions diminuées chevauchant les ouvertures de l'étage inférieur, est beaucoup moins conforme à la pratique architecturale de nos contrées que le type à bordure crénelée de la tour proprement dénommée Wisigothe. A faire un choix, c'est la seconde conception qui aurait dû prévaloir dans le programme de restauration.

Comme l'indique Viollet-le-Duc, la séparation des étages était marquée par une retraite de l'œuvre, répondant au plan d'appui du plancher intermédiaire. Une échelle en bois permettait de passer d'un palier à l'autre. Le parapet crénelé ne montait guère au delà de 2 mètres, et il est peu probable que les merlons fussent alourdis de crochets saillants en pierre (*fig. 36*), la suspension des mantelets — à supposer que le crénelage en fût pourvu — pouvant s'effectuer à bien meilleur compte, en utilisant comme appuis les sablières de la charpente. Par la face plate percée d'une large baie, le poste avait une vue plongeante sur la ville[1].

Le comble de Viollet-le-Duc, conçu pour un revêtement en ardoise, est un peu surélevé de pignon pour le type de toiture à la romaine, qui fut, à l'origine, appliqué aux tours wisigothes. On ne doit pas s'écarter beaucoup de la réalité en imaginant l'armature du premier comble sous l'aspect d'un corps de charpente trapu et bas. L'entrait, les contrefiches devaient être très rapprochés, le poinçon très court, le faîtage très fort ainsi que les forces, les pannes, les chevrons qui avaient un gros poids à supporter. Les ais ou membrures étaient cloués sur les chevrons. Les lignes de tuiles plates à double rebord (*tegulae*), emboîtées suivant l'inclinaison du rampant et liées ensemble par les tuiles

1. M. A. Blanchet (p. 262, note 5) mentionne la présence d'une fenêtre sur la façade intérieure des tours romaines de Senlis.

Digitized by Google

cintrées de recouvrement (*imbrices*), tapissaient les versants latéraux; au-dessus du corps cylindrique, un agencement particulier de tuiles gironnées, apparemment arrondies du bord libre, affectait la disposition en *opus pavonaceum*, très pratiquée en Gaule entre le III^e^ et le VI^e^ siècle[1]. A la crête, le toit était sans doute orné d'une ligne de ces énormes faîtières qui, d'après Barailon, pesaient de 12 à 14 kilogrammes, et que les Goths façonnaient en ogives, en les enjolivant à leur manière de bosses, de mamelons ou de pyramides[2].

Nous pensons que la tour Pinte, couronnée d'un crénelage, était couverte d'un comble à quatre versants, revêtus de tuiles à la romaine.

Sur les données que nous venons d'exposer, on peut tenter de calculer la hauteur moyenne sous comble des diverses tours wisigothes. En ajoutant une moyenne fixe de 6 mètres d'élévation de corps creux aux hauteurs, déterminées dans la plupart des cas, du fût plein, on obtient une première échelle de mesures allant de 11 à 13 mètres. A son tour, l'épaisseur du pied rectangulaire de liaison en gros blocs d'appareil intervient dans le calcul des élévations à l'air libre, pour majorer sensiblement les chiffres du premier décompte. D'après nos évaluations, les tours les plus basses semblent avoir été la Charpentière (11^m^65) et la Wisigothe (12^m^10); les hauteurs moyennes sont données par le Moulin d'Avar (12^m^70), la Marquière (13^m^10), le Moulin du Connétable (13^m^70)[3]. Samson paraît aujourd'hui très exhaus-

1. Voir la série des sarcophages ornés de sculptures de la I^re^ Narbonnaise, d'après E. Roschach, *Hist. graphique de Languedoc*, p. 259.

2. *Recherches sur les premiers ouvrages de tuilerie et de briqueterie exécutés pendant le séiour des Romains dans les Gaules*, Paris, 1806, § 61.

3. Il ne s'agit ici, bien entendu, que de supputations rationnelles portant sur la hauteur des tours au V^e^ siècle; la hauteur actuelle n'est pas en question.

Digitized by Google

sée, à cause de la surélévation factice de son soubassement parallélipipédique. En ajoutant, en effet, aux 4m25 de hauteur de soubassement 5 mètres de fût plein et 6 mètres de fût évidé, on obtient une silhouette générale de 15m25, chiffre sans correspondant dans la série des tours wisigothes de Carcassonne. Mais il faut distraire de ce chiffre 1m60 environ de rempiètement du Moyen âge, qui emprisonne l'ancienne fondation du v^e^ siècle; on retombe ainsi au chiffre rectifié de 13m60, qui s'accorde parfaitement avec la moyenne normale.

Il y a bien des apparences que la tour Pinte ait figuré parmi les plus élevées du périmètre. Nous pensons toutefois — sans oser, faute de bases, risquer une évaluation concrète, — que l'état ancien ne correspondait nullement au relèvement considérable qui fut attribué à l'ouvrage, au moment de la construction du Château (xii^e^ siècle).

PORTES ET POTERNES

Comme plusieurs enceintes romaines de la Gaule[1], Carcassonne avait quatre portes s'ouvrant aux quatre points cardinaux[2]. En exposant à l'est la porte principale, les Wisigoths ont dû se conformer à l'orientation donnée auparavant par les Romains à la porte prétorienne du *castellum*; ils ont, par surcroît, marqué le souci tactique de faire front au *limes* d'Empire[3].

La porte de Narbonne était-elle au v^e^ siècle une œuvre intéressante d'architecture? La pauvreté générale de la construction

1. Angers, Dijon, Troyes, etc.

2. D'après Grégoire de Tours, les portes de Dijon étaient ainsi orientées.

3. C'est ici le lieu de rappeler, après M. A. Blanchet (p. 267, note 5), le précepte bien connu de Végèce (I, 23) : « Porta quae appellatur praetoria, aut Orientem spectare debet, aut illum locum qui ad hostes respicit. »

Digitized by Google

wisigothe ne permet pas de le penser. On ne conçoit pas davantage que la disposition de cet édifice ait pu se modeler sur le type perfectionné des portes proprement romaines, avec double issue pour les chars, accostée à droite et à gauche d'allées pour les piétons. Le modèle de porte à voie unique, pratiqué dans certaines enceintes d'époque tardive (Andernach, Périgueux, Die)[1], est le seul qui s'accorde vraiment avec la physionomie générale de Carcassonne wisigothe.

Une voûte enjambait le passage, reliant les deux tours de flanquement. Celles-ci, plus massives peut-être et de plus amples proportions que les tours de la muraille, étaient apparemment édifiées sur le modèle commun : rondes à l'extérieur, carrées à l'intérieur. Exceptionnellement, leurs étages devaient être aménagés en corps de logis clos, pour abriter une garnison à demeure.

La voûte du passage était surmontée d'une galerie crénelée servant de chemin de ronde.

M. A. Blanchet a établi par des exemples empruntés aux défenses de Pompéi et d'Antibes que l'usage de la herse n'était pas inconnu dans le monde romain[2]. Derrière cet accessoire qui peut avoir figuré à Carcassonne, on restitue sans hésitation les lourds vantaux à gros clous de fer dont l'usage, commun aux temps de l'Empire, est attesté par diverses représentations de monnaies du IVe siècle et de figures de la *Notitia Dignitatum*[3].

Des barres, placées en travers à l'intérieur, consolidaient le système de fermeture.

Nous ne pouvons nous faire aujourd'hui aucune idée précise des travaux extérieurs qui précédaient la porte et en défendaient l'accès.

1. *Enceintes romaines*, p. 269, 270.
2. *Ibid.*, p. 270.
3. *Ibid.*, p. 270.

Digitized by Google

La porte méridionale ou du Razès (*porta Redensis*), mentionnée dès 882, est à coup sûr wisigothe d'origine. Était-ce, dans le principe, une porte charretière édifiée sur le patron de la Narbonnaise? On pourrait être tenté de le supposer, quand on s'enquiert des conditions pratiques du trafic par charrois dans la Cité[1] et que l'on cherche, sur le périmètre wisigoth, un pendant à l'issue orientale. Mais, à vrai dire, on n'en peut positivement rien savoir. Par contre, il n'est pas douteux que les portes d'Aude et du Bourg n'ont jamais été ouvertes qu'aux piétons et aux animaux de bât.

Le plein cintre de la porte d'Aude du v[e] siècle est apparent sur une vue photographique prise par Vié en 1850[2], quinze ans environ avant les travaux de remaniement qui ont défiguré l'ouvrage[3]. Par le sommet de l'extrados, le bandeau d'archivolte de l'arc wisigoth dépasse très légèrement le niveau repéré sur le mur de la galerie couverte par le bandeau à double cordon de briques. L'arc surbaissé de l'entrée du Moyen âge est encadré par l'ancienne baie wisigothe et le plan de façade extérieure de cette entrée est en légère retraite sur le corps de maçonnerie d'encadrement. Un faux tympan garnit l'intervalle des arcs. En relevant le niveau du seuil actuel de toute l'épaisseur du blocage arraché à la crête du noyau qui s'exhaussait, en étroit terre-plein,

1. On imagine mal, en effet, que tout le mouvement de roulage, à l'entrée comme à la sortie de la Cité, ait pu s'écouler par une porte unique. D'autre part, l'activité des transactions qui s'établit de très bonne heure entre Carcassonne et le pays du Razès s'accorde parfaitement avec l'hypothèse d'une porte charretière ouverte au midi de l'enceinte.

2. L'album Verguet (p. 12) renferme une épreuve pâlie de cette vue, accompagnée de la mention manuscrite : « Ruines de la Porte d'Aude en 1850, d'après Ed. Vié. »

3. Une photographie prise en 1865 (album Verguet, p. 7) offre une vue des chantiers de restauration de la Porte d'Aude en pleine activité.

Digitized by Google

en avant de l'entrée wisigothe, on raccourcit d'environ 1m40 la distance qui, sur la vue de 1850, sépare le pas de porte et la clé de l'arc wisigoth. La hauteur d'ouverture du Ve siècle se trouve ainsi ramenée à la normale. En procédant par comparaison, à l'aide des repères fournis par la photographie de Vié, on parvient à déterminer les dimensions primitives sur le pied de 3m30 pour la hauteur sous clé et de 2m20 pour la largeur au seuil. La profondeur de l'arrière-voussure se confond avec l'épaisseur de la courtine, comme l'indique nettement la position d'un gros bloc wisigoth couronné d'argile et encastré dans la paroi intérieure du mur. La reprise à neuf du tableau a fait disparaître les traces de l'ancienne fermeture. A la porte du Bourg, l'arcade du Moyen âge paraît édifiée à l'emplacement même de la baie wisigothe et ses mesures peuvent convenir, à quelque chose près, à la primitive entrée[1]. Mais la muraille ayant été refaite de pied en cap, les éléments de comparaison font défaut.

Les portes du nord et de l'ouest étaient précédées d'avant-corps de défense dont nous nous attachons ailleurs à déterminer le périmètre[2]. Les ouvrages de ce genre sont plutôt rares à l'époque romaine. En même temps que Carcassonne, on peut citer le *castellum* d'Odruh, élevé sous Trajan en Arabie, qui présente des avant-corps arrondis protégeant, à l'extérieur, la *porta decumana*[3].

Chacune des portes du Bourg et de l'Aude est appuyée d'une poterne. Comme au *castellum* de Kasr-Bser (ou Ksour-B'Cher) en Arabie[4], la poterne d'Avar, accouplée à la porte du Bourg, est située près d'une tour d'angle. La poterne de soutien de la porte d'Aude est abritée par la saillie de la tour Pinte sur le front

1. Hauteur sous clé : 2m90; largeur au seuil : 2m30.
2. Livre II, secteurs II et IV.
3. A. Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 271.
4. *Ibid.*, p. 272, note 2.

Digitized by Google

de défense. Ainsi dissimulées derrière un flanquement, ces issues étaient également masquées en façade par des levées de terre. Elles s'ouvraient dans la muraille, en dehors et à une certaine distance de l'organe de couverture des portes, afin de ménager à la garnison assiégée le champ nécessaire pour développer des sorties et harceler l'ennemi retenu au pied des avant-corps.

Sans anticiper sur les descriptions de détail que nous consacrons aux poternes, observons, en passant, que les variations du sol de la Cité entre le v^e^ et le xiii^e^ siècle ayant complètement échappé à Viollet-le-Duc, celui-ci s'exagère l'élévation de ces sorties clandestines sur la muraille et imagine de toutes pièces un jeu d'échelles mobiles pour entretenir, par cette voie, les communications de la place avec l'extérieur[1]. Or, en ce qui concerne proprement les poternes wisigothes, trois ou quatre marches superposées à sec suffisaient à rattraper la hauteur de 1 mètre à 1^m^30 qui séparait du sol libre le pas de porte. Au moment d'un siège, les éléments de ce degré de fortune étaient dispersés sur-le-champ, et le passage continuait de s'effectuer par simple escalade, les hommes d'armes se soutenant mutuellement pour franchir le pas.

DISPOSITIFS DE DRAINAGE DU PIED DES ÉLÉVATIONS

Sur trois points du périmètre wisigoth, des conduits pour l'évacuation des eaux d'infiltration amassées au pied de la mu-

1. *Dictionn. d'architect.*, t. I, p. 333. — La fig. 6 *ter*, qui occupe la page, présente une poterne exhaussée de près de 3 mètres. Or, la poterne d'Avar, à laquelle le dessin paraît s'appliquer, n'est pas élevée de plus de 1^m^30, pas de porte compris. Cette inexactitude n'est pas la seule, et l'on constate, non sans surprise, que la poterne se trouve figurée sur le croquis, par rapport à la tour, exactement à l'opposé du point qu'elle occupe en réalité.

Digitized by Google

raille, débouchent de l'épaisseur de l'œuvre, sur la façade, par des orifices appropriés. Ceux-ci sont en forme de caniveau, protégé par un bloc de recouvrement. A la poterne d'Avar, la gorge d'écoulement est évidée dans un des quartiers de l'œuvre basse. Par son extrémité profonde le conduit de vidange devait se brancher sur une poche collectrice, maçonnée à la base et dans l'épaisseur du noyau d'élévation. Des éboulements obstruent aujourd'hui toutes les canalisations, à une très courte distance des orifices libres.

Le drain de la poterne d'Avar asséchait le pied occidental de l'ouvrage, placé en contrebas de la courtine contiguë. Un autre drain, introduit à $1^{m}20$ du sol, rejetait au dehors les eaux acheminées dans le fond de la dépression naturelle, marquée en façade par un brusque affaissement du réseau de petit appareil, entre la tour rasée et la tour de la Charpentière. Une troisième trouée, également canalisée, au pied du massif d'appui de la Porte d'Aude, contrariait l'effet pernicieux des eaux retenues dans l'épaisse courtine qui prolonge, vers le midi, le côté correspondant de la baie.

Il est probable que partout où le relief du sol d'assiette portait primitivement en échelons deux éléments liés de la muraille, un orifice de drainage était ainsi disposé, pour évacuer au dehors les eaux en stagnation, qui, sans cela, par le simple jeu de la pesanteur, seraient venues noyer le pied des élévations inférieures.

Digitized by Google

LIVRE SECOND

LES RESTES DE L'ENCEINTE WISIGOTHE DE CARCASSONNE

SECTEUR PREMIER

DE LA PORTE NARBONNAISE A LA PORTE DU BOURG

La muraille ruinée derrière le saillant du Trésau. — Tour du Moulin du Connétable. — Le bouleversement apparent du front septentrional. — Tour du Vieulas. — Tour de la Marquière.

LA MURAILLE RUINÉE DERRIÈRE LE SAILLANT DU TRÉSAU

Du bras wisigoth de défense allant jadis de la porte de Narbonne à la tour du Moulin du Connétable la partie directement articulée sur l'œuvre de la porte a disparu, comme celle-ci, sans laisser de traces. Les travaux exécutés, au déclin du XIII^e^ siècle, sur l'emplacement correspondant ont extirpé jusqu'au dernier vestige des substructions du V^e^ siècle, pour assurer à une profondeur plus grande le pied des nouveaux ouvrages.

A quelques dix mètres de la corne septentrionale du Trésau, le corps, encore enterré, de l'enceinte primitive commence de bosseler en talus, sur un trajet continu et faiblement ascendant en direction du nord, le sol du jardin Estieu[1]. Presque aussitôt, un culot de tour demi-cylindrique arrondit sa panse à 1^m^55

1. Section E, parcelle 797 (partie nord) du plan cadastral.

Digitized by Google

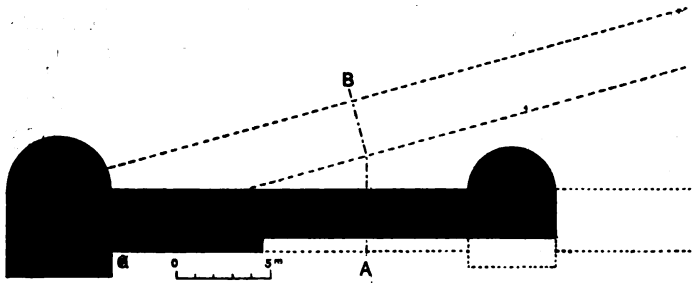

Fig. 17. — Plan de la haute courtine à bossages, tendue au XIIIe siècle

Fig. 17. — Plan des courtine et tour ruinée.

en avant de l'ancien front de clôture (*fig. 17*). Ici, la main de l'homme a bouleversé le site naturel, en reportant à près de 7 mètres au-dessous du corps, aujourd'hui apparent, de la tour ruinée la piste des lices basses (*fig. 18*). Pris dans l'énorme remblai épaulé par le mur du Moyen âge, le fût plein de la tour wisigothe ne se trouve plus dégagé que sur 2m 30 d'élévation totale. La joue septentrionale présente le petit appareil, tandis que la majeure partie du revêtement est formée d'assises de moyenne grandeur, qui semblent appartenir à la première moitié du XIIIe siècle.

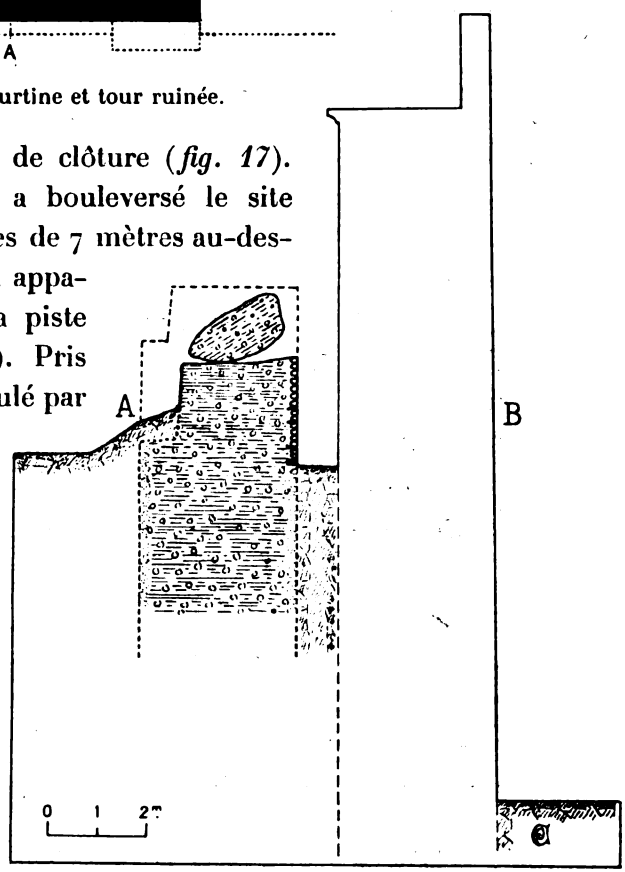

Fig. 18. — Coupe transversale *aa* de la courtine ruinée, suivant AB (*fig. 17*) [1].

1. Les coupes transversales *aa*, *bb*, *cc*, *dd*, etc., sont reportées et exactement situées sur le plan général de l'enceinte wisigothe, planche XXIII.

Digitized by Google

Entre la tour découronnée et l'arête de pénétration de la courtine wisigothe dans le corps de construction du XIII^e siècle[1], la distance est un peu supérieure à 19 mètres. L'épaisseur moyenne du mur ancien est de 3^m20; la hauteur d'élévation passe de 1^m65 à 3^m65 d'une tour à l'autre. A 3^m95 de l'angle de liaison des deux enceintes, la muraille wisigothe est fendue transversalement, et la rupture de l'œuvre porte le plan de paroi du tronçon court en saillie de 0^m12 sur le plan de paroi du tronçon long. En bordure des jardins, vers l'intérieur de la Cité, le corps interne de maçonnerie, presque totalement déparementé, est, en outre, rongé et évidé sur 1^m10 de profondeur moyenne. En façade extérieure, les lignes d'appareil sont en place et bien conservées.

Dans le tronçon court qui correspond à la plus grande élévation subsistante, le nombre de cordons de briques est de cinq : un cordon double (n° 1) à fleur de terre, quatre cordons simples (n^os 2-5), superposés à deux, quatre, deux et sept rangs d'assises. Le nombre est réduit à quatre (n^os 1-4) dans le tronçon long, et il tombe à trois (n^os 2-4) sur la tour.

TOUR DU MOULIN DU CONNÉTABLE[2]

Sur la campagne : Au V^e siècle, l'infrastructure de la tour était faite d'un noyau de maçonnerie en forme de

1. L'angle de liaison est de 15 degrés.

2. On attribue au XIII^e siècle la première apparition en France des moulins à vent. Celui dont la présente tour tire sa dénomination ne peut pas être postérieur à la haute muraille à bossages qui l'avoisine. On voit sur la courtine, à proximité de la tour, deux orifices rectangulaires percés à même le dallage du chemin de ronde, qui marquent l'origine de deux boyaux con-

Digitized by Google

dé[1]. La superstructure comprenait deux éléments : 1° un pied de liaison, composé d'une assise de blocs de base, couronnés d'une chape rectangulaire, que parementaient, sur la tranche, trois rangs de petit appareil ; 2° un fût demi-cylindrique, dressé en retraite sur cette semelle.

Du noyau de fondation la partie basse a été emprisonnée, au XIII[e] siècle, dans le rempiètement à arêtes, qui exhausse la tour sur les lices[2] et qui délimite, à pied d'œuvre, sur trois faces, le corps du soubassement. La partie haute, écrétée sur presque tout le pourtour, est un peu plus profondément entamée le long du flanc opposé au Trésau. D'autres dégradations ont presque entièrement dévoré la chape de liaison, qui n'est plus représentée que par un mince lambeau de parement en façade.

La tour a été surélevée au XIII[e] siècle. A la silhouette un peu grêle que l'on voit aujourd'hui les trois courtines d'appui, liées

jugués, pratiqués longitudinalement dans l'épaisseur du mur d'enceinte. Ces boyaux débouchent au ras du sol des lices par deux soupiraux bisautés. De toutes les destinations attribuées jusqu'ici à ce dispositif, il n'en est qu'une de plausible : l'affectation spéciale à un travail de meunerie pour l'ensachement à distance des sons et farines.

Le moulin était un établissement royal; il est expressément désigné comme tel, dans un acte de 1549 (Étude Escarguel, minutes de Jehan Barthe, 1549-1550, fol. 35). Les restes en ont été conservés par une vue photographique de Vié, reproduite par le chanoine Verguet (cliché A n° 57). Ils figuraient en 1848 un édifice tronconique, bâti en retraite sur la couverture en terrasse de la tour. Le moulin n'était pas encore entièrement abattu en 1864 (cliché A n° 59).

1. Rathgen (p. 210) a perçu le détail de ces substructions « romaines » ; il propose d'en mesurer l'épaisseur et la profondeur pour appliquer ces mesures aux parties d'origine douteuse.

2. A la faveur d'une brèche survenue accidentellement, vers 1912, à la base et sur la face occidentale du corps de rempiètement, nous avons été en mesure de nous assurer personnellement qu'un homme pouvait tenir accroupi dans l'espace libre, compris entre le pied du noyau enveloppé dans la chemise du Moyen âge et le sol des lices.

Digitized by Google

dans des plans différents, font autant de puissants contreforts.

La rectification du front de défense, consécutive à l'édification de la haute courtine à bossages, a eu pour conséquence, en faisant disparaître le saillant qui couvrait, à l'origine, la tour wisigothe, d'exposer celle-ci au fond d'une dépression qui, pour n'être point très accentuée, n'en est pas moins sensible à l'œil de l'observateur circulant le long des lices basses.

La ligne de démarcation entre l'œuvre primitive et le produit des reprises du Moyen âge embrasse l'élévation à 1 mètre environ au-dessous de la tablette d'appui d'une ouverture rectangulaire, orientée au nord-est.

Sur la joue septentrionale du fût, de larges écorchures ravagent le champ du parement primitif.

De nombreux cordons de briques ceinturent le tronçon subsistant du corps wisigoth. Le plus bas, composé de tablettes d'argile d'une épaisseur inusitée partout ailleurs, s'incruste dans le parement à deux rangs d'assises du plan d'insertion du corps rond. Sept rangs au-dessus, s'inscrit un cordon double, espacé lui-même par sept autres rangs de moellons d'un troisième cordon simple. Du troisième au quatrième qui est également un cordon simple, comme du quatrième au cinquième qui est un cordon double, l'écartement ne varie pas : deux rangs de petit appareil. Puis, la surface du mur est nue sur vingt-trois assises jusqu'à un sixième élément, fait de deux lignes de briques accouplées sur joint de lit. Le septième cordon est assez indistinct; quelques briques, visibles au fond du retour, au sud-est, semblent araser d'un filet, soudain interrompu, l'assise limite du parement proprement wisigoth (*fig. 10*).

Sur la ville : Le dos plat de la tour expose l'appareil wisigoth, en ordre régulier, sur une cinquantaine d'assises; par-dessus,

Digitized by Google

s'édifie la construction du Moyen âge, qui monte jusqu'à la douzième rangée de moellons précédant la naissance du pignon. Le reste de l'élévation jusqu'au faîte, y compris une baie en plein cintre, est traité dans la façon du XIII^e^ siècle, et procède du travail contemporain de restauration. Une certaine uniformité d'aspect tend à confondre dans la même unité architectonique les deux âges superposés de constructions inférieures. L'illusion est entretenue, à distance, par la patine qui enveloppe les surfaces extérieures; elle s'évanouit à portée moyenne de l'ouvrage : aux yeux d'un spectateur qui se rapproche insensiblement de la tour, moellons wisigoths et pierres du Moyen âge ne tardent pas à se différencier avec la plus parfaite netteté.

A quelques vingt-cinq assises du pied nu de la tour, un premier cordon de briques barre toute la largeur du dos plat et se replie sur les flancs, suivant les coudes d'arêtes, pour s'enfoncer presque aussitôt dans l'épaisseur des courtines d'appui.

Des deux portes latérales en pleins cintres de briques extradossés, celle qui regarde le Trésau a été arquée à neuf par Viollet-le-Duc[1]; l'autre, vers le Vieulas, a été profondément remaniée : la hauteur d'ouverture a été diminuée par l'introduction d'un arc bombé à la hauteur des impostes et par l'insertion d'un tympan factice en moellons d'appareil dans le vide compris entre l'arc d'addition et l'arc ancien, celui-ci prenant, de ce fait, l'apparence d'un arc de décharge (*fig. 15*).

Le cordon d'imposte qui accompagne le passage septentrional

1. En outre, en se référant aux amorces anciennes, les services contemporains d'architecture ont restauré : 1° le cordon double qui, cinq assises au-dessous du plan d'impostes, épouse la carrure du montant sud-est de la porte et pénètre à l'intérieur de la tour; 2° le cordon simple qui, trois assises au-dessus du plan d'impostes, se détache des extrémités du plein cintre et se prolonge, sur la joue, jusqu'à l'arête du fond plat de la tour.

Digitized by Google

se prolonge, sur la joue de la tour, en direction de l'intérieur de la ville, et ne s'interrompt que sur la face plate, à 1 mètre environ du coude d'arête[1].

Deux particularités accessoires distinguent l'ouvrage : d'abord, quelques dégradations assez étendues et une brèche profonde du parement à la base du dos plat; ensuite, les restes d'un corps de logis ayant appartenu à l'ancien moulin. Ces restes forment deux empattements, le long de l'arête méridionale de la tour : l'un à la hauteur du premier palier, l'autre 3 mètres au-dessus.

Intérieur : Le premier palier, monté à 7 mètres de la racine du corps plein, a gardé de son origine wisigothe le parement intérieur du dos plat ainsi que quelques restes de cordons de briques au voisinage des portes. La salle, longue de $4^{m}95$ et large de $3^{m}60$ dans les axes, a été défigurée, au XIII^e^ siècle, par l'addition d'une voûte. Elle prend jour sur les lices par une fenêtre arquée en plein cintre, appareillée à l'intérieur et coupée vers l'extérieur d'un linteau. Cette fenêtre, d'assez belles proportions, est accompagnée d'une étroite ouverture rectangulaire en forme de meurtrière. L'épaisseur de la muraille varie d'un point à l'autre de la tour; elle est de $1^{m}05$ dans la partie renflée et tombe à $0^{m}93$ aux deux extrémités du diamètre latéral. L'étage supérieur à créneaux couverts, sous comble, est entièrement étranger aux dispositions primitives. Au seuil de la porte du nord, un degré de cinq marches surélève la piste du chemin de ronde par rapport au niveau du palier bas de la tour.

1. Ce second cordon est séparé du premier par seize rangs d'assises.

Digitized by Google

LE BOULEVERSEMENT APPARENT DU FRONT SEPTENTRIONAL

Avant de poursuivre la description de détail, il est indispensable de considérer dans son ensemble le secteur septentrional de l'enceinte, si prodigieusement tourmenté.

Entre le milieu de la courtine joignant le Moulin du Connétable au Vieulas et le mur d'appui du pied-droit oriental de la Porte du Bourg, l'ancien front de clôture du v^e^ siècle offre tous les stigmates d'un bouleversement profond. Sous l'effort d'une poussée violente, la tour du Vieulas s'est inclinée tout d'une pièce dans la direction des lices, et ses deux courtines d'attache, entraînées par le mouvement, se sont rompues. Toutefois, les effets de la rupture n'ont pas été identiques de part et d'autre du flanquement ébranlé. D'un côté, la courtine s'est cassée en plein milieu, suivant une section transversale; le lambeau, entraîné sur toute son élévation mais non disloqué, a désaffleuré simplement sur l'amorce jumelle, restée droite dans l'aplomb du Moulin du Connétable. De l'autre côté, la déchirure a provoqué l'effondrement, à peu près général, par larges pans, de toute la construction; quelques débris subsistants ont été contenus et stabilisés au moyen d'un mur d'appareil, qui repose, partie en décharge sur les reins de deux arcs en tiers-point, partie en retraite sur un mur de rempiètement s'élevant en talus du sol des lices.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que le secours de ce puissant épaulement soit intervenu à temps pour empêcher la tour de la Marquière de se pencher sur son flanc subitement dégarni. En se produisant, ce devers latéral a arraché, par contre-coup, la courtine opposée. Pour éviter que cette courtine, une fois rebâtie, ne vînt à aggraver, plus tard, par la pression de sa masse, l'inclinaison de la Marquière, les constructeurs du Moyen âge se sont

Digitized by Google

bien gardés d'articuler leur ouvrage sur la tour; ils ont détourné et dirigé la pesée normalement au sol, sur deux arcs de décharge accouplés. De ces arcs, en segments, l'un est bandé dans l'épaisseur de la maçonnerie, l'autre, par son intrados libre à fleur de parement, délimite une large surface en retraite qui enveloppe la Porte du Bourg. Les avantages de cette disposition ont été complétés par une diminution parallèle du cube de l'œuvre, la clôture reconstruite étant notablement moins épaisse que n'était le mur primitif.

Le bouleversement que nous venons de décrire paraît contemporain de la création des lices basses et de la construction de l'enceinte extérieure. Il est certain, du moins, que le mur de rempiètement au-dessous de l'infrastructure wisigothe était déjà commencé, quand survint l'effondrement de tout le système. Il suffit, pour se convaincre de la rigueur de nos déductions, d'examiner les deux tronçons de parement qui, de part et d'autre de la brèche centrale, soutiennent la fondation wisigothe, entre le Moulin du Connétable et le Vieulas. Ces deux constructions se juxtaposent suivant l'axe prolongé de la cassure, sans toutefois se lier d'une manière quelconque. Elles sont de structure radicalement différente : le tronçon brut de la tour du Moulin contraste même assez tristement à l'œil avec la muraille, soigneusement appareillée et dégauchie, de la tour du Vieulas. Des deux ouvrages le mieux traité est manifestement postérieur à l'autre; il relève du programme général de consolidation, scrupuleusement appliqué jusqu'au delà de la Marquière; le tronçon jumeau représente le rempiètement d'origine, celui dont la construction, déjà amorcée, se poursuivait paisiblement, lorsque survint l'événement accidentel qui, vers le milieu du XIII^e^ siècle, entraîna la ruine de tout le secteur voisin.

Quant au facteur déterminant du bouleversement, il n'a vrai-

Digitized by Google

ment rien de mystérieux. Les ingénieurs du Moyen âge ont péché simplement ici par excès de témérité. Enhardis par la solidité, maintes fois éprouvée ailleurs, de la construction wisigothe, ils n'ont été mis en garde, ni par la configuration particulière du site, ni par la composition friable du terrain. En déchaussant, comme ils l'ont fait, en talus accentué, le pied vermoulu de la forteresse du v^e^ siècle, ils ont aggravé jusqu'à l'extrême limite la disproportion, sans cesse croissante, entre la pression statique exercée du dedans sur les terres cohérentes accumulées en remblai contre la face interne de la muraille et la résistance, chaque jour diminuée, opposée du dehors. Dans ces conditions, il est évident que tôt ou tard, l'équilibre de la masse devait être rompu. Il se peut d'ailleurs que le dénouement ait été précipité par quelque intervention occasionnelle, telle qu'une fissure locale du front de clôture ou un phénomène naturel (secousse sismique, détrempe des couches profondes du plateau, etc.). Ainsi rattaché à un concours rationnel de conditions topographiques et de résultantes mécaniques, l'état actuel des lieux nous paraît strictement indépendant de toutes les circonstances dramatiques et historiquement obscures, auxquelles d'aucuns, avant nous, se sont évertués, sans fondement réel, à le relier[1].

DE LA TOUR DU MOULIN DU CONNÉTABLE A LA TOUR DU VIEULAS

Sur la campagne : Le niveau d'affleurement de la fondation ancienne est repéré, sur l'élévation actuelle, par une retraite de

1. Le coup de mine responsable du désastre est le fait des Arabes, selon Foncin (1866, p. 84; 1902, p. 81); — du dernier Trencavel, selon Boyer (1884, p. 61; 1902, p. 64); — d'un agent indéterminé mais d'époque très reculée, selon L. Serbat (*Congrès archéol. de 1906*, p. 30). — De son côté, Rathgen parle incidemment d'un coup de bélier.

Digitized by Google

l'œuvre, qui correspond rigoureusement à la tête du soubassement de la tour du Moulin du Connétable. Le banc se déploie horizontalement, sur une épaisseur apparente moyenne de 1m20. Le petit appareil se superpose directement à la coulée de l'ancienne substruction. Vers le milieu du mur, on distingue la brèche profonde que nous avons décrite et qui pénètre verticalement jusqu'au cœur de la fondation. Tout le long de la crevasse, le parement est déchiqueté. En présence de ce chaos, les maîtres d'œuvre du XIIIe siècle n'ont pas pris la peine de retondre les arrachements wisigoths pour ménager à leurs propres élévations des plans d'assises réguliers. Par souci d'économie et confiants dans la résistance de l'ouvrage, ils se sont contentés d'enclaver leur parement en liaison avec les bords dentelés de la cassure, sans même essayer de dissimuler, au moyen d'un artifice quelconque, l'énorme balafre du front de façade. Dans les superstructures, qui sont aussi leur œuvre, on remarque des restes d'habitation qui paraissent contemporains de la reprise. Ces restes consistent en deux encadrements rectangulaires, aujourd'hui aveuglés, de baies jumelles ayant éclairé un édifice adossé à l'intérieur de la muraille, ainsi qu'en un édicule rustique servant de privés, qui se greffe en encorbellement au fond du retour et à la hauteur du premier palier de la tour du Vieulas[1]. Le sixième cordon double de la tour du Moulin du Connétable se prolonge sur le tronçon contigu de la courtine jusqu'à la brèche du front de façade.

Sur la ville : En quittant le Moulin du Connétable, le petit appareil se développe dans la basse élévation de la courtine sur

1. Sur cet édicule et son escalier d'accès, cf. Foncin (1866, p. 187, 188; 1902, p. 166, 167).

Digitized by Google

un peu plus de 7 mètres de front. Drues et bien en place au voisinage du retour, les assises de moellons essaiment plus loin en îlots isolés, dans le champ de l'ancien blocage. Les parties de la courtine reconstruites au XIII^e^ siècle sont revêtues du parement approprié.

TOUR DU VIEULAS[1].

Sur la campagne : La très forte impression que laisse la contemplation de cette silhouette paradoxale, au profil si audacieusement tourmenté, s'accroît de toute la vigueur du contraste entre la plate banalité des élévations restaurées et le savoureux archaïsme de la matière wisigothe, griffée et patinée par le temps.

Édifié sur le patron classique, le Vieulas, dans sa constitution première, comprenait un massif d'infrastructure[2], un pied rectangulaire de liaison en lourds quartiers d'assise, une élévation demi-cylindrique. La partie basse de l'infrastructure disparaît aujourd'hui derrière le rempiètement de base en lignes d'appa-

1. J.-P. Cros-Mayrevieille l'appelle aussi tour du Vieuzac, *Monuments*, 1850, p. 143; 1876, p. 41. — Signalons, sans trop y croire, l'étymologie ingénieuse de Foncin, qui oppose la tour du vieux las ou vieux côté (*devas trastotz los latz*, de tous les côtés, *Chanson de la Croisade*) aux bâtisses neuves élevées par la royauté du côté de la Porte Narbonnaise (1902, p. 82, note 1). — Mahul engage sagement ses lecteurs à ne pas faire grand cas des dénominations traditionnelles, appliquées aux tours de la Cité. Elles ont varié, dit-il, modifiées par l'orthographe ou la prononciation; quelques-unes sont modernes et tirées de circonstances sans importance (t. V, p. 717, note). On peut citer, dans cet ordre d'idées, la tour dite de Mercier, du nom d'un modeste charpentier qui l'occupait en 1580; la tour Pouleto, contiguë en 1625 au patus d'un certain Paulet, etc.

2. « Fondement romain carré », dit Rathgen (p. 210).

Digitized by Google

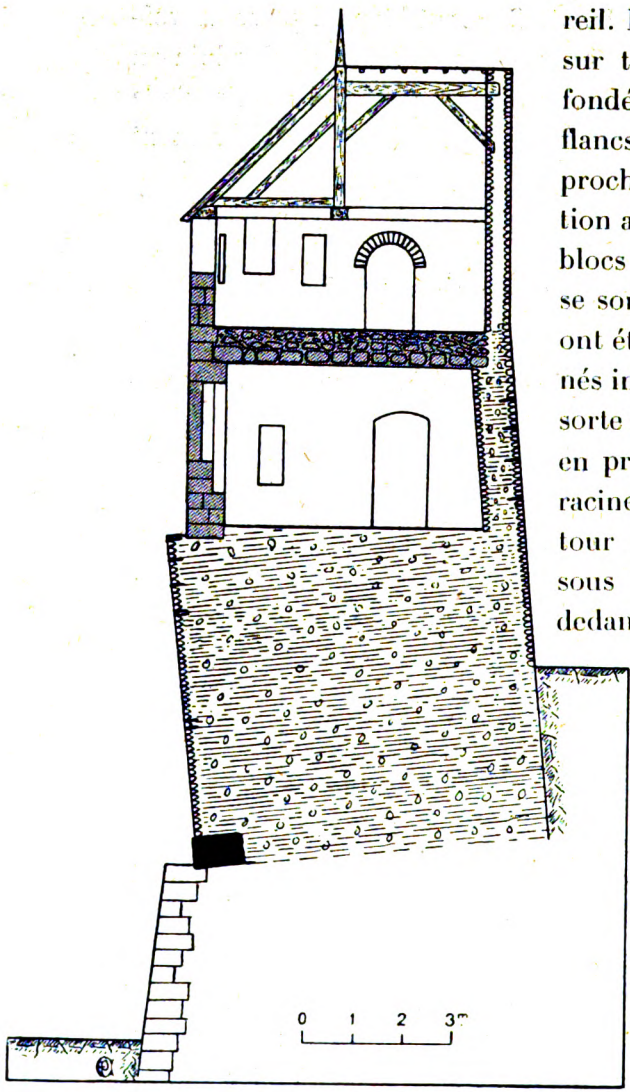

Fig. 19. — Coupe transversale *bb* de la tour du Vieulas.

reil. La partie haute s'est effritée sur toute la crête, et plus profondément encore le long des flancs du noyau. De proche en proche, le travail de désagrégation a gagné la semelle des gros blocs ; quelques-uns de ceux-ci se sont comme fondus, d'autres ont été réduits à l'état de moulinés informes. Par l'effet de cette sorte de sape naturelle pénétrant en profondeur au-dessous de la racine du corps cylindrique, la tour a perdu son assiette, et, sous la pression s'exerçant du dedans, a décollé du front de façade. L'ancien fût découronné est parementé, dans la façon ordinaire, en moellons piqués, coupés de reprises modernes au voisinage du retour qui s'oppose à la Marquière. La haute élévation, à deux paliers, dont un crénelé sous comble, a été restaurée par Viollet-le-Duc dans la manière du XIII^e^ siècle. Elle s'appuie directement sur le plan de cassure du tronc wisigoth, dont elle redresse suivant la normale l'axe dévié (*fig. 19*).

Digitized by Google

Les basses assises du corps reconstruit ont été disposées à 0^m40 en retraite, à compter de l'extrémité du diamètre antéro-postérieur du corps d'origine. La construction neuve se soude, de part et d'autre, aux arrachements wisigoths, visibles, au fond des retours, sous l'aspect de minces bandes transversales de parement.

Le premier cordon qui ceinture le fût dévié est constitué par deux lignes de briques séparées par une rangée de moellons. Ce cordon est équidistant (dix-huit assises de petit appareil) du plan d'insertion du fût et du cordon numéro 2, à deux lignes de briques sur joint de lit. De quatre en quatre assises, se superposent les troisième et quatrième cordons à filets simples. Trois assises au-dessus, un cinquième cordon a été amorcé par Viollet-le-Duc sur un élément repère, emprunté à la courtine adjacente. L'amorce en question correspond, au fond du retour, en regard de la Marquière, au point de soudure du tronc dévié et du tronc redressé. Des quatre lignes qui composent ce bandeau, deux seulement projettent leur courbe en arasement sur une partie de l'arête du tronc dévié.

Au-dessus du cinquième, les derniers cordons s'appliquent exclusivement à l'élévation du corps redressé, et leurs éléments ne sont apparents que sur quelques centimètres, au fond des retours. Du cinquième au sixième cordon, qui est simple, on compte six assises de moellons; du sixième au septième cordon, qui est double, on compte cinq assises. Puis, la ligne du huitième cordon est reportée douze assises plus haut, et le filet qui la constitue est doublé, deux rangs de moellons au-dessus, par une neuvième et dernière ligne de briques (*fig. 10*).

Sur la ville : La reprise de Viollet-le-Duc qui embrasse, du côté des lices, l'ensemble du corps creux, ne porte, du côté de la ville, que sur l'élévation du second poste. Elle s'inspire ici des

Digitized by Google

formes usuelles, renouvelées de l'art du Bas Empire, à l'exclusion de tout emprunt à l'architecture militaire du Moyen âge.

Le passage du chemin de ronde est ménagé à la hauteur du palier supérieur. La salle voûtée du premier poste a été isolée du reste du corps creux ; on n'y accède que par un perron extérieur partant du sol d'un jardin et desservant, en même temps, l'édicule annexe des privés.

La partie basse du dos plat, qui répond à l'élévation du premier palier, accompagne le corps renflé dans son mouvement de devers sur la campagne ; elle conserve, sur cinquante-cinq assises environ, le parement d'origine[1]. A quelques trente rangées de moellons du pied de la tour, passe le premier des quatre cordons originaux, qui se superposent à six, cinq et quatre lignes d'appareil dans le champ de l'œuvre ancienne.

L'étage supérieur, traité dans la forme néo-wisigothe, a été réédifié d'aplomb, de manière à redresser l'axe dévié de la tour[2]. Il est percé, sur les flancs, de portes arquées en pleins cintres, avec alternance de briques et de claveaux. L'accompagnement ordinaire de cordons est constitué, le long des pieds-droits, à partir du seuil : 1° par deux éléments simples, à quatre assises l'un de l'autre ; 2° par un élément double, distant de trois rangs de pierres du cordon numéro 2, et soutenu lui-même, à deux rangées d'assises plus haut, par l'élément simple des impostes. Tous ces cordons pénètrent sur la face plate ; le premier passe

1. A noter une écorchure rectangulaire d'environ deux mètres carrés, vers la base.

2. La superposition en ligne rompue de deux membres d'élévation de même style produit un effet singulier. Était-il donc impossible d'éviter cette bizarrerie et ne pouvait-on, par le secours de quelque habile artifice de construction, accompagner jusqu'au faîte de la tour l'inclinaison du corps d'origine ? En cas de difficulté insurmontable, il restait du moins la solution rationnelle de restaurer d'aplomb, mais dans le style du XIII[e] siècle.

Digitized by Google

à deux rangs d'assises au-dessous de la tablette d'une baie en plein cintre extradossé, qui s'inscrit au milieu de la façade postérieure; les trois autres s'échelonnent entre l'appui et les impostes de cette baie. Un cinquième cordon, tangent au sommet des archivoltes des trois ouvertures, correspond à la naissance du pignon. Celui-ci est sillonné horizontalement de quatre cordons: un premier, double, à cinq assises de la ligne des têtes d'archivoltes; deux autres, simples, à cinq et quatre assises d'échelon; un dernier, double, à quatre assises du filet numéro 3.

Intérieur : Du premier poste, élevé de 3^m40 sous voûte à cintre surbaissé, le parement wisigoth du côté plat disparaît aujourd'hui presque complètement sous un mauvais enduit de plâtrerie. La salle, longue de 5 mètres et large de 4^m07 dans les axes, est éclairée, sur les lices, par deux baies jumelles en pleins cintres et par une étroite meurtrière. Elle communique par une porte à encadrement moderne avec un palier couvert, donnant à la fois sur le réduit des privés et sur l'escalier extérieur de la tour. Elle est, comme nous l'avons observé, coupée du second palier, auquel on n'accède que par la coursière. La porte ouverte sur le chemin de ronde, face au Moulin du Connétable, enjambe un degré de quatre marches, qui débouche sur le palier bétonné du poste supérieur. Dans la partie renflée de la tour, le parapet en quartiers d'appareil, monté à 2^m10, est endenté de quatre créneaux sous comble, alternant avec quatre meurtrières. La clôture arrière de la salle, rebâtie dans le goût néo-wisigoth, élève à 5 mètres de l'aire cimentée la pointe du pignon. Les pleins cintres des ouvertures (portes latérales et fenêtre du fond plat) sont construits sur le même modèle. Les cordons de briques qui complètent la restauration paraissent au dedans comme au dehors. L'épaisseur du mur est de 0^m50; les longueurs d'axes dans

Digitized by Google

œuvre sont de 5m25 pour l'axe antéro-postérieur, de 4m80 pour le diamètre latéral. A la sortie de la tour vers la Marquière, un perron de quatorze marches, coupé entre le quatrième et le cinquième degré d'un étroit palier intermédiaire, conduit à la piste du chemin de ronde, qui se trouve reportée au niveau de la chambre basse du Vieulas.

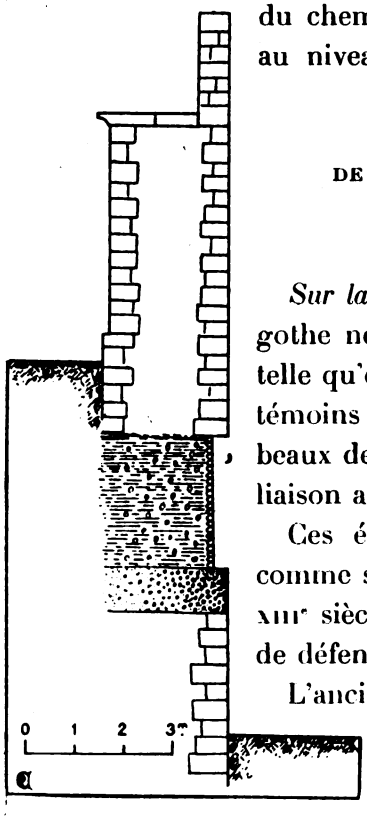

Fig. 20. — Coupe transversale *cc* de la courtine sur arcature.

DE LA TOUR DU VIEULAS A LA TOUR DE LA MARQUIÈRE

Sur la campagne : De la construction wisigothe ne subsistent plus, dans la courtine, telle qu'elle se présente aujourd'hui, que des témoins du banc d'infrastructure et des lambeaux de l'ancienne élévation parementée, en liaison avec les tours de base.

Ces éléments d'origine sont enclavés et comme sertis dans la reprise d'œuvre qui, au XIIIe siècle, a rajusté de pied en cap le front de défense (*fig. 20*).

L'ancienne fondation est jalonnée horizontalement, dans les travées du massif d'épaulement en arcature, par deux énormes blocs de maçonnerie compacte[1], surmontés de quelques assises d'élévation en petit appareil; un troisième noyau, à fleur de parement, prolonge le tracé vers la Marquière.

1. Rathgen (p. 210) les mentionne : l'un grand, dit-il, l'autre petit.

Digitized by Google

Les amorces déchiquetées de la courtine wisigothe sont barrées de cordons de briques, en concordance avec quelques-uns des éléments disposés sur les tours d'appui. Le tronçon lié au Vieulas reproduit les cordons numéros 2, 3, 4 et 5 du corps dévié de tour, à cette variante près que le cordon numéro 2 est dédoublé et réduit à un filet unique sur la courtine, et que le cordon numéro 5, figuré sur la tour par deux lignes, en comporte quatre sur la courtine. Le tronçon lié à la Marquière emprunte à la tour d'appui ses cordons numéros 3, 4, 5, 6 et 7[1], en doublant le cordon numéro 5, qui, sur le flanquement, est simple. Entre les cordons numéros 7 et 8 de la tour, s'insère, sur la courtine, un filet intercalaire. Plus haut, le cordon simple numéro 8, correspondant à la ligne des impostes des fenêtres qui éclairent le premier palier, s'épaissit, sur la courtine, de deux lignes supplémentaires; enfin, le cordon numéro 9 de la tour a également sa réplique sur le pan de mur contigu.

Sur la ville : Accouplées à leur tour de base, comme à l'extérieur, les amorces de la courtine wisigothe apparaissent également à l'intérieur de l'enceinte. A un noyau de blocage dépareménté qui se noue au Vieulas s'oppose, du côté de la Marquière, un lambeau de mur en état. Haut de 2m25 et large de 0m60, ce lambeau désaffleure à 0m50 sur le nu de la courtine réfectionnée au XIIIe siècle. La profondeur du retour à compter de l'arête libre du dos plat n'est pas inférieure à 1m40. Au fond du coude correspondant, tour et courtine entrent en conjonction suivant un tracé particulièrement net.

1. Le cordon dérivé du n° 3 de la tour était-il rehaussé, comme sur la Marquière, d'un motif décoratif en demi-lune? Quelques vestiges pourraient le faire croire; mais ils sont à peu près méconnaissables et une affirmation serait, dans ces conditions, assez risquée.

Digitized by Google

TOUR DE LA MARQUIÈRE[1]

Sur la campagne : Nous avons précédemment observé que l'inclinaison de la tour vers l'est procédait du même événement que l'effondrement de la courtine contiguë, et nous avons également fait connaître que le travail de reprise, pratiqué au XIII^e^ siècle, des deux côtés de la tour, avait eu pour résultat d'interrompre la chute par renversement de la lourde masse.

Éléments d'insfrastructure comme de superstructure affectent ici le même ordre, la même disposition qu'au Moulin du Connétable : noyau aggloméré de fondations[2], pied rectangulaire de liaison en gros quartiers d'assises, couronné d'une semelle en blocage parementée sur la tranche de six rangs de petit appareil, élévation demi-cylindrique en retraite. Ces éléments, dans l'ensemble, sont en meilleur état de conservation que les parties correspondantes des deux précédentes tours. Par contre, le corps de soubassement à trois faces expose, au voisinage des arêtes, des maçonneries brutes de piètre mine et de mauvaise qualité.

Le corps mi-cylindrique de la tour, partiellement reparementé

1. Ou de Marquié, suivant J.-P. Cros-Mayrevieille, *Monuments*, 1850, p. 143; 1876, p. 41. — Foncin observait à propos en 1902 (p. 169, note) que *Marquièro* pouvait en patois s'appliquer à une dame Marquier. Nous savons effectivement que par acte du 19 juin 1745, dressé par Jean Bélichon, notaire, la demoiselle Marie Marquier fit donation à Étienne Montahut, tisserand de la Cité, de l'enclos (maison et jardin) attenant à la tour (*Mémoire concernant la limite des propriétés de Verguet, Pagés, Pérès à Carcassonne, rue de Notre-Dame (Cité)*, Carcassonne, 1879, p. 19). — Communication des époux Julien, propriétaires actuels de l'immeuble Marquier-Montahut.

2. Substruction cubique reconnue par Rathgen (p. 210) comme « romaine en partie ».

Digitized by Google

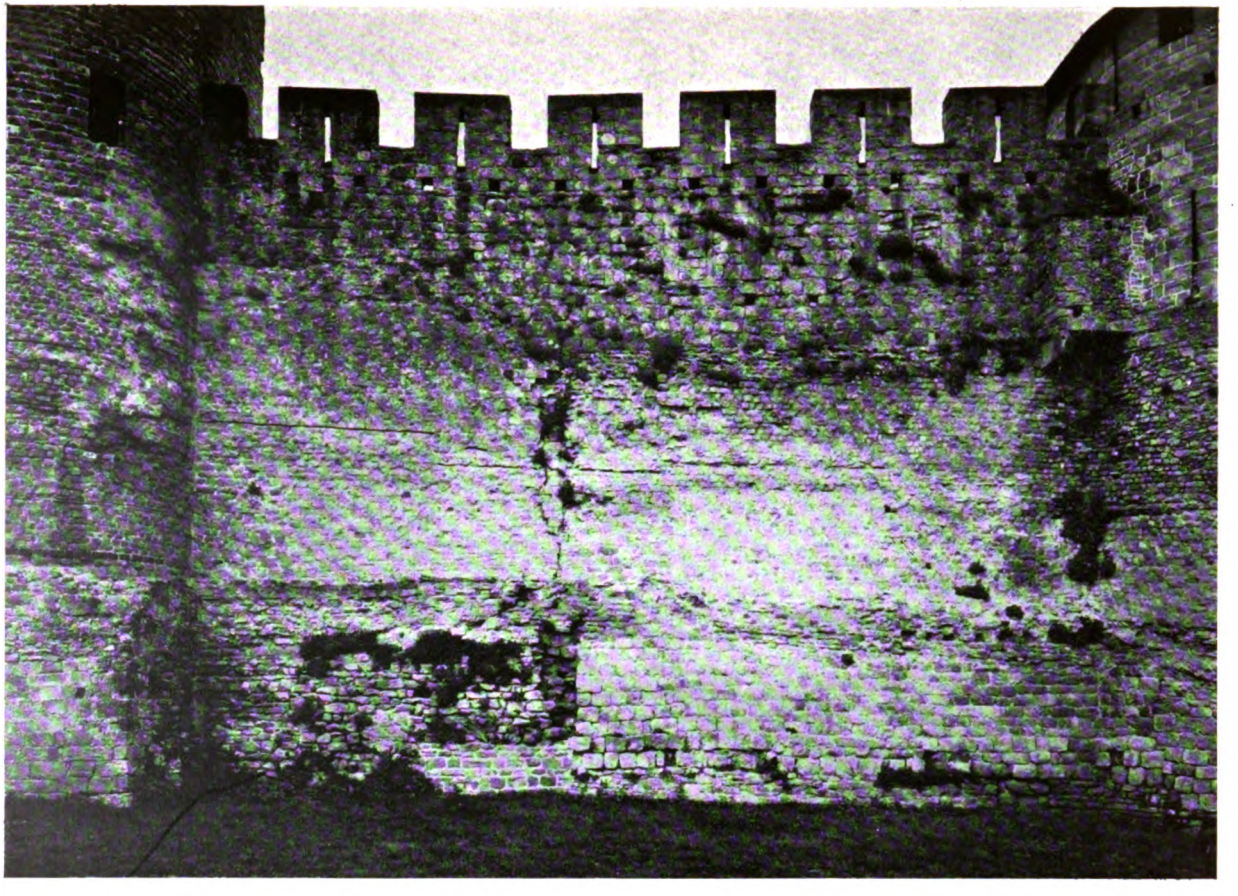

COURTINE ENTRE LE MOULIN DU CONNÉTABLE ET LE VIEULAS

Digitized by Google

Digitized by Google

de neuf en façade, est percé, au niveau du premier palier, de trois ouvertures en pleins cintres, avec bandeaux plats d'archivoltes faits de briques et de claveaux, extradossés d'un mince filet d'argile. La fenêtre centrale a conservé ses proportions; les deux autres ont été entaillées dans les allèges pour recevoir un garnissage d'appareil coupé d'une archère.

La distribution des cordons de briques est aussi riche et aussi variée que possible. Quatre assises séparent le premier cordon du plan d'insertion du fût sur le soubassement[1]. Les trois lignes sur joints de lits de ce premier élément sont appuyées, quatorze assises plus haut, d'un cordon double, séparé lui-même par dix rangs de moellons d'un bandeau supérieur du plus curieux dessin. Ce bandeau est constitué par trois lignes de briques, isolées l'une de l'autre par une et deux rangées de moellons. Trois motifs en forme d'éventail, faits d'un assemblage mi-circulaire de briques dressées de champ, étaient piqués dans la coulée rectiligne du bandeau. Deux de ces minuscules arcades aveugles se détachent au-dessous et dans l'axe transversal des baies latérales; la troisième s'est effritée, mais elle est repérée sur l'élévation, au-dessous de l'ouverture du front de façade, par quelques points d'insertion des éléments disparus (*fig. 11*).

On compte successivement six rangées de moellons entre ce bandeau ornementé et le quatrième cordon qui est simple, et huit rangées entre le quatrième et le cinquième cordon qui est triple. Ce cinquième cordon correspond, en élévation, dans les fenêtres latérales, au pied évasé des archères des garnissages; vers

1. En bordure et des deux côtés du bandeau de briques, s'échelonnent à fleur de parement, en se chevauchant, deux rangs de cinq et six quartiers d'appareil dont la hauteur de joints équivaut à deux assises de moellons piqués. Sur cette disposition répondant à une combinaison décorative du soubassement de la tour, voir plus haut, p. 143.

Digitized by Google

la fenêtre centrale, il court à quatre assises au-dessous du cordon numéro 6 qui souligne d'un trait rouge l'épaisseur de l'appui, et qui, de part et d'autre, rejoint les baies latérales au tiers moyen des pieds-droits. Le septième cordon, qui trace la ligne des impostes, est doublé, huit rangs d'assises au-dessus, d'un huitième filet, lequel rase, à une assise près, le sommet des archivoltes. Enfin, treize assises plus haut, un neuvième cordon à trois rangs de briques a été introduit par Viollet-le-Duc à la base du parapet restauré, qui forme le couronnement de l'ouvrage. Ce parapet, à créneaux couverts, sous comble, remplace les anciennes dispositions du deuxième palier de la tour.

Sur la ville : Sur près de 3 mètres d'élévation, le massif de soutènement du corps creux de la tour déborde latéralement le long de la joue orientale. Du dos plat, la partie basse, parementée sur une cinquantaine d'assises en petit appareil, répond au premier palier de la tour wisigothe. Une ouverture en arc brisé, étroitement murée, s'inscrit au centre du panneau tapissé de menus moellons d'origine; elle paraît procéder du même programme de remaniements que l'arc en lancette, substitué, sur le flanc occidental de la tour, à la primitive porte de la chambre basse, dont subsistent encore quelques éléments disloqués du plein cintre.

D'un cordon simple qui se détache de ce plein cintre au voisinage de l'imposte, le tracé prolongé barre toute la largeur du dos plat, à quarante-cinq rangs de moellons de l'assise de base. A sept ou huit assises au-dessus, passe le cordon simple, restauré, qui ceinture au dehors le corps renflé, en bordure des trous de hourdage. A partir de cette ligne d'argile jusqu'à la pointe du pignon, toute la haute élévation du corps creux a été réédifiée par Viollet-le-Duc dans la forme du XIII^e^ siècle. Aux

Digitized by Google

échancrures du parapet crénelé ajourant le second poste vers la campagne est associée, sur le dos plat, une large fenêtre recouverte en arc surbaissé.

En venant du Vieulas, le chemin de ronde aborde la tour par le second palier, muni d'une porte rectangulaire[1]. Mais pour rejoindre le tronçon symétrique du mur d'enceinte en direction de la tour de Samson, le visiteur est contraint d'emprunter l'escalier en bois qui descend à la chambre basse, et de s'engager sous la porte ogivale du flanc ouest. Cette porte précède un perron extérieur ascendant de sept marches, qui débouche sur la piste dallée de la coursière[2].

Intérieur : Le palier bas du corps creux est élevé de 6 mètres au-dessus de la racine du fût cylindrique. La salle s'étend sur 5m90 d'axe antéro-postérieur, 4m40 de diamètre latéral et 3m80 de hauteur d'étage. Le petit appareil d'origine, formant parement, s'interrompt sur la surface de deux échancrures pratiquées, au Moyen âge, dans l'épaisseur des murs de flancs, à l'emplacement et suivant l'axe transversal des portes wisigothes. De ces deux échancrures, celle qui regarde le Vieulas a reçu un mur d'appareil, monté à 0m25 en retraite des arêtes libres intérieures de la brèche; l'autre, vers Samson, est occupée par le cadre appareillé de la porte arquée en lancette. Cette porte se double, à l'intérieur, d'une arrière-voussure, élevée de 3m13 à la clé de l'arc surbaissé. Une autre arrière-voussure, également arquée en segment, correspond à la porte murée du dos plat et entaille le parement intérieur de la tour sur 0m45 de pénétration.

1. Un degré, élevé de trois marches au-dessus du dallage de la coursière, précède l'entrée de la tour.

2. Les deux premières marches basses de ce perron sont engagées dans l'épaisseur de la porte.

Digitized by Google

Les trois fenêtres, en pleins cintres extradossés, se joignent à l'intérieur par les naissances de leurs archivoltes. Les pleins cintres sont montés en briques sur une épaisseur de baie d'environ 1 mètre. Les rayons des arcs d'intrados ont 0^m45 sur les lices, 0^m63 à l'intérieur; la différence des diamètres représente l'ébrasement intérieur des baies.

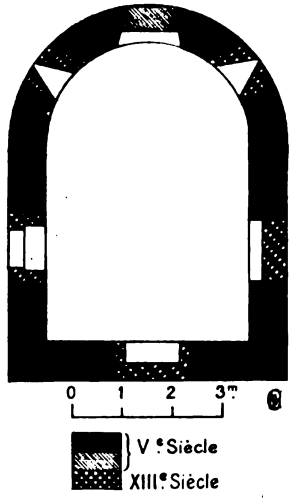

Fig. 21. — Plan du palier sur aire de la Marquière.

A la fenêtre centrale, la hauteur d'appui est de 0^m72, la hauteur d'ajour de 1^m27; l'allège est épaisse de 0^m60. Dans les fenêtres de côtés, toute la disposition primitive a été bouleversée par l'introduction des massifs appareillés des archères, dont le pied plonge extérieurement au niveau d'origine du corps creux de la tour (*fig. 21*).

Sous leur double face intérieure et extérieure, les archivoltes des baies relèvent des anciennes dispositions originales; elles mesurent 0^m33 de largeur de bandeau, y compris l'épaisseur du briquetage d'extrados; elles sont faites d'un assemblage mal réglé et assez capricieux de briques et de claveaux cunéiformes. Le mouvement de devers de la tour sur le Vieulas a déformé, dans la même direction, le cintre et le cadre de la fenêtre centrale.

Les restes de porte wisigothe, adhérents à l'arc en lancette, sont apparents à l'intérieur comme à l'extérieur de la tour. Il s'agit ici encore d'un plein cintre, briques et moellons, dont le rayon d'ouverture mesure 0^m77.

Indépendamment de tout le jeu de briques des archivoltes, on distingue, à l'opposé, dans le parement du dos plat, un

Digitized by Google

cordon en grosses briques, longues de 0^m42 et épaisses de 0^m05.

La naissance du palier supérieur est marquée par un étranglement en retraite de la muraille, qui réduit à 0^m50 l'épaisseur de la haute élévation, rebâtie dans la manière du XIII^e^ siècle. Le parapet en fer à cheval, haut de 2^m50, est ajouré de quatre créneaux sous comble, qui alternent avec trois meurtrières pratiquées dans les merlons d'appui. Un cinquième créneau est ouvert dans l'axe prolongé de la porte en lancette, en face du passage venant de la tour du Vieulas. Le pignon, en quartiers d'appareil, monte à 5^m25 au-dessus de la collerette d'appui du plancher.

Digitized by Google

SECTEUR II

DE LA PORTE DU BOURG A LA POTERNE D'AVAR

Le front de courtine entre les tours de la Marquière et de Samson. — La Porte du Bourg et sa défense avancée. — Tour de Samson. — Tour du Moulin d'Avar. — Poterne d'Avar.

DE LA TOUR DE LA MARQUIÈRE A LA TOUR DE SAMSON

Sur la campagne : En reconstruisant le front de clôture entre la Marquière et la Porte du Bourg, les maîtres d'œuvre du XIII[e] siècle ont pris leurs dispositions pour éviter de peser sur la tour déversée de la Marquière et de surcharger un sol d'assiette, dont l'accident du Vieulas n'avait que trop révélé la fragilité. Les deux arcs surbaissés qui portent le poids de la bâtisse, l'amincissement calculé du mur d'enceinte, la déliaison voulue des corps d'œuvres, qui va jusqu'à ménager un vide entre le parapet crénelé de la courtine et la tour de la Marquière, sont autant d'artifices ingénieux combinés pour une même fin : substituer une construction allégée et bien équilibrée aux créations massives et lourdes de l'architecture wisigothe.

L'œuvre réédifiée d'après ces principes s'ajuste, en désaffleurement marqué, au lambeau subsistant de la muraille d'origine. Celle-ci se développe depuis le pied-droit occidental de la Porte du Bourg jusqu'à la tour de Samson, entre un rempiètement et un crénelage de reprise[1], le crénelage planté quelque peu en

1. Un bloc rectangulaire est serti, à fleur de parement et à une certaine hauteur, en plein réseau de petit appareil. Cette particularité de construc-

Digitized by Google

retraite sur la crête sommairement retondue du mur wisigoth.

A moins de trente assises de l'arête du mur de rempiètement qui monte en talus du sol des lices, s'allonge un premier cordon de briques, à double ligne sur joint de lit. Dix assises plus haut, ce cordon est soutenu d'un bandeau large à quatre filets, accouplés deux à deux : les deux premiers filets isolés par un rang de moellons, les deux autres accolés sur joint de lit, deux assises au-dessus du rang inférieur. Indépendamment de ces lignes pleines qui parcourent tout le front de l'œuvre wisigothe, deux amorces de cordons, longues, chacune, de plus de 1 mètre, apparaissent en deux points opposés de l'élévation : l'une, au fond du retour de liaison avec la tour de Samson, souligne, à une assise près, l'élément de base du bandeau que nous venons de décrire; l'autre se détache perpendiculairement à l'axe de cassure de la courtine, à dix rangées de moellons au-dessus de la bordure supérieure de ce même bandeau.

Sur la ville : Raccordée au mur contigu du Moyen âge par simple juxtaposition des maçonneries en présence, sur toute la hauteur de construction, l'œuvre wisigothe élève le front de clôture entre l'aire bouleversée et jonchée de décombres d'un immeuble récemment démoli et le couronnement d'appareil à triple assise qui, au-dessus du mur d'origine légèrement retondu, porte le chemin de ronde et le parapet crénelé du Moyen âge.

Dans le voisinage de la Porte du Bourg, les assises wisigothes recouvrent la face libre du mur, entre le sol en remblai du logis disparu et l'entablement du chemin de ronde. La plan de pare-

tion ne nous a pas paru répondre à un but défini, et nous la considérons comme le produit d'un simple caprice des constructeurs goths, qui auront voulu sans doute utiliser ici une pierre en souffrance.

Digitized by Google

ment libre est en saillie de 0^m60 sur la paroi limite de l'arrière-voussure; ce relief mesure, vers la ville, l'amincissement de la muraille du Moyen âge par rapport à l'épaisseur de la courtine du v^e^ siècle.

A ce lambeau de parement, grignoté sur les bords, fait suite, en tirant vers Samson, une large étendue complètement dénudée, où s'expose à vif le corps de maçonnerie intérieure. Cette énorme écorchure est barrée horizontalement de trois sillons parallèles (dont un — celui du milieu — très profond), qui sont les joints de lits de quatre bancs de maçonneries superposées. Les deux bancs intermédiaires mesurent 0^m80 et 1 mètre. Des deux bancs extrêmes, celui du haut est diminué de toute l'épaisseur de la crête réfectionnée qui porte l'entablement de la coursière; celui du bas s'enfonce dans le terrassement en remblai, qui chausse le pied de la muraille et dérobe la vue de l'ancien niveau de fondation.

PORTE DU BOURG[1]

La porte, en plein cintre, aux larges et lourds claveaux extradossés, est un ouvrage du XIII^e^ siècle[2]. La présence parmi les

1. Cette dénomination, que nous avons créée et que nous employons régulièrement dans tout le cours de l'ouvrage, nous a été inspirée par le rôle de la porte au v^e^ siècle : trait d'union entre la forteresse et le bourg fermé. L'appellation courante *porte de Rodez*, uniquement fondée sur l'orientation de l'issue, ne répond à aucune circonstance historiquement définie.

2. Hauteur sous clé : 2^m90; largeur d'ouverture au seuil : 2^m30. — Foncin, Jourdanne, Louis Serbat affirment assez étourdiment que la porte actuelle est le produit d'un rétrécissement marqué de l'ancienne baie wisigothe, dont le grand arc de décharge aurait, dans le principe, formé le couronnement. Après ce que nous venons de dire touchant l'entière réfection de ce front de façade au XIII^e^ siècle, nous n'aurons pas la cruauté d'insister.

Digitized by Google

TOUR DU VIEULAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Tour de la Marquière, porte du Bourg, tour de Samson

Digitized by Google

Digitized by Google

matériaux de menus moellons, enclavés dans l'élévation au voisinage de l'arceau, ne peut contribuer à créer d'équivoque. Il s'agit là de matériaux de garnissage qui, pendant la reconstruction du mur, ont été empruntés aux parties retondues de la brèche wisigothe.

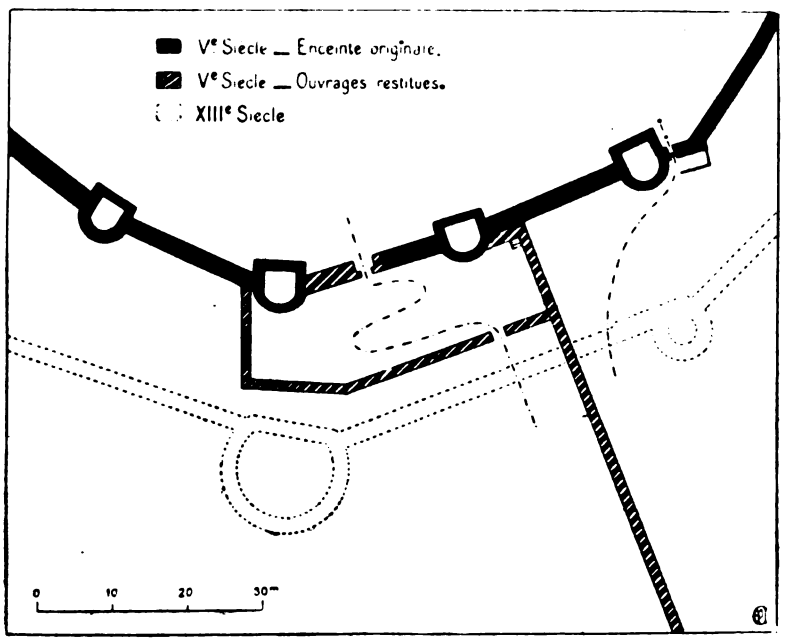

Fig. 22. — Plan de l'avant-porte du Bourg.

A l'inverse des portes charretières, toujours flanquées à courte distance de tours de soutien, les Portes du Bourg et de l'Aude, qui étaient impraticables aux charrois, occupent la partie moyenne d'un assez large front, entre deux tours espacées. Les désavantages pour la défense d'une disposition semblable étaient rachetés par l'adjonction à chaque issue d'un ouvrage avancé de protection (*fig.* 22). Élevé sur plan barlong à trois faces libres,

Digitized by Google

l'avant-corps de la porte du nord confinait, à l'ouest, au mur limite du bourg wisigoth, qui se détache de l'enceinte principale à 3m20 de la joue occidentale de la tour de Samson. On mesure 1m50 d'épaisseur entre les bords libres du double parement qui habille ce mur, sur une hauteur d'arrachement d'environ 4 mètres[1]. Un palier, auquel on accédait par un escalier affrontant la Cité, reliait le chemin de ronde du mur au soubassement de la tour. Le plan d'appui de cette plate-forme se profile horizontalement, sur la courtine, entre la tour et le mur; un empattement de blocage que souligne un cordon de gros blocs de liaison délimite, en section transversale, le massif d'encastrement de l'escalier (*fig.* 23). Celui-ci, épaulé à l'ouest par le mur du bourg, s'élevait sur les reins d'un arc en quart de cercle. Les parois de l'étroit abri cintré, ménagé au-dessous de l'escalier, étaient recouverts d'un enduit rouge brun à base de brique

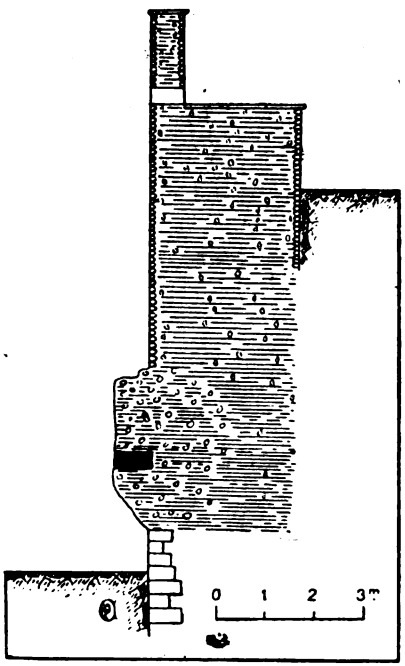

FIG. 23.
Coupe transversale *dd* de la courtine sur l'escalier en ruines.

1. Cette maçonnerie énigmatique embarrasse visiblement, avant nous, tous les historiens. J.-P. Cros-Mayrevieille, Viollet-le-Duc, Boyer affectent de n'en rien dire; Foncin, en 1866 (p. 191), mentionne en passant ces vestiges, « bien faits, dit-il, pour intriguer les plus clairvoyants »; en 1902, il les passe purement et simplement sous silence. Jourdanne (1900, p. 112; 1905, p. 69) rattache ces restes à un système de barrières transversales, disposées de loin en loin dans les lices, et Louis Serbat (*Congrès archéologique de 1906*, p. 30) accueille cette explication sans débat. Enfin, Rathgen (p. 210) croit être en présence des ruines d'une tour ancienne, démolie et reconstruite quelques pas plus loin à l'époque romaine.

Digitized by Google

pilée[1], dont les traces sont encore visibles dans les surfaces de l'œuvre primitive que les travaux de reprise ont respectées.

A première vue, il semble assez difficile de déterminer la limite orientale de l'avant-corps du v^e^ siècle. La réédification au Moyen âge de la courtine wisigothe effondrée ainsi que la restauration moderne du saillant oriental de la Marquière, en renouvelant l'aspect général du secteur, ont fait disparaître les traces du raccord de l'ouvrage sur l'enceinte. Mais un reste de substruction en dos d'âne bossue encore la surface des lices, au pied de la Marquière. La position de ce témoin, allongé perpendiculairement à l'enceinte, doit correspondre, du côté du levant, à la limite que nous recherchons; cette limite, englobant la Marquière, rejoignait le mur d'enceinte au fond du retour correspondant.

Quant à la bordure septentrionale, elle reste incertaine. On pourrait peut-être la rechercher du côté de l'épaulement de terrain qui longe l'étroite piste pour piétons, aux abords et en deçà de la barbacane Notre-Dame; mais il y a tout lieu de craindre que les travaux d'établissement de l'ouvrage du xiii^e^ siècle n'aient, sur ce point, considérablement altéré l'état ancien des lieux.

On a voulu identifier les surfaces en blocages, visibles à fleur de terre depuis la Marquière jusqu'au delà de la Porte du Bourg, avec les décombres de la courtine correspondante, détruite par renversement au cours d'un siège mystérieux, attribué tour à tour aux Sarrasins, aux Francs ou même aux troupes de Trencavel en 1240. On a cru reconnaître des restes d'anciens cordons dans les fragments de briques, mélangés à ces masses

1. Sur ces sortes d'enduits, déjà observés dans l'enceinte romaine de Vienne, cf. A. de Caumont, *Abécédaire, ère gallo-romaine*, p. 125.

Digitized by Google

informes. En réalité, ces surfaces raboteuses sont les vestiges, imparfaitement déblayés, d'un agglomérat compact d'infrastructure, monté dans l'intérieur du périmètre de l'avant-corps pour porter un chemin en rampe qui, partant d'une première entrée à la limite basse de la clôture (Porte d'Amanliar), s'élevait par un double lacet jusqu'au palier précédant la Porte du Bourg[1].

Les assises profondes de ce blocage constituent le cœur de la croupe gazonnée, qui s'étend au-devant de la porte. Il y a quelques années, des travaux de sape, poussés en plein massif pour l'installation d'une canalisation d'égout, se sont heurtés longtemps à la résistance tenace de ce récif de substructions puissantes et homogènes.

TOUR DE SAMSON[2]

Sur la campagne : Le soubassement relève des dispositions originales de la tour; dès le v[e] siècle, il exposait au-dessus du sol d'assiette l'ensemble parallélipipédique de sa masse, parementée en petit appareil. Des reprises modernes ont rapproprié l'arête supérieure de l'ouvrage ainsi que les cornes des saillants que le temps avait émoussées. Dès le Moyen âge, un rempiètement d'appareil avait exactement raccordé, le long du noyau déchaussé d'infrastructure, la surface du sol des lices aux basses assises du parement d'élévation.

1. Foncin (1866, p. 86 et 190) est sur la voie de l'explication rationnelle, en proposant d'identifier ces substructions avec le pied de l'*escalier* qui descendait à la porte [d'Amanliar].

2. Ainsi baptisée, selon Foncin (1866, p. 87, 90; 1902, p. 86, 169), du nom d'un des anciens propriétaires.

Digitized by Google

Entièrement reconstruit par Viollet-le-Duc, le fût de la tour s'implante directement sur le soubassement restauré[1]. De l'œuvre originale, il ne conserve qu'un mince anneau de dix lignes d'appareil, à la base, et quelques arrachements de l'ancien parement sur la joue occidentale, près du retour.

Les deux paliers, travestis dans la manière néo-wisigothe, sont éclairés par deux groupes de trois et six fenêtres d'inégale grandeur, qui se chevauchent.

Viollet-le-Duc a prodigué la décoration de briques sur ces larges surfaces livrées à sa discrétion. Un premier cordon, triple, ceinture le fût à douze assises de distance de la crête du soubassement; il est doublé, onze assises plus haut, d'un bandeau à quatre filets, accouplés deux par deux, à deux assises de distance : les deux premiers filets isolés l'un de l'autre par un rang de moellons; les deux autres rapprochés sur joint de lit. Ensuite, la décoration se fait plus sobre; jusqu'au cordon simple qui, vingt-sept assises plus haut, relie les impostes des grandes baies, on ne relève qu'un filet intermédiaire, à douze assises du précédent bandeau. L'arc des grandes baies est tourné en tablettes d'argile sur joints de liaison ; il est en plein cintre et extradossé d'une ligne de briques.

Le réseau d'enluminure de l'étage élevé s'amorce, à dix-neuf assises de la ligne d'impostes des grandes baies, par un filet en bordure inférieure des trous de hourdage; ce filet est rehaussé, six rangées de moellons au-dessus, par le triple cordon des appuis des petites baies, soutenu lui-même d'un cordon simple joignant, quatre assises plus haut, la ligne des impostes. Le plein cintre des petites baies est façonné en briques sur joints

1. Au rapport de Foncin, on aurait démoli, entre 1866 et 1902, « un parapet moderne, plat et lisse, à angle calculé pour le tir des armes à feu », qui dénaturait la tour.

Digitized by Google

de mortier; il n'est pas extradossé et l'arc, par son sommet, touche à la corniche de l'ouvrage.

Un comble couronne la tour.

Sur la ville : A la hauteur du flanc méridional, le massif de soubassement du corps libre de la tour est partiellement engagé dans un amoncellement de décombres, entassés à pied d'œuvre. De même, la face plate est masquée, à la base, par une masure croulante adossée à la tour[1]. Le parement d'origine, en menus moellons, tapisse 7 mètres passés d'élévation; le reste du mur, jusqu'au faîte, est le produit de la reconstruction moderne à la wisigothe. A six rangs d'assises d'un premier filet dérivé du cordon extérieur des appuis de hourdage, se développe le réseau de briques qui embrasse, dans le même ensemble décoratif, la fenêtre murée du dos plat et les petites baies du corps renflé. Le pignon est coupé de quatre cordons : le premier, double, à six rangs d'assises du sommet de l'arc de la baie; les deuxième et troisième, simples, de quatre en quatre assises; le quatrième, double, à trois rangs d'assises du troisième.

Les portes latérales sont du type spécial créé par Viollet-le-Duc, avec arc bombé de couverture sous plein cintre de décharge, le tout en briques. Le cordon d'impostes des trois baies de l'étage bas rejoint les montants septentrionaux des deux portes à mi-épaisseur des arcs bombés, sans pénétrer plus avant sur les flancs.

1. Un logis moderne sur substructions anciennes est signalé à la même place par Foncin et par Jourdanne (1900, p. 98; 1905, p. 58); il est visible sur un cliché Verguet pris en 1865 (A n° 68), en arrière-plan du corps micylindrique de la tour qui se trouvait, à cette époque, rasée jusqu'au niveau du premier palier.

Digitized by Google

Intérieur : Du premier palier, élevé sur 5 mètres de corps plein[1], la construction ancienne se limite à un tronçon de dos plat, relié par les amorces des murs latéraux primitifs à l'élévation restaurée du corps creux. Ces restes sont parementés sur 3m50 de haut en petit appareil d'origine. La salle, réédifiée dans le style néo-wisigoth, mesure 4m80 × 4m70 dans les axes; la hauteur d'étage n'est pas inférieure à 3m85. Les pleins cintres en briques des trois fenêtres sont tournés sur 0m90 d'épaisseur de baie; les montants sont rigoureusement parallèles; l'ébrasement est nul. Une longueur de rayon uniforme (0m45) détermine la courbure des arcs d'intrados. La hauteur d'appui est de 1 mètre et l'axe transversal des ajours mesure 1m35. A 0m60 de la tablette, sont disposés symétriquement, dans l'épaisseur des baies, les corbeaux à gorge pour volets mobiles.

Les portes sont pratiquées dans le même diamètre latéral. Du modèle d'arc surbaissé, tangent par le sommet du bandeau au diamètre du plein cintre de décharge, la double réplique extérieure s'expose également à l'intérieur. La surface d'ouverture varie légèrement d'une baie à l'autre. Vers la Marquière, on mesure 2m13 de hauteur sous clé et 1m40 de largeur au seuil; vers le Moulin d'Avar, la hauteur tombe à 2m05, mais la largeur passe à 1m45.

Le deuxième palier n'offre pas de particularité intéressante; les six fenêtres qui l'ajourent reproduisent, en réduction, le modèle des baies de la chambre inférieure. En imitation de la pratique wisigothe, Viollet-le-Duc a fait ressortir, à fleur de parement, les cordons des impostes et des appuis, qui accompagnent, à l'extérieur, les bandeaux d'archivoltes des deux groupes de baies. Il a fait paraître également les cordons du pignon.

1. Y compris l'aire en béton du palier, qui s'élève d'une épaisseur de marche au-dessus du dallage de la coursière.

Digitized by Google

DE LA TOUR DE SAMSON A LA TOUR DU MOULIN D'AVAR

Sur la campagne : Œuvre wisigothe de la base au sommet, ce front de clôture est aujourd'hui reparementé à neuf dans toute la haute élévation; la surface restaurée mesure sa plus grande étendue du côté du Moulin d'Avar. Le parapet crénelé a été restitué par Viollet-le-Duc sur tout le développement de la courtine.

Le niveau d'affleurement de l'ancienne fondation affecte l'aspect d'une crête de mur fruste, couronnée, du côté du Moulin, par une ligne de moellons bruts, posés de champ et étroitement bloqués les uns contre les autres. Ce mur est relié au soubassement de la tour du Moulin, à la hauteur du lit inférieur d'un gros bloc d'appareil enchâssé à la base de ladite tour.

Un cordon de tablettes, larges et épaisses, juxtaposées sur un rang, est séparé par cinq rangs d'assises de la crête de la fondation wisigothe. C'est le prolongement, assez vite interrompu, d'un élément de briquetage qui avait son plein développement sur la muraille du Bourg; le raccord, en équerre, est visible au fond du retour formé par la jonction des deux constructions. Cet élément de base était appuyé sur le mur du Bourg, à deux assises près, d'un cordon triple dont il ne subsiste plus que l'amorce, faite de trois briques superposées, très ébréchées.

Des divers cordons qui sillonnent toute la largeur de la courtine, certains ont été remis à neuf, en même temps que le parement, dans la partie de l'élévation avoisinant le Moulin d'Avar; du côté opposé, ces mêmes cordons ont servi de tenants et de modèles pour l'ornementation de la partie basse de la tour de Samson. Un cordon triple est élevé de vingt-deux assises au-dessus du cordon de base, dérivé de la muraille du Bourg. Il est

Digitized by Google

doublé, onze assises au-dessus[1], d'un bandeau à quatre éléments, accouplés deux à deux, à trois assises de distance : les deux premiers filets espacés d'un rang de moellons, les deux autres accolés sur joint de lit. A quatorze assises de ce bandeau, le parapet crénelé expose le double filet parallèle en bordure des trous de hourds et, par-dessus, la ligne qui coupe horizontalement les merlons, à un rang de moellons de la racine. Interrompu presque aussitôt qu'amorcé, un cordon double s'insinue au fond du retour oriental du Moulin d'Avar, entre la dixième assise du réseau d'appareil de la courtine et un gros bloc de soutien serti dans l'œuvre à fleur de parement.

Sur la ville : Au pied du retour et dans l'angle de liaison de la courtine avec la tour de Samson, apparaît une amorce minuscule de l'œuvre primitive, élevée de six assises. Le travail de restauration n'a eu qu'à rétablir le petit appareil d'un bout à l'autre et sur toute la surface de la travée, en se modelant sur cet élément de repère. La courtine et la tour du Moulin d'Avar entrent en conjonction par simple insertion du corps réfectionné de parement dans une échancrure du flanc de la tour.

Les trois cordons de briques du parapet crénelé pénètrent à l'intérieur.

TOUR DU MOULIN D'AVAR[2]

Sur la campagne : Puissamment articulée sur l'enceinte, la tour emprunte une importance particulière à sa situation, exposée sur

1. Neuf assises seulement, dans la partie du champ de parement refaite par Viollet-le-Duc.

2. Avar est le patronymique d'une très ancienne famille de meuniers de

Digitized by Google

un des saillants de la place, ainsi qu'au voisinage de la poterne qu'elle flanque de près.

Aujourd'hui comme aux temps wisigoths, la tête du soubassement de l'ouvrage émerge du sol de la butte qui, par le pied de la tour, gagne l'entrée de la poterne. Largement écorché sur toute la surface et réduit à quelques lignes disloquées de moellons, l'ancien parement d'origine n'habille qu'imparfaitement la

la Cité. En 1636, Jean-Pierre Avar prend à bail le moulin de la Gravette (Étude Escarguel, minutes Puyssanges, 1635-1636, fol. 593 v°). En 1787, Raymond Avar est propriétaire du moulin de la poterne (Arch. de Carcassonne, CC 97, fol. 120 v°). Au rapport de Foncin, un meunier du nom d'Avar vivait à la Trivalle vers 1865.

Sur le dessin bien connu du fonds Gaignières (Bibl. nat., Estampes, Va 17, fol. 26), le moulin de la poterne, avec ses ailes et son toit conique, est identifié par la courtine montante qui va rejoindre la Charpentière. On le distingue également sur une lithographie, non signée, représentant la Cité vue du nord-ouest (Va 17, fol. 37). Une autre lithographie exécutée par Ed. Hostein, sur un croquis de Chapuis, porte les deux silhouettes des moulins du Connétable et d'Avar (Va 17, fol. 36). Une lithographie de Villeneuve donne une vue du moulin d'Avar en 1835.

A cette époque, l'édifice, tronconique, était bâti en retraite sur la couverture en terrasse du second poste de la tour; le toit, surbaissé et légèrement débordant, était en tuiles creuses. L'habitation du meunier s'adossait à la face plate de la tour; un corps grêle de bâtiment s'élevait le long de la joue orientale, en deçà de la courtine et jusqu'à la plate-forme du moulin. L'arc en plein cintre de l'une des baies latérales est figuré sur la vue. En 1865, l'édifice était aux trois quarts ruiné. Sur une épreuve photographique du chanoine Verguet, prise de l'intérieur de la Cité, on n'aperçoit plus que l'entrée occidentale dans un reste de construction tronconique. La maçonnerie du moulin et la construction de la tour sont nettement différenciées. Réduite à l'état de carcasse, dépouillée en grande partie de son parement, la tour émerge d'un chaos de pierres disjointes et présente, à la hauteur du premier poste, deux larges brèches : l'une correspond, vers l'ouest, à l'ancien passage donnant sur le chemin de ronde; l'autre marque l'emplacement d'une porte de communication entre le logis du meunier et l'entrepôt occupant le premier palier de la tour, au-dessous de l'ancienne chambre des meules. — Foncin a rapporté la trouvaille, parmi les décombres, d'une vieille meule cerclée de fer.

Digitized by Google

masse inerte du blocage. Sur l'aire de cette infrastructure, très entamée le long des arêtes, se superposent quatre assises de gros blocs de cuirassement. Visibles, d'une part, sur la joue occidentale de la tour, non loin de l'un des pieds-droits de la poterne, ces blocs sont en correspondance, d'autre part, dans le pli de la joue orientale, avec trois étages apparents de quartiers d'assises, dont deux — ceux du dessus — forment tenons et s'engagent dans la courtine contiguë. Quelques-unes de ces pierres d'appareil font saillie sur le revêtement de parement, appliqué au Moyen âge jusqu'à mi-élévation, du côté de la poterne[1]. A l'opposé, le revêtement en question est remplacé par un plaquis superficiel de mauvais matériaux, qui empiètent sans grâce sur la maçonnerie du v^e^ siècle.

La moitié supérieure de la tour, à partir de la naissance du corps creux, est le produit d'une restauration moderne, substitué aux ruines sacrifiées de l'ancien moulin. Pour racheter une imperceptible déviation de la joue orientale du fût cylindrique, Viollet-le-Duc a édifié sa construction suivant un tracé légèrement excentrique par rapport à l'axe longitudinal de la tour primitive, en sorte que sa propre élévation est en retraite de 0^m^ 20 sur le bord libre du noyau d'origine.

Comme à la tour de Samson, les groupes de fenêtres des deux paliers sont percés en chevauchement.

La décoration de briques n'affecte que la moitié supérieure de l'élévation. Le premier cordon, qui est triple, se lie par son élément supérieur au cordon qui, dans la courtine contiguë venant de la tour de Samson, rechampit la ligne inférieure des trous de

1. J.-P. Cros-Mayrevieille (*Monuments*, 1876, p. 43), Foncin et Boyer (1884, p. 62; 1902, p. 65) ont émis l'opinion que ces réparations, plus nettes ici que sur les élévations voisines (?), étaient contemporaines de la construction du Château; ils les datent, en conséquence, du xi^e^ siècle.

Digitized by Google

hourdage. Entre ce cordon qui ceinture le fût à six ou sept assises au-dessous des grandes baies et le cordon simple qui relie la ligne des impostes, la distance est exactement partagée par un bandeau à deux rangs de briques, séparés par une assise de moellons, lequel joint la naissance des montants au-dessus des appuis. L'archivolte des baies est un bandeau de briques sur joints de mortier; elle est extradossée d'une ligne de briques. Sur vingt-six assises environ, dont vingt en petits échantillons d'appareil original, la surface du fût reste nue, entre le cordon des impostes et le bandeau des trous de hourds. Des quatre lignes groupées dans ce bandeau, trois sont en bordure inférieure et une est en bordure supérieure des percements rectangulaires. Le filet unique est rehaussé, cinq rangs de moellons au-dessus, par le triple cordon des appuis des petites baies, soutenu lui-même par le cordon simple, joignant, à quatre assises de là, la ligne des impostes. L'arc en briques des petites baies n'est pas extradossé et il touche, par le sommet, à la corniche de la tour.

Un bout de cordon perdu se détache de l'archivolte, à cinq assises au-dessus du filet des impostes, dans celle des trois fenêtres basses qui regarde le couchant, et disparaît presque aussitôt derrière la façade de la poterne.

Par-dessus la corniche, s'arrondit le comble de couverture.

Sur la ville : Les effets de la restauration sont plus étendus sur le dos plat que sur le corps renflé de la tour. Ici, le champ d'appareil d'origine n'excède pas $4^{m}50$ d'élévation[1]. Au-dessus de cette limite, jusqu'à la pointe du pignon, la disposition des assises réédifiées n'affecte pas, à beaucoup près, la belle rectitude des lignes inférieures.

1. Encore est-il assez largement envahi, vers le milieu, par le produit de la restauration.

Digitized by Google

La fenêtre ouverte sur la ville est du type des baies ajourant le second palier de la tour; elle est parée des mêmes éléments de briques prolongés. Les quatre cordons du pignon se superposent dans l'ordre suivant : cordon n° 1, double, à six rangs d'assises du sommet de la fenêtre; cordons n°s 2 et 3, simples, à trois et quatre rangs d'échelons; cordon n° 4, double, à trois rangs du cordon n° 3. Le filet d'impostes des grandes fenêtres extérieures rejoint, à la naissance des arcs bombés sous pleins cintres de décharge, la couverture des portes de côtés. En se détachant de la porte occidentale, à la tête du montant méridional, cet élément vient se couder carrément à l'arête et pénètre d'environ 0m 30 sur le dos plat.

Vers le pied de la tour, à 1m 50 du sol, sont scellés dans le mur deux corbeaux en pierre. G. Jourdanne pense se trouver en présence d'un dispositif d'appui pour un plancher volant, jeté d'une courtine à l'autre[1]. Nous inclinons de préférence à voir dans ces accessoires une maigre survivance des anciens aménagements intérieurs du logis, qui servait d'habitation au meunier.

Intérieur : Le chemin de ronde aborde de plain-pied le palier inférieur, élevé de 6m 70 au-dessus de la base du corps massif de la tour. La salle, longue de 5m 65 dans l'axe antéro-postérieur et large de 4m 05 d'un bout à l'autre du diamètre latéral, a été remontée, de nos jours, à 3m 95 d'étage; mais le petit appareil d'origine, répandu sur la surface intérieure, ne s'élève pas au delà de 3m 50 de niveau supérieur. L'emplacement restauré d'une brèche s'inscrit au centre du dos plat, sur le fond patiné du parement ancien.

Les fenêtres ont été restituées sur les débris des encadrements

1. *Carcassonne*, 1900, p. 98; 1905, p. 58.

Digitized by Google

primitifs. La distribution des jours a été déterminée par la nécessité tactique de ménager à la garnison des vues aussi étendues que possible sur deux aspects opposés du front de défense. C'est pourquoi, les massifs intermédiaires des trois baies ont été montés sur plan trapézoïdal, à grande base tournée vers la campagne. La fenêtre qui domine la tour de la Glacière a été intentionnellement désaxée et ouverte de biais, pour assurer aux défenseurs le commandement effectif sur les abords immédiats de la poterne. Dans les deux autres baies, l'ébrasement intérieur a été réduit au minimum et le massif d'appui baissé et aminci, afin de rapprocher l'homme d'armes de la périphérie du flanquement, pour élargir l'horizon sous ses yeux (*fig.* 24).

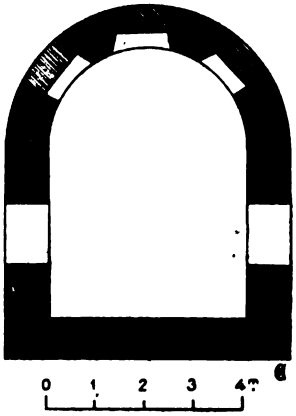

Fig. 24.
Plan du palier sur aire du Moulin d'Avar.

La voussure des fenêtres ébrasées est réglée, à l'intrados, dans le plan des archivoltes, par des rayons de 0^m45 (extérieur) et 0^m55 (intérieur), sur des épaisseurs de baies de 0^m95; l'arcade ouverte sur la poterne ne subit aucune déformation et, sur ses montants parallèles, elle offre, au dehors comme au dedans, un diamètre invariable. Les pleins cintres tournés en briques, sans autre alliage que deux moellons taillés formant sommiers, s'appuient sur d'épaisses impostes en argile cuite, qui prolongent leur cordon sur les flancs de la tour. Ces plateaux passent par le plan supérieur des appuis de mantelets, introduits par Viollet-le-Duc dans les embrasures. Les archivoltes des arcs sont extradossées et se joignent aux naissances.

Refaites à neuf, les portes sont du modèle appliqué à la tour

Digitized by Google

de Samson, mais un peu plus petites. Les hauteurs d'ouverture tombent à 1m95 (vers la Charpentière) et 1m92 (vers Samson); les largeurs au seuil accusent 1m22 (vers la Charpentière) et 1m25 (vers Samson).

Le palier supérieur est, comme d'habitude, un ouvrage d'interprétation. Huit fenêtres, du modèle vulgarisé par la tour précédente, sont disposées en collerette, à raison de quatre dans le corps renflé et de quatre sur les flancs, celles-ci accouplées deux à deux dans le prolongement des montants des portes de la salle basse. L'ouverture de la face plate constitue un neuvième échantillon isolé de la série. Tous les cordons de briques de la haute élévation, à partir du cordon triple des trous de hourdage et y compris les éléments du pignon, sont apparents à l'intérieur de la tour.

POTERNE D'AVAR

Sur la campagne : L'escarpement qui prend naissance à quelques pas au-dessous de la tour du Moulin d'Avar gagnait primitivement, par une série d'ondulations, le retour oriental de la tour rasée. Ce n'est qu'au bout de plusieurs siècles, au moment de la création des lices, que la rampe s'est partiellement adoucie et que le sol s'est trouvé ramené au profil actuel.

Les ingénieurs goths n'ont pas méconnu la valeur topique du relief primitif. Ils ont parfaitement discerné qu'en combinant l'élévation du site avec les avantages du changement de direction, qui survenait opportunément à cet endroit précis dans le tracé de l'enceinte, il devenait possible de dissimuler, à l'abri d'un flanquement de soutien, un ouvrage de sortie, pour tenir suspendue sur l'assaillant, occupé dans la dépression voisine, la menace perpétuelle d'une brusque attaque de flanc.

Digitized by Google

A peine la construction de la tour du Moulin d'Avar était-elle commencée, qu'un nivellement dut être pratiqué, suivant la tête du soubassement cubique, pour aménager en plate-forme la section de l'escarpement, contiguë au flanc occidental de la tour. En gagnant vers l'ouest par sa bordure extrême, cette plate-forme ne tarda pas à se trouver en contre-bas d'un talus à pic, surélevé à la crête d'environ $3^{m}50$ au-dessus de l'aire de la poterne projetée. Dans cette situation, l'emplacement était exposé aux contre-coups périlleux d'un soudain affaissement de la butte limitrophe, sous le poids du tronçon d'enceinte qui était appelé à couronner la position. Qu'un brusque tassement de terrain vînt à se produire et la future courtine risquait de se déverser latéralement sur la poterne, qu'elle ne pouvait manquer d'écraser sous le poids de ses décombres. C'est pour prévenir un désastre de ce genre, en assurant l'équilibre de l'enceinte contre les surprises d'un sol médiocrement résistant, qu'une application particulière fut apportée, dans le détail, à la construction de la poterne. On ne mit en œuvre que des matériaux puissants, éprouvés. On établit la percée du passage couvert aussi près que possible de la tour, afin de réserver la plus grande épaisseur de maçonnerie du côté menacé. On disposa en avant-corps la façade de la poterne, afin d'augmenter le cube de l'ouvrage, en renforçant du même coup le massif d'épaulement (*fig.* 25)[1]. On porta enfin l'élévation à la hauteur de la courtine, dont il fallait, coûte que coûte, garantir la stabilité.

La baie, rectangulaire, mesure $2^{m}10$ sur $0^{m}95$ d'ouverture. Le pas de porte, exhaussé de $0^{m}70$, est constitué par deux larges

1. Rappelons que les eaux d'infiltration, acheminées au pied de ce massif par le relief du sol avoisinant, étaient évacuées au dehors par l'orifice de drainage qui débouche dans la partie basse de l'avant-corps, à 1 mètre du sol actuel.

Digitized by Google

blocs qui s'affrontent par leurs joints de côtés, dans l'axe de l'ajour. Ces blocs s'appuient sur un corps de blocage, parementé en petit appareil.

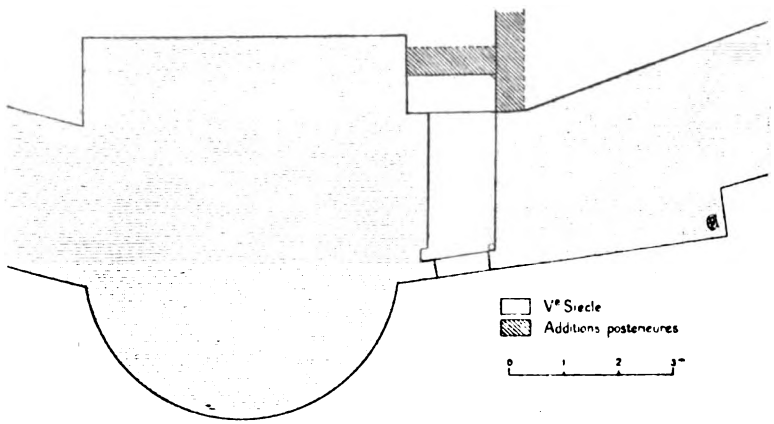

Fig. 25. — Plan de la poterne d'Avar.

Parmi les lourds quartiers de grès montés dans les pieds-droits, on distingue un prisme de poudingue artificiel[1] qui procède d'un remaniement très postérieur. Au-dessus du linteau, un arc de décharge développe son plein cintre, où de minces et longs claveaux alternent avec deux briques juxtaposées[2]. L'extrados est exactement modelé par un cordon ininterrompu de bri-

1. Décrit par Foncin (1866, p. 192, 193; 1902, p. 86, 171) : « un bloc de béton dont les grains sont très gros », et avec plus de développement, par Jourdanne (1900, p. 113; 1905, p. 70) : « bloc de béton à cailloux concassés, coulé et pilonné dans un encaissement, à base de chaux hydraulique ».

2. Le modèle est à rapprocher de la porte du v^e siècle, observée par F.-P. Thiers à la chapelle de Gléon (*Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 314) et aussi de certains arcs de Sens, décrits par B. Ledain : « pleins cintres avec des bandes de briques dessinant les archivoltes et des claveaux, composés d'une pierre et de deux briques posés alternativement » (*Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, t. XXXV, 1870-1871, p. 205).

Digitized by Google

ques. La surface demi-circulaire du tympan est occupée par un garnissage de menus moellons taillés, soigneusement rejointoyés à une époque récente; elle est partagée par une flèche en faux poudingue, qui est le produit d'une reprise d'œuvre, comme l'échantillon du montant.

Les basses assises de l'avant-corps offrent une double ligne de gros blocs, disposés en gradins sur la masse, aujourd'hui déchaussée, d'infrastructure. Les assises hautes, en petit appareil, sont arasées de cordons de briques : 1° à hauteur du recouvrement de la baie (cordon double de la ligne des impostes)[1]; 2° à la limite supérieure de l'œuvre wisigothe (cordon triple, en concordance avec le bandeau n° 1 du Moulin d'Avar). Ces cordons sont séparés l'un de l'autre par environ deux douzaines d'assises de petit appareil; ils se coudent en équerre à l'arête libre de l'avant-corps.

La maçonnerie de la façade a été en partie refaite par Viollet-le-Duc; toutefois, certaines surfaces de parement offrent des traces non équivoques de reprises beaucoup plus anciennes : tels sont ces renformis en grès rouges, disséminés parmi le petit appareil au-dessus du bandeau d'imposte et sur la partie de l'élévation qui domine la baie. La taille et les dimensions des pierres rappellent la forme et les mesures de certain type d'appareil du Château comtal.

La crête de la courtine wisigothe a été retondue au XIII^e^ siècle pour recevoir le parapet crénelé qui s'édifie, en retraite de l'œuvre principale, au-dessus du cordon à trois rangs de briques. Au moment de la restauration, Viollet-le-Duc s'est appliqué à restituer une logette en surplomb sur la façade de l'avant-corps,

1. Quatre rangs de briques superposés tiennent l'étroit front de muraille entre le linteau de la porte et le flanc de la tour, au-dessous et à la naissance de l'arc de décharge.

Digitized by Google

d'après les débris subsistants d'une console à double enroulement.

A la porte fait suite un passage couvert que limitent, à 2m60 du seuil, deux blocs de calcaire juxtaposés de champ, dans la largeur du boyau. En contact avec l'arête postérieure de la pierre et portant à cru sur le sol, est bâti un mur de moellons bruts. L'élévation de ce mur qui affleure par la crête au niveau du sol intérieur de la Cité étant parallèle à la direction du mur d'enceinte, il s'ensuit qu'un espace vide se creuse entre la limite postérieure du couloir et la clôture qui lui fait face. Une obscurité opaque enveloppe la partie haute de cet arrière-corps dont l'aspect rappelle assez exactement celui d'un fond de cheminée à canon rectangulaire, et qui, au niveau de l'orifice supérieur, se trouve isolé du dehors par deux larges dalles de recouvrement (*fig. 26*).

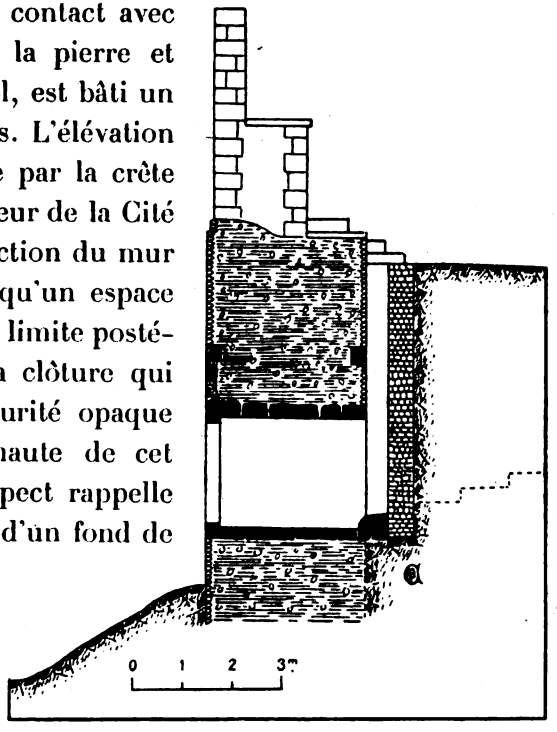

FIG. 26.
Coupe transversale *ee* de la poterne d'Avar.

En explorant l'extrémité du boyau dans la partie basse exposée au jour, on remarque qu'à la droite de l'observateur tournant le dos à l'entrée, un garnissage de moellons bruts, de facture moderne et sommaire, a été introduit dans l'encoignure, en affleurement avec le parement du mur latéral, pour prolonger le tracé de ce mur jusqu'à la maçonnerie du fond, à travers une brèche de l'enceinte. Du côté opposé, cette disposition ne se reproduit

Digitized by Google

pas et à l'extrémité d'un bref cul-de-sac compris entre les deux murs parallèles, la tour du Moulin d'Avar expose une partie de sa carcasse.

Reportons maintenant nos yeux sur le couloir. De part et d'autre d'une aire dallée de 1m20 de largeur, les murs latéraux étagent leurs quatre assises de quartiers taillés sur joints de mortier. Les blocs directement exposés aux atteintes du vent du sud-ouest (*cers*) ont subi des dégradations profondes : arêtes écornées ou arrondies, surfaces délitées ou creusées de cavités ovoïdes[1]. Ailleurs, les pierres, protégées par leur orientation, se sont conservées à peu près intactes et présentent encore, par endroits, les stries caractéristiques du layage.

Parmi les cinq blocs, liés à joints de mortier, du plafond, deux sont de dimensions énormes et inusitées. Profondément rongés pour la plupart, ils sont tous plus particulièrement attaqués à hauteur d'imposte, le long du pied-droit oriental du passage. Dans le principe, ils reposaient par leurs extrémités sur de larges plateaux de liaison, en argile cuite[2]. Les plateaux de la face orientale se sont partiellement émiettés sous l'action de l'humidité[3]; sur la face occidentale, plusieurs échantillons sont en place et paraissent bien conservés.

1. Il s'agit là de manifestations, en quelque sorte classiques, du phénomène éolien, bien connu des géologues.

2. Victor Petit signale au cirque de Fréjus l'emploi généralisé de plateaux de terre cuite ou larges briques, comme cordons d'impostes ou d'appuis, à la naissance des voûtes des galeries et des escaliers. — A. de Caumont, *Abécédaire, ère gallo-romaine*, p. 354, et *Congrès archéologique de France*, 33e session, 1866, p. 293.

3. La brique a subi l'effet pernicieux du voisinage des grès soumis aux intempéries. Le grès, dit Viollet-le-Duc, a la propriété d'absorber rapidement l'eau du sol et de l'atmosphère. Si sur des assises de grès habituellement exposées à l'humidité on pose des matériaux qui se salpêtrent facilement (c'est le cas de l'argile cuite), on voit bientôt la décomposition se

Digitized by Google

La liaison de la poterne avec la tour d'appui s'effectue par insertion directe des mégalithes de la galerie dans un évidement correspondant de la tour. Ce détail architectonique ne laisse subsister aucune incertitude sur l'époque comparée des deux ouvrages : ils ont été édifiés simultanément. Dans l'alternative contraire, il eût été difficile, sinon impossible, à deux groupes de constructeurs, survenant à des intervalles différents, de réaliser le raccord parfait en forme de pli que l'on observe, au fond du cul-de-sac, entre l'une des assises de blocs de base de la tour et l'assise correspondante — la deuxième à partir du sol — des mégalithes de la poterne.

On a cru distinguer dans l'ouvrage que nous venons de décrire la carcasse d'un appareil élévateur, d'un monte-charge[1]. Cette opinion n'est pas soutenable. De prime abord, s'affirment des dissemblances spécifiques entre l'œuvre de la galerie et le mur du fond. Celui-ci, dressé sur son pied de fortune, est un ouvrage fruste et hâtif; on ne peut en dire autant de l'armature robuste et bien équilibrée de la poterne. Or, comment concevoir que sur les faces d'un même ouvrage, il n'y ait pas identité de matériaux et d'appareil? D'autre part, pourquoi les constructeurs se seraient-ils mis en peine d'imprimer la courbe d'un plein cintre de décharge, élégamment alterné de claveaux et de briques, sur la paroi postérieure de la galerie, au débouché de celle-ci, et en regard de la partie haute, perpétuellement vouée aux ténèbres, de l'arrière-corps? Une ornementation semblable, condamnée par son emplacement même, leur eût paru, pour le moins, superflue. Si donc nous la relevons aujourd'hui, après nous être assuré qu'elle

produire près de leur lit touchant au grès, et cette décomposition ne s'arrête plus, elle monte chaque année (*Dictionn. d'architect.*, t. VII, p. 128).

1. Opinion émise tour à tour par Jourdanne (1900, p. 98; 1905, p. 59), Foncin (1902, p. 171), Louis Serbat (*Congrès archéologique de 1906*, p. 30).

Digitized by Google

est la réplique fidèle de l'arcade de la façade extérieure, c'est parce que, dans le programme primitif, elle répondait, en réalité, au second aspect d'un même élément architectonique, appliqué, dans un juste souci de la symétrie, aux deux extrémités libres du boyau[1].

La galerie se prolongeait à l'intérieur de la Cité par un passage à ciel ouvert, qui devait nécessairement gagner du niveau en s'éloignant de l'enceinte, la poterne occupant au v^e^ siècle, tout comme aujourd'hui, une position basse par rapport au sol de la ville. Il est possible que l'itinéraire de la rampe en question fût jalonné de paliers; le bloc que nous relevions en commençant, au débouché de la galerie couverte, peut être l'un des quartiers d'épaulement qui jadis s'étageaient en gradins, de distance en distance.

A l'entrée sur la campagne, la poterne était munie d'une porte à simple vantail, pivotant sur son montant de feuillure. Les deux tourillons tenant au montant entraient dans des crapaudines métalliques, qui étaient elles-mêmes scellées dans des douilles en forme d'alvéoles rectangulaires, visibles sur la pierre en arrière du jambage occidental de la baie, au niveau des écoinçons. Une fois rabattu contre la feuillure, le vantail était assujetti sur le cadre à l'aide d'un dispositif aussi simple qu'ingénieux. Un évidement, pratiqué dans le sens vertical sur toute l'élévation de la paroi orientale du corridor, le long de la feuillure, était disposé pour recevoir un madrier mobile, de longueur correspondante à la hauteur du châssis de fermeture. Ce madrier, s'insinuant entre ledit châssis et l'arrêt formé par le coude postérieur

1. Notons en passant les variations de Jourdanne, qui après avoir d'abord accueilli *de plano* l'explication du monte-charge, semble se raviser et énonce plus loin que la porte pourrait être « la sortie d'un couloir qui tournait à angle droit » (1900, p. 113; 1905, p. 70).

Digitized by Google

de l'évidement, adhérait au montant de battement sur toute sa hauteur et l'empêchait de décoller, quelle que fût la violence des pesées exercées du dehors. Le madrier était maintenu dans sa gaîne verticale par la pression contre son bord libre d'une seconde pièce de bois, dont le talon venait butter, à l'opposé, dans une entaille pratiquée sur la paroi occidentale du passage[1]. Quand de l'intérieur de la poterne le regard se porte sur l'entrée, on aperçoit à une faible hauteur au-dessus de l'aire dallée, dans le mur occidental et contre la feuillure, deux cavités superposées qui affectent la forme de minuscules culs de four. En vue de fortifier contre l'assaillant la partie basse du vantail, plus directement exposée que le reste du panneau aux coups de sape, les charpentiers du v[e] siècle avaient imaginé d'appliquer sur la face externe du châssis une armature faite de deux lames plates en fer, qui étaient disposées à o[m]12 l'une de l'autre, parallèlement au seuil[2]. Ces deux lames se repliaient de part et d'autre de la tranche de la membrure, pour venir s'assujettir solidement contre la face interne, à une courte distance des bords. Au moment de l'ouverture de la porte, durant le temps de régression du vantail, la double proéminence formée par les têtes saillantes des lourds rivets trouvait un logement dans les évidements correspondants de la pierre et ne contrariait pas le roulement des tourillons.

Deux rainures entaillent horizontalement le jambage occiden-

1. Sur ces types de fermetures à bascule pratiqués à l'époque romaine, cf. Viollet-le-Duc. *Dictionn. d'architect.*, t. II, p. 123; t. IX, p. 346; — *Bull. archéologique*, 1903, p. 310, 319. — Voir également la description d'une des portes de Jublains, dans *Bull. monumental*, 3[e] série, t. IV, 1858, p. 552.

2. Végèce recommande expressément de recouvrir les portes de cuir et de fer. Cité par A. Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 270. — Viollet-le-Duc rapporte que l'usage du fer était familier aux Barbares pour ferrer les huis et façonner des grilles (*Dictionn. d'architect.*, t. VIII, p. 291).

Digitized by Google

tal de la feuillure, au niveau des cavités en cul-de four. Le double sillon persiste encore, en dépit de l'état d'usure avancée de la pierre. L'une de ces rainures — la plus basse — se continue, suivant le tracé rectiligne du tronçon symétrique, sur le jambage opposé. De ce même jambage la trace de la rainure jumelle a disparu, à la suite du travail de reprise qui a substitué un massif de faux poudingue au primitif échantillon de grès. Il est aisé de s'assurer, à pied d'œuvre, que les deux entailles à section droite forment des rigoles symétriques, susceptibles de s'appliquer par recouvrement par-dessus deux lames de faible épaisseur, rivées sur la face externe du vantail. Nous inclinons à penser que l'écornure imprimée sur la paroi occidentale du couloir (2e assise au-dessus du dallage et 2e bloc à compter de l'entrée), n'est pas purement accidentelle et qu'on y peut distinguer, sous des dégradations postérieures, une échancrure au ciseau, apte à recevoir la poignée de manœuvre de la porte, quand celle-ci était ouverte et s'appliquait contre la jouée. Certains aspects de la cavité nous ont paru présenter des traces non équivoques du travail de l'outil. Aux heures de libre pratique du passage, le vantail était immobilisé contre le mur à l'aide d'une fiche d'arrêt qui s'insinuait normalement au sol, dans un trou approprié du dallage[1].

Nous ne pensons pas que, dans le principe, la poterne ait pu se trouver à découvert sur le front de clôture, comme elle s'y présente aujourd'hui. Visible du camp ennemi, elle manquait à sa mission, tombait sous le coup d'une surveillance incessante et ne se trouvait plus en état de dissimuler les agissements clandestins de la défense. Il est probable que l'esprit avisé des ingénieurs goths ne manqua pas de mettre à profit l'écart de niveau

1. Ce trou, ordinairement obstrué de terre, est percé à 0m45 du tableau de la porte et à 0m18 de la paroi occidentale de la galerie.

Digitized by Google

ABORDS DE LA POTERNE D'AVAR, CÔTÉ OUEST

État actuel.

Digitized by Google

Digitized by Google

ABORDS DE LA POTERNE D'AVAR, CÔTÉ OUEST

Avant la Restauration (Phot. Verguet, 1863).

Digitized by Google

Digitized by Google

qui sépare le pas de porte du pied de la courtine limitrophe[1], pour munir l'ouvrage d'un accessoire qui en compliquait l'accès et en dérobait la vue de l'extérieur.

En amoncelant en ligne de retranchement en avant du corps de la poterne la masse des terres arrachées pour accommoder ce secteur, on circonscrit entre le front de façade, le flanquement du Moulin d'Avar et l'escarpement du talus opposé, un réduit de plan barlong, qui, par un étroit défilé ménagé entre la saillie de la tour et l'extrémité libre de la levée de terre, s'abouche avec le chemin de descente vers l'entrée occidentale du Bourg[2]. L'orientation du défilé et le tracé du chemin côtoyant l'enceinte obligeaient un assaillant en marche vers la poterne à présenter le flanc sur un parcours appréciable, battu par les défenseurs de la tour d'Avar[3]. Parvenu à pied d'œuvre, l'ennemi ne pouvait jeter dans le réduit qu'un petit nombre d'hommes à la fois et l'exiguïté de cet espace clos le privait du champ nécessaire pour dresser contre la porte un engin de siège.

Si, par la pensée, on restitue la crête de la levée de terre à sa hauteur rationnelle, laquelle correspond, sur l'élévation actuelle,

1. Jourdanne (1900, p. 113; 1905, p. 69) a parfaitement situé au bas de la tour de Moreti l'origine de cet escarpement, qui devient de plus en plus abrupt à mesure qu'on s'approche du Château. Faute d'avoir présente à l'esprit la configuration particulière du terrain, Rathgen, de son propre aveu (p. 209), éprouve le plus grand embarras à expliquer la différence du niveau « romain », de part et d'autre du Moulin d'Avar.

2. C'est, en somme, une variété du *titulus* d'Hygin, c'est-à-dire un petit ouvrage défensif couvrant la porte.

3. L'ennemi, il est vrai, offre le côté gauche armé du bouclier et non le côté droit habituellement découvert. Mais quelque scrupule que l'on mît à se conformer sur ce point aux principes de Vitruve, il fallait compter parfois avec la configuration du terrain. Sans parler du *castellum* d'Henchir-Guedah-Ceder, bon nombre de forteresses romaines du sud tunisien sont munies de passages obliques, qui exposaient aux coups de la défense la gauche et non la droite de l'assaillant (*Bull. archéologique*, 1903, p. 340).

Digitized by Google

à l'intersection de l'ancien banc de fondation de la courtine par le plan occidental du coude de liaison de l'avant-corps, on constate que cette crête courait parallèlement au front de façade, au-dessus du niveau tracé par le linteau de la porte. Dans ces conditions, l'existence de la poterne pouvait rester quelque temps ignorée d'un ennemi mal instruit de la configuration des abords de la place, circonstance éminemment favorable aux retours offensifs de la garnison assiégée, pendant la première phase d'un investissement.

Est-il besoin d'ajouter que l'état actuel des lieux n'offre aucun reste apparent du dispositif que nous venons de décrire? Sur un sol comme celui qui nous occupe, bouleversé au cours des siècles, un simple terrassement constitue un ouvrage bien précaire, en supposant même — ce qui n'est pas une condition nécessaire, — que la levée de terre fût doublée d'une maçonnerie intérieure de revêtement.

Sur la ville : Au débouché de la galerie couverte, l'étroite voie montante du v^e^ siècle a disparu sous les terres amoncelées contre la face externe du mur de barrage, qui ferme le boyau. Dans toute l'étendue de l'ancienne dépression, le sol a été remonté par des apports étrangers, puis nivelé à la hauteur des dalles de recouvrement, qui bouchent l'orifice du faux canon rectangulaire de l'arrière-corps. Sur cette couverture de pierre s'appuient les deux premières marches d'un degré accédant au chemin de ronde. A l'opposé de la tour et au ras du sol de la ville, on distingue les restes d'un mur d'épaulement, perpendiculaire à l'enceinte, qui bordait, à l'ouest, la piste de la montée wisigothe.

Digitized by Google

SECTEUR III

DE LA POTERNE D'AVAR A LA TOUR PINTE

Les cinq membres du front de clôture marqué par l'emplacement de la tour rasée. — Tour de la Charpentière. — Tour disparue à la hauteur du fossé du Château. — Tour de la Chapelle. — Tour Pinte.

DE LA POTERNE D'AVAR A LA TOUR DE LA CHARPENTIÈRE

Sur la campagne : La section de l'enceinte qui s'étend de la poterne à la tour de la Charpentière n'est pas assimilable à une courtine ordinaire. Elle peut, à distance, donner l'illusion d'un mur tout d'une venue; à pied d'œuvre, elle se décompose nettement en deux courtines, symétriquement disposées de part et d'autre d'un ancien flanquement abattu. L'ensemble du tracé comprend six membres, articulés dans des plans légèrement obliques.

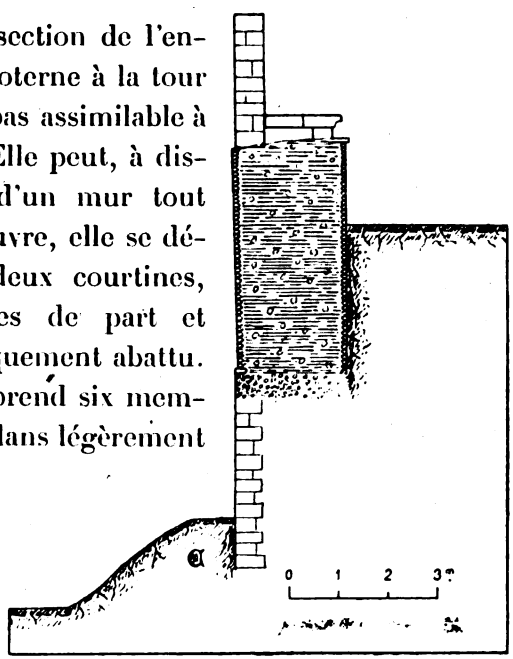

Fig. 27. — Coupe transversale *ff* de l'enceinte à l'ouest de la poterne d'Avar.

Le premier membre se détache de la poterne en retraite de $0^{m}80$ sur le coude de l'avant-corps, et se développe sur un peu plus de 14 mètres jusqu'à la hauteur du onzième trou de hourds, qui marque le milieu de la montée du

Digitized by Google

parapet crénelé. Soutenue par un rempiètement du XIII^e^ siècle, la masse de l'ancienne fondation se traîne horizontalement sur une épaisseur qui varie de o^m^5o à o^m^85 (*fig.* 27). Le petit appareil se superpose au banc d'infrastructure par une assise débordante, dont on suit, de proche en proche, la ligne dégradée. L'escarpement du talus qui garantissait l'inaccessibilité de la base rendait, à la rigueur, inutile l'appui de quartiers de renforcement. C'est pourquoi, sans doute, on n'aperçoit pas une seule pierre de ce genre au pied de l'élévation qui nous occupe. De larges pans écorchés du parement wisigoth ont été surchargés de plaquis misérables, où se mêlent des débris de carrière et d'abondants tessons d'argile cuite, briques et tuileaux.

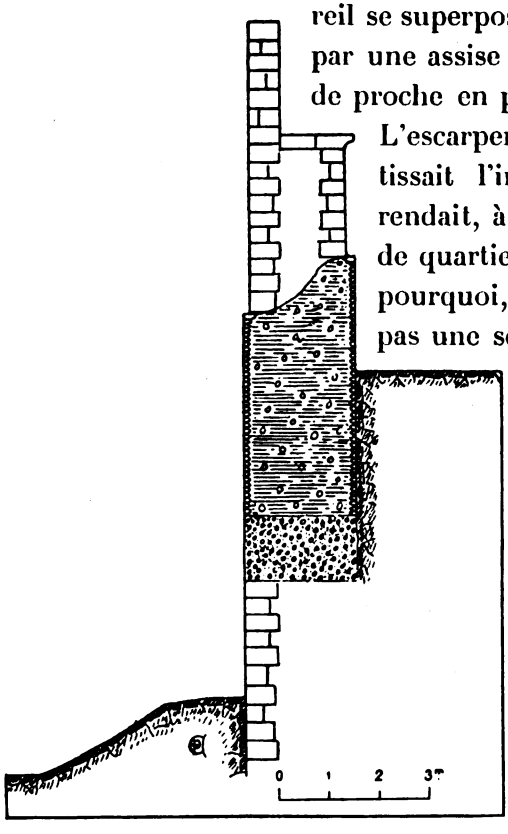

FIG. 28. — Coupe transversale *gg* de l'enceinte à l'est de la tour rasée.

Le membre n° 2 aboutit au retour oriental de la tour disparue. C'est un remontage planté au XIII^e^ siècle sur la courtine wisigothe préalablement retondue (*fig.* 28), pour accompagner l'exhaussement du chemin de ronde. Après une course de quelques mètres à peu près à la hauteur et dans le prolongement du lit précédent, la coulée du blocage d'infrastructure

Digitized by Google

se relève et s'épaissit en gagnant l'emplacement de la tour démolie. Ce mouvement ascensionnel, très accusé, profile en coupe transversale sur l'élévation l'un des versants de la croupe qui portait le flanquement disparu.

Les deux premiers tronçons présentent le petit appareil en réseau continu, d'épaisseur constante ; les assises, très éprouvées par le temps, sont coupées de nombreuses reprises en matériaux de fortune.

Beaucoup plus étroit que les deux précédents, le membre n° 3 — celui de la tour rasée[1] — a près des quatre cinquièmes de sa superficie tapissés par un mur du XIII^e siècle. Les assises du Moyen âge encadrent, à mi-élévation, un empattement de blocage de coupe rectangulaire (*fig. 29*), à la base duquel s'insinuent d'énormes quartiers taillés. Ce sont les amorces de l'ancien soubassement cubique, aujourd'hui tranché de haut en bas dans l'aplomb général de la muraille. D'autres quartiers de liaison s'exposent en longueur dans le champ de la section.

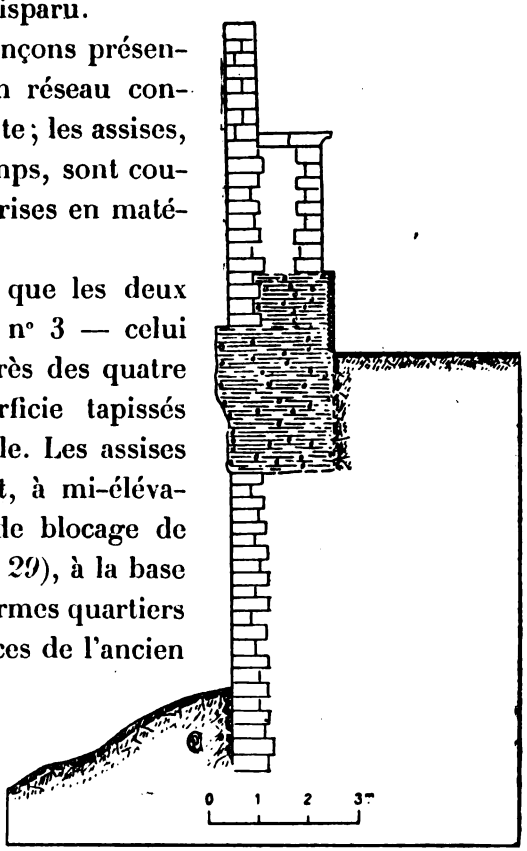

FIG. 29. — Coupe transversale *hh* de l'enceinte sur la tour rasée.

Dans le membre n° 4, la ligne des fondations se tient à un

1. Foncin (1866, p. 192) pense un moment à baptiser l'ouvrage *tour Saint-Jean*, du nom ancien de l'enclos limitrophe.

Digitized by Google

niveau moyen plus élevé que dans les tronçons 1 et 2; par un chapelet de gros blocs qui se développe horizontalement sur un front de 5m80, elle silhouette en élévation le profil du terrassement en talus qui bordait, à l'ouest, la tour rasée.

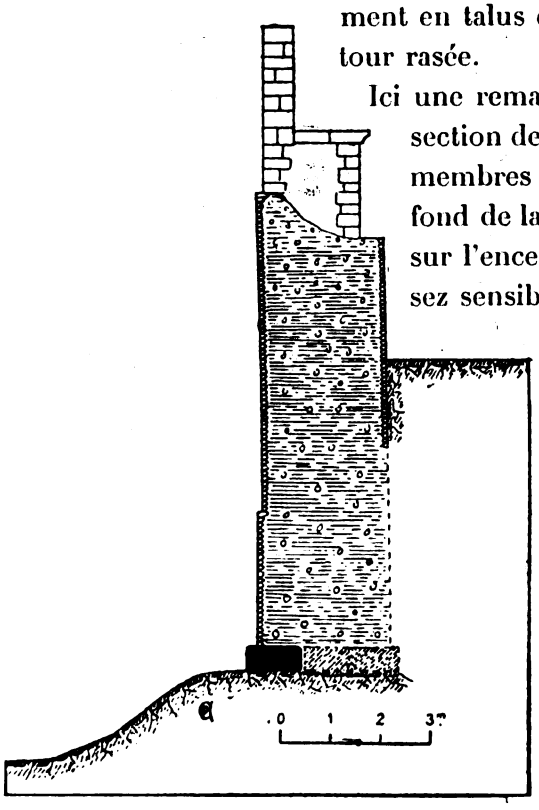

Fig. 30. — Coupe transversale *ii* de la courtine à l'ouest de la tour rasée.

Ici une remarque s'impose. L'intersection des plans convergents des membres 2 et 4 par le mur de fond de la tour disparue délimite, sur l'enceinte, une dépression assez sensible, au creux de laquelle on est assez surpris d'apercevoir les attaches d'un ancien flanquement. Une disposition semblable est en contradiction avec le précepte classique, qui prescrit de placer toujours un ouvrage de commandement à la pointe d'un saillant. A la vérité, l'erreur, ici, était en partie rachetée par la configuration très escarpée de la croupe, qui suffisait à garder la double encoignure des retours. Il n'en est pas moins vrai qu'en se déterminant pour ce dispositif vicieux, comme ils s'étaient résignés à rompre l'alignement des deux courtines limitrophes, les ingénieurs goths se sont plies passivement à la configuration même du sol d'appui. On conçoit

Digitized by Google

que l'art beaucoup plus puriste du Moyen âge ait répugné à une capitulation de ce genre, et qu'il ait impitoyablement sacrifié un ouvrage édifié dans des conditions tactiquement anormales.

Le cinquième membre, auquel nous arrivons, prend naissance à l'intersection de la fondation wisigothe par la coulée verticale du réseau de petit appareil, qui prolonge le parement du v^e^ siècle jusqu'au sol remblayé des lices (*fig. 30*). C'est la première fois que la ligne des quartiers de liaison prend contact avec le sol actuel, lequel s'identifie ici, sur 9^m^60 de front, avec le terrain primitif d'assiette[1]. A cet endroit, l'enceinte coupait, de l'est à l'ouest, un ensellement profond, compris entre le versant occidental de la croupe d'appui du flanquement disparu et la levée de terre, sur laquelle se dressait, à l'opposé, la tour de la Charpentière. Assujettis par la pratique à suivre servilement le relief de la position à munir, les architectes goths ont pris soin, du moins, de renforcer ce membre de mur en plongée, en lui donnant la forme d'un talus sur une hauteur de 3 mètres, qui correspond à l'ancienne crête des terres avoisinantes. On relève sur le parement d'assez nombreuses reprises du XIII^e^ siècle, enclavées dans le petit appareil.

L'étroit ravin coupé, vers le sud, par ce mur de fond ne mesurait pas plus de 11 mètres d'évasement maximum d'un talus à l'autre. Par l'orifice de drainage percé dans la muraille à 1^m^20 du sol actuel, il recevait les eaux d'infiltration acheminées au

1. B. Ledain a observé à Poitiers, au fond d'une petite servitude du couvent du Bon-Pasteur, une base de mur gallo-romain, constituée, comme ici, par une couche unique de gros blocs reposant sur le sol, qui se confondait également, à cet endroit, avec le niveau du sol antique (*Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, t. XXXVI, 1870-1871, p. 189). — Il n'y a donc rien, dans cette disposition, qui puisse évoquer l'image d'un travail celtique (Foncin), cyclopéen ou pélasgique (Jourdanne).

Digitized by Google

pied de la courtine, suivant la pente naturelle des terres en bordure.

Incontinent, la traînée des fondations reparaît dans l'élévation, tandis que la courtine s'infléchit légèrement vers le sud-ouest : c'est le sixième et dernier membre qui commence. A mesure que le tracé des fondations se relève, les assises du corps de rempiètement s'exhaussent de proche en proche et rétrécissent progressivement la section apparente de l'ancienne infrastructure, qui se lie, en définitive, à la tour de la Charpentière par une surface apparente très étranglée[1].

Sur le front de défense qui embrasse les trois derniers membres, le parement wisigoth est bien conservé. C'est à peine s'il présente un lambeau renformi en menus éclats de grès, à la limite orientale du tronçon n° 5, au-dessus du point d'interruption du banc d'infrastructure. Le parement est sillonné d'un bout à l'autre, à quelques centimètres au-dessous de la racine du parapet, par un cordon à triple ligne de briques, restitué par Viollet-le-Duc d'après l'amorce d'origine qui s'imprime en rouge brun sur la muraille, non loin de la Charpentière[2].

La banquette, crénelée dans la manière du XIII^e^ siècle, repose sur la courtine wisigothe à peine retondue; elle est en retraite de 0^m^15 sur le nu de la courtine, au voisinage de la tour rasée; mais les plans convergents des deux parois en opposition se

1. Rathgen distingue parfaitement ici l'ancien niveau « romain », qu'il décrit à rebours en partant de la Charpentière.

2. L'extrémité du cordon, d'un beau rouge vif, en liaison avec l'élément similaire disposé sur la tour, au-dessous des grandes baies, coupe horizontalement une surface de parement restaurée à neuf, qui répond à l'emplacement d'une élégante fenêtre rectangulaire à montants moulurés. Cette fenêtre éclairait le bâtiment royal de la Charpentière. Elle est figurée sur le dessin du fonds Gaignières dit de 1462, et elle était encore en place en 1863 (cliché Verguet, A n° 71).

Digitized by Google

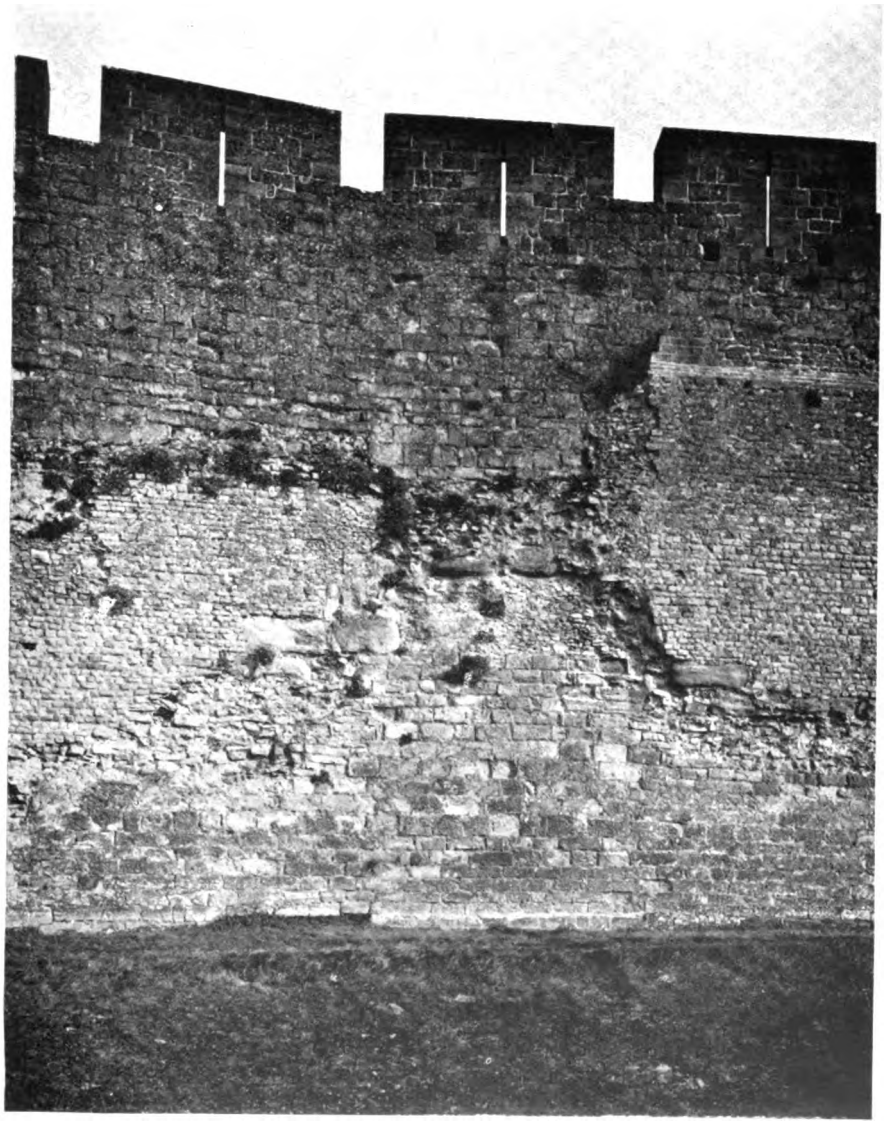

EMPLACEMENT D'UNE TOUR WISIGOTHE RASÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

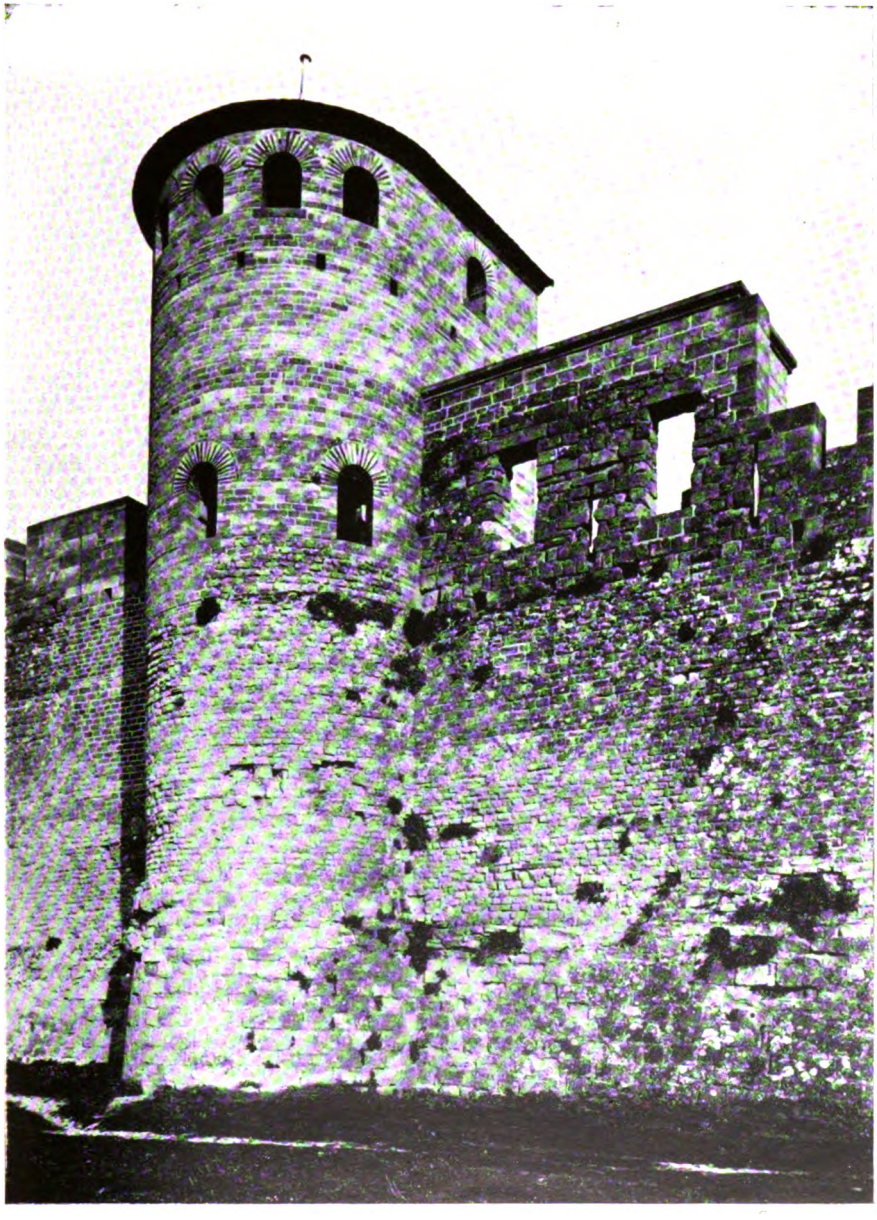

TOUR DE LA CHARPENTIÈRE

Digitized by Google

Digitized by Google

rapprochent insensiblement et parviennent à se confondre avant d'atteindre la tour de la Charpentière.

Sur la ville : Le parement proprement wisigoth recommence à s'exposer, sur quatre assises, à 4 mètres environ de la tour du Moulin d'Avar, à pied d'œuvre. Au delà de ce point initial, le mur d'origine s'élève par une succession de paliers en gradins et gagne l'emplacement de la tour rasée. Par la tête libre du palier inférieur, le chemin de ronde wisigoth confinait à la bordure occidentale du chemin creux de la poterne, et l'entablement de la courtine ne se haussait, à cet endroit, que de quelques centimètres au-dessus du sol de la ville. A l'opposé, l'extrémité de l'échelon supérieur abordait la tour disparue à la hauteur du premier poste, soit à $2^{m}10$ environ au-dessus du niveau actuel des terres contiguës.

Quand, au XIII^e^ siècle, la tour wisigothe fut sacrifiée, on introduisit dans la brèche, suivant le diamètre latéral de l'ouvrage abattu, un panneau de construction appareillée, qui prend pied sur le corps éventré de la partie pleine de l'ancien fût, à $0^{m}90$ du sol. Puis, au moment de restituer la piste de service du crénelage, on délaissa l'ancien plan wisigoth pour édifier, par-dessus, une coursière nouvelle, appropriée à la surélévation générale du front de défense, telle qu'on venait de la réaliser.

Il convient d'imputer au passif déjà lourd des maladresses de restauration la présence du petit appareil en lignes régulières dans la basse élévation, au-dessous de l'ancien front de brèche aveuglé au XIII^e^ siècle. Par la simple inspection de la distance qui sépare ce corps de parement de l'emplacement du premier palier de la tour, il est facile de se convaincre que la surface, ainsi accommodée par les services contemporains d'architecture, répond, sans confusion possible, à une section profonde du corps

Digitized by Google

plein de la tour, et qu'elle était à coup sûr, dans le principe, privée de toute espèce de parement, puisqu'elle faisait partie intégrante du corps de maçonnerie intérieure. Un empattement de blocage, très légèrement débordant du côté de la ville, jalonne, à la limite occidentale de la tour, l'emplacement d'un des murs latéraux du fût opaque[1]. La liaison à l'œuvre de la tour des amorces symétriques de la courtine s'effectue par juxtaposition directe des élévations parementées et de la masse éventrée de l'ancienne élévation pleine.

Étroitement englobé dans le programme de reprise et d'exhaussement réalisé au XIII^e^ siècle, le corps d'œuvre wisigoth est parementé, sur 2^m^25 à 2^m^45 d'élévation, de menus moellons, en relief très accusé sur le parement vu du Moyen âge. En direction de la Charpentière, le long du plan de paroi du soubassement remonté qui porte l'actuel chemin de ronde, s'érigent verticalement, de distance en distance, des pilotis de pierre qui portaient, jadis, les fermes de la toiture de la charpenterie royale. Ces pilotis reposent sur l'œuvre wisigothe, écrêtée et retondue.

TOUR DE LA CHARPENTIÈRE[2]

Sur la campagne : Dans le principe, la racine de la tour était constituée par un noyau de fondation, arasé à fleur de terre, sur les trois faces en flanquement, de deux assises de quartiers

1. On y distingue, à o^m^85 du pied, la veine caractéristique de la superposition de deux bancs de maçonnerie interne.

2. Ou de la Charpenterie, suivant J.-P. Cros-Mayrevieille (*Monuments*, 1850, p. 143; 1876, p. 41). — La double dénomination est tirée du voisinage de la charpenterie ou arsenal royal qui déjà, en 1298, occupait l'emplacement du jardin Saint-Jean. — Cf. Mahul, t. V, p. 338.

Digitized by Google

taillés. Quand, à la suite des travaux d'établissement de l'enceinte extérieure, l'infrastructure d'origine eut été déchaussée sur une profondeur équivalente à l'élévation actuelle du rempiètement cylindro-conique, on s'appliqua à démaigrir en surface l'ancien blocage, pour disposer, tout autour, une chemise d'appareil, dans l'aplomb du tronc wisigoth[1]. L'opération ne fut pas également poussée sur tous les aspects de l'ouvrage. Tandis que sur la joue occidentale elle aboutissait à l'affleurement rigoureux de toutes les surfaces libres, du côté opposé elle laissait en évidence, sur le nu du parement, plusieurs gros quartiers d'assises qui pointent à la manière d'assez disgracieuses verrues.

Dans le voisinage de ces restes de la carcasse primitive, l'écrasement d'une arête du soubassement démasque la tranche du blocage, auquel s'adossaient les lourds quartiers taillés. Sur la surface rectangulaire du noyau s'implantait le corps mi-cylindrique de la tour, par l'intermédiaire d'une ligne débordante de petits moellons. Cette disposition est parfaitement apparente sur la joue orientale. Le petit appareil escalade la façade occidentale de l'élévation jusqu'aux appuis des baies du premier palier. La régularité des anciennes assises se trouve rompue, çà et là, par quelques reprises, assez dégradées pour la plupart, en échantillons d'appareil du XIII^e^ siècle[2].

Les deux postes reconstruits par Viollet-le-Duc offrent le même modèle de pleins cintres en briques, extradossés d'un filet d'argile. Seule la hauteur d'ouverture change à chaque palier. Les sept baies de l'étage supérieur sont naturellement moins hautes

1. Rathgen (p. 208) suit le mouvement du sol marqué par le *cursus* de la maçonnerie *romaine :* « La ligne venant de droite passe par la tour et continue en se baissant vers la gauche. »

2. Du XI^e^ siècle, dit Foncin, dont nous ne rapportons l'opinion que pour mémoire.

Digitized by Google

d'ajour ; deux d'entre elles sont disposées sur les flancs, au-dessus des passages du chemin de ronde ; les cinq autres sont rassemblées en arcature à l'avant du corps renflé. Le développement de cette arcature est égal en largeur au front de façade, jalonné par les trois fenêtres du poste inférieur, en sorte qu'aux extrémités de la double ligne, les ouvertures des deux groupes sont dans la même verticale.

Des restes d'un cordon triple, incrustés sur la face occidentale de la tour à une quarantaine d'assises de l'arête du rempiètement, ont servi de repère à Viollet-le-Duc pour restituer le premier élément de briques. Sur ce départ se règlent, de sept en sept assises, le filet des appuis et le filet des impostes des grandes baies. Vingt-huit assises au-dessus, s'alignent en collerette les trous de hourdage, dans le champ d'un bandeau à double bordure de briques. La décoration des petites baies commence, cinq rangées de moellons plus haut, par la ligne des appuis, soutenue, à quatre assises de distance, par la ligne des impostes. Le sommet des archivoltes effleure l'entablement de la corniche qui porte le comble.

Sur la ville : Comme l'ensemble du corps creux, la face plate de la tour a été accommodée à neuf, de la base au pignon. La fenêtre de l'étage supérieur est du même modèle que les sept baies du corps renflé, auxquelles elle est reliée par les mêmes cordons de briques prolongés. La double ligne de bordure des appuis de hourdage envahit le fond plat et s'y développe d'une arête à l'autre. Des deux cordons du pignon, le premier est simple et passe à neuf rangs d'assises du sommet de l'archivolte de la fenêtre ; le second est double et court à six rangées de moellons du premier. Les portes latérales sont couvertes en arc bombé, sous plein cintre de décharge extradossé. L'une d'elles

Digitized by Google

— celle de l'ouest — présente, au sommet du montant septentrional et à un rang d'assise au-dessous du plan d'impostes, un bout de cordon simple qui rejoint le parapet crénelé.

Intérieur : En venant de la poterne d'Avar, la coursière actuelle, remontée au XIII^e^ siècle sur la piste du chemin de ronde wisigoth, aborde la Charpentière par une entrée qui n'est pas — comme on pourrait s'y attendre par l'exemple du Vieulas — un modèle d'ouverture du Moyen âge, mais qui reproduit, au contraire, le type néo-wisigoth de Samson et du Moulin d'Avar. Pour harmoniser l'élévation ambiante avec ce détail anachronique, le reconstructeur n'a pas hésité à porter la hauteur d'étage à une échelle, impratiquée partout ailleurs sur le périmètre wisigoth. C'est ainsi qu'il a créé une silhouette paradoxale, d'autant plus éloignée de la réalité qu'en fait, au V^e^ siècle, la Charpentière était une tour assez basse, puisqu'elle ne mesure guère que 4^m^50 de corps plein. Ainsi faussé dans ses proportions, l'ouvrage, aujourd'hui, paraît grêle. La valeur défensive des baies étriquées de l'étage bas reste discutable; l'arcature de l'étage supérieur n'est qu'un mauvais accessoire de décor.

DE LA TOUR DE LA CHARPENTIÈRE A LA TOUR DE LA CHAPELLE

Sur la campagne : Des trois membres inégaux de la courtine à tracé brisé qui joint les tours de la Charpentière et de la Chapelle, deux seulement ont appartenu à l'enceinte wisigothe. Le membre moyen est un ouvrage du XIII^e^ siècle dont la construction procède du même programme que les travaux de recreusement des fossés du Château.

Au départ de la Charpentière, l'ancienne ligne wisigothe se

Digitized by Google

développe sur 30m50 de longueur jusqu'à l'arête d'origine du tronçon de la poterne. Aux deux tiers environ du trajet, le mur s'infléchit légèrement de quelques degrés; la dépression correspondante est partiellement rachetée, à la base de l'élévation, par un épaississement local du mur de rempiètement, qui soutient d'un bout à l'autre la maçonnerie d'origine. Le niveau de la crête du rempiètement subit, dans le parcours, quelques fluctuations. Au point de raccord avec la Charpentière, les assises du Moyen âge s'incrustent dans la section du blocage wisigoth d'infrastructure jusqu'à la ligne de gros blocs, interposés entre la fondation et le corps d'élévation en petit appareil. Puis, à 4m10 du retour occidental de la tour, le niveau du parement s'exhausse et le champ appareillé s'étale en éventail, en contact direct avec le réseau de menus moellons rectangulaires. A 7m50 de la limite du tronçon, les gros blocs reparaissent en s'infléchissant imperceptiblement vers le point terminus de la ligne, lequel est élevé de près de 1 mètre au-dessus du point symétrique d'insertion sur la Charpentière.

Les assises de moellons piqués s'étendent au-dessus de la crête du rempiètement jusqu'à la racine du parapet crénelé. Dans le voisinage de la Charpentière, on aperçoit les vestiges d'une assise débordante de liaison, entre les gros blocs et la surface en retraite du petit parement. A l'opposé, l'aplomb des maçonneries hétérogènes a été réalisé par démaigrissement de l'assise débordante de petit appareil et de la contre-assise de gros blocs. En général, dans ce secteur, la limite inférieure du parement wisigoth affleure avec le bord supérieur du rempiètement. Le crénelage, restauré dans le style du XIIIe siècle, occupe, à deux ou trois assises près, le niveau de l'ancien couronnement rasé.

Au pied de l'arête occidentale de ce membre de muraille, s'enchâsse, dans la reprise du Moyen âge, un massif de blocage qui

Digitized by Google

semble, de prime abord, assez inexplicable. A distance, en effet, on soupçonne quelque vague écorchure du parement; à pied d'œuvre, la présomption s'élimine sur-le-champ, tant les maçonneries juxtaposées se différencient l'une de l'autre par le désaffleurement marqué qui expose plusieurs points de la surface rugueuse du blocage en saillie appréciable sur le nu du parement d'appareil. En réalité, ici comme à la tour des Prisons, nous sommes en présence d'un témoin de l'infrastructure wisigothe, qui n'a rien de commun avec l'encadrement. On ne peut songer à identifier ce blocage avec un reste du corps de fondation de la courtine, car une distance verticale de plus de 2m60 s'accuse entre le pied du massif et le lit d'assise des gros quartiers (*fig. 31*). Il n'y a pas, dans tout le périmètre wisigoth, un seul exemple de fondation de courtine pourvue d'une épaisseur pareille, même aux points où le sol d'assiette paraît le moins résistant. Or, nous sommes ici sur un terrain inébranlable, auquel la masse de superstructure, d'élévation limitée, n'impose qu'une charge réduite. C'est pourquoi, il faut chercher ailleurs la raison d'être de ce blocage à découvert.

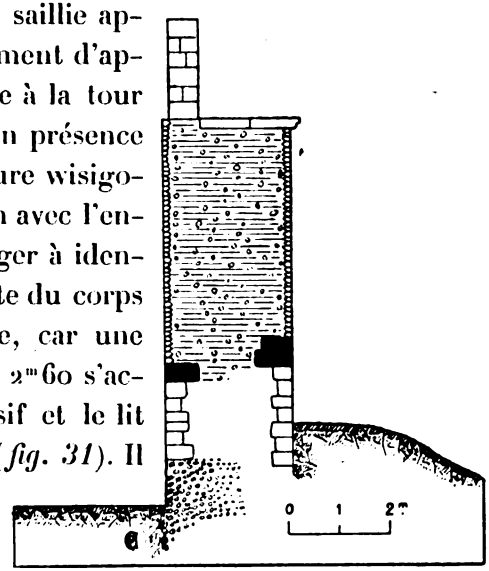

Fig. 31. — Coupe transversale *jj* de la courtine sur l'élément repère de la tour disparue, près du fossé du Château.

En prolongeant sur le terrain les plans convergents des deux membres extrêmes de la courtine, on est amené à construire, sur le pied du membre moyen pris comme base, un triangle irrégulier d'environ 2m15 de hauteur. Le saillant, marqué par le

Digitized by Google

sommet du triangle, était muni, au v^e^ siècle, d'une défense appropriée. Aux restitutions conjecturales fondées sur l'espacement anormal des tours de la Charpentière et de la Chapelle[1], le bloc de maçonnerie qui nous occupe apporte une confirmation réelle. Ce bloc représente tout ce qui subsiste aujourd'hui de la racine d'un noyau cubique en fondation, qui portait le tronc du flanquement disparu. Son emplacement paraît coïncider avec le point d'appui de la souche en sous-œuvre du pli oriental de la tour. Celle-ci développait son corps de renflement en avant de la porte qui aboutit au fossé du Château.

Le troisième et dernier membre qui joint la tour de la Chapelle se divise en deux panneaux rectangulaires superposés. Le panneau du bas est occupé par le rempiètement du XIII^e^ siècle, lequel est en affleurement avec la face nue du chapelet de blocs de base, tout le long du lit inférieur d'assise. Le panneau du haut, de construction wisigothe, étage ses lignes originales au-dessus et en retraite d'une double assise de moellons piqués. La limite entre les deux zones tend à s'effacer en gagnant vers la tour, par suite de remaniements profonds infligés à la portion correspondante du tracé, au moment de l'incorporation de la tour de la Chapelle à la clôture du Château. Sur la crête superficiellement retondue de la muraille, Viollet-le-Duc a restitué le parapet, crénelé dans la manière néo-wisigothe. La suite des six merlons expose l'ordinaire ornementation de briques : cordon à triple rang à la base des trous de hourdage et cordon unique en contact avec le bord supérieur; cinq rangs de moellons au-dessus, à la racine des merlons, un cordon simple, interrompu par la plongée des créneaux.

1. Foncin (1866, p. 204; 1902, p. 172) n'est pas frappé de cet espacement anormal, ce qui l'amène à trouver ordinaire une courtine qui mesure, en réalité, 56^m^68.

Digitized by Google

Sur la ville : Le parement en petit appareil adhère au corps de soutènement du chemin de ronde sur tout le développement de la courtine, jusqu'à l'emplacement de la tour disparue. Toutefois, il n'est constitué par des matériaux d'origine qu'à partir de la clôture occidentale d'un bâtiment annexe, aujourd'hui rasé, qui s'insinuait dans le retour de la Charpentière en s'adossant à l'enceinte. Au très léger renfoncement, déjà signalé, de la face externe correspond, à l'intérieur, une orientation nouvelle du plan de parement. Le long du talus, très affaissé, qui figure la contrescarpe bouleversée du fossé du Château, l'ancienne substruction wisigothe, assez profondément déchaussée et décharnée, a été soutenue et masquée derrière un placage d'appareil, qui s'insinue au-dessous du pied de l'élévation wisigothe. Ce pied est jalonné, sur 7m35 de longueur, par un chapelet de blocs de base[1]. Le dernier échantillon qui, vraisemblablement, doublait la ligne au contact de la tour disparue, a été dressé verticalement dans l'œuvre, au moment de la construction du mur d'encadrement de la poterne du fossé.

A la faveur d'un décollement local, qui affecte un front de parement de 10 mètres de long sur 0m60 de haut, on distingue dans l'élévation supérieure le sillon indicateur d'une superposition de bancs de maçonnerie intérieure. Ce sillon est très fortement éraillé sur la majeure partie du trajet.

Le rempiètement triangulaire de la contrescarpe a pour pendant, au-dessous du membre de courtine situé en travers du fossé, un panneau de muraille appareillée de 3m25 de hauteur. Le petit appareil empile ses assises par-dessus ce corps d'appui, légèrement talussé. La liaison de l'œuvre wisigothe avec le mur

1. Rathgen (p. 208, 214) compte sept blocs surmontés de six lignes d'appareil « wisigoth ou romain ».

Digitized by Google

de la poterne s'effectue suivant un tracé sinueux. Une faille oblique, partant du premier tiers de l'œuvre vers la Chapelle, balafre toute l'épaisseur du mur wisigoth. Le chemin de ronde est restitué par interprétation, avec larges tablettes à tranche plate. Les bandeaux de briques du parapet crénelé pénètrent à l'intérieur.

TOUR DE LA CHAPELLE[1]

Sur la campagne : L'œuvre primitive est représentée par l'amorce, incrustée dans les lices à fleur de terre, de l'une des arêtes du dé de fondation. Après démaigrissement du noyau parallélipipédique, le cœur subsistant a été revêtu d'une chemise cylindro-conique en pierres brutes[2]. La petite base du tronc de cône répond à la tête de l'ancien fondement.

Le travail contemporain de restauration a accru l'ouvrage en hauteur pour en harmoniser la ligne avec la silhouette générale du Château. Les assises de petit appareil escaladent le fût sur plus de la moitié de son élévation totale. Trois baies à pleins cintres de briques, extradossés, repèrent du dehors l'emplacement du

1. A la place de la tour, dont il ne subsistait que fort peu de chose à la fin du XVIII[e] siècle, on avait établi, sur le soubassement wisigoth, une terrasse à l'usage particulier du major du Château. — Cf. Mahul, t. V, p. 726, 727.

2. Foucin (1866, p. 237; 1902, p. 184) et Jourdanne (1900, p. 128; 1905, p. 82) rapportent au temps de saint Louis l'œuvre de remaniement du pied de la tour. Rathgen décompose cette besogne en deux phases : on aurait d'abord, sous la féodalité, appliqué une chemise cylindrique en béton sur toute la hauteur — 5 mètres — de la substruction « romaine »; puis, plus tard, au moment de la construction du Château, on aurait effilé cette chemise en tronc de cône. Il n'y a qu'un obstacle à cette explication : c'est la présence à pied d'œuvre d'un reste de soubassement rectangulaire. Rathgen (p. 207) feint de dédaigner ces vestiges « d'un mauvais travail », qu'il déclare, par surcroît, « d'addition récente ».

Digitized by Google

premier palier. Des entailles, simulées dans l'œuvre des allèges, prolongent les ajours jusqu'à un cordon triple, raccordé sur l'élément similaire de la courtine limitrophe et ceinturant le tronc néo-wisigoth à dix-neuf assises de la racine. Toute la surface d'ouverture est occupée par un remplissage d'appareil, coupé d'une archère. Pour compléter la ressemblance de son œuvre avec une tour originale, Viollet-le-Duc a disposé sur le parement, de l'une à l'autre des trois baies ainsi maquillées, les deux filets simples des appuis et des impostes. Au-dessus du corps néo-wisigoth, il a monté la tour de deux étages, appareillés dans le goût du XIII^e^ siècle.

Sur la ville : Pratiquées au niveau du premier palier, les entrées latérales ne sont accessibles que de l'intérieur du Château ; elles sont, l'une et l'autre, arquées en pleins cintres de briques. La porte du nord est inscrite dans le mur d'origine et n'a pas été remaniée ; elle donne de plain-pied sur le chemin de ronde. Son pied-droit occidental est pris dans un remontage du Moyen âge, qui a très sensiblement épaissi l'ancien corps de parapet, le long du tronçon de courtine qui borne, à l'ouest, une étroite courette perpendiculaire à l'enceinte[1]. La porte du sud est murée ; l'arc de couverture, tel qu'il apparaît par la face interne, a été réappareillé au moment de la reconstruction générale du corps de la tour.

DE LA TOUR DE LA CHAPELLE A LA TOUR PINTE

Sur la campagne : Foncin prétend distinguer « çà et là » des restes de constructions wisigothes « dans l'enceinte intérieure

1. La courette est ménagée entre la joue de la tour wisigothe et la clôture septentrionale du Château.

Digitized by Google

qui longe le Château[1] »; Viollet-le-Duc et Jourdanne n'aperçoivent rien de semblable, et il faut, en définitive, s'avancer jusqu'aux abords de la tour Pinte, avant de découvrir les raisons d'opposer victorieusement la perspicacité de Foncin à l'insuffisante clairvoyance de ses contradicteurs.

La première assise basse d'un lambeau de parement en petit appareil s'inscrit, à 2m60 du sol des lices, dans l'élévation d'un corps de bâtiment du Château, qui se noue au flanc septentrional de la tour. Le lambeau, haut de vingt assises de moellons rectangulaires en grès roux, se développe entre un rempiètement du Moyen âge et le champ d'appui d'une ouverture percée dans la haute façade. Latéralement ces assises : d'une part, se raccordent, suivant le pli du retour, aux lignes correspondantes étagées sur la joue du flanquement; d'autre part, se prolongent et expirent dans la surface de parement d'un corps de maçonnerie qui s'articule sur le plan de façade, en formant un angle d'environ 10 degrés. La direction des lignes de moellons piqués semble indiquer que le corps oblique qu'elles envahissent a appartenu au front de clôture du Ve siècle. L'aspect du blocage intérieur, à nu sur certains points, confirme nettement cette impression.

A quelle destination peut répondre ce bout de mur saillant, maquillé sous un parement rustique, qui porte aujourd'hui une dépendance à pignon dentelé du Château? Est-ce une amorce de courtine brusquement coupée vers le nord? Est-ce le pied débordant sur la campagne d'une sorte de redan monté en terrasse, à proximité du flanc septentrional de la tour? La réponse est difficile, la construction du Château ayant — on peut le dire — bouleversé de fond en comble le secteur correspondant du front wisigoth. On peut affirmer, du moins, que si la tour Pinte est

1. *Guide de 1866*, p. 223.

Digitized by Google

indépendante des constructions féodales qui l'englobent, elle est, par contre, étroitement apparentée à la muraille que nous venons de décrire. Ainsi les deux constructions liées attestent, l'une par l'autre, la communauté d'origine qui les unit.

TOUR PINTE[1]

Sur la campagne : Le fondement de la tour ayant été déchaussé sur 1m10 en profondeur, la platée rectangulaire se trouve automatiquement exhaussée d'une hauteur équivalente, au-dessus du

1. Sous ses multiples formes (Pinte, Peinte, Pinto, tour du Paon), l'appellation reste inexpliquée. On a signalé, dans l'enceinte antique de Toulouse (A. Blanchet, *Enceintes romaines*, p. 200), une *Porte Pinte* dont la dénomination est tout aussi mystérieuse.

Dans l'élévation comprise entre le pied de la tour et la double baie jumelle, J.-P. Cros-Mayrevieille (*Monuments*, 1850, p. 157) prétend discerner « un appareil et un ciment qui n'ont pas d'analogues dans la Cité ». De cette affirmation sommaire, il déduit résolument que la tour est un ouvrage arabe, conçu entre 712 et 757. V. Boyer (1884, p. 69 ; 1902, p. 71) accueille la suggestion sans examen. Jourdanne (1900, p. 26 ; 1905, p. 27) s'est rangé à l'opinion de Viollet-le-Duc (*Dict. d'archit.*, t. IX, p. 157), qui englobe dans le même programme de travaux la tour Pinte et le Château. Il est à remarquer cependant que, faisant fonds sur la présence de gros blocs à la base de la tour et dans la courtine contiguë, il accuse en passant « l'exactitude avec laquelle *l'enceinte wisigothe* s'est modelée sur sa devancière » (1900, p. 128 ; 1905, p. 82).

F.-P. Thiers a rapproché la tour Pinte de Carcassonne d'un type de « guette » du Ve siècle, représenté à Narbonne par les tours de la porte Royale et de la porte Aiguière : tours carrées, chevauchant l'enceinte, très élevées et munies d'un escalier en bois (*Bull. de la Commission archéol. de Narbonne*, t. I, 1890-1891, p. 161, 162). On voit, sur la colonne Trajane, le dessin d'une de ces tours d'observation : une torche allumée, sortant d'une ouverture de l'étage supérieur, prouve bien que l'un des usages de ces tours était de servir à la transmission des signaux (G. de La Noë, *Fortification romaine*, p. 305).

Digitized by Google

plan des lices. Le dé de blocage était habillé, au Moyen âge, de deux ou trois assises basses, qui se sont partiellement conservées. Sur la face occidentale, ces assises plaquent, à pied d'œuvre, la tranche de la fondation; sur la face méridionale, elles figurent un reste de mur de parement, au fond du retour.

La racine de l'élévation du v^e^ siècle est constituée par deux lignes de blocs de dimensions imposantes[1]. Ces lignes étaient édifiées en retraite l'une sur l'autre (face occidentale). Sur la face méridionale, un décharnement assez profond du corps d'infrastructure, en pénétrant un peu au-dessous du lit inférieur de la plus basse des deux lignes, a eu pour effet de renverser en quelque sorte la disposition normale des assises; au lieu d'être en retraite, celles-ci sont en léger surplomb par rapport au pied de la section du blocage d'appui.

En dépit de la carrure des éléments qui les composent, ces puissantes assises n'ont pas traversé sans accident la suite des siècles. Plusieurs quartiers, usés en tout ou en partie, ont été, soit remplacés, soit consolidés au moyen de matériaux d'appui ou de substitution. C'est ainsi qu'un bloc coudé de renforcement a été encastré dans l'arête sud-ouest, au-dessus du double chapelet.

En retraite sur ces arases, s'implantait le corps rectangulaire de la tour wisigothe. Aux travaux de reprise du Moyen âge n'ont survécu que quelques lignes basses du parement d'origine, qui se raccordent à d'autres lignes semblables, sur l'élévation du corps de bâtiment contigu[2].

1. Nous ne saurions admettre l'opinion de Rathgen, qui prétend englober les deux lignes de blocs dans la substruction wisigothe. Ici, comme ailleurs, les blocs de liaison forment le pied à l'air libre de l'œuvre et font partie de la basse élévation.

2. Le détail est à opposer à l'allégation sans fondement de J.-P. Cros-Mayrevieille, d'après laquelle la tour ne serait liée à aucun mur voisin.

Digitized by Google

Portant a cru sur le sol, une construction parasite, d'origine incertaine, occupe l'encoignure septentrionale du flanquement, et masque à peu près complètement la basse structure wisigothe, au pied du retour.

Sur la ville : Les caractéristiques wisigothes de la construction extérieure n'apparaissent pas à l'intérieur, où tout le front de clôture, de la tour Pinte au mur méridional du Château, s'enveloppe, de pied en cap, d'un revètement uniforme, en assises du Moyen âge.

Digitized by Google

SECTEUR IV

DE LA TOUR PINTE A LA TOUR WISIGOTHE

La poterne murée près la tour Pinte. — Tour de Justice. — La porte d'Aude, ses abords, sa défense. — Tour Wisigothe. — L'arrêt de l'œuvre wisigothe sur le front occidental.

DE LA TOUR PINTE A LA TOUR DE JUSTICE

Sur la campagne : Les éléments constitutifs de l'œuvre basse de la tour Pinte se retrouvent, identiquement groupés, sur la courtine, dans la partie liée au flanquement. Le banc d'infrastructure affleure au même niveau dans les deux corps de constructions[1]. Une ligne de quartiers taillés, amorcée à 1m25 du retour par un premier bloc apparent, répond, sur la courtine, à la ligne de base de l'assise double de la tour. Par-dessus ce membre de liaison et dans le même aplomb, une épaisseur de blocage, parementée sur la tranche de quatre assises de moellons irréguliers, forme le pied de la haute élévation, qui se dresse à 0m20 en retraite.

Sur le front de façade joignant la tour Pinte, s'expose à fleur de parement un assemblage de blocs taillés qui dénonce, après mûr examen, un reste d'encadrement de poterne rectangulaire. De cet ouvrage, aujourd'hui partiellement disloqué, le pied-droit méridional est encore en place. Un premier bloc faisant jambage est surmonté d'un bloc de tête formant traverse que couronne un reste de linteau (*fig.* 32). Par son extrémité, aujourd'hui cou-

1. Le détail est noté par Rathgen (p. 214).

Digitized by Google

Base de la tour Pinte et poterne murée

Digitized by Google

Digitized by Google

pée, ce linteau appuyait sur un quatrième bloc. Actuellement, celui-ci paraît isolé sur l'élévation, mais son rôle dans l'armature de la baie primitive se trouve précisé par la position de la

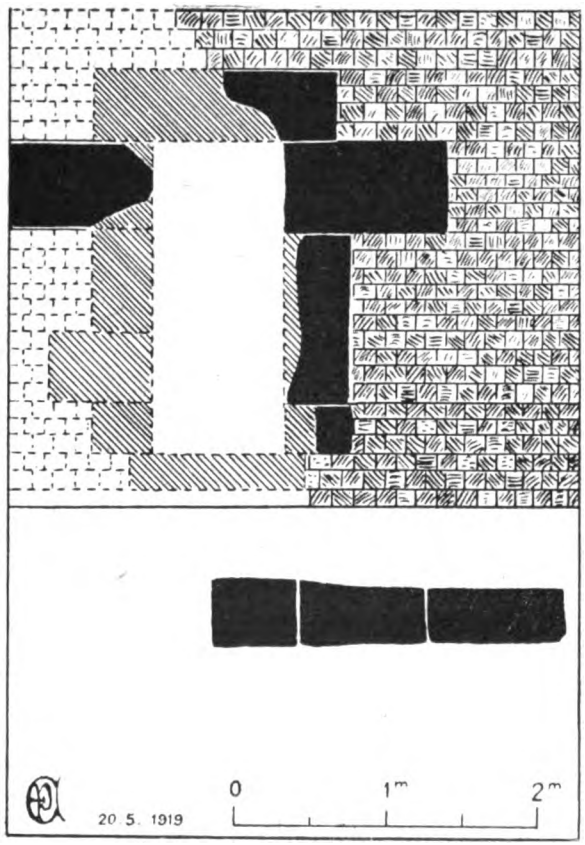

Fig 32. — Poterne restituée près la tour Pinte.

pierre, en regard et à la hauteur du bloc symétrique d'imposte.

Les remaniements profonds qui ont changé la physionomie du front de clôture en défigurant l'ancienne poterne au point de la

Digitized by Google

rendre assez méconnaissable[1], ont laissé subsister des vestiges précieux de la construction du v^e^ siècle. Autour du cadre de la baie et en étroit contact avec le plan d'arête extérieur de chacun des blocs taillés, on détaille successivement : dix rangs de moellons piqués le long du montant, six et quatre rangs le long des joints verticaux de l'imposte et du linteau, trois autres rangs sur le lit supérieur du linteau. La poterne n'était pas munie d'arc de décharge. Sa hauteur d'ouverture, en y comprenant l'épaisseur d'un talon de grès pulvérulent interposé entre le pied du montant et la naissance de la haute élévation, dépassait 2 mètres[2]. Les dispositions intérieures de l'ouvrage nous sont inconnues; dans l'état actuel des lieux, elles se dérobent à tout examen direct, parce qu'à l'intérieur du Château, le sol, artificiellement relevé, dépasse le couronnement de l'ancienne ouverture. La longueur du passage couvert faisant suite à la porte devait être limitée, ici, à l'épaisseur même de la muraille.

Les considérations d'ordre tactique que nous avons fait valoir pour restituer, en avant de la poterne d'Avar, un terrassement protecteur, ne sont pas applicables à la poterne de la tour Pinte : en face de cet ouvrage, l'escarpement du plateau était tel qu'il constituait, sans le secours d'aucun artifice, un obstacle à peu près insurmontable. Cependant, nous inclinons à croire que la poterne, déjà bien couverte sur son flanc nord par la tour, devait être également masquée, à l'ouest, par une levée de terre. Cette issue, bien dissimulée, doublait et pouvait, à l'occasion, soutenir la Porte d'Aude. Le lecteur doit avoir remarqué que par

1. Elle ne semble, en effet, avoir été reconnue par personne avant M. Pierre Embry, notre collaborateur, qui, après avoir examiné et identifié l'ouvrage, s'empressa de nous communiquer sa découverte le 20 mai 1919.

2. La concordance est à peu près parfaite entre les mesures des deux poternes, celle-ci et Avar.

Digitized by Google

rapport à la sortie principale qu'elles avaient pour mission d'appuyer, les poternes d'Avar et de la tour Pinte étaient placées dans des orientations différentes : l'une se trouvait à l'ouest (Avar), l'autre au nord (Pinte).

Le crépi de maçonnerie grasse encombrée de tessons de briques, qui, sous la poterne, enveloppe le bas de la muraille rempiétée sur quelques assises seulement, monte de proche en proche et finit par déborder la ligne de retraite marquant la naissance de la haute élévation. Sous cet empattement qui parvient à unifier grossièrement le plan de paroi, les gros blocs du chapelet de base sont tout de suite absorbés, à deux ou trois échantillons près. Il faut se rapprocher de l'œuvre pour distinguer, au-dessus de cette première assise peu visible, une deuxième assise non moins bien dissimulée qui double la première sur 2 mètres passés de front, de part et d'autre de la clôture méridionale du Châtelet. Puis, la ligne haute de gros blocs reparaît et poursuit, à découvert, sa course vers la tour de Justice, entre un rempiètement à bossages et l'élévation wisigothe en petit appareil[1]. La

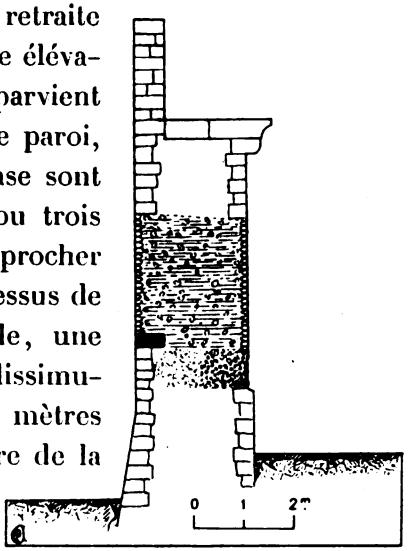

FIG. 33. — Coupe transversale *kk* de la courtine sur le fossé sud du Château.

1. Rathgen compte douze blocs longs dans un niveau presque horizontal. Privé, du côté des lices, de la vue de l'ancien lit de fondations, il prend étourdiment pour une œuvre féodale les lignes wisigothes étagées pardessus ce chapelet. Une visite à l'intérieur de l'enceinte l'eût convaincu de son erreur, en lui montrant, sans confusion possible, le niveau « romain » qu'il ne distingue « qu'approximativement » du dehors.

Digitized by Google

maçonnerie du XIII^e^ siècle se hausse en affleurement jusqu'au lit d'assise des gros blocs allongés. Le champ en petit appareil, partiellement reprisé dans le haut, se développe sur la ligne des quartiers de liaison, dans le même plan, sans aucune retraite. Sur sa crête retondue, il porte quelques assises de couronnement et un parapet crénelé à bossages (*fig. 33*). Dans la dernière partie du trajet, l'articulation de la courtine sur la tour d'origine qui a précédé la tour de Justice s'annonce par un très léger débordement du réseau de petit appareil.

Sur la ville : L'élément wisigoth occupe la partie moyenne de l'élévation, entre un rempiètement à bossages et la crête remontée du massif de soutènement du chemin de ronde. Il comprend un banc de fondations, épais de 0^m^75 et un front de façade parementé, élevé de 2^m^50. La ligne extérieure des blocs de liaison n'a pour réplique, à l'intérieur, qu'un gros quartier — un seul — dont la carrure se profile à hauteur d'un perron moderne, édifié non loin de la tour de Justice. La position de ce bloc, à 4^m^10 au-dessous du chemin de ronde, répond au niveau du chapelet extérieur.

A proximité de la clôture méridionale du Château, la paroi de l'élévation originale est chargée d'un mauvais placage en briques, qui figure l'adossement rectangulaire d'une construction parasite, depuis longtemps éliminée. A 3^m^50 du retour, tout le détail de la courtine s'expose à vif. Par son bord libre abattu en chanfrein, le rempiètement court en bordure du banc d'infrastructure dont la tranche paraît à nu aux deux extrémités de la ligne, près du Château et près de la tour de Justice, au même niveau et sous la même épaisseur. Ce n'est qu'au centre de la courtine que l'appareil du XIII^e^ siècle gagne en hauteur et se déploie en éventail par-dessus la fondation wisigothe légèrement démaigrie en surface,

Digitized by Google

pour recueillir, en affleurement parfait, le plan de parement du v[e] siècle. L'œuvre d'origine, qui confine au bord convexe de cette sorte d'éventail, est écorchée et évidée sur une certaine profondeur, découvrant le cœur de la maçonnerie intérieure.

TOUR DE JUSTICE

Elle a été substituée à une tour wisigothe abolie de pied en cap, jusques et y compris le blocage de la fondation. Sur l'emplacement de l'œuvre primitive, le corps de la tour du XIII[e] siècle chevauche l'enceinte suivant le diamètre latéral de son fût cylindrique, sans autres liens que les points d'articulation des massifs d'escaliers qui, de part et d'autre, joignent les courtines. La salle basse de la tour, armée sur les lices de trois meurtrières, occupe l'emplacement du noyau d'infrastructure et de l'ancien corps plein wisigoth; le premier étage correspond au palier d'origine du corps creux.

DE LA TOUR DE JUSTICE A LA PORTE D'AUDE

Sur la campagne : Au départ de la tour de Justice en direction de la Porte d'Aude, les éléments d'origine de la courtine wisigothe s'encadrent entre une surface de rempiètement et le corps remonté d'une galerie couverte, percée de trois baies jumelles (*fig. 34*). La décomposition du mur de rempiètement en deux tronçons distincts, juxtaposés sans liaison et de superficie inégale, présente des analogies avec la disposition que nous avons décrite entre le Moulin du Connétable et le Vieulas. Le panneau en assises de grès roux paraît contemporain de la tour de Justice à

Digitized by Google

laquelle il se relie; l'autre, en échantillons de grès ferrifère (*roussard*), pourrait être d'époque plus ancienne; il est du moins très éprouvé, et les pierres qui le composent sont délitées profondément.

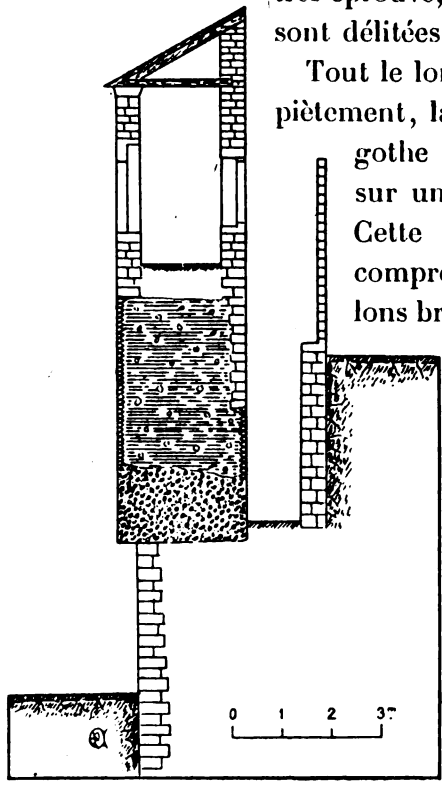

Fig. 34. — Coupe transversale *ll* de la courtine sur la galerie couverte.

Tout le long de l'arête ébréchée du rempiètement, la coulée de la fondation wisigothe se développe horizontalement, sur une épaisseur moyenne de 1m60. Cette maçonnerie d'infrastructure comprend plusieurs couches de moellons bruts, posés à plat et étroitement agglutinés par un mortier de ton grisâtre. La brique est l'élément rare de cet agglomérat qu'on pourrait confondre, à distance, avec la tranche mal égalisée d'un massif de démolitions. Par-dessus ce blocage et légèrement en retraite, s'ente l'élévation en petit appareil. Sur treize assises, le parement s'étage en lignes régulières jusqu'à la hauteur d'un arasement en briques, qui encadre d'un double filet un chapelet de moellons rectangulaires, de dimensions un peu forcées. Au delà, le réseau de parement wisigoth est encore à peu près distinct sur une quinzaine d'assises; il est enveloppé de la même patine foncée que les matériaux, plus modernes, du mur de la galerie.

A une imperceptible déviation du front de défense répond un

Digitized by Google

très léger renfoncement de l'œuvre. Les deux plans de parois s'ajustent en biais, suivant une ligne oblique qui part de la corniche de la galerie et aboutit, vers la Porte d'Aude, à l'extrémité du banc de la fondation wisigothe. A cet endroit, la coulée de la fondation est carrément interrompue et limitée en élévation par le plan d'arête d'une saillie du parement, qui borde le mur de rempiètement sur toute sa hauteur et plonge, au-dessous de l'ancien niveau wisigoth, jusqu'au quatrième ressaut de la voie en paliers qui s'achemine vers la Porte d'Aude.

Sur la ville : Un reste de parement wisigoth tapisse le mur en bordure de l'escalier conduisant de la Porte d'Aude à la tour de Justice. Élevé de sept à neuf assises, ce lambeau s'étend horizontalement sur un front compris entre la cinquième et la dix-septième marche. Les deux tiers du trajet durant, — de la cinquième à la douzième marche, — il repose à même la fondation d'origine. Celle-ci mesure 1m85 d'épaisseur maxima visible, à la hauteur de la marche n° 5. Le noyau d'infrastructure, extrêmement aggloméré vers la base, est formé, dans la partie haute, de trois ou quatre lignes de moellons plats de gros volume, liés par de fortes épaisseurs de mortier. La position de cette construction wisigothe répond, au dehors, à la partie de la courtine avoisinant le plan d'interruption déjà décrit.

PORTE D'AUDE[1]

La restitution de la Porte d'Aude dans sa physionomie originale du Ve siècle ne va pas sans un bouleversement radical de l'état actuel

1. Construction romane percée dans un mur wisigoth, d'après Viollet-le-Duc (*Cité de Carcassonne*, 1858, p. 28), dont Foncin (1866, p. 26; 1902, p. 47) reproduit l'opinion sans commentaire.

Digitized by Google

des lieux. Il faut notamment : 1° exhausser le seuil d'environ 1m40, suivant les niveaux indiqués, de part et d'autre de la baie, par l'origine du petit appareil et en conformité des indications tirées de la vue photographique de 1850, où le sommet de l'arc wisigoth s'élève un peu au-dessus du cordon de briques de la courtine limitrophe ; 2° remplacer l'encadrement de la baie restaurée par deux rustiques jambages en gros blocs et par une arcade en plein cintre, alternée de claveaux et de briques ; 3° éliminer de la haute élévation les additions parasites : bretèche et assises de couronnement à bossages.

L'entrée wisigothe était précédée d'une aire en terrasse sur dé de maçonnerie. Du côté du midi, la limite de la terrasse était marquée par le membre court du mur en équerre, qui enveloppe aujourd'hui l'arrivée du chemin montant. Le long du coude formé par l'articulation de ce mur sur l'enceinte, une brusque plongée du réseau de parement en petit appareil reporte le pied de l'ancienne élévation wisigothe à moins de 3 mètres de la côte pavée.

Pendant le Moyen âge, l'abaissement du pas de porte au niveau actuel a nécessité l'évidement profond du dé en blocage de la terrasse, pour livrer passage à une voie d'accès vers le nouveau seuil. A la suite de cette opération, la masse d'infrastructure s'est trouvée entamée dans l'aplomb du mur d'enceinte, sur le flanc oriental et en bordure du nouveau chemin. A la lisière du front septentrional de la terrasse, Viollet-le-Duc a amorcé, vers 1863, une traverse percée d'une archère à demi-montée, archère qui par son pied repose sur le ressaut du quatrième palier de la voie montante. Dans le principe, la bordure de la terrasse wisigothe, articulée et orientée suivant le tronçon parasite de Viollet-le-Duc, rejoignait, à l'opposé, le mur extérieur de la montée pavée, à la hauteur du cinquième merlon, à compter du coude

Digitized by Google

de liaison faisant face à la tour de Justice (*fig. 35*). Au delà de ce cinquième merlon en tirant vers ladite tour de Justice, le mur n'existait pas au v^e^ siècle; il n'a été prolongé qu'au XIII^e^. Par contre, dans la partie qui avoisine le point d'articulation que nous venons de déterminer, le mur est incontestablement de fondation wisigothe. Vu de l'extérieur de la Cité, face à la Porte d'Aude et dans le tracé prolongé de la sixième archère du crénelage, il offre des vestiges indéniables de ses lointaines origines. Ces vestiges consistent en une douzaine d'assises caractéristiques de petits moellons rectangulaires, disposées à 2^m^85 de la base de l'élévation. Cette surface de parement mesure plus de trois mètres carrés; elle est étroitement environnée par l'appareil du XIII^e^ siècle et s'étend horizontalement, suivant sa plus grande dimension.

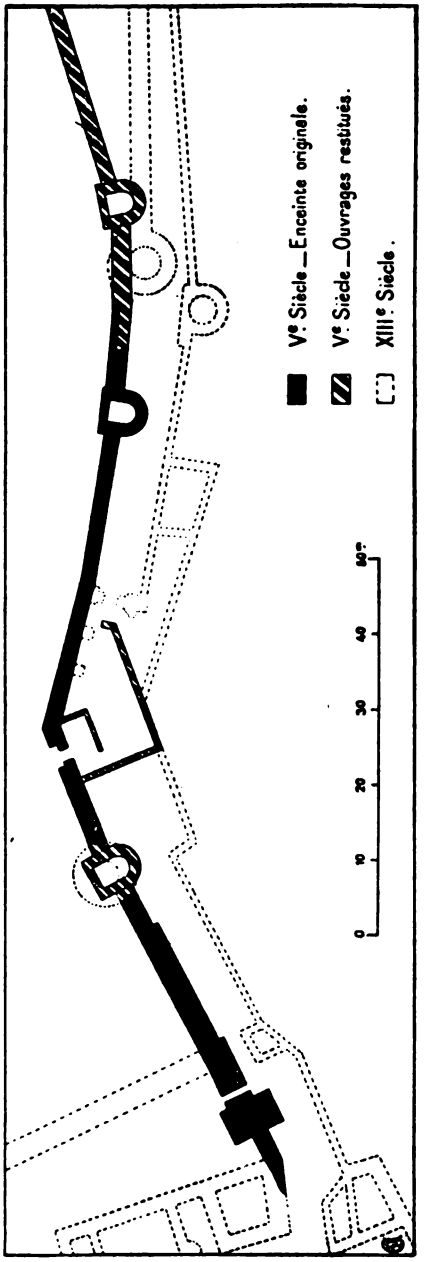

FIG. 35. — Plan de l'avant-porte d'Aude.

Digitized by Google

Le tracé wisigoth empruntait-il, sur la totalité du parcours, la ligne de bordure extérieure, telle qu'elle existe aujourd'hui? On n'hésite pas à répondre négativement, quand on envisage l'étendue du front de clôture, délimité par la grande traverse qui enjambe les deux portes accouplées dont celle du Sénéchal. Le développement de cet ouvrage est combiné pour un corps de défense de grande envergure, appuyé sur une enceinte double. Avec l'enceinte unique, les ingénieurs du v^e^ siècle étaient astreints à resserrer leurs avancées pour commander de près la Porte d'Aude. Ils disposaient à cet effet d'un moyen pratique qui consistait à prolonger en direction du rempart la branche ouverte du mur de clôture extérieure. Ce faisant, ils coupaient au plus court et barraient en diagonale l'espace occupé aujourd'hui par la dépression de la montée, en ménageant entre l'extrémité libre de leur barrage et l'élévation de la place un étranglement suffisant pour livrer passage à un chemin d'accès vers la porte. Nous sommes convaincu que cet étranglement a existé et qu'il devait se trouver en un point assez voisin de l'emplacement occupé, depuis, par la traverse du Sénéchal. Le passage était placé sous la surveillance conjuguée du poste de la tour Wisigothe et des défenseurs échelonnés sur la grande muraille, arc-boutée au Moyen âge d'un triple contrefort.

Engagé sur la voie qui débouchait, au v^e^ siècle, du saillant jalonné, aujourd'hui, par la tour ronde de l'Évêque, le piéton qui se disposait à pénétrer dans la Cité par l'ouest, longeait le mur d'enceinte en suivant une chaussée remblayée passant par le pied de la tour Wisigothe et aboutissant à l'étranglement fortifié de la montée. L'avant-porte franchie, la côte gravie, et après une brusque conversion à droite, le nouvel arrivant débouchait sur la plate-forme précédant l'entrée. A sa gauche, c'est-à-dire du côté nord, se profilait un escarpement parti de la crête du banc

Digitized by Google

d'infrastructure qui s'inscrit aujourd'hui dans l'élévation du mur de la galerie couverte; cet escarpement plongeait sur la vallée, le long de l'épaulement paremenlé de la terrasse[1]. A cette époque, ni les ouvrages de la seconde enceinte, ni les terres extraites des fossés du Château et accumulées en mamelon, sur l'aspect occidental de la Cité, entre la tour Pinte et la tour de Justice, n'atténuaient la pente raide du versant. A la droite du piéton, la banquette méridionale de la terrasse dominait, à environ 3m50, la piste du chemin montant.

Sur la ville : Entre un certain nombre d'éléments douteux ou rhabillés à neuf[2], un gros bloc massif, couronné d'un épais plateau d'argile, relève, sans confusion possible, des dispositions originales. Il est encastré dans la paroi intérieure du pied-droit méridional de la porte, à 1m80 au-dessus du pavé de la rue et à 0m40 de l'arête libre du mur. L'emplacement de ce témoin est une indication certaine que l'épaisseur de baie de la Porte d'Aude n'a pas varié du Ve siècle à nos jours.

DE LA PORTE D'AUDE A LA TOUR WISIGOTHE

Sur la campagne : L'ouvrage connu sous le nom de traverse du Sénéchal divise le front de clôture, entre la Porte d'Aude et la

1. Ainsi le palier de la terrasse se trouvait abrité, un peu en contre-bas, par la crête du talus.

2. De menus moellons, rappelant la forme et les mesures usuelles du petit appareil, sont disposés, de part et d'autre, dans les parois de l'arrière-voussure. Bon nombre de ces échantillons ont toutes les apparences extérieures de menus blocs d'origine; d'autres proviennent à coup sûr de remaniements très postérieurs au Ve siècle. Il est souvent difficile de faire la distinction entre les divers groupes de matériaux.

Digitized by Google

tour Wisigothe, en deux membres inégaux, de contexture très différente. Le mur joignant la porte conserve des restes importants de la construction primitive. Nous avons déjà décrit la position basse de l'ancienne fondation wisigothe sur le front de défense, contenu et stabilisé derrière le triple contrefort couronné d'une arcature[1]. Tantôt débordante et tantôt évidée selon les points de la surface apparente, la coulée de blocage s'expose, de part et d'autre du premier contrefort, affectant au départ l'aspect d'une traînée continue, en bordure de la crête très ébréchée du mur de rempiètement. Au delà du contrefort, elle est étranglée par un subit exhaussement du parement de base. Elle disparaît ensuite derrière le mur lisse, exactement appareillé, qui tapisse de pied en cap le champ de la deuxième arcade. En superstructure, tout le long de la ligne jalonnée par le banc de la fondation ancienne, une ligne de moellons taillés, de belle ordonnance[2], marque la naissance de l'élévation parementée en petit appareil; celui-ci développe ses assises dans deux tonalités différentes de grès : jaune fauve (basses assises) et gris clair (hautes assises). Un orifice de drainage, qui débouche sur la façade en pleine œuvre, non loin du flanc septentrional du premier contrefort, asséchait, dans le principe, le pied du massif d'appui, au voisinage du montant méridional de la porte. Un lambeau de parement wisigoth subsiste à la hauteur du deuxième mâchicoulis de l'arcature. La crête retondue du mur wisigoth porte le parapet, restitué de nos jours dans la forme du XIII^e^ siècle.

Sur la courtine réédifiée à neuf suivant une très mauvaise imitation des modèles du V^e^ siècle, au delà de la traverse du Sénéchal, le niveau de l'ancienne fondation est repéré sommairement

1. Rathgen (p. 213) reconnaît parfaitement ces substructions « romaines » qu'il dit s'abaisser fortement vers la droite.

2. Foucin (1866, p. 25; 1902, p. 46) mentionne cette ligne wisigothe.

Digitized by Google

par la ligne d'arête d'un rempiètement à bossages, qui recueille la surface parementée en moellons rectangulaires, suivant un tracé en échelons, à quadruple ressaut. Le rempiètement est talussé, par rapport à l'aplomb du corps néo-wisigoth de la muraille[1]. Celle-ci présente six cordons de briques, étagés dans la moitié supérieure de l'élévation. L'élément de base est un cordon simple, séparé par neuf assises du bandeau n° 2, à deux filets distants d'un rang de moellons l'un de l'autre. Du cordon n° 2 au cordon n° 3 qui compte deux lignes de briques accouplées sur joint de lit, l'espacement n'est que de quatre assises; il monte à sept assises du n° 3 au n° 4, cordon double comme le précédent. Au delà, se superposent cinq assises jusqu'à la bande à quintuple ligne des trous de hourdage. Enfin, quatre assises au-dessus, le sixième et dernier élément de la série se façonne sur le dessin du crénelage : les quatre lignes qui le composent marquent d'un gros trait rouge la base de chacun des cinq merlons et projettent l'étroit filet d'une ligne de briques au-dessous de la tablette d'appui de chacun des quatre créneaux.

Sur la ville : Des vestiges du parement wisigoth d'origine s'échelonnent, de proche en proche, le long de la face intérieure du front de clôture. Sur le parement du mur remonté à neuf en bordure de la voie publique, entre les deux arcs limites de l'ancien passage couvert de l'Inquisition, s'inscrivent quelques lignes anciennes de moellons piqués : 1° des deux côtés de l'arête, qui, au départ de la Porte d'Aude, marque l'origine d'un subit épaississement de l'œuvre; 2° dans la haute élévation, à

1. A la limite latérale du premier tiers de l'élévation, en partant du mur du Sénéchal, et à peu près à mi-hauteur du front de courtine, est encastré le dégorgeoir sur dalle saillante, évidée, d'un orifice d'écoulement créé de toutes pièces par Viollet-le-Duc.

Digitized by Google

quatre ou cinq rangs d'assises au-dessous de l'entablement du chemin de ronde et sur un front, large de 4 mètres passés et haut de 0^m45; 3° au débouché, sur le midi et à ras de chaussée, du passage montant.

Après l'étranglement formé par un rétrécissement accentué de la coursière, la ligne de faîte du parement wisigoth se tient entre sept et neuf assises au-dessous de la crête remontée du soubassement du chemin de ronde; insensiblement, l'œuvre originale gagne de deux ou trois assises en hauteur en se rapprochant de la tour Wisigothe. Dans le membre de muraille où la façon du crénelage restauré expose le petit appareil, les éléments de briques paraissent à l'intérieur comme à l'extérieur.

TOUR WISIGOTHE

Sur la campagne : Comme à la Charpentière, le fondement d'origine est constitué ici par un noyau cubique de blocage, arasé à fleur de terre, sur les trois faces en flanquement, de deux assises de quartiers taillés. La chemise cylindro-conique, appliquée au Moyen âge sur la masse, préalablement démaigrie et arrondie, de l'ancienne infrastructure, a laissé à découvert quelques-uns des blocs de liaison[1]. Cinq d'entre eux, disposés sur deux lignes[2], sont cantonnés dans le retour septentrional; deux autres amorcent le cordon supérieur de l'assise double, dans le retour méridional[3]. La racine du tronc wisigoth est circonscrite par un anneau débordant de deux lignes de moellons piqués, en

1. Ils sont signalés par Rathgen (p. 213).

2. La ligne basse comprend deux blocs; celle de dessus en comprend trois.

3. De ces deux quartiers, l'un n'est à nu que partiellement.

Digitized by Google

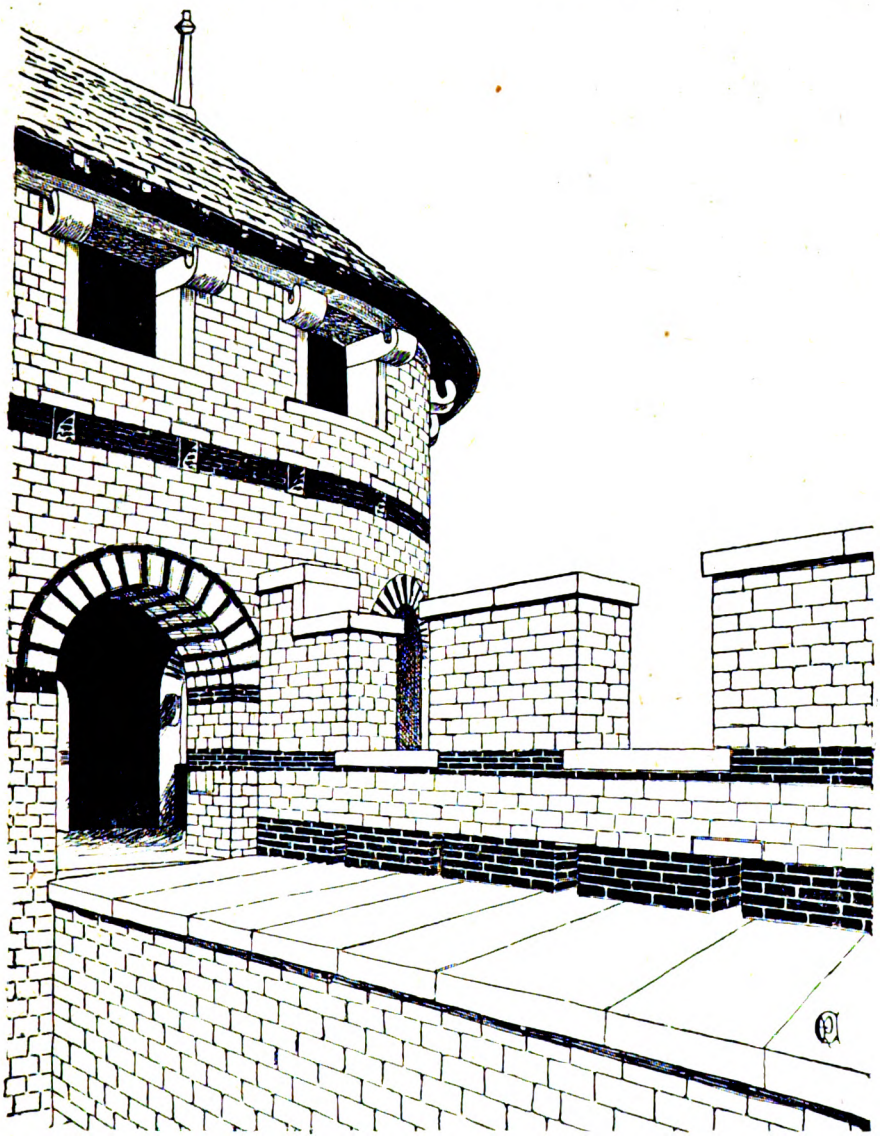

Fig. 36. — Tour Wisigothe prise du chemin de ronde (flanc nord-est).

Digitized by Google

affleurement rigoureux avec la crête du rempiètement[1]. Jusqu'à mi-corps environ, le fût est revêtu du parement d'origine. Cette portion subsistante de l'élévation primitive s'incline quelque peu sur les lices, et Viollet-le-Duc a dû redresser l'axe légèrement dévié de la tour, pour réédifier la partie creuse. Ce tronçon de l'ancienne carcasse est ceinturé d'un rang de briques au niveau du troisième cordon de la courtine d'appui vers la traverse du Sénéchal.

La haute élévation restaurée[2] comprend un étage ajouré, dans la manière néo-wisigothe, par trois baies en pleins cintres, alternés de claveaux et de briques et extradossés, plus, au-dessus, un étage à créneaux couverts, munis de crochets saillants pour volets mobiles (*fig. 36*). Des six ouvertures ainsi aménagées sous comble, deux sont en concordance avec les passages latéraux qui captent le chemin de ronde, les quatre autres chevauchent les trois baies du palier inférieur. A une ou deux assises près, la limite basse de la partie reconstruite répond à un cordon triple, qui court à douze rangs d'assises au-dessus du cordon simple de l'œuvre originale. La décoration des baies rondes est assurée, non sans quelque profusion, par le quadruple cordon des appuis dont un élément souligne, sur tout le pourtour, le plan inférieur des tablettes, par le double cordon des impostes et par l'étroit filet des archivoltes. A quatre assises au-dessus du sommet des pleins cintres, un large ruban à quintuple ligne relie les uns aux autres les trous de hourdage.

1. Rathgen observe que la tour Wisigothe s'apparente « par tous les détails » (?) à la tour de la Chapelle, et il parle des remaniements infligés ici aussi à la partie basse du rempiètement, laquelle, à l'entendre, aurait été « défaite à plusieurs reprises ».

2. La restauration de la tour était achevée en 1863, à l'exception toutefois du dallage de la coursière du chemin de ronde, qui n'était pas encore posé à cette époque (cliché Verguet A n° 20).

Digitized by Google

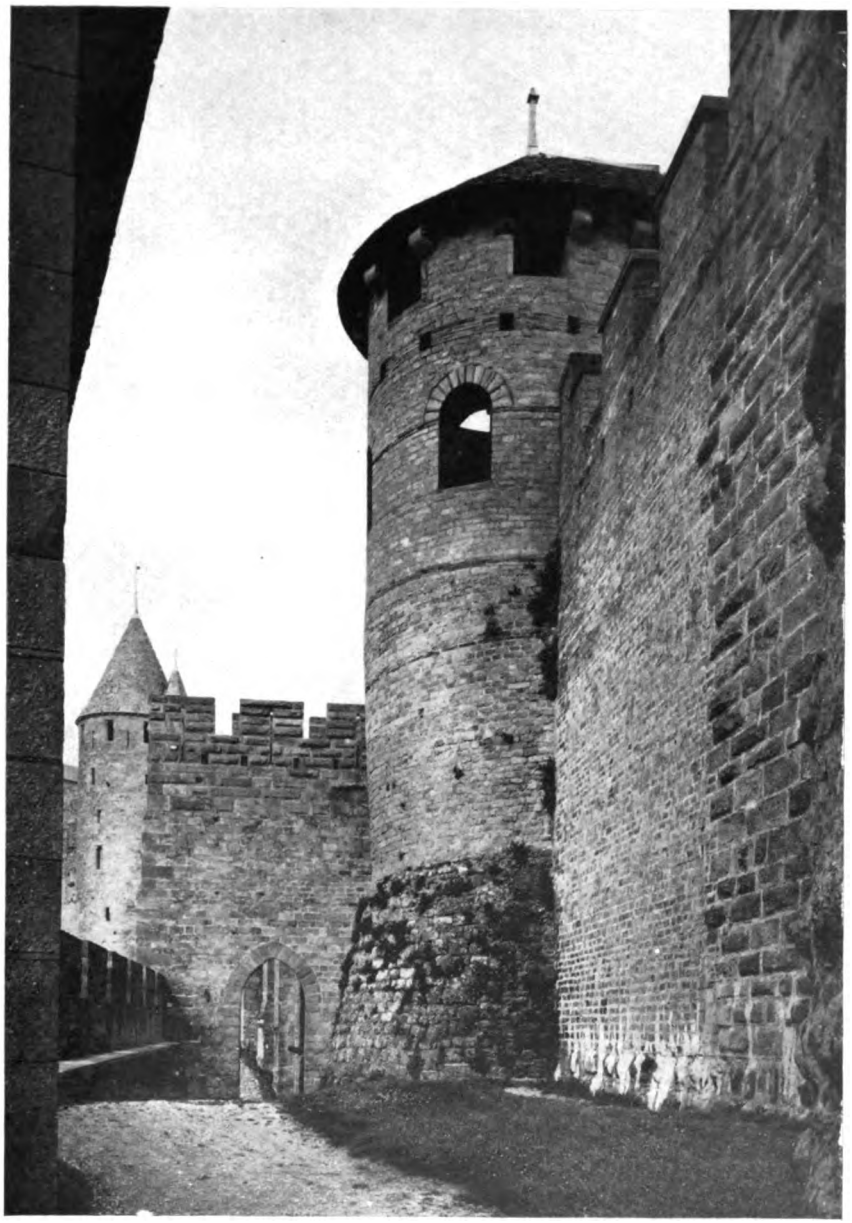

TOUR WISIGOTHE

Digitized by Google

Digitized by Google

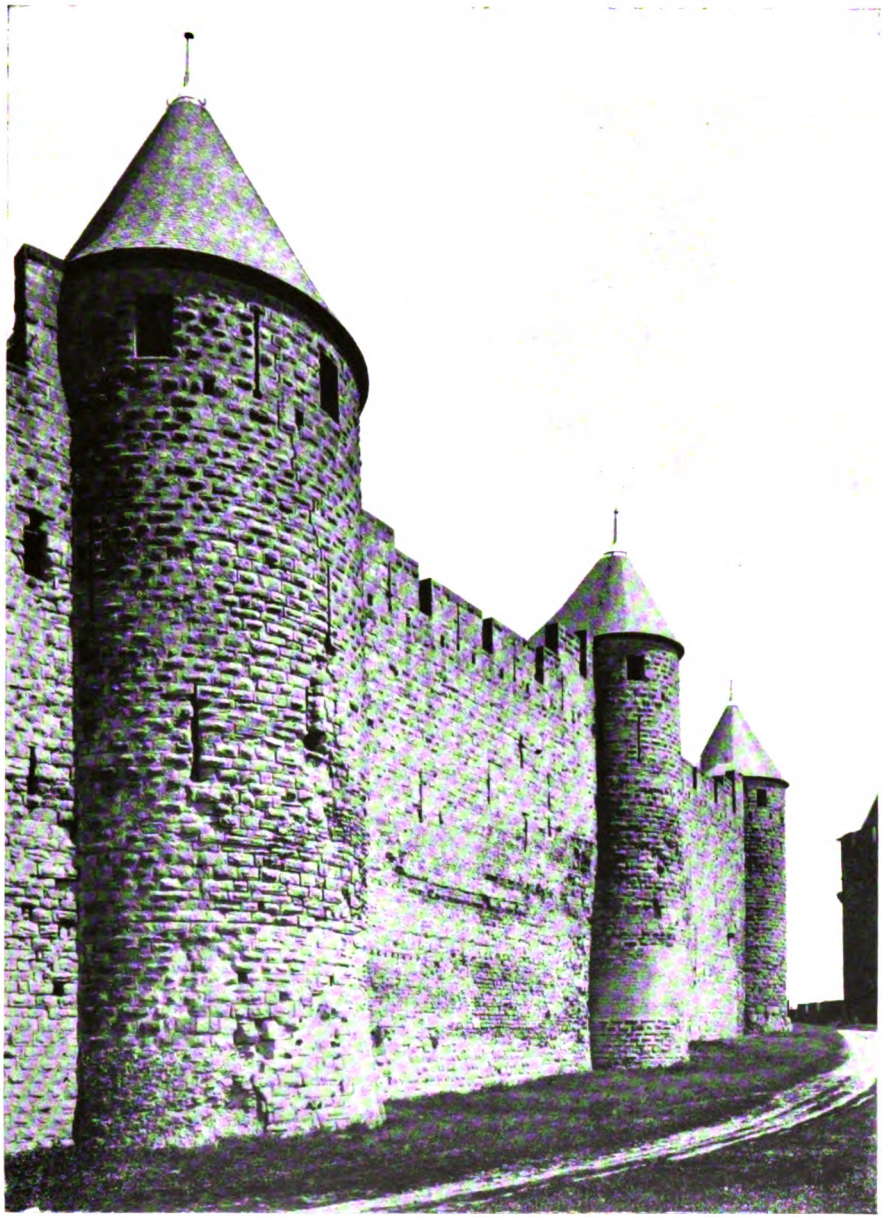

ENSEMBLE DU FRONT MÉRIDIONAL

De gauche à droite : Tour des Prisons, Tour du Castéra, Tour du Plo.

Digitized by Google

Digitized by Google

Sur la ville : L'ensouchement cubique du corps libre de la tour s'exhausse d'une douzaine d'assises de parement au-dessus du sol d'assiette. Les arêtes du noyau ont été ravivées, au moment de la construction du corps creux, qui implante la masse neuve de son élévation à 0^m05 en retraite sur l'aire d'appui. Les issues latérales, ouvertes sur le rempart, sont arquées en pleins cintres extradossés, dont les claveaux de pierre alternent avec un élément de brique. Le quadruple cordon des appuis épouse la carrure des deux pieds-droits adossés à la banquette du créneclage et pénètre dans l'intérieur de la tour. Le cordon à trois rangs, particulier au plan d'imposte des portes, s'amorce sur la face interne du crénelage et prolonge sa course sur toute la largeur de la face plate, parallèlement au ruban du plan de hourdage qui, quinze assises plus haut, ceinture la tour. A l'étage crénelé, une ample ouverture mi-circulaire à claveaux alternés de briques, extradossée d'un filet d'argile, ajoure l'ouvrage du côté du levant. La baie est divisée en trois travées par deux piliers rectangulaires, montés en briques.

Intérieur : L'aire d'appui du premier palier est établie de plain-pied avec le chemin de ronde, sur 5 mètres d'élévation de corps plein. Le grand axe de la salle mesure 4^m80, non compris la profondeur d'embrasure (0^m70) des fenêtres (*fig. 37*). Le diamètre latéral s'étend sur 3^m55 ; la hauteur d'étage monte à 3^m05. Des trois fenêtres sur massifs trapézoïdaux à grande face tournée vers la campagne, la largeur d'ébrasement est donnée par un rayon d'intrados intérieur de 0^m63, répondant à un rayon extérieur de 0^m45, sur une épaisseur de baie de 0^m97. Les appuis ne sont montés qu'à 0^m83 dont 0^m15 pour la hauteur de la tablette, chanfreinée sur l'extérieur. Les corbeaux des mantelets basculants sont scellés dans les embrasures, en deçà des allèges,

Digitized by Google

épaisses seulement de o^{m}35. En imitation des dispositions originales appliquées au Moulin d'Avar, la distribution comme le dessin des ouvertures ont été réglés en vue de ménager à la garnison les vues les plus étendues sur la campagne. Les issues latérales sont munies d'arcs tournés sur o^{m}77 de rayon ; elles

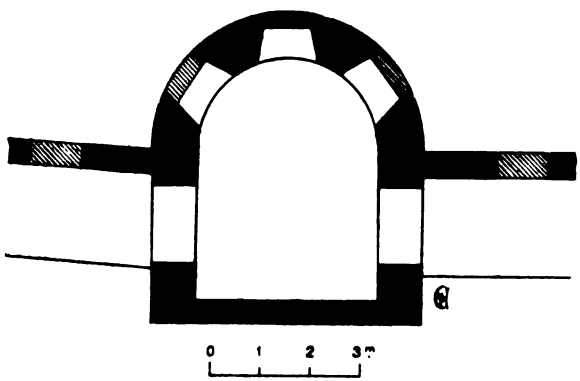

Fig. 37. — Plan du palier sur aire de la tour Wisigothe.

offrent, à quelques millimètres près, des hauteurs d'ajours sous clés identiques (2^{m}30 vers la Porte d'Aude ; 2^{m}28 vers la tour ronde de l'Évêque). Les six créneaux rectangulaires du parapet supérieur sont armés, dans l'épaisseur, de dalles de pierre qui, au sommet des montants, projettent au dehors la masse monolithe de lourds crochets d'appuis pour mantelets.

Tout le détail du briquetage extérieur s'imprime à vue sur la paroi du parement intérieur de l'ouvrage.

DE LA TOUR WISIGOTHE A LA TOUR RONDE DE L'ÉVÊQUE

Sur la campagne : Des deux panneaux, l'un et l'autre restaurés, qui se partagent, à peu près par moitié, l'étendue du

Digitized by Google

front de courtine entre la tour Wisigothe et la tour ronde de l'Évêque, un seul est traité dans la façon néo-wisigothe. Il repose par son pied sur une aire débordante qui délimite, à fleur de terre, dans les lices, en coupe horizontale, le massif de l'ancienne fondation[1]. A l'état primitif, ce massif se nouait au corps d'infrastructure de la tour Wisigothe, sur toute la hauteur d'arête du noyau. Il fut attaqué en profondeur, dans l'aplomb de la paroi extérieure de l'élévation du mur, pour abaisser le pied parementé, quand, au Moyen âge, on entreprit de souder la courtine wisigothe au mur jumeau de prolongement vers la tour ronde. A ce moment, l'habillage de la tranche, ainsi taillée à vif, dut être pratiqué dans les mêmes formes que pour la courtine symétrique, c'est-à-dire au moyen d'un parement à bossages qui se haussait, comme à l'opposé, au niveau du lit inférieur de la plus basse des deux assises de gros quartiers d'arasement de la tour Wisigothe.

Les modifications, apportées par les services modernes d'architecture au travail d'appropriation du XIII^e^ siècle, sont on ne peut plus fâcheuses. Par le fait d'une réduction arbitraire à deux assises basses de l'ancien rempiètement du Moyen âge, le champ de parement en petit appareil se trouve prolongé, aujourd'hui, bien au-dessous de son ancienne limite : il empiète carrément sur la tranche de la fondation wisigothe.

A cette anomalie près, la courtine s'apparente étroitement par tout le détail de sa structure à la courtine symétrique. Elle offre les mêmes cordons de briques, disposés dans le même ordre et suivant les mêmes espacements; seul, le cordon de base, à rang unique, du mur opposé n'est pas reproduit ici. La liaison de l'œuvre néo-wisigothe avec la muraille jumelle du

1. Détail perçu par Rathgen (p. 213).

Digitized by Google

XIII^e siècle s'effectue par pénétration réciproque des surfaces de parement. Un crénelage à trois merlons couronne le tronçon wisigoth ; le dernier créneau en tirant vers la tour ronde de l'Évêque est rétréci, à mi-ouverture, par l'arête d'origine de la banquette à tracé échelonné, qui protège la montée de l'escalier accédant à l'étage supérieur de la tour ronde.

Sur la ville : Comme dans la courtine précédente, le petit appareil tapisse la basse élévation du noyau de soutènement jusqu'à la première des cinq assises qui, au XIII^e siècle, ont remonté au niveau actuel l'entablement du chemin de ronde. La ligne se développe sur tout le front, depuis la tour Wisigothe jusqu'au renflement polygonal qui épaissit, vers la ville, le corps de la tour ronde. Les éléments de briques des appuis de créneaux ainsi que des trous de hourdage s'exposent, à l'intérieur, sur le parapet à la wisigothe, qui protège la moitié correspondante du front de courtine.

Digitized by Google

SECTEUR V

DE LA TOUR SAINT-MARTIN A LA TOUR DU PLO

Amorçage de l'œuvre wisigothe au midi de la Cité. — Tour des Prisons. — Le plus puissant front de défense du v[e] siècle. — Tour du Castéra. — Tour du Plo.

DE LA TOUR SAINT-MARTIN A LA TOUR DES PRISONS

Sur la campagne : Le long de ce front de clôture, le mur wisigoth n'est encore repéré que par des éléments isolés de l'ancienne infrastructure. A 12[m]70 du retour oriental de la tour Saint-Martin, une surface rectangulaire de blocage s'encadre dans la basse courtine, à fleur de parement et à 0[m]80 de distance moyenne du sol des lices[1]. Le banc mesure 7[m]50 de développement en longueur, sur 1[m]20 d'épaisseur de tranche. Il est envahi, vers le milieu, par un plaquis superficiel de mauvais aloi, qui tend à le défigurer; mais, aux deux extrémités, s'expose à nu, sur de larges surfaces, l'agglomérat caractéristique de la fondation du v[e] siècle. L'une de ces surfaces s'étend à moins de 1[m]70 du pied d'une baie aveugle coupée d'une archère, qui occupe le milieu de la courtine.

Le niveau d'émergence de la fondation wisigothe est tracé, tout le long de la crête du massif, par une légère retraite de l'élévation supérieure, retraite qui va s'accentuant en gagnant du côté de la tour des Prisons. A 5[m]50 de la limite orientale du

1. Rathgen distingue ces vestiges « romains » dans la surface d'encadrement d'un immeuble abattu, primitivement adossé à la courtine, et en un second point du front « plus à droite ».

Digitized by Google

massif que nous venons de décrire, la ligne de retraite passe par la crête d'un second massif, allongé et débordant, qui se développe sur 2m40 de front. Le rempiètement à bossages qui s'est haussé, de proche en proche, à 1m30 au-dessus des lices, réduit ici à 0m60 la plus grande épaisseur apparente du banc; après quoi, la ligne de niveau s'enfonce derrière la reprise du XIIIe siècle qui, sur 11 mètres passés de trajet jusqu'à la tour des Prisons, a remplacé de pied en cap l'ancien parement wisigoth.

La position des deux massifs répond rigoureusement à l'épaisseur de la substruction wisigothe, telle qu'on la peut mesurer au pied de la tour des Prisons. Il n'est pas douteux que de ces deux témoins de la primitive infrastructure, le plus voisin de la tour Saint-Martin s'articulait sur le corps en sous-œuvre de la portion conjecturale du tracé wisigoth, qui passait, jadis, par les enclos actuels du Théâtre et de l'Hôtel de la Cité.

Sur la ville : La courtine a été repiquée et parementée de pied en cap, au déclin du XIIIe siècle, en assises d'appareil lisse, entremêlées d'échantillons à bossages; elle n'offre aujourd'hui aucune trace visible de l'époque wisigothe.

TOUR DES PRISONS[1]

Sur la campagne : D'origine wisigothe, elle a été presque entièrement refaite dans le dernier tiers du XIIIe siècle. Sur la joue occidentale, à pied d'œuvre, apparaît démasquée une assez large

1. Dès 1544, sinon antérieurement, les actes mentionnent les « carces » dont la tour a tiré son nom et auxquelles Boyer et Jourdanne font expressément allusion. — Cf. Étude Escarguel, minutes de Jehan Barthe, 1543-1544, fol. 213.

Digitized by Google

surface de blocage : c'est un des aspects de l'ancien fondement wisigoth de la tour, réduit par l'outil au profil arrondi[1]. Tout d'abord, on pense à une écorchure du parement; mais en présence du désaffleurement accentué qui porte le corps de blocage en saillie sur le nu des assises d'appareil, le caractère hétérogène des deux constructions s'affirme avec la plus parfaite netteté. Le blocage wisigoth présente des renfoncements que les maçons du XIII^e^ siècle ont négligé de renformir, des considérations d'économie ayant prévalu, sans doute, sur de simples scrupules de symétrie. Le sillon indicateur de la superposition de deux bancs de maçonnerie intérieure ceinture horizontalement cette masse d'infrastructure. Les épaisseurs de blocage sont de 0^m^95 pour le banc inférieur, de 1^m^30 environ pour le banc supérieur. La racine de l'élévation wisigothe est indiquée, face au midi, par deux blocs rectangulaires, accouplés et posés à même le corps d'infrastructure, dans l'aplomb général de la tour[2]. Le plan du lit supérieur de ces deux quartiers passe par le lit inférieur d'un bloc analogue, qui correspond, sur le flanc oriental, à une seconde assise d'*opus quadratum*. Ce quartier, aujourd'hui isolé, a été, dans le temps, démaigri sur la tranche avec quelques assises du front de parement qui lui est superposé, afin d'entailler la tour d'un évidement peu profond, pour les commodités domestiques des occupants du logis qui s'adossait autrefois à cet aspect de la muraille. Le bloc affronte par l'un des joints de côté un quartier symétriquement inséré en liaison dans la courtine contiguë.

1. Foncin (1866, p. 52) a pressenti que la tour avait pu primitivement reposer sur une base carrée, « autant, dit-il, qu'on en peut juger, malgré une maison qui la cache jusqu'à moitié de sa hauteur ».

2. Détail vu par Rathgen (p. 212), qui signale également le banc de « béton romain » de la base.

Digitized by Google

Beaucoup plus haut en élévation, au fond du retour et vers la limite du champ en petit appareil, sont également accouplés d'équerre deux autres blocs. Celui des deux qui fait partie du corps même de la tour amorce un dispositif particulier de quartiers échelonnés de loin en loin, à intervalles réguliers et sur le même alignement, autour du fût cylindrique. Indépendamment du bloc d'amorce, on distingue deux autres témoins de ce dispositif, aujourd'hui quelque peu bouleversé : l'un à la base d'une archère, l'autre à la partie antérieure du corps renflé, celui-ci presque confondu parmi les échantillons à bossages du XIII^e^ siècle.

Le long de la joue, face au levant, le petit appareil, de toutes parts environné par les bossages, tapisse une assez large surface aux contours déchiquetés. Les lignes se superposent en ordre régulier, et rien ne fait soupçonner un devers quelconque de l'ancien tronc wisigoth. Les reconstructeurs du XIII^e^ siècle ont pris pour gabarit de leur création la surface délimitée sur l'ancien noyau rectangulaire du soubassement en quartiers d'appareil par le plan d'insertion de l'élévation demi-cylindrique. Suivant ce contour libre, ils ont reparementé à neuf toutes les surfaces, accidentellement dépouillées de moellons cubiques, en relevant en lignes de bossages la haute élévation du V^e^ siècle, qui avait disparu. Pour achever la transformation, ils ont emprisonné dans le pied cylindrique de la tour la plus grande partie de l'ancien fondement en blocage, après avoir, au préalable, arrondi le noyau à l'outil.

Sur la ville : Le soubassement du corps libre de la tour affleure au ras du sol, sous l'aspect d'une mince semelle de blocage. Un membre de raccord, élevé de trois rangs d'assises, s'interpose entre cette semelle et le parement en retraite du

Digitized by Google

dos plat. Celui-ci n'a conservé que treize lignes d'appareil du v^e^ siècle; le reste de l'élévation jusqu'au faîte est un travail du XIII^e^ siècle. De cette époque également paraît dater l'élargissement en forme de caisson rectangulaire qui, sur 2^m^10 de hauteur et 2^m^60 de front, étend latéralement, vers l'ouest, le corps d'œuvre de la tour.

Intérieur : Aucun reste de l'époque wisigothe. Corps creux à dos plat, monté au XIII^e^ siècle à 10^m^90 sous comble, sur 6 mètres d'élévation de corps plein. Trois paliers dont deux sur planchers, reliés par un escalier hélicoïdal intérieur, à cage fermée, polygonale. Le chemin de ronde traverse la tour au niveau du palier supérieur.

DE LA TOUR DES PRISONS A LA TOUR DU CASTÉRA

Sur la campagne : Le banc de fondation de la courtine wisigothe comprend plusieurs épaisseurs de mortier mélangé de moellons généralement plats, bloqués et orientés en séries, suivant des inclinaisons contrariées. Trois de ces épaisseurs s'exposent au voisinage du Castéra, en un point démasqué par un subit affaissement du niveau d'arête du rempiètement. La plus élevée de ces épaisseurs suit à découvert la crête des bossages sur 0^m^50 de hauteur apparente, et ne s'interrompt qu'à 5^m^50 environ de la tour des Prisons. Telle qu'elle est constituée, l'ancienne infrastructure wisigothe semble avoir été impuissante à porter un front de clôture, qui compte parmi les plus élevés de l'enceinte et qui ne mesure pas moins de 3^m^90 d'épaisseur, au niveau du sol intérieur. Le mortier est médiocrement façonné; le cailloutis, très abondant, paraît mal fondu dans la masse

Digitized by Google

ductile; les moellons se juxtaposent sans liaison; bref, l'aspect général de tout l'agglomérat trahit une mise en œuvre insuffisante et précaire. Ce caractère sommaire et fruste de la construction se communique aux vingt premières assises de la basse élévation, qui sont montées en pierres longues, mal équarries, mal ordonnées, de volume anormal. On conçoit, dans ces conditions, qu'un fléchissement de la ligne de base, un léger tassement du corps d'infrastructure aient pu entraîner des effets comme la cassure de l'œuvre, visible à proximité de la tour des Prisons. A 3m30 du retour, une balafre transversale coupe le plan de parement et gagne, suivant l'oblique, le pied d'une archère. La brèche est plus large à la base de la courtine qu'au point d'aboutissement sur l'archère, ce qui est naturel puisque la rupture s'est produite par en bas sous la pression venant d'en haut. De plus, tandis que le pan de courtine arc-bouté par la masse puissamment assise de la tour des Prisons gardait à peu de chose près son aplomb, le tronçon opposé, très large de front et sans tuteur, s'est affaissé sur son propre pied, en bouclant d'une manière très accentuée dans l'épaisseur. La dislocation s'est produite aux temps wisigoths et doit être à peu près contemporaine de l'achèvement de la courtine. Les effets en ont été réparés sans délai, tant bien que mal, au moyen d'un plaquis de moellons sommairement dégrossis, disposés en chapelet tout le long de la fissure. D'autre part, le pied de la brèche a été déchaussé en fondation, sur une profondeur de 0m50, et assuré, de part et d'autre, à l'aide d'un parement d'appui qui, sur 2 et 3 mètres, tapisse l'ancien blocage d'infrastructure.

Sur le reste de l'élévation, la disposition générale du réseau de parement n'a pas été influencée par la rupture de l'œuvre; des deux côtés du sillon transversal, les lignes de petit appareil s'affrontent en correspondance, malgré un désaffleurement des

Digitized by Google

plans de parois, qui n'est pas inférieur à 0^m15 à la base du front de défense.

Des dommages plus étendus ont été infligés à la muraille, à la suite de l'effondrement partiel de la tour du Castéra, qui a cassé la charnière d'articulation de la courtine sur la tour, ainsi que par le contact prolongé des anciennes habitations adossées à l'œuvre. Sans parler des dégradations des joints de liaison, d'où résulte, par places, un décharnement profond du réseau de parement, le mur est ravagé tout le long des points d'insertion des anciens appentis. De nombreuses brèches, disséminées en surface, sont garnies de mauvais placages où dominent la brique et le tuileau, à l'état de tessons informes.

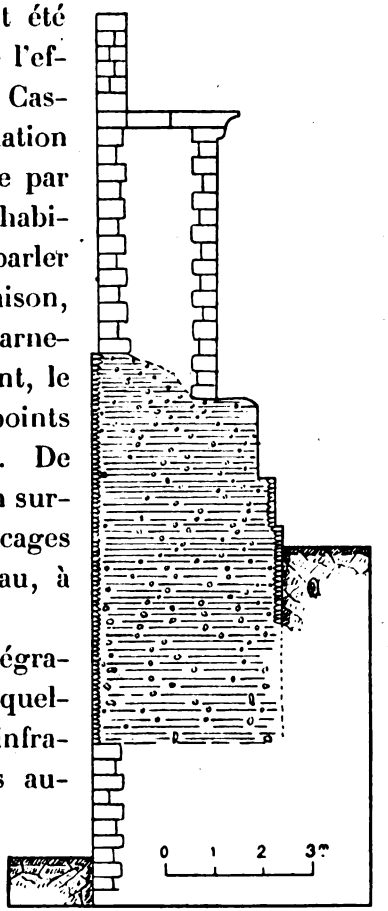

Fig. 38. — Coupe transversale *mm* de la courtine entre les tours des Prisons et du Castéra.

Deux cordons de briques, très dégradés, sillonnent le parement : l'un à quelques quarante assises du banc d'infrastructure, l'autre à quatre assises au-dessus du premier. Les dernières lignes wisigothes de la haute élévation sont composées de menus cubes, très régulièrement taillés, dont la belle coloration fauve contraste avec la teinte, généralement livide, du reste de la muraille.

Les architectes du XIII^e^ siècle ont redressé le plan de façade en édifiant leur couronnement crénelé à 0^m15 en retraite sur l'œuvre

Digitized by Google

wisigothe; ils ont également assuré la base de la courtine en donnant à leur rempiètement à bossages une assez forte épaisseur de talus (*fig. 38*).

Sur la ville : Par rapport à la base wisigothe, le mur du XIII^e^ siècle accuse une diminution d'épaisseur d'environ 1^m^20[1]. Le corps d'appui du V^e^ siècle se profile sur deux plans en échelons de 8 mètres de long[2] sur 2 mètres passés d'élévation, qu'habille un revêtement d'appareil, aux lignes à peu près intactes[3]. Au départ des Prisons, la surface écrêtée de cette épaisse construction est presque nivelée; elle était disposée, au Moyen âge, en plate-forme pour le service des deux archères qui s'encadrent dans le mur du fond[4]. Mais à l'entrée d'un corps de bâtiment démoli qui s'étendait jusqu'au Castéra et dont la clôture occidentale s'ajustait perpendiculairement à l'enceinte[5], la masse inégale et raboteuse du blocage wisigoth gagne en élévation; le long de l'appui méridional de l'immeuble disparu, elle se relève en falaise accidentée sur presque toute la hauteur du rez-de-chaussée[6]. Pour aménager en cave cette pièce basse, une ban-

1. Il est à remarquer qu'en façade des lices, les lignes de petit appareil montent sensiblement plus haut qu'à l'intérieur, sur la ville.

2. A compter de l'arête libre du dos plat de la tour des Prisons.

3. Sauf cependant, à mi-parcours environ, une large crevasse répondant à la cassure décrite de l'extérieur.

4. La piste mesure 0^m^90 de large; elle a dû porter un dallage. Sur tout son parcours, entre la tour des Prisons et le corps de logis disparu, elle était couverte par un appentis; les deux corbeaux de l'arêtier sont encore encastrés dans l'élévation du XIII^e^ siècle.

5. Ce mur pénètre profondément dans l'œuvre de la courtine; de part et d'autre du plan d'insertion, les deux membres de la muraille sont en désaffleurement.

6. A quatre assises au-dessus du blocage wisigoth, s'inscrit la ligne des appuis des solives du plancher du premier étage.

Digitized by Google

quette, large de 0^m80, a été creusée au ciseau dans l'épaisseur du noyau interne[1]. En outre, dans la paroi du blocage wisigoth ainsi évidé, deux soupiraux ont été ouverts sur les lices. Ces jours étaient à double fin : au moment d'une attaque, la banquette, débarrassée des objets d'entrepôt qui s'y trouvaient habituellement rassemblés, se transformait en accessoire utile de la défense par ses soupiraux-meurtrières à large ébrasement intérieur.

Le long du flanc éventré de la base wisigothe, on distingue très nettement la disposition en massifs superposés de la maçonnerie intérieure. Le plan de couche de deux bancs se profile sur 10 mètres de front, en ligne ininterrompue, à 0^m85 d'écartement moyen de la banquette inférieure. Il forme une veine de mortier de 0^m03 à 0^m07, entre deux lits de blocage compact.

A l'opposé de la tour des Prisons, vers l'extrémité de la banquette et dans l'axe de l'un des deux soupiraux, apparaît le pied d'un escalier ruiné conduisant de la cave au palier sur aire de la tour du Castéra[2]. Les restes informes du massif hélicoïdal occupent l'encoignure formée par la jonction de la courtine et de la tour. Parmi la confusion des matériaux, le cœur du blocage wisigoth ayant servi de socle à l'escalier démoli se différencie, par sa patine généralement sombre, des maçonneries du Moyen âge, plus claires de coloration et de constitution plus friable.

1. Des traces d'enduit en ciment teinté de rouge repèrent, de distance en distance, le fond de la banquette, le long du coude postérieur. L'arête antérieure de la banquette a été réappareillée au Moyen âge.

2. Au niveau du dernier palier de l'escalier ruiné, une porte munie de son vantail s'ouvre de plain-pied dans le flanc occidental de la tour.

Digitized by Google

TOUR DU CASTÉRA[1]

Sur la campagne : Comme la précédente, la tour a été profondément remaniée dans le dernier tiers du XIII^e^ siècle. Un rempiètement demi-cylindrique, de 2^m^30 d'élévation, emprisonne le noyau démaigri de l'ancienne fondation ainsi que les deux assises de gros blocs qui constituaient le soubassement de la tour primitive[2]. Blocage et gros quartiers ne s'exposent qu'au pied du retour oriental, encadrés par une fausse brèche du mur à bossages. Dans ce même retour, au-dessus des quartiers de liaison, le pied de l'élévation arrondie s'amorce par une sorte de bourrelet saillant que tapissent huit rangées de menus moellons rectangulaires[3]; le tronc de la tour s'enlève, par-dessus cette bague,

1. L'appellation dérive-t-elle du nom du chevalier chargé de la garde de la tour, ou du vocable latin *casterium*, terme qui désigne un magasin de bois? J.-P. Cros-Mayrevieille hésite entre les deux versions qui sont, à notre avis, également contestables, l'une et l'autre. Les listes de feudataires, astreints à la résidence dans la Cité pour le service du roi, ne connaissent pas de prétendu sire de Castéra (cf. *Hist. de Languedoc*, t. VIII, col. 1661-1663; — Mahul, t. V, p. 334, 335). D'autre part, l'existence aux abords de la tour d'un soi-disant dépôt d'apparaux de hourdage n'est rien moins que prouvée. C'est pourquoi, nous inclinons de préférence à rattacher la dénomination à un fait positif et historiquement établi : le souvenir du *castellare* carolingien qui, comme nous l'avons montré, occupait au IX^e^ siècle l'aspect sud de la Cité.

2. Jourdanne (1900, p. 105; 1905, p. 63) émet coup sur coup deux propositions inconciliables, en dénonçant au Castéra les premiers témoins visibles de « rapiéçages anciens », après avoir souligné plus haut la dualité d'origine qui caractérise les constructions de la tour des Prisons.

3. Foncin (1866, p. 54; 1902, p. 63) et Rathgen (p. 212) ont remarqué deux blocs et le parement d'appareil. Celui-ci a vu également « 4 à 5 couches de petites pierres taillées romaines » sur la face plate, ainsi que l'attachement « curieux » du retour oriental.

Digitized by Google

à 0^m10 en retraite. Au midi, cette disposition ne se reproduit pas; le corps de la tour, récemment reparementé à neuf, présente une surface unie. La hauteur moyenne du tronc circulaire en petit appareil, restaurations comprises, n'excède pas trente-trois assises. Néanmoins, sur la joue orientale, au fond du retour, ce chiffre est presque doublé (vingt-cinq assises de plus) par la hauteur des arrachements. Ceux-ci sont coupés de cinq lignes de briques; à partir de la ligne de base, qui se développe à trente-trois rangs de moellons au-dessus de la crête du rempiètement, on compte successivement deux, trois, quatre, et encore quatre assises de petit appareil entre chacun des éléments superposés.

Pour corriger un léger aplatissement du front de la basse élévation et racheter une inclinaison marquée de l'œuvre wisigothe sur les lices, la reconstruction des parties hautes a été pratiquée en étroite liaison avec le corps penché de la tour et suivant une élévation quelque peu cylindro-conique, sensible à l'œil de l'observateur qui, du pied de l'ouvrage, élève son regard vers le comble.

Sur la ville : Le culot de la tour wisigothe, qui a servi de gabarit au remontage du XIII^e^ siècle, est élevé d'environ 3 mètres à compter du pied de la face plate. Celle-ci est formée de deux membres d'élévation en retraite; le membre de base est revêtu, sur 1^m15, d'un corps de parement d'une dizaine d'assises, retondu vers le centre à l'outil, sur une étendue rectangulaire de 0^m90 de haut et de 1^m65 de front; le membre supérieur a été dépouillé de son parement sur la plus grande partie de sa surface. Les lignes de petit appareil n'y sont représentées que par quelques débris d'assises, au voisinage de l'arête nord-est. Sur le flanc oriental du noyau wisigoth, le parement est en bon état.

Digitized by Google

L'arête nord-ouest de la tour est très dégradée. La profondeur des retours est de 0m20 du côté des Prisons, de 1m20 du côté du Plo.

Intérieur : Aucun vestige de l'époque wisigothe. Corps creux à dos plat, monté au XIIIe siècle à 9 mètres sous comble sur 6 mètres d'élévation de corps plein. Trois paliers, dont deux sur planchers, reliés par un escalier hélicoïdal intérieur à cage polygonale. Le chemin de ronde traverse la tour au niveau du palier supérieur.

DE LA TOUR DU CASTÉRA A LA TOUR DU PLO

La courtine actuelle a été réédifiée, au XIIIe siècle, sur l'emplacement et en direction générale de l'ancien tracé wisigoth. De l'œuvre du Ve siècle ne subsiste plus qu'un fragment de maçonnerie, parementé sur huit assises et encastré, à 1m30 du sol, dans le corps d'appui du Moyen âge, lequel déborde légèrement l'aplomb du parement wisigoth. Le fragment en question se détache directement de la tour du Castéra et n'est apparent que du côté de la ville [1].

TOUR DU PLO [2]

Sur la campagne : La contribution wisigothe dans le corps d'œuvre, tel qu'il subsiste aujourd'hui après les remaniements

1. Rathgen (p. 212) le mentionne.

2. *Plo* vient de *planum* par la chute de l'*n* intervocalique et le passage de l'*a* étroit au son *o*. — Jourdanne traduit *plo* par *hauteur* (*petit plateau* serait

Digitized by Google

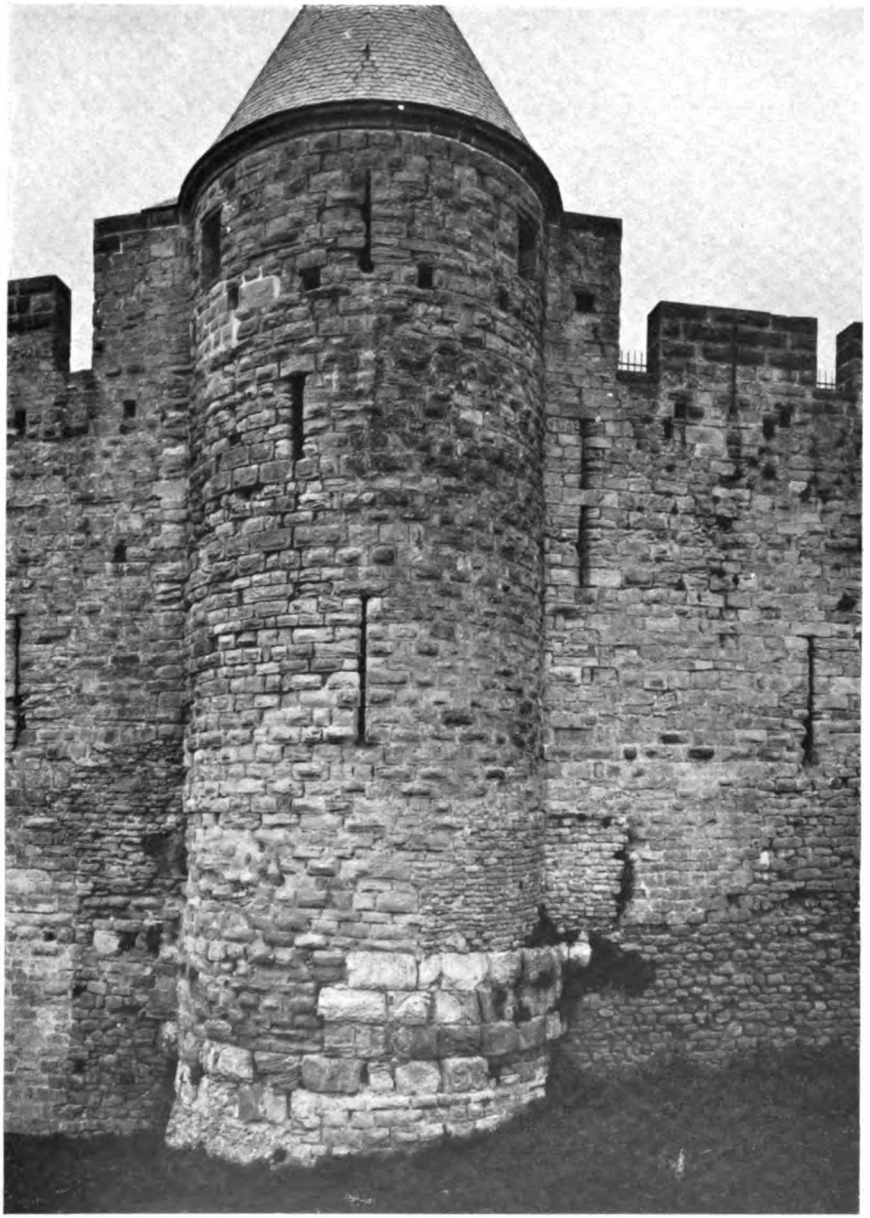

TOUR DU PLO

Digitized by Google

Digitized by Google

TOUR DE DAVEJEAN

Digitized by Google

Digitized by Google

du XIII^e^ siècle, est représentée : 1° par un lit de blocage de fondement élevé de 0^m^90 à 1^m^10, suivant les aspects de l'ouvrage ; 2° par cinq assises de gros blocs posés en liaison sur lits de mortier[1] ; 3° par un reste de fût parementé en petit appareil. Tous ces éléments ont subi des altérations plus ou moins profondes au cours des siècles ; leurs surfaces ont été démaigries, sauf au voisinage du point de soudure des gros blocs sur la courtine : à cette place, trois lourdes assises de quartiers taillés pénètrent dans la muraille en débordant sur la panse wisigothe[2].

La hauteur d'élévation totale des cinq assises d'*opus quadratum* n'apparaît sur aucun des aspects de la base. Les constructeurs du XIII^e^ siècle ont, au sud-est, parementé à bossages la tranche du noyau de blocage d'infrastructure et, de proche en proche, les première et deuxième assises de gros blocs. Vers le sud-ouest, ils ont respecté le blocage et laissé à découvert les deux assises basses de grand appareil, en se contentant de dégauchir les surfaces, suivant le profil de leur propre parement. A la hauteur des trois assises supérieures de gros blocs, l'ancien flanquement a été haché, puis renformi, sur tout le développement, en lignes de bossages. Le résultat le plus clair de ces remaniements est de ne

plus exact) et observe, non sans à-propos, que l'emplacement de la tour occupe le point culminant du sol intérieur de la Cité (1900, p. 88 ; 1905, p. 51). La forme *plo* paraît moderne ; les actes locaux du XVI^e^ siècle portent communément *Pla*, *al Pla*, *le Pla*. — Étude Escarguel, minutes de Jehan Barthe, 1545-1546, fol. 48 ; — Augier Dalbaitz, 1546-1547, fol. 79 v°, 122.

1. Frappé de la grosseur des blocs, J.-P. Cros-Mayrevieille (*Monuments*, 1850, p. 30) incline à reporter la construction de la tour aux temps postérieurs à la domination romaine et croit à un remploi de matériaux tirés d'un monument plus ancien. De son côté, Foncin, après avoir lancé l'hypothèse d'une origine arabe (1866, p. 55, 56), s'est ravisé plus tard et a conclu au caractère nettement romain de la construction (1902, p. 63).

2. Cf. la description de Rathgen (p. 212) : « Le cercle des assises est plus grand que celui de la tour et n'a pas le même centre que ce dernier »

Digitized by Google

laisser paraître que sur un front très étroit, à la partie antérieure du corps renflé, quatre sur cinq des lignes de grand appareil.

L'absorption de l'œuvre originale dans le produit des rappropriations du Moyen âge est plus complète encore en ce qui concerne le fût de la tour. Vingt assises seulement d'appareil rectangulaire représentent le peu qui subsiste de la haute élévation. Ces assises se prolongent, en contact avec une rangée double d'*opus quadratum*, dans la courtine voisine du XIII^e^ siècle. Mais la direction de l'enceinte du Moyen âge étant légèrement oblique par rapport au plan du mur wisigoth, celui-ci désaffleure à 0^m^20 en relief sur le nu de la courtine royale.

Il y a lieu de remarquer que la maçonnerie de liaison, adhérente au fragment wisigoth de la courtine, se distingue par sa structure de la construction principale qui forme le corps de muraille. Par certains caractères, elle rappelle l'époque de saint Louis et elle pourrait bien procéder d'un premier essai local de reprise, effectué vers le milieu du XIII^e^ siècle.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à la tour du Plo, la silhouette générale de l'ouvrage reste beaucoup plus pure que la ligne de la tour du Castéra, sa voisine. La réfection fut ici plus systématique, plus soignée, et les reconstructeurs du XIII^e^ siècle prirent la peine d'éliminer scrupuleusement du corps vieux de l'ouvrage tous les éléments caducs, qui leur paraissaient de nature à altérer le galbe de leur propre création.

Sur la ville et à l'intérieur : Aucun vestige wisigoth. Corps creux à dos plat, monté au XIII^e^ siècle à 9^m^60 sur 5^m^50 d'élévation de corps plein. Trois paliers, dont deux sur planchers, reliés par un escalier hélicoïdal intérieur, à cage polygonale. Le chemin de ronde traverse la tour au niveau du palier supérieur.

Digitized by Google

SECTEUR VI

DE LA TOUR DE DAVEJEAN A LA PORTE NARBONNAISE

Tour de Davejean. — Tour de Saint-Laurent. — Tour du Trauquet. — Le bouleversement apparent du front oriental. — Tour du Sacraire Saint-Sernin.

TOUR DE DAVEJEAN[1]

Sur la campagne : L'élément wisigoth occupe le tiers moyen de l'élévation, entre deux reprises en matériaux à bossages du XIII^e^ siècle. L'infrastructure primitive se révèle, sur chaque joue, dans la double encoignure des retours et à 4^m^50 environ du sol des lices, par un banc de blocage, démaigri tout le long de la tranche, suivant le contour et dans l'aplomb du rempiètement[2]. A la partie antérieure du corps renflé, un exhaussement de la chemise enjambe le banc d'infrastructure et ajuste la crête de la maçonnerie du XIII^e^ siècle à la racine de l'élévation wisigothe.

1. *Davejean* est la bonne leçon ; *Dareja*, qui traîne dans certaines publications, est une forme corrompue. — Au compoix de 1665, noble André de Barre, sire de Davejean, est porté comme propriétaire d'un enclos, « maison et pattu », attenant à la tour (Arch. de Carcassonne, reg. sans cote, fol. 73 v°). Cet enclos répondait, en 1757, au n° 130 de la division parcellaire de la Cité. Il appartenait, à cette époque, à Gabriel Azéma, qui avait recueilli en 1744 l'ancien héritage des Davejean, comme il appert d'une mutation inscrite en marge du compoix de 1665. Il y a tout lieu de croire que la maison de Barre était établie à la Cité bien avant le XVII^e^ siècle, car, dès 1344, un ancêtre de la famille, Jordain de Barre, occupait la charge de connétable et lieutenant du sénéchal (Mahul, t. III, p. 384, et t. V, p. 697, 708).

2. Viollet-le-Duc fait allusion au travail d'arrondissement de cette construction massive, « qui, dit-il, ne renferme que du blocage » (*Cité de Carcassonne*, 1858, p. 47).

Digitized by Google

Au-dessus du noyau de fondation, on ne dénombre pas moins de dix assises d'*opus quadratum*, superposées à lits de mortier[1]. Ces assises pénètrent de part et d'autre dans les courtines d'appui et s'y développent régulièrement. L'ancienne infrastructure projette également, des deux côtés, dans les courtines, au-dessous de la plus basse assise de liaison, un empattement de soutien dérivé du noyau aggloméré de la tour.

Dans leur application scrupuleuse à conserver tous les débris anciens utilisables, les maîtres d'œuvre du Moyen âge ont été amenés à disposer, au midi, le parement réfectionné un peu en retraite de la huitième assise. Sur la face opposée, au contraire, ils ont rebâti en partant du même niveau, mais rigoureusement dans l'aplomb du fût du v^e^ siècle. De ce fait, les deux dernières assises se sont trouvées à peu près éliminées; la neuvième est réduite à quatre blocs, dont trois en façade et un dans le retour méridional; la dixième ne compte plus aujourd'hui qu'un seul bloc, en façade.

Minéralogiquement parlant, les divers échantillons de cette lourde carcasse paraissent de nature assez diverse. Plusieurs ont la teinte blanchâtre du calcaire; les autres passent par toutes les colorations des grès, du gris cendré au gris foncé. A peu près tous ont subi la morsure des siècles : les faces sont délitées, les arêtes rongées et arrondies; lits et joints s'éraillent de multiples fissures. Les méfaits du temps, déjà sensibles sur les flancs de la tour, au niveau d'origine de la quatrième assise, vont s'aggravant dans les cinquième, sixième et septième rangées. Sur la joue méridionale, à la hauteur de la cinquième rangée, le renfoncement créé par l'état d'usure d'un des blocs a permis d'introduire dans la brèche un méchant garnissage de briques, empilées et maçonnées.

1. « Neuf à dix couches de gros blocs ». Rathgen (p. 212).

Digitized by Google

Sur la ville : L'appareil proprement wisigoth est élevé de vingt-quatre assises, à compter du pied de la tour et sur toute la largeur de la face plate. Dénudé par larges plaques dans le haut, le réseau de parement présente, en outre, dans le bas, une assez profonde écornure de l'arête sud-ouest. Le plaquis fruste qui rhabille sommairement l'arête dégradée, rejoint, sur la joue méridionale, un massif d'escalier ruiné, qui conduisait au premier étage de la tour par une entrée aujourd'hui hermétiquement murée. A 2m40 environ de l'arête libre du fond plat et dans le plan de paroi de la courtine du Moyen âge, un reste de mur wisigoth, parementé sur six assises, se détache de l'œuvre de la tour.

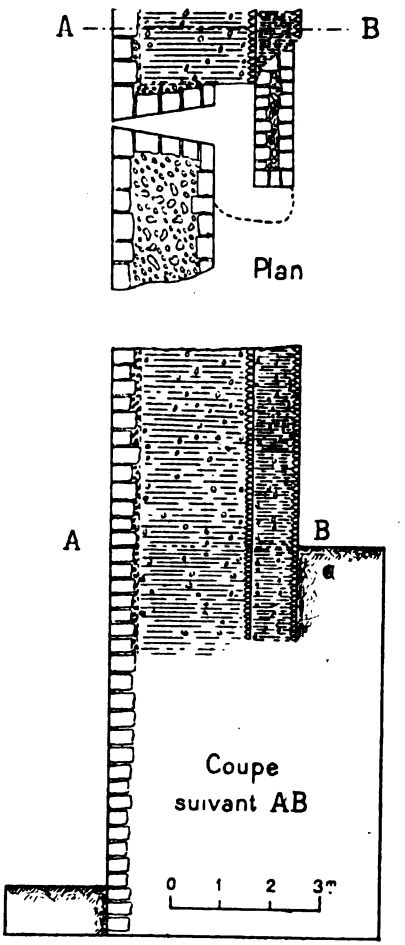

Fig. 39. — Faux réduit du mur double près la tour de Davejean (plan et coupe).

Sur le flanc septentrional, à 0m70 en retour, s'articule un tronçon de muraille wisigothe portant un autre escalier — celui-ci en état, — qui monte au second étage de la tour. Étendu latéralement sur environ 5 mètres, ce massif a été creusé en pleine épaisseur, du nord au sud, le long de la face interne de la courtine du XIIIe siècle, pour créer un passage couvert qui se termine

Digitized by Google

en cul-de-sac sur le flanc de la tour et qui, jadis, servait de piste de service à une archère, ouverte en cet endroit du front (*fig. 39*). Effilé en sifflet, le massif wisigoth s'ajuste tête-bêche à un mur moderne de 0^m80 d'épaisseur, qui s'élève du sol dans le plan de parement de la muraille wisigothe et clôture, vers l'ouest, le réduit.

En explorant à l'intérieur du boyau les surfaces attaquées par le pic, on n'est pas peu surpris d'apercevoir, à 0^m12 de la paroi interne du mur moderne insinué en dessous du blocage wisigoth, des vestiges de parement en appareil. Ces vestiges, partiellement engagés aujourd'hui en pleine maçonnerie intérieure, ont appartenu autrefois à un front libre en façade sur la ville. L'examen des lieux établit de la manière la plus nette que dès le v^e^ siècle, ce front a été doublé, en adhérence étroite, d'un second corps de muraille, épais de 1^m15 entre le parement emprisonné et son propre parement vu. Il ne semble pas, d'ailleurs, que cet épaississement de l'œuvre primitive ait été destiné à remédier aux effets de quelque rupture locale du front wisigoth. Nous pensons plutôt qu'en élevant le mur jumeau, les constructeurs se sont proposés seulement, pour la commodité de la défense, d'élargir en place d'armes, sur quelques mètres de superficie, le palier de la coursière qui s'amorce sur le flanc septentrional de la tour. Dans l'hypothèse d'un effondrement local du front de clôture, l'intervention par simple adjonction d'un membre de doublement eût été, selon nous, assez inefficace; il fallait, tout au moins dans ce cas, assurer la rigidité du système, en déparementant, au préalable, le mur rompu, afin d'élever la construction neuve en étroite liaison avec l'ancienne.

Intérieur : Pas de vestige apparent de l'époque wisigothe. Corps creux à dos plat, monté au XIII^e^ siècle à 6^m50, sur 5^m50 d'éléva-

Digitized by Google

tion de corps plein. Deux paliers dont un sur plancher. Le chemin de ronde traverse la tour au niveau du palier supérieur. Les deux salles sont reliées par un escalier à cage extérieure, qui prend pied sur le chemin de ronde, du côté de la tour Saint-Laurent.

DE LA TOUR DE DAVEJEAN A LA TOUR SAINT-LAURENT

Sur la campagne : La position ainsi que le tracé général du banc de fondation wisigothe sont indiqués, sur la courtine actuelle, par une bande allongée de mur parementé en grès roux. Cette bande parcourt tout le front de courtine, sauf à proximité de Davejean où elle est interceptée par un exhaussement du front à bossages, qui paraît recouvrir une basse brèche de la courtine. Elle est délimitée en hauteur par la crête du rempiètement et par le pli horizontal d'une retraite de l'œuvre, qui correspond à la naissance de la haute élévation. En un point du parcours où la bande s'épaissit par la base, point situé à 6 mètres environ de la tour Saint-Laurent et à 1m60 au-dessus du sol des lices, trois masses isolées du blocage primitif s'échelonnent à courtes distances, démasquées par de fausses échancrures du parement, en contact de l'arête du mur de rempiètement et dans l'aplomb de ce mur.

A l'exception des quelques lignes d'*opus quadratum* qui représentent l'amorce de la muraille d'origine en liaison avec la tour de Davejean[1], le gros œuvre de la courtine relève du XIIIe siècle. On serait même tenté de rapporter à une époque plus ancienne

1. Nous supposons que ce sont là les « restes wisigothiques », signalés sans plus de précision par Rathgen (p. 212).

Digitized by Google

les assises de grès roux de la zone moyenne, entre les bossages de la partie basse et ceux de la partie haute[1]. Dans son ensemble, la construction rappelle de tous points l'époque de Philippe le Hardi.

TOUR SAINT-LAURENT

Sur la campagne : La tour est rempiétée, dans l'aplomb du fût wisigoth, au moyen d'une chemise cylindrique, appareillée à bossages. Le mur du XIII^e^ siècle emprisonne étroitement l'ancien fondement et aucun aspect de la maçonnerie intérieure n'est à découvert. Pour redresser le corps wisigoth qui se déverse d'une manière sensible vers le sud-est, la haute élévation a été plantée à quelques centimètres en retraite sur le corps primitif, lequel, à l'état actuel, est réduit à un mince anneau de dix-huit assises[2]. Deux rangées de briques entourent la bague : l'une à onze assises de la crête du rempiètement; l'autre à sept assises au-dessus de la première, vers la naissance du corps creux de la tour et en arasement sur la dernière ligne de petit appareil. Détail curieux : en examinant la tour de près, on s'aperçoit qu'au fond du retour méridional, la joue du flanquement est décollée de la courtine d'appui, sur la plus grande partie de l'élévation; le long de la joue opposée, au contraire, tour et muraille sont en adhérence étroite.

1. Foncin date la courtine du XII^e^ siècle et attribue le bouleversement apparent à quelque siège, celui de 1240 de préférence (1866, p. 64; 1902, p. 68).

2. Foncin (1866, p. 64; 1902, p. 68) signale ce « reste bien conservé de la construction wisigothe »; Rathgen (p. 211), par contre, confesse assez étourdiment qu'il n'a « rien » vu.

Digitized by Google

Sur la ville et à l'intérieur : Aucun vestige de l'époque wisigothe. Corps creux à dos plat, monté au XIII^e^ siècle à 9^m^85 sur 4^m^50 d'élévation de corps plein. Trois paliers dont deux sur planchers, reliés par un escalier hélicoïdal intérieur, à cage fermée, polygonale. Le chemin de ronde traverse la tour au niveau du palier supérieur.

TOUR DU TRAUQUET[1]

Sur la campagne : De plan rectangulaire et parementé sur trois faces en petit appareil, le soubassement de la tour wisigothe, en maçonnerie pleine, se relie au noyau d'infrastructure par deux lignes intermédiaires de blocs de base. Au Moyen âge, les arêtes du corps rectangulaire ont été abattues pour amincir le culot de la tour dans l'aplomb du tronc mi-circulaire. Emporté par l'outil le long des joues de l'ouvrage, le parement wisigoth ne s'est conservé qu'en façade, sur un lambeau trapéziforme de treize assises, au-dessus de la double ligne d'*opus quadratum*[2]. Le travail de piochement des faces latérales a pénétré assez avant dans le massif de fondation, dont les épaisseurs, soigneusement polies, s'enchâssent dans un rempiètement à arêtes vives[3]. Sur le soubassement ainsi défiguré, le petit appareil du fût cylindrique

1. Dénomination tirée, suivant Foncin (1902, p. 70, 71), du voisinage du passage en forme de boyau (*trauquet*, petit trou en patois) qui est pratiqué au bas et sur le flanc septentrional de la cage d'escalier, adossée extérieurement à la courtine.

2. Les blocs du soubassement sont partiellement surchargés sur la joue méridionale de la tour d'une maçonnerie sordide, mêlée d'abondants tessons d'argile.

3. Noyé dans l'épaisseur du blocage, un quartier de grandes dimensions est visible sur le flanc nord-est de la tour.

Digitized by Google

s'enlève jusqu'à la limite du corps plein de la tour[1]. La disposition régulière des assises n'est contrariée qu'en un point de la joue méridionale, où s'encadre une étroite reprise à bossages. Face au sud-est, une légère retraite a été ménagée entre les plans d'élévation des deux tronçons superposés, pour corriger une déviation marquée du corps wisigoth. Cette déviation a imprimé, au fond du retour nord-est, un sillon transversal, caractéristique d'une dislocation locale du parement.

Trois et même quatre cordons de briques alternent sur la face décolorée et comme lavée du parement wisigoth. Le premier, à l'état de simple amorce, s'expose au fond du retour nord-est, à un rang de moellons au-dessus du plan d'insertion du tronc cylindrique. Les trois autres s'arrondissent sur le pourtour du fût, suivant un tracé intermittent; l'un, en briques de forte épaisseur, est distant de vingt-cinq assises du pied de l'ouvrage; l'autre court huit assises au-dessus du précédent; il est lui-même doublé, deux rangées de moellons au-dessus, par un dernier filet.

Sur la ville et à l'intérieur : Aucun vestige du v^e^ siècle. Corps creux à dos plat, monté au XIII^e^ siècle à 9^m^35 sur 7 mètres d'élévation de corps plein. Trois paliers dont deux sur planchers, reliés par un escalier hélicoïdal intérieur, à cage fermée, polygonale. Le chemin de ronde traverse la tour au niveau du palier supérieur.

1. Jourdanne (1900, p. 107; 1905, p. 65) et Rathgen (p. 211) ont perçu, l'un et l'autre, ces restes d'ancienne construction. — Cf. également *Congrès archéol. de 1906*, p. 17.

Digitized by Google

LE BOULEVERSEMENT APPARENT DU FRONT ORIENTAL

Sur la campagne : Au v^e^ siècle, la coulée de fondation soutenant la portion rectiligne de l'enceinte, entre le Trauquet et la porte de l'est, se modelait sur le relief du sol d'assiette, lequel dévalait en pente continue, assez douce, jusqu'à l'entrée de la forteresse. On conçoit, dès lors, qu'un bouleversement quelconque affectant l'extrémité basse du parcours dût regressivement avoir une répercussion sur tous les éléments en liaison, échelonnés le long de la ligne.

La destruction violente et probablement précipitée des deux tours wisigothes qui flanquaient la primitive porte de Narbonne, paraît constituer le point de départ de tout le mouvement de dislocation que nous allons décomposer.

En disparaissant pour céder la place à un nouvel ouvrage, les tours de l'entrée wisigothe ont emporté la plus grande partie de leurs courtines d'appui; le reste a dû subir l'attraction du vide creusé par le déblaiement, fondations comprises, de l'énorme masse intermédiaire. Du côté du Sacraire, le mur ainsi sollicité s'est désarticulé, près du retour, en s'affaissant latéralement dans la direction de la dépression voisine. Durant ce mouvement de glissement, son pied, faisant levier, a soulevé légèrement la base du Sacraire. La tour, désaxée par l'effort, a perdu l'équilibre et s'est jetée obliquement en arrière, vers l'ouest[1]. En s'infléchissant, elle a tordu la courtine attenante qui s'est rompue transversalement, vers le milieu. Le tronçon voisin du Sacraire, ainsi coupé de son point d'appui sur la tour et de son lien avec le

1. L'angle d'inclinaison est d'environ cinq degrés.

Digitized by Google

Trauquet par le tronçon jumeau, s'est renversé tout d'une pièce vers la ville, en pivotant sur sa base, et tandis qu'au terme de cette oscillation à grande amplitude, l'élévation entière s'effondrait, la masse d'infrastructure, littéralement déracinée par ce coup de levier, se trouvait déplacée et remontée à 0^m85 au-dessus du niveau de la fondation de la tour.

Avec la ruine de ce lambeau de courtine paraît prendre fin la série des bouleversements, directement engendrés par l'événement initial de la destruction de la porte. Aussi bien, l'éloignement croissant du centre d'ébranlement devait-il, à cette distance, atténuer la violence des premiers effets. La brèche longitudinale qui balafre le mur wisigoth à 1^m20 de la tour du Trauquet, en pénétrant dans le corps de la fondation, marque le terme du mouvement ondulatoire qui, de proche en proche, avait traversé tout le système. Le décollement des maçonneries intérieures de l'élévation s'est produit ici sans déviation ni dislocation appréciable; l'ordonnance des lignes du réseau de parement n'a pour ainsi dire pas été altérée; le lit de la fondation est en place et intact. C'est tout juste si la fissure a favorisé un léger mouvement de la tour du Trauquet, laquelle penche en effet vers le sud-est.

Le fractionnement du banc d'infrastructure et la position en série des divers tronçons échelonnés traduisent d'une manière sensible tout le *processus* dynamique que nous venons de définir. C'est ainsi que la masse de blocage d'appui de la courtine effondrée et reconstruite plus tard au XIII^e^ siècle se trouve exhaussée de 1 mètre au-dessus du noyau similaire, noué à la tour du Trauquet, et de 0^m85 au-dessus du joint de pénétration dans l'enceinte du massif d'infrastructure du Sacraire. De plus, à la suite du renversement intérieur de la courtine, le banc de base s'est infléchi en pivotant sur lui-même, de telle sorte que le plan

Digitized by Google

d'arête supérieure du massif affleure avec la maçonnerie d'encadrement du XIII^e siècle, alors que le plan d'arête inférieure est en saillie de 0^m25 sur le nu de cette maçonnerie. De même, au pied du Sacraire, l'inclinaison de la tour a légèrement remonté la partie ventrue du noyau d'infrastructure par rapport aux niveaux d'attache de ce même noyau, au fond des retours. Enfin, passé le Sacraire et en gagnant les tours Narbonnaises, le banc de fondation, parti du niveau de 1^m50 au-dessus des lices (mesure prise au fond du retour), s'incline dans la direction de la porte, suivant une pente de dix pour cent environ.

DE LA TOUR DU TRAUQUET A LA TOUR DU SACRAIRE

Sur la campagne : Remaniée au XIII^e siècle dans la partie qui joint la tour du Sacraire, la courtine présente, du côté opposé, le petit appareil rectangulaire, assez régulier. La liaison des deux membres jumeaux s'effectue dans le même plan, suivant un tracé sinueux et par pénétration alternée des surfaces de parement. L'élévation, proprement wisigothe, s'implante en retraite sur la fondation, épaisse en ce point de 2 mètres. La coulée de blocage est soutenue, à 0^m85 du sol des lices, sur plusieurs rangs d'assises de rempiètement[1]. Dans le panneau réappareillé au Moyen âge, le niveau remonté de l'ancienne fondation est jalonné, comme nous l'avons vu, par un témoin isolé, en relief sur le plan de paroi de l'enceinte. Quelques centimètres plus loin, se détache l'arrachement du massif d'infrastructure du Sacraire.

1. Disposition relevée par Rathgen (p. 211), qui signale également le revêtement d'appareil développé « sur un assez grand espace » du flanquement dans « la partie gauche ».

Digitized by Google

Sur la ville : La direction générale de la courtine wisigothe est donnée par un pan de muraille ébréchée qui se lie à la joue méridionale du Sacraire, à $0^{m}70$ de l'arête libre du corps en fer à cheval[1]. En pleine épaisseur de la croûte entamée du parement, les restes d'un cordon double, élevé d'une assise au-dessus du plan de retraite des deux membres d'élévation de la tour, exposent deux larges briques accouplées, de part et d'autre d'une rangée de moellons. Quelques neuf assises plus haut, le parement est avivé d'un bout de cordon simple, soutenu lui-même, à quatre assises d'échelon, par un soupçon de cordon double, sur un rang intermédiaire de moellons. Viollet-le-Duc a dérivé sur le flanc restauré du Sacraire les trois cordons de la courtine contiguë.

TOUR DU SACRAIRE SAINT-SERNIN

Sur la campagne : L'ancien soubassement rectangulaire, réduit par démaigrissement à la forme demi-cylindrique, suivant la surface de révolution de la tour, se dégage, non sans lourdeur, du rempiètement à arêtes vives qui enveloppe le massif de fondement[2]. Le long de la joue méridionale ainsi que sur une petite partie de la face antérieure, les assises de rempiètement ont été haussées jusqu'à la naissance du petit appareil. Dans les parties non masquées par le parement du XIII^e^ siècle, on aperçoit un

1. Ne se rattache pas au corps d'œuvre wisigoth le massif débordant de blocage qui occupe le pied du perron de communication entre le chemin de ronde de l'enceinte et l'enclos de Saint-Sernin. En aucun point de cette large surface n'apparaît le moindre vestige de parement. En outre, le massif est en saillie exagérée sur la face interne libre de la courtine wisigothe, telle qu'elle est repérée au contact de la tour du Sacraire.

2. Rathgen distingue parfaitement la substruction « romaine » de la tour au contact du rempiètement à bossages.

Digitized by Google

chapelet de gros blocs de liaison reposant à même le blocage, dans l'aplomb de la tranche. En contact avec cette assise de base s'arrondit la masse cylindro-conique de la tour. A la hauteur du corps creux de l'ouvrage, l'emplacement de deux baies symétriques est déterminé, sur l'un et l'autre flanc, par des assemblages de briques qui figurent la courbe des pleins cintres non extradossés. Les deux baies sont aveuglées. Par l'effet de l'inclinaison de la tour, la baie orientée sur le Trauquet[1] a l'un de ses jambages pris sous le remontage du XIII^e^ siècle, qui a remplacé l'ancien corps wisigoth de la courtine de soutien. Dans l'axe de la tour, au fond d'une échancrure à pans coupés dont l'ébrasement s'élargit du dedans au dehors, s'ouvre une ample fenêtre à remplage flamboyant, qui occupe la place de la troisième baie wisigothe[2]. Le tableau, en pierre découpée, est introduit dans la percée en arc brisé, et l'encadrement de maçonnerie a été épaissi en bourrelet à l'extérieur et tout autour de l'ouvrage, pour recouvrir le vide compris entre le plan d'arête extérieure du remplage qui est monté perpendiculairement au sol des lices et le corps oblique de la tour.

Le second palier a été éliminé et remplacé par une voûte sur nervures, qui recouvre l'ancienne abside de l'église Saint-Sernin. La chape de cette voûte forme l'aire d'une terrasse crénelée à bossages qui dut remplacer l'ancien comble, au moment de la transformation de la vieille tour en sanctuaire.

1. Au Moyen âge, on a agrandi la hauteur d'ouverture de la baie en entaillant la paroi de la tour au-dessous de l'appui primitif, sur une profondeur équivalente à sept assises de parement.

2. Au rapport de Foncin (1866, p. 67), le remplage original, en mauvais état, était en place en 1866. J. de Lahondès s'est justement élevé contre le sans-gêne des reconstructeurs, qui ont supprimé ces vestiges vénérables pour imposer une création de leur cru dont rien ne peut certifier la ressemblance avec l'ancien modèle.

Digitized by Google

De tous les ouvrages wisigoths, le Sacraire est celui qui offre le plus de variété dans la disposition des cordons de briques. Un premier élément, élevé de vingt-deux assises au-dessus de la ligne des gros blocs de base, se double, dix assises plus haut, d'un bandeau à trois cordons, sertis dans le parement de deux en deux assises[1]. Quatre rangs au-dessus du troisième et dernier filet de ce bandeau, apparaît un curieux assemblage — unique à Carcassonne — de pièces de briquetage disposées en épi. Ce spécimen d'*opus spicatum* est couronné, en étroite adhérence, d'un rang continu de briques. A cinq rangées de moellons au delà, un cordon double, encadrant de ses deux filets une mince ligne débordante de petit appareil, se développe sur tout le pourtour du fût, en passant à quatre assises au-dessous du pied de la fenêtre ogivale. L'ornementation des baies wisigothes est assurée, sept assises plus haut, par le cordon des appuis, doublé lui-même, six rangs de moellons au-dessus, par le filet des impostes (*fig. 11*).

Sur la ville : La platée rectangulaire du massif d'appui de la tour constitue l'aire de l'abside de l'ancienne église. Du degré qui joignait le sanctuaire à la nef rien ne subsiste plus que l'ancien encastrement des marches, marqué aujourd'hui par un évidement du noyau de blocage, d'un bord à l'autre du corps libre. L'élévation, en fer à cheval, se compose de deux membres en retraite; le membre de base, large et trapu, assure solidement le pied de la construction. La surface extérieure du parement a été restaurée à neuf. Le caprice des architectes a introduit sur les joues trois cordons de briques, amorcés, du côté du midi,

1. Les briques des cordons de bordure sont plus épaisses que celles du cordon intermédiaire; elles ont la même épaisseur que les échantillons du cordon bas de la tour.

Digitized by Google

sur trois éléments de repère de la courtine en liaison. La disposition de ces cordons n'est pas rigoureusement symétrique d'un flanc à l'autre. C'est ainsi que la hauteur d'insertion du premier cordon au-dessus du plan de retraite des deux membres d'élévation passe de 1m08 sur la face nord à 1 mètre seulement sur la face sud. De même, la distance du premier au second filet, mesurée sur la face nord par cinq assises, tombe à quatre assises sur la face sud. Seule, la distance du second au troisième cordon — un rang d'assise — ne change pas d'un bord à l'autre.

Le travail de restauration a marqué son empreinte sur le réseau intérieur du parement wisigoth jusqu'à la voûte de l'abside, béante aujourd'hui, du côté de la ville, sur toute son élévation. Non loin de l'encadrement de la fenêtre gothique, persistent aussi quelques vestiges d'un enduit moderne de plâtrerie.

Les baies, en pleins cintres, élèvent le sommet de leur archivolte à mi-hauteur passée du remplage flamboyant. Haute de 2 mètres, large de 1m07, la baie orientée vers la Porte Narbonnaise a conservé son arc original, lequel est en assez mauvais état. Un corps de maçonnerie brute occupe, de bas en haut, toute la profondeur d'embrasure. De dimensions un peu supérieures, la baie qui fait face au Trauquet mesure 2m20 sur 1m14. L'épaisseur des montants, remaniée pendant le Moyen âge, se profile en ébrasement à parois lisses, aboutissant vers l'extérieur à un ajour rectangulaire, retréci à 0m23 entre les bords verticaux. Au-dessus d'un linteau moderne couronné d'un étroit tympan en menus matériaux, l'arc, non extradossé, a été repris dans son entier à l'époque contemporaine; la ligne des impostes restaurées est doublée de deux bouts de cordons sur joints de lit, qui pénètrent en retour dans le champ d'ébrasement.

Pour restituer les cordons intérieurs, il a suffi à Viollet-le-Duc de s'inspirer des éléments d'origine, disposés dans chaque baie

Digitized by Google

sur le pied-droit le plus voisin de la grande fenêtre gothique. C'est ainsi que sur la baie regardant les tours Narbonnaises, ont été reproduites quatre lignes de briques, dont un groupe uni de trois, à deux rangs d'assises du pied du montant et une ligne isolée, équidistante (à trois rangs d'assises) de l'élément précédent et de la ligne des impostes. De même, dans la baie regardant le Trauquet, on a introduit et prolongé, sur 1m45, jusqu'à l'arête du corps libre de la tour, le large bandeau qui, à cinq rangs d'assises de l'appui et à six rangs du plan d'impostes, expose ses quatre éléments alternant, un par un, avec un rang interposé de moellons.

Non comprise la hauteur du parapet crénelé (1m75), la tour est élevée de 12m70 au-dessus du niveau de l'ancienne infrastructure. Dans ce total, le corps plein compte pour 6 mètres, le corps creux pour 6m70.

DE LA TOUR DU SACRAIRE A LA PORTE NARBONNAISE

Sur la campagne : Des deux lambeaux indépendants qui par leur rapprochement forment un reste de l'ancienne courtine déchiquetée, le plus étendu en surface s'expose en saillie très marquée sur le nu de la maçonnerie d'encadrement; l'autre désaffleure également avec cette maçonnerie, mais en sens inverse : lié au Sacraire, il a suivi le mouvement d'inclinaison de la tour; comme elle, il penche obliquement vers la ville.

Les divers éléments de la construction primitive alternent, dans le plus grand des deux lambeaux, avec la netteté de couches stratifiées sur une coupe géologique. Par-dessus un rempiètement de soutien à lourds bossages, l'infrastructure wisigothe forme

Digitized by Google

un épais bourrelet à arêtes vives[1]. Évidé à l'outil dans la partie qui confine au Sacraire, ce bourrelet, très débordant partout ailleurs[2], est constitué par un agglomérat compact de moellons bruts et de briques, liés par un épais mortier de chaux. A $0^{m}50$ en retraite de l'arête antéro-supérieure de cette fondation, une assise de dalles de cuirassement raccorde le banc d'infrastructure au pied de l'élévation, parementée en moellons rectangulaires (*fig. 40*). Le lambeau de superficie limitée qui occupe la haute élévation, au-dessus de la brèche ouverte dans le front de clôture par la désarticulation de la courtine, est parementé en petit appareil; il est sillonné de filets de briques, dérivés de trois éléments correspondants du Sacraire, savoir : le cordon de base de la tour, le cordon intermédiaire du bandeau à triple élément, le filet qui couronne la bande d'*opus spicatum*[3].

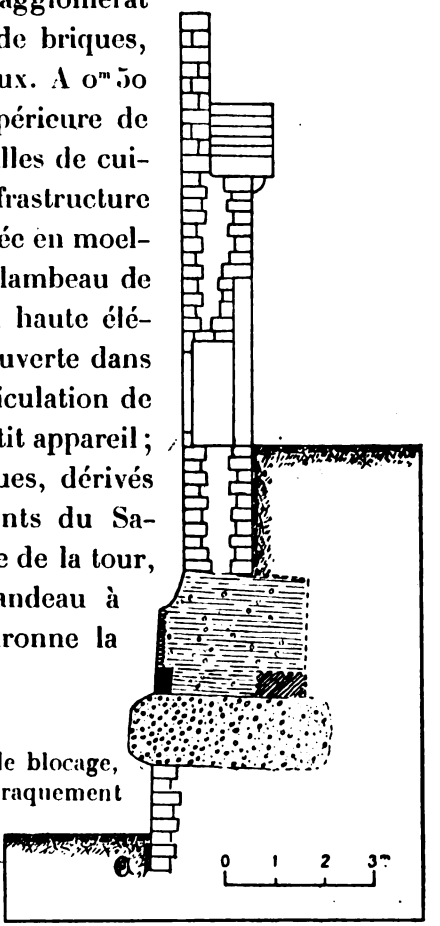

Fig. 40. — Coupe transversale *nn* de la courtine entre le Sacraire et la Porte Narbonnaise.

1. Rathgen n'a pas vu ce noyau de blocage, qui était, en 1906, masqué par un baraquement en planches des Services d'architecture; il a vu simplement, à l'intérieur de l'enceinte, le banc « romain », évidé sur une partie de son étendue pour obtenir l'emplacement nécessaire au développement de la nef.

2. Sur cette disposition débordante du blocage de fondation, cf. les observations de B. Ledain, à Poitiers, dans *Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, t. XXXV, 1870-1871, p. 184.

3. Signalons, en passant, l'étrange confusion de Foncin, qui, dans les

Digitized by Google

La liaison du mur de prolongement des vestiges wisigoths avec la première tour Narbonnaise s'effectue par l'intermédiaire d'un corps de muraille, contemporain de l'œuvre de la porte. Cette muraille, d'épaisseur considérable, déborde sur l'alignement de la courtine contiguë. Sa section transversale est hérissée de harpes. Le détail laisserait supposer que les maîtres d'œuvre de Philippe le Hardi ont pu, un moment, caresser le projet de renouveler entièrement le front de défense, pour rejoindre au midi leur grande création de la corne sud-ouest. Quoi qu'il en soit, ils se sont, en définitive, bornés à restaurer très largement les anciens ouvrages. Au point même qui nous occupe, leur intervention se limite à la reprise en sous-œuvre du corps de rempiètement, à la réédification du crénelage sur la crête retondue de l'ancienne courtine, à l'insertion de quelques assises de remplacement au voisinage des baies jumelles de l'ancien cimetière. Le gros de l'œuvre, à parement lisse, qui confine au lambeau wisigoth, paraît dater du milieu du XIII^e^ siècle.

deux éditions de son *Guide* (1866, p. 67; 1902, p. 71), s'obstine à placer sur la courtine le bandeau de briques disposées en épi sur la tour. Mahul (t. V, p. 720), en copiant Foncin, omet de redresser l'erreur.

FIN

Digitized by Google

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE PERSONNES, LIEUX ET MATIÈRES

A

Abbon, évêque de Carcassonne, 95 n. 1.
Abd-el-Melek, calife de Damas, 89.
Acfred Ier, comte de Carcassonne, 91, 92.
Acfred II, comte de Carcassonne, 94.
Achila, roi des Wisigoths, 73.
Adalaïs, comtesse de Carcassonne, 94, 100 n. 2.
Adélaïde, vicomtesse de Narbonne, 103 n. 3.
Aetius, général romain, 54.
Afrique, 68.
Agde (Hérault, arr. Béziers, canton), 86 n. 1; — concile en 506, 63. — Voy. Saint-André.
Agenais, 70.
Agrippa, empereur romain, 22 n. 1.
Aguillane, ruisseau, 49 n. 1, 119.
Ahenobarbus, voy. Domitius Ahenobarbus (Cn.).
Aiguière (Porte), à Narbonne, 255 n. 1.
Alamans, peuple germain, 29.
Alaric Ier, roi des Wisigoths, 55.
Alaric II, roi des Wisigoths, 56 n. 1, 58, 63.
Albi (Tarn), évêque, 87 n. 1.
Albigeois, 59, 108.
Alet (Aude, arr. et canton Limoux), 35.
Alise (Côte-d'Or, arr. Semur, canton Flavigny-sur-Ozerain), théâtre romain, 149 n. 1.
Amalaric, roi des Wisigoths, 60, 73.
Amanliar (Porte d'), au bourg de la Cité, 106, 113, 214 et n. 1.
Ambrons, voy. Umbranici.
Ameliers, voy. Amanliar.
Anbasa-ben-Sohaïm, vali arabe, 79, 83.
Anchise, père d'Enée, 4.
Andalousie, 78.
Andernach (Prusse rhénane), enceinte romaine, 165 n. 2; — porte romaine, 179.
Andry, voy. Carcassonne-Cité.
Angers (Maine-et-Loire), porte romaine, 178 n. 1.
Ansémond, comte wisigoth, 61 n. 1, 86 et n. 1.
Anseria, femme de Floranus, 92.

Digitized by Google

Antestius, lieutenant d'Austrovalde, 70.
Antibes (Alpes-Marit., arr. Grasse, canton), porte romaine, 179.
Aoste (Italie), enceinte romaine, 163 n. 1.
Apis, bœuf sacré, 11 n. 5.
Apollon, voy. Carcassonne-Cité.
Appareil (Gros), voy. Blocs d'appareil.
Appareil (Petit). Échantillons de pierres, 150, 151. — Élévation des parements, 147 à 149.
Aps (Ardèche, arr. Privas, canton Viviers), colonie romaine, 56 n. 4, 332.
Apt (Vaucluse), colonie romaine, 25.
Aqueducs, voy. Canalisations romaines.
Aquitaine, 56 n. 4, 86 n. 1, 87, 92. — Duc, 92.
Arabie, 165 n. 1.
Aragon (Aude, arr. Carcassonne, canton Alzonne), inscription romaine, 30 n. 1.
Architecture wisigothe, définition de la locution, 73 à 76.
Arécomiques, peuplade volce, 6, 9.
Arles (Bouches-du-Rhône), 59. — Appareil romain, 140. — Cité romaine, 25. — Évêque, voy. Césaire (saint). — Siège dit de 459, 56 et n. 4.
Arnaud, comte de Carcassonne, 95. — Vicomte, 93, 94 et n. 2.
Arsinde, comtesse de Carcassonne, 95.
Artillerie (Quartier d'), voy. Carcassonne Ville basse.
Asie, 4.
Assèchement, voy. Drainage.
Assiette de la Cité, configuration, 117 à 122, fig. 4, 5.
Ataulphe, roi des Wisigoths, 54 et n. 2.
Atax, fleuve, 4, 93 n. 1.
Ateliers monétaires, voy. Carcassona, Carcassonne franque, Narbonne.
Atlantique (Océan), 18, 20, 114, 118.
Attis, divinité funéraire, 34, 35, pl. I, fig. 2.
Aude. Avant-porte, 266 à 269, fig. 35. — Courtines liées à la porte, 263 à 265, fig. 34, pl. XVI, 269 à 272. — Porte, 51, 122, 130, 135 n. 3, 138, 149 n. 3, 151, 155, 163, 165, 166, 180 et n. 2, 3, 183, 211, 260, 265 à 269, fig. 35, pl. XV, XVI.
Aude, fleuve, 4, 8, 11 n. 5, 17, 39 n. 3, 41, 42, 45, 46 et n. 2, 51, 70 n. 2, 85, 92, 93 n. 1, 113, 118, 119, 147. — Pays, 88. — Vallée, 11, 46 et n. 2, 106, 118, 122, 136, 269. — Voy. Atax.
Auguste, empereur romain, 9, 24, 25, 47.
Augustin (saint), règle monastique, 99 n. 5, 112 n. 2.
Aurélien, empereur romain, 160.
Austrovalde, duc de Toulouse, 70, 72.
Auxerre (Yonne), 47. — Appareil romain, 140.
Avant-porte, voy. Aude, Bourg.
Avar, meuniers : Jean-Pierre à la Gravette, Raymond à la Cité, 219 n. 2.
Avar (Moulin d'), voy. Carcassonne-Cité.
Avar. Courtine liée à la poterne, 237 à 244, fig. 27 à 30, pl. IX à XI. — Poterne, 124, 125, 126 n. 1, 129,

Digitized by Google

135, 137 n. 1, 139 n. 4, 142, 145, 173, 181, 182 n. 1, 183, 225 à 236, fig. 25, 26, pl. VIII, 260 n. 2, 261.
Avignon (Vaucluse), 56 n. 4.
AZÉMA (Gabriel), propriétaire à la Cité, 293 n. 1.

B

BAGAUDES (Soulèvement des), 29 n. 4.
BALAINVILLIERS, jugement sur la Cité, 11.
Balthazar. Courtine liée à la tour, 119 n. 3. — Tour, 125, 126 n. 1, 131.
Bandeau, voy. Cordons de briques.
Banioles, commune de Carcassonne, localité disparue, 92, 93 n. 1.
Baouto (Passage de la), voy. Trivalle.
BARANTE (C.-I.), jugement sur la Cité, 11.
Barbacane, faubourg de la Cité, 45 n. 1, 51, 118.
Barbacane. ouvrage fortifié, voy. Notre-Dame.
Barcelone (Espagne), comtes, IX, 96 et n. 4, 97 n. 1, 2.
BARRE (André de), sire de Davejean, 293 n. 1.
BARRE (Jordain de), connétable de Carcassonne, 293 n. 1.
BASVILLE, jugement sur la Cité, 1.
Bayeux (Calvados), castellum romain, 52.
BEAUMESNIL (P. de la Ruette de), sarcophages attribués à Carcassonne, 31 et n. 3, 32, 33, pl. I, fig. 3.
Beauvais (Oise), enceinte romaine, 165 n. 2.
BÉE (Scévole), son œuvre sur Carcassonne, VIII n. 2.
BERNARD, comte de Toulouse, 91.
BERNARD-ATON, vicomte de Carcassonne, 96 n. 1, 97 n. 2, 110 n. 3.
Besseriani (Tunisie), castellum romain, 53 n. 3.
Béziers (Hérault), 10, 25, 47, 86 n. 1, 104, 141 n. 2. — Voy. Canterelles, Saint-Aphrodise.
BITUIT, chef des Arvernes, 51.
BITUTION (Cominius), préteur de Carcassonne, 25 et n. 5, 30.
Blocs d'appareil. Dimensions des blocs, 141, 142, 143. — Pierres de cuirassement, 141, 142; de décoration, 143, 144; de liaison, 138 à 140; d'ossature, 142, 143.
Bondjem (Tunisie), castellum romain, 53 n. 3.
Bon-Pasteur (Couvent du), voy. Poitiers.
Bordeaux (Gironde), cimetière de Terre-Nègre, 35; — enceinte romaine, 58 n. 2, 152 n. 1.
Bordelais, 70.
BOSON, duc de Provence, 70 et n. 2, 71, 72.
Bouleversements du front wisigoth. Front oriental, 301 à 303, pl. XXI. — Front septentrional, 83, 84, 191 à 193, pl. III à VI.
Bourg. Avant-porte, 211 à 213, fig. 23, pl. VII. — Porte, 122, 123 n. 2, 129, 145, 155 n. 2, 162, 181, 191, 192, 208, 209, 210 à 214, fig. 22, pl. VI.
Bourg wisigoth, voy. Carcassona.
Bourgs de la Cité, voy. Saint-Michel, Saint-Vincent.
Bourgade romaine, voy. Carcaso.

Digitized by Google

Bourgogne (Roi de), voy. Gontran.
Boyer (V.), son œuvre sur Carcassonne, VI et n. 3.
Bram (Aude, arr. Castelnaudary, canton Fanjeaux), 24 n. 6.
Bretagne romaine, 19 n. 3.
Bretzenheim (Alsace), voy. Julius Niger (C.).
Briques. Dimensions, 158. — Disposition en épi, 149, 306, 309 n. 3. — Élément du blocage d'infrastructure, 136. — Épaisseurs, 306 n. 1. — Briques à rebords, 137 n. 1. — Salpêtrage des briques, 230 n. 3. — Voy. Chaînages, Cordons.
Brunehaut, reine d'Austrasie, 67.
Bustes romains, voy. Carin, Numérien.
Byzance, 27. — Voy. Constantinople.

C

Cabrières (Hérault, arr. Béziers, canton Montagnac), 61.
Canalisations romaines, voy. Carcaso.
Canterelles (Escarpement des), à Béziers, 141 n. 2.
Carcar (Asie), 7.
Cargas, eunuque de la reine Esther, 4, 11 n. 5.
Carcas, oppidum légendaire, 4, 5.
Cargaso, divinité éponyme, 7 n. 1.
Carcaso, oppidum tectosage, 9 à 14.
Carcaso. Bourgade romaine, 19, 20, 45 à 47. — Canalisations romaines, 42 à 44. — Castellum romain, 26 à 28, 47 à 53, 73. — Cité romaine, 28, 29 n. 1. — Colonie romaine, 24, 25, 31. — Monnaies et médailles romaines, 20 n. 2, 22 n. 1, 44 n. 3. — Monuments romains, 29 à 45. — Oppidum de droit latin, 22, 23. — Pont romain, 41, 42, 51. — Praetorium romain, 48, 49. — Station militaire de pénétration, 17 à 19. — Voie romaine, 46, 51 et n. 4, 107.
Carcasone, forme archaïque, 22.
Carcasses, colons volces de Carcaso, 10 et n. 3.
Carcassès, pays, 101.
Carcassione, Table de Peutinger, 73.
Carcassona. Appellation wisigothe, 72, 73. — Atelier monétaire et monnaies, 57 et n. 2, 75 n. 4. — Bourg wisigoth, 60, 105 à 108, fig. 3. — Époque de la fondation de la ville, 55 à 58. — Institution de l'épiscopat, 61 à 67, 100 à 105. — Légende des trésors d'Alaric II, 58 et n. 4. — Sièges de 508, 59; de 586 à 588, 68 à 72.
Carcassonne (Chapitre de), 99 n. 5, 112 n. 2.
Carcassonne (Comté de), 96 n. 4, 110 n. 2.
Carcassonne (Diocèse de), 28, 82.
Carcassonne franque. Atelier monétaire du roi Eudes, 91, 92. — Charlemagne et la légende locale, 87, 88. — Pépin à Carcassonne, 86 et n. 1, 87.
Carcassonne sarrasine. Expédition de El-Samah, 78, 79. — Expulsion des Sarrasins, 81 à 83. — *Gazouat* de 713, 77, 78. — Occupation de la Cité par les infidèles et régime politique de cette occupation, 79 à 81.

Digitized by Google

Carcassonne-Cité. Andry (jardin), 144 n. 2, 165. — Apollon (temple d'), 48. — Avar (moulin d'), 219 n. 2. — Connétable (moulin du), 186 n. 2. — Charpenterie royale, 242 n. 2, 244 et n. 2. — Cros-Mayre-vieille (rue), 48 n. 2. — Diderot (rue), 119. — Estieu (jardin), 184 et n. 1. — Hôtel de la Cité, 124, 280. — Inquisition (passage couvert de l'), 271. — Marquier-Montahut (immeuble), 202 n. 1. — Notre-Dame (coin dit de), 48 et n. 2, 49. — Palais épiscopal, 94, 125 n. 1. — Plo (rue du), 48 n. 2, 119. — Puits (grand), 13 n. 3. — Saint-Jean (jardin), 124, 244 n. 2. — Théâtre de la Cité, 124, 125 n. 1, 280. — Viollet-le-Duc (rue), 119.

Carcassonne-Ville basse. Artillerie (quartier d'), 45 n. 1. — Cercle du Commerce (pavillon du), 46 n. 2. — Gendarmerie, 46 n. 2. — Musée (boulevard du), 46 n. 2. — Pont vieux, 51 n. 4, 110 n. 1.

Carcachouna, forme arabe, 78.

Carchemis (Mésopotamie), 7.

CARIN, fils aîné de l'empereur Carus, 39, 40.

Carsac (Plateau de), habitat préhistorique voisin de la Cité, 8, 46 n. 2.

Carstadash (Carthage), 7.

Carthage, capitale punique, 7.

CARUS, empereur romain, 39 et n. 3, 40.

Castellare de Carcassonne, 110, 111, 113, 288 n. 1.

Castellum romain, voy. Carcaso.

Castéra. Origine de l'appellation, 288 n. 1. — Courtines liées à la tour, 158 n. 1, 160 n. 3, 163, 165, 283 à 287, fig. 38, 290. — Tour, 125 et n. 3, 131, 135, 138 n. 2, 139 n. 1, 146, 149 n. 2, 151, 157, 167 n. 2, 288 à 290, pl. XVIII.

Castres (Tarn), 90, 109, 311.

Catalogne, 89.

Cazaban, ferme de la commune de Palaja, près Carcassonne, 117.

CÉPION, voy. Servilius Cépion (Quintus).

Cercle du Commerce, voy. Carcassonne-Ville basse.

CERDAGNE (Guillaume de), 96 n. 4.

CÉSAR, général romain, 9, 13, 18, 20, 21, 22. — Carcaso et les *Commentaires,* 20 à 22.

CÉZAIRE (saint), évêque d'Arles, 99.

Chaînages de briques, examen critique de la locution, 151, 152 n. 1. — Voy. Cordons de briques.

Chapelle. Courtines liées à la tour, 160 n. 7, 161 n. 1, 163, 166, 247 à 252, fig. 31, 253 à 255. — Tour, 124 et n. 2, 130, 140, 149 n. 5, 150 n. 2, 252, 253, pl. XIII, 274 n. 1.

Chapitre de Carcassonne, voy. Carcassonne.

CHARLEMAGNE, empereur franc, 87 et n. 5, 88, 89, 90, 100 n. 2.

Charlemagne (Fontaine de), au terroir de Cité, 87.

CHARLES II LE CHAUVE, roi de France, 90, 91, 109.

CHARLES III LE SIMPLE, roi de France, 93.

CHARLES-MARTEL, 86 n. 1.

Charpentière. Courtines liées à la tour, 163, 165, 166, 183, 237 à 244, fig. 27 à 30, 247 à 252,

Digitized by Google

fig. 31. — Tour, 124, 125 n. 3, 130, 132 n. 1, 135 et n. 3, 137 n. 1, 138 n. 2, 139 et n. 4, 140, 145, 148 n. 1, 149 n. 5, 150 n. 2, 157, 167 n. 2, 177, 244 à 247, pl. XII.
Château de la Cité, 1, 33, 48, 49 n. 5, 94, 95, 124 et n. 2, 145, 165, 178, 221 n. 1, 228, 235 n. 1, 252 et n. 1, 2, 253 et n. 1, 254, 255 n. 1, 257, 260, 262. — Barbacane orientale, 122. — Fossé, 126 n. 1, 130, 140, 149 n. 5, 150 n. 2, 163, 166, 251, 269. — Tour wisigothe démolie près du fossé, 248 à 250, fig. 31.
Château Narbonnais, 96 et n. 2, 97 et n. 1.
Château-Vert, ferme-laiterie au terroir de la Cité, 36 n. 1, 52.
Châtelet, près la tour Pinte, 130, 261 ; — devant la Porte Narbonnaise, 117 n. 2.
CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, 68.
Cimetière, voy. Saint-Gimer, Saint-Nazaire.
Cippe funéraire, voy. Julius Niger (C.)
Cité de Carcassonne, origine de la locution, 91.
CIVILIS, chef batave, 19 n. 3.
CLAUDE, chef des troupes de Reccarède en Septimanie, 71.
CLODOSVINTE, femme du roi Reccarède, 69.
Cloître, voy. Saint-Nazaire.
CLOVIS, roi des Francs, 58 n. 4, 59, 60, 63.
Cologne (Prusse rhénane), enceinte romaine, 163 n. 1.
Colonia Julia Carcaso, voy. Voltinia.
Comble et couvert, voy. Tours.
Comminges, voy. Couserans-Comminges.
Comtes de Barcelone, voy. Raimond, Seniofred ; — de Carcassonne, voy. Acfred Ier, Acfred II, Oliba II, Roger Ier, Roger II ; — de Rouergue, voy. Raimond Ier. — Voy. Vicomtes.
Comtesses de Carcassonne, voy. Adalaïs, Arsinde. — Voy. Vicomtesses.
CONSTANTIN, empereur romain, 27, 101.
Constantinople, 68, 141 n. 1, 175 n. 2. — Voy. Byzance.
CONSTANTIUS, patrice romain, 54, 55.
COPILL, roi ou général des Tectosages, 16, 17.
Corbières, chaîne de montagnes, 10, 117 n. 1.
Cordons de briques. Disposition dans les parements, 152 à 155, fig. 10, 11. — Espacements, 156 à 158. — Types, 156.
CORNELIUS (L.), personnage mentionné dans un texte épigraphique recueilli à Aragon (Aude), 30 n. 1.
Corps plein, voy. Tours.
Courtines. Epaisseurs, 164, 165. — Hauteurs, 162 à 164. — Longueurs, 165, 166. — Parapet et crénelage, 160 à 162, fig. 12. — Parement intérieur, 160. — Voy. Balthazar, Castéra, Chapelle, Charpentière, Davejean, Évêque, Justice, Marquière, Moulin d'Avar, Moulin du Connétable, Pinte, Plo, Prisons, Sacraire Saint-Sernin, Saint-Laurent, Saint-Martin, Samson, Trauquet, Vieulas, Wisigothe.

Digitized by Google

Couserans-Comminges (Maison comtale de), 96.
Crassus (L. Licinius), consul et orateur romain, 15, 24.
Crassus (Marcus Licinius), consul et général romain, 20.
Crénelage, voy. Courtines.
Crescent (saint), disciple de saint Paul, 64 n. 4.
Cros-Mayrevieille (J.-P.), son œuvre sur la Cité, v et n. 1 à 4. — Voy. Carcassonne-Cité.
Cuirassement, voy. Blocs d'appareil, Dalles de cuirassement.
Cybèle, déesse de la Terre, 35.

D

Dalles de cuirassement, 309.
Dareja, corruption pour Davejean, 293 n. 1.
Davejean. Origine de l'appellation, 293 n. 1. — Courtines liées à la tour, 119 n. 3, 297, 298. — Tour, 125 et n. 3, 131, 139 n. 2, 141, 142, 144 n. 1, 167 n. 2, 293 à 297, fig. 39, pl. XX.
Davejean (Aude, arr. Carcassonne, canton Mouthoumet), seigneurs. — Voy. Barre (André de).
Dax (Landes), murailles romaines, 151.
Décoration, voy. Blocs d'appareil.
Diderot, voy. Carcassonne-Cité.
Didier, duc ou gouverneur de Toulouse, 69.
Die (Drôme), porte romaine, 179.
Dijon (Côte d'Or), enceinte romaine, 122 n. 2, 164; — porte romaine, 178 n. 1, 2.
Diocèse de Carcassonne, voy. Carcassonne.
Dodolinus, époux de Radlinde, 102.
Domitienne (Voie), 18.
Domitius Ahenobarbus (Cn.), consul et général romain, 15, 17.
Douzens (Aude, arr. Carcassonne, canton Capendu), pagus gallo-romain, 7 n. 1.
Drainage. Dispositifs d'asséchement du pied des élévations wisigothes, 182, 183, 226 n. 1, 241, 270, 271 n. 1.

E

Egypte, 4.
El Kasbat (Tunisie), castellum romain, 53 n. 3.
Elne (Pyrénées-Orientales, arr. et canton Perpignan), cité épiscopale, 62; — diocèse, 82.
El-Samah, émir sarrasin, 78, 79.
Embry (Pierre), illustre l'ouvrage, x; — reconnaît la poterne de la tour Pinte, 260 n. 1.
Empurias (Espagne), monnaies celtibériennes, 11 n. 5, 332.
Enceinte wisigothe. Exhaussement apparent du front, 126 à 132, fig. 9. — Forme et dimensions, 122 et n. 2, 3. — Jalonnement du périmètre fortifié, 123 à 126, fig. 6 à 8.
Enée, fils d'Anchise, 4.
Epée, voy. Sens.
Episcopat de Carcassonne, voy. Carcassona.
Ermengarde, vicomtesse de Béziers, 96 n. 4, 97 n. 2.
Espagne, 54, 67, 68, 83, 87, 97.
Espinouse, chaîne de montagnes, 10.

Digitized by Google

Esther, reine de Perse, 4, 11 n. 5.
Estieu, voy. Carcassonne-Cité.
Etages, voy. Tours.
Etienne, évêque de Carcassonne, 67 n. 1.
Eudes, roi de France, 91, 92.
Eudon, duc d'Aquitaine, 79.
Euric, roi des Wisigoths, 57 et n. 1, 62.
Évêque (Tour ronde de l'). Courtine liée à la tour, 276 à 278. — Tour, 124, 126 n. 1, 131.
Évêques de Carcassonne, voy. Abbon, Étienne, Gimer (saint), Hilaire (saint), Lestang (Christophe de), Liviula, Pierre, Sergius, Willeran.
Exhaussement apparent du front wisigoth, voy. Enceinte wisigothe.

F

Fédié (L.), son œuvre sur la Cité, vi et n. 5.
Fenêtres, voy. Tours.
Finiaci (Porta), issue du bourg de la Cité au Moyen âge, 107.
Floranus, époux d'Anseria, 92.
Foncin (P.), son œuvre sur la Cité, vi et n. 1, 2.
Fondations, aspect et contexture, 134 à 138. — Voy. Galets.
France, viii, 5, 22, 88.
Frédégonde, reine des Francs, 68.
Fréjus (Var, arr. Draguignan, canton), cirque romain, 230 n. 2; — clos Serraillier, 166 n. 2; — ville romaine, 25.
Fresquel, rivière, 70 n. 2.

G

Gaffe (*la*), voy. Trivalle.
Galets, dans le blocage des fondations, 135 et n. 3.
Gallia braccata, 21.
Garonne, fleuve, 20; — vallée, 118.
Gaudiocus, juif de Carcassonne, 93 n. 4.
Gaule, 9, 16, 20, 24, 28, 35, 58 n. 2, 62, 76, 77, 80, 88, 145, 149, 151, 152 n. 1, 158, 165 n. 1, 177, 178.
Gendarmerie, voy. Carcassonne-Ville basse.
Germanie supérieure, 31.
Gilbert, abbé de Castres, 109.
Gimer (saint), évêque de Carcassonne, 65 et n. 1, 93, 94 et n. 4, 101, 102, 103, 104, 105, 113.
Glacière (Tour de la), 224.
Gléon (Aude, arr. Narbonne, canton Durban, commune Villesèque-des-Corbières), chapelle en ruines, 62 n. 3, 227 n. 2.
Gontaldus, bienfaiteur de l'église de Carcassonne, 102.
Gontran, roi de Bourgogne, 68 et n. 2, 69, 72.
Gothie (Marquis de), 92.
Gravette (*la*), site élevé au nord de la Cité, 46, 106, 111 et n. 4, 113; — moulin, 219 n. 2.
Grenoble (Isère), enceinte romaine, 165 n. 2.
Grivaud de la Vincelle, voy. Attis, Monnaies apocryphes.
Guilhe (H.-Ch.), son œuvre sur Carcassonne, viii n. 2.

Digitized by Google

H

Henchir-Guedah-Ceder (Tunisie), castellum romain, 235 n. 3.
Hérault, fleuve, 10.
Hermenegilde, fils de Léovigilde, 67.
Hilaire (saint), évêque de Carcassonne, 65 et n. 5, 66.
Honon (saint), martyr, 98.
Honorius, empereur romain d'Occident, 55.
Hôpital, voy. Sarcophages romains.
Hostein (Ed.), lithographies de la Cité, 219 n. 2.
Hôtel de la Cité, voy. Carcassonne-Cité.
Hypogée romain, découvert non loin de la Cité, 35 à 38, fig. 1.

I

Ibbas, officier du roi Théodoric, 59.
Ilion, voy. Troie.
Ingonde, fille de Sigebert Ier, 67.
Inquisition (Passage couvert de l'), voy. Carcassonne-Cité.
Inquisition (Prison de l'), v n. 3.
Inscriptions romaines, voy. Bitution (Cominius), Cornelius (L.), Julius Niger (C.), Numérien.
Israël, royaume, 4.
Italie, 59, 62.

J

Jacques, voy. Rec de Jacques.
Jalonnement du périmètre fortifié, voy. Enceinte wisigothe.
Jérôme (saint), règle monastique, 111 et n. 5.
Jeu du Mail (Chemin du), aux abords de la Cité, 36, 37.
Jourdanne (G.), son œuvre sur la Cité, vi et n. 5, vii et n. 1.
Jublains (Mayenne, arr. Mayenne, canton Bais), castellum romain, 52; — porte romaine, 231 n. 1.
Juifs, 5, 93. — Voy. Gaudiocus.
Julien, empereur romain, 101.
Julius Niger (C.), cippe funéraire, 31 et pl. II.
Justice. Courtines liées à la tour, 165, 166, 258 à 263, fig. 32, 33, 263 à 265, fig. 34. — Tour, 124 et n. 3, 126 n. 1, 130, 138, 140, 144 n. 2, 263.

K

Karkas, eunuque de la reine Esther, voy. Carcas.
Karkassa, princesse tectosage, 11 n. 5.
Καρκασώ, établissement de la Narbonnaise occidentale, 8, 22.
Kasr-Bser (Arabie), castellum romain, 181.
Ksar-Rhelan (Arabie), castellum romain, 53 n. 3.
Ksour-B'Cher, voy. Kasr-Bser.

L

Lagrasse (Aude, arr. Carcassonne, canton), abbaye, 91, 92; — chemin, 118 n. 1. — Voy. Léon.
Lahondès (J. de), notes sur la Cité, viii n. 3.
Lambèse (Afrique du Nord), camp romain, 43 n. 5, 50 n. 2; — praetorium romain, 49.

Digitized by Google

Larçay (Indre-et-Loire, arr. et canton Tours), castellum romain, 52.
LARRASO, divinité éponyme, 7 n. 1.
Lauquet, rivière, 65.
Lavaur (Tarn), évêque, 99 n. 5.
LAVENY, bourgeois de la Cité, 48 n. 2.
LÉON, abbé de Lagrasse, 110 n. 3.
LÉOVIGILDE, roi des Wisigoths, 67, 68, 73.
LESTANG (Christophe de), évêque de Carcassonne, 101 n. 1.
Leuc (Aude, arr. Carcassonne, canton Carcassonne-Est), 8.
Lézat (Ariège, arr. Pamiers, canton Le Fossat), monastère, 94.
Liaison, voy. Blocs d'appareil.
Limousin (Comte de), voy. Térentiole.
Limoux (Aude), 118.
Lion (Golfe de), 24.
Lisieux (Calvados), cité romaine, 47.
Lithographies de la Cité, voy. Hostein (Ed.), Taylor (J.), Villeneuve.
LIUVA, roi des Wisigoths, 67.
LIVIOLA, évêque de Carcassonne, 100 n. 2.
Lodève (Hérault), 61, 62, 86 n. 1.
LOUIS Ier LE DÉBONNAIRE, roi d'Aquitaine, empereur des Francs, 90, 93 et n. 4.
LOUIS IX, roi de France, 352 n. 2.
LUPIN (saint), reliques, 101 n. 1.

M

Maçonnerie d'intérieur, composition et montage, 144 à 147.
Maguelonne (Hérault, arr. Montpellier, canton Frontignan, commune Villeneuve-les-Maguelonne), 86 n. 1.
Mans (*Le*) (Sarthe), castellum romain, 52; — enceinte romaine, 151, 165 n. 2.
Mansus (Jardin), au terroir de la Cité, 45 n. 1.
Mantelets, voy. Volets tombants.
MARIANNE (J.-A.-N.), géomètre. — Voy. Canalisations romaines, Hypogée romain.
MARIUS, général romain, 16.
MARQUIÉ, voy. Marquier.
MARQUIER (Marie), propriétaire à la Cité, 202 n. 1.
Marquière. Origine de la dénomination, 202 n. 1. — Courtines liées à la tour, 162, 164, 200, 201, 208 à 210. — Tour, 123 n. 2, 124, 125 n. 3, 129, 136, 137, 138 n. 3, 143, 153, 154, fig. 11, 156 n. 1, 2, 157, 167 n. 2, 168, 169 n. 3, 170 et n. 1, 172, 177, 191, 192, 202 à 207, fig. 21, pl. VI, 213, 217.
Massilia, type monétaire, 11 n. 5.
Malte (*la*), oppidum de la Montagne Noire, 12 n. 1.
Mayence (Hesse rhénane), cippe funéraire, voy. Julius Niger (C.).
Mayrevieille (*la*), plaine alluvionnaire au sud-ouest de la Cité, 8.
Médailles romaines, voy. Carcaso.
Méditerranée (Mer), 18, 114, 118.
MERCIER, charpentier à la Cité, 195 n. 1.
Mésopotamie, 7.
Milliaire romain, voy. Numérien.
MILON, comte wisigoth, 61 n. 1, 82, 86.
Minimes (Couvent des), voy. Trivalle
Monnaies apocryphes, 11 n. 5, pl. I, fig. 1; — celtibériennes, voy. Empurias, Massilia, Nedena, Rhoda;

Digitized by Google

— odoniques, voy. Carcassonne franque; — romaines, voy. Carcaso; — wisigothes, voy. Carcassona.
Montagne Noire, 10, 12 n. 1.
MONTAHUT (Étienne), tisserand à la Cité, 202 n. 1.
Montlegun (Aude, commune de Carcassonne), chemin, 36 et n. 1, 37, 52.
Montolieu (Aude, arr. Carcassonne, canton Alzonne), monastère, 94.
Montredon (Aude, commune Carcassonne), chemin, 40.
Monuments romains, voy. Carcaso.
Moreti (Tour de), 235 n. 1.
Mortier, composition, consistance, 136 et n. 1.
Mosaïque découverte à la Cité, 44 et n. 4.
Moulins, voy. Carcassonne-Cité, Gravette (la), Hostein (Ed.), Moulin du Roi, Saint-Nazaire, Villeneuve.
Moulin d'Avar. Origine de la dénomination, 219 n. 2. — Courtines liées à la tour, 160 n. 7, 162 et n. 1, 164, 218, 219, 235 n. 2. — Tour, 123 n. 2, 124, 125 n. 3, 129, 132 n. 1, 134, 155, 167 n. 2, 4, 168 et n. 1, 169 n. 3, 174 n. 1, 175, 177, 217, 219 à 225, fig. 24, pl. VII, 276.
Moulin du Connétable. Origine de la dénomination, 186 n. 2. — Courtines liées à la tour, 162, 164, 186, 193 à 195, pl. IV. — Tour, 107, 124, 125 n. 3, 128, 129, 136, 138 n. 3, 150 et n. 2, 153, fig. 10, 155, 156 n. 1, 157, 167 n. 2, 171, 173 et n. 1, 2, 174, 177, 186 à 190, pl. III, 191, 192, 263.
Moulin du Roi, sur l'Aude, au pied de la Cité, 45 n. 1, 119 n. 1.
Moulin du Roi (Tour du), v n. 3.
MOUSA-BEN-NOÇAÏR, général sarrasin, 78.
Muraille ruinée, voy. Trésau.
Murviel (Hérault, arr. Béziers, canton), oppidum gaulois, 13.
Musée, voy. Carcassonne-Ville basse.

N

Narbona, forme wisigothe, 72, 73.
Narbonnais (Pays de), 81.
Narbonnaise (Porte). Barbacane de la porte, 37 n. 2. — Châtelet de la porte, 117 n. 2. — Courtine liée à la porte, 308 à 310. — Porte, 40, 43, 46 n. 1, 48, 50, 51, 107, 108, 118, 122, 123, 125, 138, 162, 178, 179, 195 n. 1. 307, 308.
Narbonnaise, province romaine, 8, 18, 24, 25, 29, 56 et n. 4, 82.
Narbonne (Aude), 7 n. 3, 11 n. 5, 15, 17, 20, 21, 22, 24, 31 n. 3, 34 n. 2, 35, 38, 41, 42, 45 et n. 1, 46, 54, 55, 60, 61, 64 n. 1, 77, 82, 83, 86, 87, 107, 113, 165 n. 2. — Assemblée ecclésiastique de 589, 64 et n. 3. — Atelier monétaire wisigoth, 57. — Colonie romaine, 15, 25. — Diocèse, 82. — Enceinte du v^e^ siècle, 162 n. 2. — Métropole carolingienne, 67 n. 1. — Pont romain, 42. — Portes, voy. Aiguière, Royale. — Prise par les Sarrasins entre 719 et 721, 78, 79. — Route, 106, 108.
Nedena, monnaies celtibériennes, 11 n. 5.

Digitized by Google

Neomagus, voy. Lisieux.
Niger, voy. Julius Niger (C.).
Nîmes (Gard), 80, 81, 86 n. 1. — Muraille romaine. 160 et n. 6. — Tombeaux antiques, 33. — Voy. Sainte-Bausile.
Noé, patriarche biblique, 4.
Noé (David), propriétaire à la Cité, 35, 36. — Voy. Hypogée romain.
Notre-Dame (Barbacane), 213.
Notre-Dame (Coin dit de), voy. Carcassonne-Cité.
Notre-Dame de Bon Voyage, statue érigée dans la Cité, 48 n. 2.
Notre-Dame du Sauveur (Église), 46 n. 2, 78, 93, 100, 101, 102, 103 et n. 3, 104, 106, 110, 111, 112 et n. 2, 113. — Voy. Pons, Raimond de Villesèque.
Novempopulanie, 56 n. 4.
Numérien, fils de l'empereur Carus, milliaire à lui dédié, 38 à 40.

O

Odruh (Arabie), castellum romain, 181.
Okba, gouverneur maure d'Espagne, 83.
Oliba II, comte de Carcassonne, 92.
Orange (Vaucluse), cité romaine, 25, 56 n. 4.
Orbieu, rivière, 89.
Orient, 39, 141 n. 1.
Orléans (Loiret), voy. Théodulphe, évêque.
Ossature, voy. Blocs d'appareil.
Ostrogoths, 59, 62.
Ourtets (*les*), lieu dit au terroir de la Cité, 111.

P

Pacôme (saint), règle monastique, 111 n. 5, 112 n. 2.
Palais épiscopal, voy. Carcassonne-Cité.
Palaja (Aude, arr. Carcassonne, canton Carcassonne-Est), 117; — chemin, 36 n. 1, 37, 119 n. 2.
Paon (Tour du), voy. Pinte.
Papoul (saint), martyr du Lauraguais, 98.
Parapet, voy. Courtines.
Parements, voy. Appareil (Petit), Cordons de briques.
Paris, 22, 92.
Paul (saint), apôtre, 64 n. 4.
Paulet, habitant de la Cité, 195 n. 1.
Péchange, massif montagneux de la Corbière au sud-sud-est de la Cité, 117, 118.
Pech-Mary, quartier rural de la Cité, 43; — ruisseau, 36 n. 1.
Pédauque, reine tectosage, 11 n. 5.
Pégout (saint), bienheureux légendaire, 40.
Peinte (Tour), voy. Pinte.
Pélerin (saint), évêque d'Auxerre, 47.
Pépin le Bref, roi de France, 67, 82, 83, 86 et n. 1, 87, 88.
Pépin Ier, roi d'Aquitaine, 90.
Pépin II, roi d'Aquitaine, 90.
Perée, contrée de la Palestine, 7.
Périgord, 70.
Périgueux (Dordogne), blocs romains d'appareil, 140; — porte romaine, 179.
Petites-Sœurs-des-Pauvres (Hospice des), au nord de la Cité, 111 n. 4.

Digitized by Google

Pétra (Arabie), 7.
Philippe III le Hardi, roi de France, 298, 310.
Photographies de la Cité, voy. Rathgen (B.), Verguet (L.), Vié (Ed.).
Pierre, évêque de Carcassonne, 112.
Pierre (saint), apôtre, 98.
Pinte (Porte), enceinte romaine de Toulouse, 255 n. 1.
Pinte. Courtines liées à la tour, 253 à 255, 258 à 263, fig. 32, 33. — Poterne de la tour, 181, 258 à 261, fig. 32, pl. XIV. — Tour, 84 et n. 2, 85 et n. 1, 124, 125 n. 3, 130, 138 n. 1, 2, 140, 177, 178, 255 à 257.
Pinto (Tour), voy. Pinte.
Plan de la Cité, pl. XXIII. — Voy. Tardieu (Ambroise).
Plo. Origine de la dénomination, 290 n. 2. — Courtines liées à la tour, 163, 290, 292. — Tour, 125 et n. 3, 131, 141 et n. 3, 142, 158, 290 à 292, pl. XVIII, XIX. — Voy. Carcassonne-Cité.
Poitiers (Vienne), enceinte romaine, 58 n. 2, 155 n. 3, 241 n. 1, 309 n. 2.
Pompéi (Italie), porte romaine, 179.
Poncius, chapelain de Saint-Vincent de Carcassonne, 109 n. 3.
Pons, abbé de N.-D. du Sauveur, 112 n. 2.
Ponts romains, voy. Carcaso, Narbonne, Saint-Chamas, Saintes.
Pont vieux, voy. Carcassonne-Ville basse.
Porta Nigra, voy. Trèves.
Portes de la Cité, voy. Amanliar, Aude, Bourg, *Finiaci*, Narbonnaise, Pinte, Preissan, Razès, Rodez, Salin, Tours.
Poternes de la Cité, construction mégalithique, 142. — Voy. Avar, Pinte.
Poudre (Tour de la), 124, 125.
Pouleto (Tour), 195 n. 1.
Poux (Joseph), notice sur la Cité au XVI^e^ siècle, VIII et n. 1.
Praetorium romain, voy. Carcaso, Lambèse.
Preissan (Porte de), voy. Narbonnaise (Porte).
Prison, voy. Inquisition.
Prisons. Courtines liées à la tour, 160 n. 3, 163, 165, 279, 280, 283 à 287, fig. 38. — Tour, 125 et n. 2, 3, 131, 135, 138 n. 2, 139 n. 3, 143, 144, 149 n. 2, 5, 150 n. 1, 151, 158 n. 1, 167 n. 3, 280 à 283, pl. XVIII.
Provence, 56 n. 4, 59, 61.
Puits (Grand), voy. Carcassonne-Cité.
Pyrénées, chaîne de montagnes, 20, 62, 77, 80, 88, 89 n. 3, 97, 118.

R

Radlinde, femme de Dodolinus, 102.
Raimond, comte de Barcelone, 96 n. 4.
Raimond I^er^, comte de Rouergue, 102, 103 n. 3.
Raimond de Villesèque, prieur de N.-D. du Sauveur, 112 n. 2.
Raimond-Bernard, vicomte de Béziers, 96 n. 4.
Rathgen (B.), notes sur la Cité, photographies des restes wisigothis, VII et n. 3.

Digitized by Google

Razès (Comté de), 96 n. 4, 110 n. 2; — région féodale, 91.
Razès (Porte de), 111, 180 et n. 1.
Reccarède, roi des Wisigoths, 63, 64, 66 et n. 4, 68, 69, 72, 101.
Rec de Jacques, fontaine sur le chemin de Montredon, 40.
Références graphiques sur la Cité, voy. Roschach (E.).
Rhin, fleuve, 19 n. 3, 26 n. 5, 31, 53 et n. 1, 165 n. 1.
Rhoda, didrachme du type, 11 n. 5.
Rhône, fleuve, 56 n. 4, 61, 80, 86 n. 1.
Rieux-Minervois (Aude, arr. Carcassonne, canton Peyriac-Minervois), inscription romaine. — Voy. Bitution (Cominius).
Riez (Basses-Alpes, arr. Digne, canton), colonie romaine, 25, 56 n. 4.
Rivalz, peintre, propriétaire du torse antique attribué à Carcassonne, 40 à 42, fig. 2.
Rodez (Porte de). — Voy. Bourg.
Roger Ier, comte de Carcassonne, 93, 94 et n. 2, 95 n. 4, 96, 100 n. 2.
Roger II, comte de Carcassonne, 95.
Roger III, vicomte de Carcassonne, 96 n. 1.
Rome, 4, 16, 17, 94.
Roschach (E.), références graphiques sur la Cité, 111 n. 5.
Rouergue, 59, 61. — Voy. Comtes.
Rouquet (Achille), notes sur la Cité, VII et n. 1.
Rouquet (Auguste et Jane), dessins de la Cité, VII.
Roussillon, 81.
Roux, voy. Trivalle.
Royale (Porte), à Narbonne, 255 n. 1.
Rutilia Exorata, dédicataire de la tablette votive d'Aragon, 30 n. 1.

S

Sacraire Saint-Sernin. Courtines liées à la tour, 119 n. 3, 163, 165, 303, 304, 308 à 310, fig. 40. — Tour, 125 et n. 3, 131, 137 n. 1, 138 et n. 2, 140, 149 et n. 3, 154, fig. 11, 155 et n. 1, 4, 158, 301, 302, 303, 304 à 308, pl. XXI, XXII.
Saint-André, monastère d'Agde, 66 n. 1.
Saint-Aphrodise, première cathédrale de Béziers, 104.
Saint-Bausile, monastère de Nîmes, 66 n. 1.
Saint Chamas (Bouches-du-Rhône, arr. Aix, canton Istres), pont romain, 41 n. 5.
Saint-Etienne (Eglise), près la Cité, 111 à 113.
Saint-Etienne (Mont), près la Cité, 43.
Saint-Gilles (Gard, arr. Nîmes, canton), monastère, 66 n. 1.
Saint-Gimer (Cimetière), près la Cité, 117 n. 2.
Saint-Hilaire (Aude, arr. Limoux, canton), abbaye, 65 et n. 5, 94, 100 n. 2; — route, 111.
Saint-Jean, voy. Carcassonne-Cité.
Saint-Jean (Tour), à la Cité, ouvrage disparu, 239 à 241, fig. 29, pl. XI.
Saint-Laurent. Courtines liées à la tour, 119 n. 3, 297, 298. — Tour, 125 et n. 3, 131, 167, 298, 299.
Saint-Martin. Courtine liée à la tour, 279, 280. — Tour, 125, 126 n. 2, 131.
Saint-Michel (Bourg), de la Cité, 110, 113.
Saint-Michel (Eglise), près la Cité, 110.

Digitized by Google

Saint-Michel (Mont), près la Cité, 43.
Saint-Michel (Quartier), près la Cité, 44.
Saint-Nazaire (Cimetière), près la Cité, 117 n. 2, 118, 119.
Saint-Nazaire (Cloître), annexé à la cathédrale, 100 n. 2.
Saint-Nazaire (Eglise), cathédrale de Carcassonne, 94, 95 n. 4, 97 n. 2, 99 n. 5, 100, 101, 102, 103 et n. 3, 104, 112, 118.
Saint-Nazaire (Moulin de), sur l'Aude, 93 et n. 1.
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme, arr. Montélimar, canton), 56 n. 4.
Saint-Pierre (Prieuré de), près la Cité, 92 et n. 3.
Saint-Pons (Hérault), 10.
Saint-Saturnin (Monastère de), voy. Saint-Hilaire.
Saint-Sernin (Eglise), à la Cité, 98, 304 n. 1.
Saint-Sernin (Tour), voy. Sacraire Saint-Sernin.
Saint-Vincent (Bourg), de la Cité, 110.
Saint-Vincent (Eglise), près la Cité, 109, 110. — Voy. Poncius.
Sainte-Croix (Chapelle rurale de), 118.
Sainte-Croix (Croupe de), formant l'assiette de la Cité, 117 à 119, 131, 132 n. 1.
Sainte-Marie du Sauveur, voy. Notre-Dame du Sauveur.
Saintes (Charente-Inférieure), pont romain, 41 n. 5.
Saintonge, 70.
Salin (Porte du), issue du bourg de la Cité au Moyen âge, 107.
Salomon, trésors légendaires, 58.
Samah, voy. El-Samah.
Samson. Courtines liées à la tour, 160 n. 7, 162 et n. 1, 208 à 210, 218, 219, pl. VII. — Tour, 123 n. 2, 124, 125 n. 3, 129, 145, 155 n. 2, 167 n. 2, 169 et n. 2, 174, 177, 178, 212, 214 à 217, pl. VI.
Sarcophages romains, voy. Beaumesnil.
Saturnin (saint), martyr de Toulouse, 64 n. 4, 98.
Seine, fleuve, 20.
Séminaire (Grand), voy. Trivalle.
Sénéchal (Traverse du), ouvrage de la Cité, 130, 268, 269, 270, 271 n. 1.
Seniofred, comte de Barcelone, 102.
Senlis (Oise), enceinte romaine, 122 n. 2, 165 n. 2; — fenêtre romaine, 176 n. 1.
Sens (Yonne), arcs romains, 227 n. 2; — blocs d'appareil, 140; — enceinte romaine, 58 n. 2, 126 n. 4; — maçonnerie d'intérieur, 145 et n. 1; — rue de l'Épée, 145 n. 1.
Septimanie, 60, 61, 63, 66 et n. 1, 67, 68, 70, 72, 77, 82, 86 et n. 1, 87, 88, 89, 90.
Serbat (L.). notes sur la Cité, VIII n. 3.
Sergius, évêque de Carcassonne, 64, 66, 67 n. 1, 99, 104, 112.
Sernin (saint), voy. Saturnin (saint).
Serraillier (Clos), voy. Fréjus.
Servilius Cépion (Quintus), consul et général romain, 16.
Sévère, empereur romain, 19 n. 3.
Sicfred, vicomte de Carcassonne, 92.
Sièges de Carcassonne, voy. Carcassona.
Sigebert Ier, roi d'Austrasie, 67.
Statues romaines, voy. Pégout (saint), Rivalz.
Sylla, général romain, 16, 18.

Digitized by Google

T

Tamesmida (Tunisie), castellum romain, 53 n. 3.
Tardieu (Ambroise), plan de la Cité, II, V.
Taylor (J.), lithographies de la Cité, III.
Tectosages, peuplade volce, 6, 7 n. 1, 9, 10, 15.
Térentiole, comte de Limousin, 68 et n. 4, 72.
Terrabaza, voy. Ubaza Castellum.
Terre-Nègre, voy. Bordeaux.
Théâtre de la Cité, voy. Carcassonne-Cité.
Théodebert Ier, roi d'Austrasie, 61, 62.
Théodoric Ier, roi des Wisigoths, 54, 55, 56 et n. 1, 58, 100 n. 2.
Théodoric II, roi des Wisigoths, 56.
Théodulphe, évêque d'Orléans, 89.
Thierry Ier, fils aîné de Clovis, 59.
Tibère, empereur romain, 47.
Tolède (Espagne), 66, 67 n. 1. — Concile de 589, 64 et n. 3.
Torse antique, voy. Rivalz.
Toulousain, pays, 70.
Toulouse (Haute-Garonne), 16, 20, 21, 22, 35, 40, 44 n. 3, 46, 54, 58 n. 4, 59, 60, 69, 70, 78, 79, 91, 107, 113. — Établissement tectosage, 11, 16. — Royaume wisigoth, 56, 63, 76. — Voy. Pinte (Porte).
Tours. Comble et couvert, 176, 177. — Corps plein, 167. — Étage bas, 168 à 175. — Étage supérieur, 175, 176. — Fenêtres, 168 à 171. — Hauteurs moyennes, 177, 178. — Portes, 171 à 175, fig. 14 à 16. — Supports pour volets tombants, 170, 171, fig. 13. — Voy. Balthazar, Castéra, Chapelle, Charpentière, Davejean, Évêque, Glacière, Justice, Marquière, Moreti, Moulin d'Avar, Moulin du Connétable, Pinte, Plo, Poudre, Pouleto, Prisons, Sacraire Saint-Sernin, Saint-Laurent, Saint-Martin, Samson, Trauquet, Trésau, Vieulas, Wisigothe.
Tours démolies ou ruinées, secteur sud-ouest de la Cité, 124, 126 n. 3. — Voy. aussi Château de la Cité, Saint-Jean, Trésau.
Tours (Indre-et-Loire), cathédrale, 158 n. 3; — cimetière romain, 35.
Trajan, empereur romain, 39 n. 3, 181.
Trauquet. Origine de la dénomination, 299 n. 1. — Courtines liées à la tour, 119 n. 3, 303, 304. — Tour, 125 et n. 2, 3, 131, 134, 138 n. 3, 149 n. 3, 158, 167 n. 2, 299, 300, pl. XXI, 301, 302, 307, 308.
Trèbes (Aude, arr. Carcassonne, canton Capendu), chemin, 45.
Trèbes (Poste d'octroi dit de) sur la route nationale 113, à Carcassonne, 20 n. 2, 107.
Trencavel (Vicomte), 97 n. 1, 2, 193 n. 1, 213.
Trésau (Tour du), 55, 123, 126 n. 3; — muraille et tour ruinées derrière le saillant du Trésau, 125 n. 3, 126 n. 3, 184 à 186, fig. 17, 18.
Trésors légendaires, voy. Carcassona, Salomon.
Trèves (Prusse rhénane), enceinte romaine, 58 n. 2, 163 n. 1; — porta Nigra, 58 n. 2.
Triumvirs, 24.

Digitized by Google

Trivalle, faubourg de la Cité, 106, 108, 118, 219 n. 2. — Baouto (passage de la), 51. — Gaffe (rue de la), 51, 110 n. 1. — Minimes (couvent des), 45 n. 1. — Porte Narbonnaise (côte de la), 110. — Roux (pépinière), 20 n. 2, 46. — Séminaire (grand), 46 n. 1, 52 et n. 1, 106. — Trivalle basse, 46 et n. 2, 51, 52 n. 1, 106. — Trivalle haute, 20 n. 2, 46, 107, 118. — Trivalle (rue), 52, 108, 110 et n. 1.
Troie, capitale de la Troade, 4.
Trouvé (baron), notice sur la Cité, II.
Troyes (Aube), porte romaine, 178 n. 1.
Tuiles, voy. Comble et couvert.
Tunisie, 53.
Turin (Italie), enceinte romaine, 163 n. 1.

U

Ubaza Castellum (Tunisie), poste romain d'occupation, 20 n. 3.
Umbranici (Ambrons), ancien peuple de la Gaule, 20.
Urbain II, pape, 95 n. 4, 103, 112.
Uzès (Gard), 27 n. 2, 61, 62.

V

Valence (Drôme), 56 n. 4.
Valence (Espagne), 332.
Valentinien III, empereur romain d'Occident, 54.
Vandales, peuple germain, 54 n. 1, 74 n. 3.
Verguet (L.), photographies de la Cité, III et n. 7, 180 n. 3, 186 n. 2, 216 n. 1, 219 n. 2, 242 n. 2, 274 n. 2, pl. X.
Verneil (J. de), notes sur la Cité, VIII n. 3.
Vérone (Italie), enceinte romaine, 58 n. 2.
Vetera, camp romain sur le Rhin, 19 n. 3.
Vicomtes de Béziers, voy. Raimond-Bernard; — de Carcassonne, voy. Arnaud, Bernard-Aton, Roger III, Sicfred.
Vicomtesses de Béziers, voy. Ermengarde; — de Narbonne, voy. Adélaïde.
Vié (Ed.), photographies de la Cité, III, 180 n. 2, 186 n. 2, 266, pl. XV.
Vieille-Toulouse, oppidum gaulois, 11 n. 5, 13.
Vienne (Isère), enceinte romaine, 213 n. 1.
Vieulas. Origine de la dénomination, 195 n. 1. — Courtines liées à la tour, 160, 162, 164, 193 à 195, pl. IV, 200, 201, pl. V. — Tour, 87, 124, 125 n. 3, 129, 136, 137, 138 n. 2, 139 n. 1, 153, fig. 10, 156 n. 1, 2, 158, 167 n. 2, 168, 191, 192, 195 à 200, fig. 19, pl. III, V.
Vieuzac, voy. Vieulas.
Villeneuve, lithographie du Moulin d'Avar, 219 n. 2.
Villesèque-des-Corbières (Aude, arr. Narbonne, canton Sigean), 62 n. 3.
Villesèquelande (Aude, arr. Carcassonne, canton Alzonne), 332. — Voy. Numérien.
Vincent (saint) d'Espagne, diacre et martyr, 90, 108, 109.

Digitized by Google

Viollet-le-Duc, son œuvre sur la Cité, IV et n. 2, 3. — Voy. Carcassonne-Cité.
Viviers (Ardèche, arr. Privas, canton), 56 n. 4.
Voies romaines, voy Carcaso, Domitienne.
Volets tombants, voy. Tours.
Vollinia, tribu d'inscription de la *colonia Julia Carcaso*, 25, 31, 332.
Vouillé (Vienne, arr. Poitiers, canton), victoire de Clovis sur Alaric II en 507, 55, 58, 59, 60.

W

Waïfre, duc d'Aquitaine, 83, 86, 87.
Wamba, roi des Wisigoths, 67 n. 2.
Willeran, évêque de Carcassonne, 91, 92.
Wisigothe. Courtines liées à la tour, 160 n. 7, 161 n. 1, 163, 166, 269 à 272, 276 à 278. — Tour, 124, 125 n. 3, 131. 138 n. 2, 149 n. 5, 167 n. 2, 3, 168, 169, 171, 176, 177, 272 à 276, fig. 36, 37, pl. XVII.
Wisigothie, 62.

Digitized by Google

LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Figures.		Pages.
1.	Emplacement de l'hypogée de Marianne	36
2.	Torse du musée de Toulouse	40
3.	Périmètre du bourg wisigoth	105
4.	Nivellement intérieur de la Cité	120
5.	Profils de l'assiette de la Cité suivant les quatre axes de la figure 4	121
6.	La Cité wisigothe de Viollet-le-Duc	123
7.	La Cité au XII^e^ siècle de Viollet-le-Duc	123
8.	Périmètre restitué de la Cité au V^e^ siècle	126
9.	Mécanisme de l'exhaussement apparent du front wisigoth	127
10-11.	Disposition des cordons de briques sur quelques tours	153, 154
12.	Crénelage néo-wisigoth (Viollet-le-Duc)	161
13.	Support pour volet tombant (Viollet-le-Duc)	171
14.	Porte arc plein-cintre à gouttières	172
15.	Porte arc bombé (Viollet-le-Duc)	173
16.	Porte néo-wisigothe (Viollet-le-Duc)	174
17.	Plan des courtine et tour ruinées	185
18.	Coupe transversale *aa* de la courtine ruinée suivant AB	185
19.	Coupe transversale *bb* de la tour du Vieulas	196
20.	Coupe transversale *cc* de la courtine sur arcature	200
21.	Plan du palier sur aire de la Marquière	206
22.	Plan de l'avant-porte du Bourg	211
23.	Coupe transversale *dd* de la courtine sur l'escalier en ruines	212
24.	Plan du palier sur aire du Moulin d'Avar	224
25.	Plan de la poterne d'Avar	227
26.	Coupe transversale *ee* de la poterne d'Avar	229
27.	Coupe transversale *ff* de l'enceinte à l'ouest de la poterne d'Avar	237
28.	Coupe transversale *gg* de l'enceinte à l'est de la tour rasée	238
29.	Coupe transversale *hh* de l'enceinte sur la tour rasée	239
30.	Coupe transversale *ii* de la courtine à l'ouest de la tour rasée	240
31.	Coupe transversale *jj* de la courtine sur l'élément repère de la tour disparue, près du fossé du Château	249
32.	Poterne restituée près la tour Pinte	259
33.	Coupe transversale *kk* de la courtine sur le fossé sud du Château	261

Digitized by Google

34. Coupe transversale *ll* de la courtine sur la galerie couverte. 264
35. Plan de l'avant-porte d'Aude..... 267
36. Tour Wisigothe prise du chemin de ronde (flanc nord-est)..... 273
37. Plan du palier sur aire de la tour Wisigothe..... 276
38. Coupe transversale *mm* de la courtine entre les tours des Prisons et du Castéra..... 285
39. Faux réduit du mur double près la tour de Davejean (plan et coupe). 295
40. Coupe transversale *nn* de la courtine entre le Sacraire et la Porte Narbonnaise..... 309

Digitized by Google

LISTE DES PLANCHES HORS TEXTE

Nota. — La dispersion des planches, telle qu'elle apparaît dans le volume pris en librairie, est une concession aux commodités du brochage; elle ne doit pas être maintenue dans l'ouvrage en service. La disposition méthodique se règlera sur la pagination marquée au coin supérieur droit de chaque vue et reproduite dans la liste ci-dessous.

Planches.		Pages.
I.	Objets antiques attribués à Carcassonne	13
II.	Cippe funéraire de C. Julius Niger	31
III.	Ensemble du front nord-est	187
IV.	Courtine entre le Moulin du Connétable et le Vieulas	193
V.	Tour du Vieulas	195
VI.	Tour de la Marquière, Porte du Bourg, tour de Samson	209
VII.	Amorce de la muraille ruinée du Bourg et tour du Moulin-d'Avar	213
VIII.	Poterne d'Avar	227
IX.	Abords de la poterne d'Avar, côté ouest, état actuel	237
X.	Abords de la poterne d'Avar, côté ouest, avant la restauration (phot. Verguet)	237
XI.	Emplacement d'une tour wisigothe rasée	239
XII.	Tour de la Charpentière	245
XIII.	Tour de la Chapelle	253
XIV.	Base de la tour Pinte et poterne murée	259
XV.	Porte d'Aude en 1850 (phot. Vié)	265
XVI.	Porte d'Aude, état actuel	265
XVII.	Tour Wisigothe	275
XVIII.	Ensemble du front méridional	281
XIX.	Tour du Plo	291
XX.	Tour de Davejean	295
XXI.	Ensemble du front oriental	301
XXII.	Tour du Sacraire-Saint-Sernin	305
XXIII.	Plan général de la Cité au v^e^ siècle	337

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 12, ligne 1 de la note, au lieu de : *Empurias*, lisez : *Ampurias*.
— 25, — 10, au lieu de : *Alps*, lisez : *Aps*.
— 27, — 11, au lieu de : *nn*, lisez : *un*.
— 31, — 1, au lieu de : *J(uliae) C(arcassonis)*, lisez : *J(uliae) C(arcasonis)*.
— — — 8, au lieu de : *Vol(tinia) Carc(asone)*, lisez : *Vol(tinia) Carc(asonis)*.
— 39, — 6 et note 3, ligne 1, au lieu de : *Villesèquelande*, lisez : *Villesèque-Lande*.
— 53, — 4, au lieu de : *si tant il y a que*, lisez : *si tant est que*.
— 75, note 2, ligne 2, au lieu de : *Wistgoths*, lisez : *Wisigoths*.
— 90, ligne 19, au lieu de : *Saragosse à Castres*, lisez : *Valence à Castres*.
— — — 22, au lieu de : (*863*), lisez : (*855*).
— 91, — 6, au lieu de : *civatate Carcasone*, lisez : *civitate Carcasone*.
— 98, — 2 de l'argument analytique placé en tête de chapitre, supprimer la virgule après le mot *Sauveur*.
— 109, — 2, au lieu de : *au retour de Saragosse*, lisez : *au retour de Valence*.
— 120, figure 4, au-dessus de l'avant-dernière courbe de niveau avoisinant la Porte d'Aude, au lieu de : *14141*, lisez : *141*.
— 185, légende de la figure 17, au lieu de : *ruinée*, lisez : *ruinées*.
— 188, ligne 11, au lieu de : *orientée au nord-est*, lisez : *orientée au nord*.
— 258, — 1 de l'argument analytique placé en tête de chapitre, au lieu de : *porte d'Aude*, lisez : *Porte d'Aude*.
— 298, — 5, au lieu de : *tour Saint-Laurent*, lisez : *tour de Saint-Laurent*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION : Revue sommaire des publications générales parues sur la Cité entre 1645 et ce jour. — Plan de l'ouvrage..... I

BIBLIOGRAPHIE..... XI

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

TEMPS LÉGENDAIRES ET ORIGINES LOINTAINES

Fables et traditions. — Du radical *Carcaso*. — L'immigration celtique. — L'oppidum tectosage..... 3

CHAPITRE II

LA CONQUÊTE ROMAINE

Débuts de la pénétration romaine : *Carcaso*, poste militaire. — Controverses à propos d'un texte douteux de César. — Examen critique des dénominations *oppidum*, *colonia*, *civitas*, appliquées à l'agglomération romaine. — Le *castellum* de l'Itinéraire de 333. — Les monuments romains attribués à Carcassonne. — Topographie sommaire du bourg et du *castellum*. 15

CHAPITRE III

LA DOMINATION WISIGOTHE

La confusion des premières années du Vᵉ siècle. — Époque présumée de la fondation de la ville wisigothe. — Le siège de 508. — Les rivalités franco-gothiques du VIᵉ siècle et l'institution de l'épiscopat à Carcassonne. — La triple offensive infructueuse des Francs, sous Térentiole, le duc Didier et Boson. — Origine de la dénomination gothique *Carcassona*. — Comment il faut entendre la locution « architecture wisigothe »..... 54

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'OCCUPATION SARRASINE

La *gazouat* de 713. — La prise de Carcassonne vers 725. — Caractère précaire du régime d'occupation des infidèles. — Carcassonne délivrée par l'effort de la coalition franco-gothique. — Des bouleversements et des créations attribués aux Sarrasins dans l'œuvre des fortifications..... 77

CHAPITRE V

L'ÉTABLISSEMENT DES FRANCS ET LES PREMIÈRES DYNASTIES FÉODALES

Pépin à Carcassonne. — Charlemagne et la légende locale. — Apaisement politique des VIIIe et IXe siècles. — La translation des reliques de saint Vincent. — Origine de la locution traditionnelle *civitas Carcassone*. — L'atelier monétaire du roi Eudes. — Moines et juifs à Carcassonne. — De la triple fondation de la cathédrale Saint-Nazaire, de l'hôtel épiscopal et du château des comtes..... 86

CHAPITRE VI

LA CATHÉDRALE PRIMITIVE. — LES FOYERS DE PEUPLEMENT AUTOUR DE LA CITÉ DU Ve AU XIe SIÈCLE

Sergius, premier évêque de Carcassonne. — La basilique Notre-Dame et du Sauveur siège cathédral *in burgo* entre 589 et 900. — Le bourg wisigoth. — Le *suburbium* carolingien et la première église du vocable de Saint-Vincent. — Le *castellare* du IXe siècle, berceau du faubourg Saint-Michel. — Saint-Étienne de la Gravette. — Carcassonne centre économique en 1067..... 98

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION

PRÉAMBULE

LE SITE GÉOGRAPHIQUE ET LE CORPS DE DÉFENSE DU Ve SIÈCLE

La croupe de Sainte-Croix et l'assiette de la Cité. — Configuration et aspects du plateau. — Forme et dimensions de l'enceinte wisigothe. — Jalonnement du périmètre fortifié. — L'ancien niveau du sol au Ve siècle, d'après les vestiges visibles en élévation de la fondation wisigothe..... 117

Digitized by Google

LIVRE PREMIER

LA CONSTRUCTION WISIGOTHE

CHAPITRE PREMIER

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

Les fondations : aspect et contexture. — Les gros blocs d'appareil : blocs de liaison, de cuirassement, d'ossature, de décoration. — La maçonnerie d'intérieur : composition et montage. — Le petit appareil : élévation des parements, échantillons d'appareil. — Les cordons de briques : leur rôle et leur disposition dans le parement; bandeaux, types de briques, espacements, joints de lits. 133

CHAPITRE II

FORMES ET MODÈLES

Les courtines : massif d'élévation, coursière et crénelage; hauteurs comparatives et épaisseurs moyennes; espacements des tours. — Les tours : corps renflé, hauteur d'étage, fenêtres et portes; l'étage supérieur et la restauration; le comble et le couvert; hauteurs comparatives des tours. — Les portes : restitution de la porte de Narbonne; dispositions générales des portes du Razès, de l'Aude et du Bourg; les poternes d'appui : rôle, situation, structure. — Dispositifs d'asséchement par drainage du pied des élévations 159

LIVRE SECOND

LES RESTES DE L'ENCEINTE WISIGOTHE DE CARCASSONNE

SECTEUR PREMIER

DE LA PORTE NARBONNAISE A LA PORTE DU BOURG

La muraille ruinée derrière le saillant du Trésau. — Tour du Moulin du Connétable. — Le bouleversement apparent du front septentrional. — Tour du Vieulas. — Tour de la Marquière 184

SECTEUR II

DE LA PORTE DU BOURG A LA POTERNE D'AVAR

Le front de courtine entre les tours de la Marquière et de Samson. — La Porte du Bourg et sa défense avancée. — Tour de Samson. — Tour du Moulin d'Avar. — Poterne d'Avar 208

Digitized by Google

SECTEUR III

DE LA POTERNE D'AVAR A LA TOUR PINTE

Les cinq membres du front de clôture marqué par l'emplacement de la tour rasée. — Tour de la Charpentière. — Tour disparue à la hauteur du fossé du Château. — Tour de la Chapelle. — Tour Pinte..... 237

SECTEUR IV

DE LA TOUR PINTE A LA TOUR WISIGOTHE

La poterne murée près la tour Pinte. — Tour de Justice. — La Porte d'Aude, ses abords, sa défense. — Tour Wisigothe. — L'arrêt de l'œuvre wisigothe sur le front occidental..... 258

SECTEUR V

DE LA TOUR SAINT-MARTIN A LA TOUR DU PLO

Amorçage de l'œuvre wisigothe au midi de la Cité. — Tour des Prisons. — Le plus puissant front de défense du Vᵉ siècle. — Tour du Castéra. — Tour du Plo..... 279

SECTEUR VI

DE LA TOUR DE DAVEJEAN A LA PORTE NARBONNAISE

Tour de Davejean. — Tour de Saint-Laurent. — Tour du Trauquet. — Le bouleversement apparent du front oriental. — Tour du Sacraire Saint-Sernin..... 293

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES, LIEUX ET MATIÈRES..... 311
LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE..... 329
LISTE DES PLANCHES HORS TEXTE..... 331
ADDITIONS ET CORRECTIONS..... 332
TABLE DES MATIÈRES..... 333

TOULOUSE. — Impr. et Libr. ÉDOUARD PRIVAT. — 3777

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

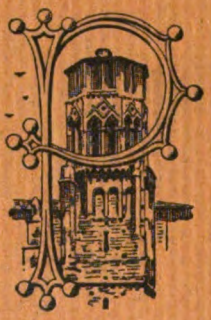

Digitized by Google

Digitized by Google

89095876751

b89095876751a

Digitized by Google

Digitized by Google

89095876751
B89095876751A
Digitized by Google